



HAL
open science

Louis Lortet (1836-1909), un médecin naturaliste en Orient

Marie-Caroline Rabolt

► **To cite this version:**

Marie-Caroline Rabolt. Louis Lortet (1836-1909), un médecin naturaliste en Orient. Histoire, Philosophie et Sociologie des sciences. Université Claude Bernard - Lyon I, 2013. Français. NNT : 2013LYO10087 . tel-01170276

HAL Id: tel-01170276

<https://theses.hal.science/tel-01170276>

Submitted on 1 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N° d'ordre : 87-2013

Année 2013

THESE DE L'UNIVERSITE DE LYON

présentée devant

L'UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

pour l'obtention

du DIPLOME DE DOCTORAT

(arrêté du 7 août 2006)

ECOLE DOCTORALE EPIC : Education, Psychologie, Information et Communication

Discipline : Histoire des Sciences

Présentée et soutenue publiquement le 18 juin 2013

par

Marie-Caroline RABOLT

TITRE :

**Louis Lortet (1836-1909), un médecin naturaliste en Orient
Volume 1**

Directeur de thèse :

M. Philippe JAUSSAUD

JURY : M. Luc GABOLDE, CR CNRS, Université Paul Valéry, Montpellier 3 : Rapporteur
M. Daniel PARROCHIA, Professeur, Université Lyon 3 : Rapporteur
M. Raoul PERROT, Professeur, L2AP, Université Lyon 1 : Co-directeur de thèse
M. Olivier PERRU, Professeur, S2HEP, Université Lyon 1 : Examineur

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD - LYON 1

Président de l'Université

Vice-président du Conseil d'Administration

Vice-président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

Vice-président du Conseil Scientifique

Secrétaire Général

M. François-Noël GILLY

M. le Professeur Hamda BEN HADID

M. le Professeur Philippe LALLE

M. le Professeur Germain GILLET

M. Alain HELLEU

COMPOSANTES SANTE

Faculté de Médecine Lyon Est – Claude Bernard

Directeur : M. le Professeur J. ETIENNE

Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud – Charles Mérieux

Administrateur provisoire : M. le Professeur G. KIRKORIAN

UFR d'Odontologie

Directeur : M. le Professeur D. BOURGEOIS

Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

Directeur : Mme la Professeure C. VINCIGUERRA

Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation

Directeur : M. le Professeur Y. MATILLON

Département de formation et Centre de Recherche en Biologie Humaine

Directeur : M. le Professeur P. FARGE

COMPOSANTES ET DEPARTEMENTS DE SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Faculté des Sciences et Technologies

Directeur : M. le Professeur F. De MARCHI

Département Biologie

Directeur : M. le Professeur F. FLEURY

Département Chimie Biochimie

Directeur : Mme le Professeur H. PARROT

Département GEP

Directeur : M. N. SIAUVE

Département Informatique

Directeur : M. le Professeur S. AKKOUCHE

Département Mathématiques

Directeur : M. le Professeur A. GOLDMAN

Département Mécanique

Directeur : M. le Professeur H. BEN HADID

Département Physique

Directeur : Mme S. FLECK

Département Sciences de la Terre

Directeur : Mme la Professeure I. DANIEL

UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Directeur : M. C. COLLIGNON

Observatoire de Lyon

Directeur : M. B. GUIDERDONI

Polytech Lyon

Directeur : M. P. FOURNIER

Ecole Supérieure de Chimie Physique Electronique

Directeur : M. G. PIGNAULT

Institut Universitaire de Technologie de Lyon 1

Directeur : M. C. VITON

Institut Universitaire de Formation des Maîtres

Directeur : M. R. BERNARD

Institut de Science Financière et d'Assurances

Directeur : Mme la Professeure V. MAUME-DESCHAMPS

Remerciements

Mes remerciements les plus chaleureux s'adressent à Raoul Perrot à qui je dois tant depuis le lycée. En partageant connaissances et anecdotes, vous avez d'abord su m'intéresser aux sciences médicales et humaines. Plus tard, votre écoute et vos encouragements ont repoussé mes limites. *Savoir, inventer et transmettre* pourrait être l'une de vos devises. J'espère par cette thèse refléter l'enthousiasme, la curiosité et l'énergie dont vous avez toujours fait preuve et que je cultive à mon tour.

Mes remerciements s'adressent également à Philippe Jaussaud. Du master 2 jusqu'à l'aboutissement de cette thèse, vous m'avez témoigné votre confiance en me laissant une grande autonomie de travail. Durant les périodes de doute, votre ouverture d'esprit et votre disponibilité ont conduit à des discussions enrichissantes et remotivantes. Je vous suis reconnaissante pour toute l'aide et la bienveillance apportées pendant ces années de labeur, et je tiens ici à vous exprimer ma plus profonde estime.

Un grand merci à celles et ceux qui ont facilité mes recherches au sein des institutions lyonnaises (Archives municipales de Lyon, Archives départementales du Rhône, Bibliothèque Lyon Part-Dieu, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Musée des Confluences, Musée d'histoire de la médecine, Musée Testut-Latarjet, Musée des Beaux-Arts), plus particulièrement Karine Madrigal et Jean-Christophe Neidhart.

Je remercie Luc Gabolde et Daniel Parrochia d'avoir accepté spontanément d'être les rapporteurs de cette thèse. J'éprouve un profond respect pour leur travail et leur parcours.

Je remercie également Olivier Perru de présider mon jury de thèse et de l'intérêt qu'il a porté à ce travail.

Je remercie tous ceux sans qui cette thèse ne serait pas ce qu'elle est, c'est-à-dire mes parents, ma sœur, Yoann et mes amis : merci pour votre soutien, votre compréhension et votre patience. Vous avez, d'une façon ou d'une autre, contribué à la progression et à l'achèvement de ce travail. Deux mille treize rime effectivement avec soutenance de thèse. Maintenant, nous pourrons passer plus de temps ensemble et partager, encore et encore !

Enfin, un grand merci à Pierre Lortet pour son accueil, son aide et ses encouragements. Nous allons enfin compléter la notice biographique de ce cher Louis !

« *Penser, c'est chercher des clairières dans une forêt* ».
Jules Renard, *Journal du 28 mars 1894*

RESUME

Louis Lortet est un savant lyonnais qui a cumulé connaissances scientifiques et responsabilités administratives. Entre 1873 et 1909, il obtient plusieurs missions en Orient du ministère de l'Instruction publique, notamment en Syrie et en Égypte. Les travaux relatifs à ces voyages témoignent de la formation de médecin et de naturaliste du savant, mais concernent également d'autres disciplines comme l'archéologie et l'anthropologie. Cette étude propose de retracer l'itinéraire de Lortet en s'appuyant sur divers aspects de sa biographie, éclairant son œuvre orientaliste. La première partie met en relation l'Orient de Lortet et le courant orientaliste de l'époque. La seconde partie s'attache à la vie du savant, et plus particulièrement à son parcours professionnel. La troisième partie présente une étude descriptive et analytique des principaux travaux de Lortet en Orient.

Title : Louis Lortet (1836-1909), a doctor and naturalist in Orient

SUMMARY

Louis Lortet is a scientist from Lyon who accumulated knowledge and administrative responsibilities. Between 1873 and 1909, he obtains from the ministry of the State Education several missions in Orient, in particular in Syria and Egypt. The works related to these travels not only testify on his background as a doctor and naturalist, but also concern other disciplines besides, such as archaeology and anthropology. This study suggests tracing Lortet's itinerary by emphasizing diverse biographic aspects in order to better understand his orientalist work. The first part links Lortet's vision of East to the "orientalist" movement of this period. The second part focuses on the life of the scientist, and more particularly on his career. The last part presents a descriptive and analytical study of Lortet's main work in Middle East.

DISCIPLINE : Histoire des Sciences

MOTS-CLES : Louis Lortet, Orient, orientalisme, égyptologie, histoire naturelle, anthropologie, pluridisciplinaire

KEYWORDS : Louis Lortet, Orient, Middle East, orientalism, Egyptology, natural history, anthropology, multidisciplinary

INTITULE ET ADRESSE DU LABORATOIRE :

Université Claude Bernard Lyon 1
Laboratoire "Sciences et Société, Historicité, Education et Pratiques" (S2HEP)
Bâtiment La Pagode
38 boulevard Niels Bohr, Campus de la Doua
69622 Villeurbanne Cedex

SOMMAIRE

Introduction	11
<u>Partie 1 : L’Orient de Lortet : contexte scientifique, institutionnel et politico-religieux.....</u>	19
Chapitre 1 : Orient et orientalisme en France au XIX^e siècle	19
1. Une attirance pour l’est	19
2. L’évolution d’un concept	23
3. Institutionnalisation de l’orientalisme	31
Chapitre 2 : Contexte politico-religieux en France et en Orient au XIX^e siècle.....	37
1. Évolution de la politique étrangère en France : de l’influence française à l’expansion coloniale	37
2. La politique scientifique via le ministère de l’Instruction publique.....	39
3. Instrumentalisation des missions religieuses : l’exemple de la mission jésuite en Syrie	40
4. Évolution politique en Orient : la question d’Orient.....	43
<u>Partie 2 : Itinéraire d’un savant naturaliste</u>	45
Chapitre 1 : Eléments biographiques	45
1. L’héritage d’une famille de scientifiques	45
2. Portrait d’un savant	46
Chapitre 2 : Un itinéraire scientifique diversifié.....	48
1. Les études et les rencontres décisives	48
2. Un bagage pluridisciplinaire pour appréhender l’Orient.....	52
Chapitre 3 : Itinéraire institutionnel	54
1. L’école de médecine, là où tout a commencé.....	54
2. Un détour par la faculté des sciences de Lyon	54
3. La faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon	55
4. Le Muséum d’Histoire Naturelle de Lyon	57
5. Les conseils et commissions	59
6. Les institutions ”secondaires”	60
7. Les sociétés savantes.....	62
8. Itinéraire institutionnel à l’étranger.....	66

Chapitre 4 : Un scientifique aventureux	67
1. Un engagement militaire	67
2. Les missions en Orient	67
3. Autres voyages	75
4. Soutien diplomatique et collaborations scientifiques	76
 Chapitre 5 : Un savant très décoré	78
 Chapitre 6 : Disparition de Louis Lortet.....	79
 <u>Partie 3 : L'œuvre orientaliste de Louis Lortet</u>	81
 Chapitre 1 : Les études zoologiques.....	81
1. La reproduction des éponges	81
2. Le phénomène d'incubation buccale.....	83
3. La faune momifiée de l'ancienne Égypte.....	84
 Chapitre 2 : Une activité médicale diversifiée.....	107
1. Recherches sur quelques maladies	107
2. Implication de Lortet dans le développement de la faculté de médecine de Beyrouth : entre science et politique	122
 Chapitre 3 : Les études anthropologiques et archéologiques	125
1. Les recherches relatives à la période antique	125
2. Les recherches relatives à l'époque contemporaine	137
 Conclusion.....	143
 Bibliographie.....	147
 Table des matières	164

Remarque : Les annexes sont regroupées dans le volume 2.

Introduction

Le XIX^e siècle est marqué par l'ouverture de l'Europe sur la Méditerranée, son histoire et son patrimoine. En France, de grandes expéditions rassemblant des savants adeptes de plusieurs disciplines ont pour destination l'Égypte, la Morée et l'Algérie. Les résultats scientifiques sont portés à la connaissance du monde occidental grâce à la publication d'ouvrages de référence et à la constitution de collections archéologiques. Par ailleurs, des voyageurs et des romanciers racontent leurs périples vers le Levant. Dans ce contexte, Louis Lortet (1836-1909) fait partie des scientifiques missionnés pour se rendre en Orient. Il sillonne la Grèce, la Syrie et l'Égypte, moissonnant connaissances et objets muséographiques.

Les travaux biographiques concernant Lortet sont essentiellement centrés sur son œuvre scientifique. En effet, le savant est surtout connu pour ses études d'archéologie égyptienne. Une approche se voulant fidèle du personnage révèle cependant un plus grand nombre de facettes : Lortet a été à la fois médecin, botaniste, physiologiste, zoologue, parasitologue, géologue, paléontologue, anthropologue et archéologue¹. De surcroît, le savant a joué un rôle institutionnel important comme a pu le souligner le recteur d'Académie de Lyon, Paul Joubin :

« Plus tard, (...) quand (...) l'Université de Lyon, aura dans la plaine du Rhône enfoncée de solides racines et s'épanouira en un bel arbre de lumière aux mille ramifications, l'historien, de rameau en rameau, descendant aux origines, parviendra à l'une des branches maîtresse sur laquelle, ineffaçable, est gravé le nom de Lortet ! »².

Les travaux biographiques déjà conduits se sont heurtés à l'écueil que constitue la complexité de la vie et des travaux du savant. Des approches partielles et incomplètes en témoignent : si Jean Jarricot (1867-1962) insiste sur la richesse de l'œuvre égyptologique de Lortet³, Antoine Magnin (1848-1926) en revanche met l'accent sur des travaux botaniques réalisés dans un contexte de tradition familiale⁴. Le nouvel élan biographique ayant émergé voici une vingtaine d'années, après une période de relatif abandon de Lortet, ne s'affranchit

¹ GAILLARD C. (1912) *La vie et les travaux de Louis-Charles Lortet*, Lyon, Georg, 31 p.

² JOUBIN P. et al. (1910) *Discours prononcés aux funérailles du Professeur Louis Lortet à Lyon, le 28 décembre 1909*, Lyon, Rey, p. 5

³ JARRICOT J. (1910) *Louis Lortet et les études égyptologiques, Conférence faite à la Société des Sciences Naturelles et d'Enseignement Populaire de Tarare*, Charlieu, Charpin, 28 p.

⁴ MAGNIN A. (1913) *Les Lortet, botanistes lyonnais, particulièrement Clémence, Pierre et Louis Lortet et le botaniste Roffavier*, Lyon, Rey, 109 p.

pas de cette vision focale. Ainsi, Emmanuelle Perrin s'intéresse au voyageur en Orient⁵, tandis que Catherine Leblanc propose une étude descriptive de ses missions scientifiques⁶. Audrey Chazot explore les rapports entre Lortet et le Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon⁷, alors que Jean-Claude Goyon rappelle le rôle du savant dans la constitution de la collection égyptienne de l'institution⁸. Un seul auteur, Claude Gaillard (1861-1945), a proposé une approche globale de la vie du savant⁹. Encore s'agit-il d'une étude centenaire. Quoi qu'il en soit, Lortet apparaît comme un savant "total", et de ce fait difficile à appréhender.

1. Vers une démarche biographique

Le caractère parcellaire des travaux précédemment cités, comme les nombreuses questions que suscite le parcours scientifique de Lortet, incitent à explorer le personnage dans toutes ses dimensions, selon les principes de la démarche biographique moderne. Pour tenter de s'affranchir de la complexité inhérente à cette exploration, nous avons été amenée à choisir un axe d'investigation privilégié. L'orientalisme nous est alors apparu comme bien adapté à notre projet. En effet, Lortet a entretenu durant toute sa vie des relations très étroites avec l'Orient. L'entrée, dans le dictionnaire des orientalistes, d'une notice qui lui est dévolue, apparaît comme significative à cet égard¹⁰.

Quelques précisions liminaires sont à apporter sur le genre biographique. Bien que renouvelé en 1917 par Lytton Strachey (1880-1932) et le groupe de Bloomsbury¹¹, puis au début des années 1970 par Paul Murray Kendall (1911-1973), celui-ci s'est trouvé exclu de la pratique historique française dans le courant du XX^e siècle - par le marxisme, le structuralisme, l'École des Annales, et par certains tenants de la "nouvelle histoire"¹². Depuis une vingtaine d'années, un revirement spectaculaire s'est produit, contemporain d'une célèbre

⁵ PERRIN E. (1993) *La vision de l'Orient chez Louis Lortet*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire : Université Lyon 2, 237 p.

⁶ LEBLANC C. (1994) *Les voyages d'études en Syrie et en Egypte (1873-1909) de Monsieur Lortet, premier Doyen de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Lyon*, Thèse d'exercice de médecine : Lyon 1, 176 p.

⁷ CHAZOT A. (2002) *Lortet et le muséum d'histoire naturelle de Lyon, 1870-1909*, Mémoire de Maîtrise : Histoire : Lyon 3, 186 p.

⁸ GOYON J.C. (2008) Deux pionniers de la paléo-écologie de la vallée du Nil égyptien : Victor Loret (1859-1946) et Louis Lortet (1836-1909). La constitution de la collection égyptienne du muséum d'Histoire naturelle de Lyon, In : *Du Muséum au musée des Confluences, La passion de la collecte : aux origines du musée des Confluences : XVII^e-XIX^e siècles*, vol.1, Lyon, Conseil général du Rhône, pp. 161-172

⁹ GAILLARD C. (1912) *Ibid.*, 31 p.

¹⁰ PERRIN E. (2008) Louis Lortet, In : *POUILLON D. Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, Karthala, pp. 610-611

¹¹ BLOT J. (1992) *Bloomsbury*, Paris, Balland, 304 p.

¹² CHAUNU P. (1984) *Pour l'histoire*, Paris, Perrin, p. 28

biographie de Kendall sur Louis XI¹³. Aujourd'hui, la biographie est devenue « *un observatoire privilégié autour duquel la recherche tend à se cristalliser* »¹⁴. Cette reviviscence¹⁵ dépasse le domaine des spécialistes en sciences humaines et sociales ; après les politiques, économistes, magistrats, etc., les romanciers participent au renouveau biographique. L'ouvrage de Patrick Deville sur Alexandre Yersin contribue ainsi au "nouvel éclectisme historiographique" décrit par Jean-Maurice Bizière et Pierre Vayssière¹⁶. Enfin, Françoise Waquet a rappelé récemment la nécessité des biographies de savants¹⁷. La démarche biographique représente donc un courant de recherche très actuel en histoire des sciences, dans lequel notre travail pourra naturellement s'inscrire. Celui-ci s'appuiera principalement sur la période comprise entre 1873 et 1909. Un tel choix chronologique découle de la phase historique qu'encadrent la première et la dernière missions de Lortet en Orient. La période ainsi définie permet de situer les travaux du savant avant un événement considéré par l'École des "science studies"¹⁸ et des "postcolonial studies"¹⁹ comme charnière en histoire des sciences : la survenue de la première guerre mondiale.

2. Questions de recherche

Outre le fait qu'elle permet de pallier une lacune dans le récit historique, l'approche biographique suscite diverses questions de recherche :

- *Quels éléments du parcours scientifique et institutionnel de Lortet ont conditionné ses travaux en Orient ?*
- *Comment le savant a-t-il exploité ses connaissances de médecin et de naturaliste pour appréhender l'Orient ?*
- *Compte tenu de ses travaux en Orient, peut-on dire qu'avec sa vision zoologique, anthropologique et bio-médicale, Lortet est l'auteur d'une véritable histoire naturelle égyptologique ?*

¹³ MURRAY KENDALL P. (1974) *Louis XI*, Paris, Fayard, 584 p.

¹⁴ CHAUSSINAND-NOGARET G. (2007) *D'Alembert, Une vie d'intellectuel au service des Lumières*, Paris, Fayard, pp. 421-428

¹⁵ COPPOLANI A. (2007) La biographie historique : un empire sur lequel le soleil ne se couche jamais, In : *Coppolani A. et Rousseau F. La biographie en histoire. Jeux et enjeux d'écriture*, Paris, Michel Houdiard, 133 p.

¹⁶ BIZIERE J.M., VAYSSIERE P. (1995) *Histoire et historiens. Antiquité, Moyen-âge, France moderne et contemporaine*, Paris, Hachette, collection carré histoire, 254 p.

¹⁷ WAQUET F. (2010) *Respublica academica. Rituels universitaires et genres du savoir XVII^e-XXI^e siècles*. Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 250 p.

¹⁸ PESTRE D. (2013) *À contre-science : politiques et savoirs des sociétés contemporaines*, Paris, Seuil, 250 p.

¹⁹ FABRE T. (2004) *Colonialisme et postcolonialisme en Méditerranée, Rencontres d'Averroès#10*, Marseille, Parenthèses, p. 80

Toute biographie moderne doit s'appuyer sur des sources documentaires adaptées et bien identifiées, qu'il convient à présent de mentionner.

3. La pluralité des sources

Notre travail se construit autour de sources primaires (publiées ou non), de sources secondaires et de collections.

3.1. Les sources primaires

Les sources primaires constituent le fondement essentiel de notre travail. De nature et de provenance diverses, elles revêtent la forme de publications ou de manuscrits. Elles concernent Lortet, ainsi que certains de ses contemporains.

Dans un premier temps, nous avons consulté les documents disponibles dans des établissements lyonnais : Musée des Confluences, Musée d'anatomie Testut-Latarjet, Musée d'histoire de la Médecine, Bibliothèque municipale de Lyon Part-Dieu, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Archives Municipales et Départementales. Puis, nos investigations nous ont amenés à rencontrer l'arrière petit-fils de Louis Lortet, Pierre Lortet. Ce dernier²⁰ nous a autorisés à consulter l'ensemble des archives familiales. Nous avons nommé cet ensemble de documents : fonds privé (F.P.).

- **Un fonds d'archives inédit**

Le fonds privé s'est avéré très riche et n'a été qu'en partie exploité. Parmi les lettres, manuscrits, ouvrages, objets, photographies et articles, nous avons rassemblé les documents qui concernent la vie privée et professionnelle de Louis Lortet, en écartant les nombreuses publications du savant disponibles dans les lieux cités précédemment. Les sources réunies ont ensuite été classées.

²⁰ Pierre Lortet a commencé la « *rédaction d'une histoire de [ses] ancêtres* ». Le contenu de son travail est disponible en ligne : www.lortet.blogspot.com/

- **Le classement du fonds privé**

Nous nous sommes basés sur le modèle hiérarchique de classement de la General International Standard Archival Description ou ISAD(G). Le schéma arborescent de ce modèle est présenté dans l'annexe 1²¹.

Le fonds privé est ainsi classé en séries, sous-séries et dossiers, lesquels regroupent une ou plusieurs pièces. Les documents sont identifiés selon leur date, nature, sujet et auteur. Le lecteur trouvera la description du fonds dans l'annexe 2.

- **Une brève description du fonds privé**

Les archives ont été classées en trois séries, nommées alphabétiquement A, B et C.

La série A regroupe les documents relatifs à la vie de Lortet, qu'il s'agisse de sa vie professionnelle ou de sa vie privée. La première sous-série donne quelques éléments concernant sa carrière et le contenu des cours qu'il dispensa à la faculté des sciences. Les autres sous-séries, quant à elles, touchent le domaine personnel : correspondance privée, journaux intimes, testaments, avis de décès, photographies. La correspondance offre à l'examen de nombreuses lettres écrites de la main du savant. Adressées à sa sœur, ses amis, sa première épouse ou ses filles, elles couvrent une période courte, allant de 1870 à 1876²². Ces missives ont constitué une source précieuse pour nos recherches, de même que les journaux intimes. De tels écrits permettent en effet de cerner au plus près la personnalité de Lortet.

La série B rassemble la correspondance d'ordre scientifique reçue par Lortet. Celle-ci, classée et regroupée selon l'expéditeur, se répartit en deux sous-séries. La première contient les lettres adressées par des savants et collègues français, entre 1875 et 1909. La deuxième regroupe les lettres de savants étrangers, entre 1893 et 1907. Nous signalons que nos recherches pour retrouver les réponses épistolaires du savant sont malheureusement restées vaines.

²¹ Le lecteur trouvera l'ensemble des annexes dans le volume 2.

²² Comme nous le verrons, cet intervalle correspond à la participation de Lortet à la guerre franco-prussienne et à l'accomplissement de ses premières missions en Orient.

La série C concerne une partie des travaux de Lortet, et ne comporte qu'une seule sous-série, relative à ses missions. Elle se divise en trois dossiers, lesquels se rapportent respectivement aux allocations, fournitures et rapports de missions.

3.2. Les sources secondaires

Ces sources ont contribué à établir le contexte de notre étude en apportant des savoirs sur les disciplines étudiées par Lortet et les institutions qu'il a traversées. Il s'agit par exemple d'ouvrages relatifs à l'orientalisme, l'histoire des institutions et l'histoire des collections. D'autres ouvrages, axés sur l'histoire des sciences et l'historiographie, ont quant à eux permis de traiter certains aspects biographiques du savant.

3.3. Les collections

Lortet a légué un héritage important à diverses collections lyonnaises, notamment à celles conservées au Musée des Confluences et au Musée Testut-Latarjet. Si la plupart de ces objets ont déjà fait l'objet d'études, notre attention s'est portée sur un fonds photographique partiellement exploré par Leblanc. Celui-ci se compose de plus de cinq cents plaques stéréoscopiques, lesquelles sont attribuées à Louis Lortet.

Le présent mémoire se divisera en trois parties :

D'abord, l'Orient de Lortet sera défini en relation avec la place de l'orientalisme en France. Cette démarche de contextualisation nous conduira à fournir des précisions sur l'état des connaissances de l'époque, et sur certaines institutions universitaires, académiques et muséales. Le contexte politico-religieux sera également abordé. Tous ces éléments permettront de définir les conditions dans lesquelles s'inscrivent les travaux de Lortet.

Ensuite seront développés divers aspects biographiques. L'objectif visé sera toujours d'apporter des éléments susceptibles d'éclairer les travaux de Lortet. Nous nous intéresserons à la vie du savant, à sa formation, ainsi qu'à sa carrière scientifique et à son poids institutionnel.

Enfin, la partie la plus importante de notre travail s'attachera à décrire et analyser l'œuvre orientaliste de Lortet. Celle-ci touche à quatre disciplines principales : la zoologie, la médecine, l'anthropologie et l'archéologie.

Partie 1 : L'Orient de Lortet : contexte scientifique, institutionnel et politico-religieux

Les travaux de Lortet se situent dans un courant intellectuel important du XIX^e siècle : l'orientalisme. Après avoir proposé une définition de l'Orient, nous verrons comment l'expédition de Bonaparte en Égypte et la littérature de voyage ont contribué à l'essor de l'orientalisme en France. Nous découvrirons comment le courant concerné, montrant de multiples facettes, s'est construit sur une interdisciplinarité active et comment il s'est institutionnalisé. Ensuite, nous rappellerons la situation politico-religieuse de la France et de l'Orient, à l'époque du déclin de l'Empire ottoman, afin de comprendre les enjeux qui poussèrent Lyon à étendre l'influence française.

Chapitre 1 : Orient et orientalisme en France au XIX^e siècle

1. Une attirance pour l'est

1.1. Définition géographique de l'Orient

Au XIX^e siècle, le mot *Orient* désigne un espace aux limites géographiques variables. Selon Victor Hugo, l'Orient s'étend « *depuis la Chine jusqu'à l'Égypte*²³ », alors que pour Pierre Larousse « *rien de plus vague (...), rien de plus mal défini que la contrée à laquelle on applique ce nom*²⁴ ».

Le terme Orient est issu du latin *oriens*, signifiant "naissant", "se levant". Il désigne d'abord un point cardinal, l'Est, là où le soleil se lève²⁵. Appelé également *Levant*, il concerne d'abord l'Est asiatique puis se restreint aux rives de la Méditerranée recouvrant presque invariablement l'Égypte, la Syrie²⁶, la Palestine et la Turquie. Les romantiques comme Nerval et Lamartine ajoutent fréquemment la Grèce à l'Orient. Cet ensemble incluant le "Proche-Orient"²⁷ regroupe les pays explorés par Lortet.

²³ HUGO V. (1868) *Les Orientales*, Paris, Hetzel, p. 2

²⁴ LAROUSSE Pierre (1866-1877) *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. 11, p. 1463

²⁵ Au IV^e siècle, l'Empire Romain est divisé en deux parties. La partie ouest, dont la capitale est Rome, deviendra l'Empire d'Occident ; la partie est, dont la capitale est Constantinople, deviendra l'Empire d'Orient ou Empire Byzantin.

²⁶ Au XIX^e siècle, la Syrie inclut également une partie de la Jordanie, l'Israël et le Liban.

²⁷ DEFAY A. (2006) *Géopolitique du Proche-Orient*, PUF, p. 6. Le Proche-Orient regroupe la Syrie, le Liban, la Jordanie et l'Israël.

1.2. Symbolique de l'Orient

L'Orient exerce de tous temps sur les esprits un attrait important, de nature culturelle, commerciale ou politique. Dès l'Antiquité, Hérodote, Strabon et Diodore de Sicile s'intéressent à l'Égypte mystérieuse à travers la vie quotidienne de ses habitants, leur religion et leurs rites. Au Moyen-Âge, croisés et pèlerins se rendent en Terre Sainte pour témoigner leur foi²⁸. À la Renaissance, les négociants occidentaux implantent des comptoirs aux "échelles du Levant" afin de développer le commerce de produits nouveaux. Parallèlement, le courant humaniste qui incite à découvrir d'autres cultures favorise l'intérêt pour l'Orient. Le siècle de Louis XIV voit naître les "turqueries" immortalisées par *Le Bourgeois Gentilhomme* de Molière. Puis, les écrivains et philosophes des Lumières font l'expérience du voyage en Orient, afin de stimuler leur production littéraire. Des œuvres comme *Les Lettres persanes* de Montesquieu ou *Les Bijoux indiscrets* de Diderot illustrent le fait que situer une intrigue littéraire en Orient permet d'échapper à la censure. Au XIX^e siècle, les expéditions et les fouilles archéologiques concourent au développement de l'orientalisme. L'exemple de l'expédition de Bonaparte en Égypte sera développé plus loin. Enfin, la "question d'Orient" suscitée par les ambitions coloniales des grands pays européens influence la littérature. Les conflits entre la Grèce et la Turquie, qui suscitent l'engagement de Lord Byron, apparaissent dans *Le Comte de Monte-Cristo* de Dumas²⁹. La guerre de Crimée est popularisée par *Le général Dourakine* de la Comtesse de Ségur. L'Empire Ottoman se trouve donc à la fois au centre de préoccupations politiques et d'une littérature fertile.

1.2.1. L'expédition de Bonaparte

L'expédition de Bonaparte en Égypte marque une étape importante dans l'histoire des sciences et des arts. Entre 1798 et 1801, 40 000 soldats et 167 savants accompagnent le jeune général, missionné par le Directoire, au pays des pharaons. Si la principale motivation reste militaire³⁰, Bonaparte attend de la Commission des Arts et des Sciences qu'elle fasse l'inventaire et la description des monuments rencontrés lors de l'expédition. Au retour

²⁸ REGNIER-BOHLER D. (1999) *Croisades et pèlerinages : récits, chroniques et voyages en Terre-Sainte XII^e-XVI^e siècle*, Laffont, Paris, 1483 p.

²⁹ George Byron (1788-1824), dit Lord Byron, s'inspire de sa rencontre avec Ali Pacha et de sa fille Haydée pour écrire "Don Juan". Dumas reprend le personnage de Haydée, esclave grecque, au service d'Edmond Dantès.

³⁰ L'enjeu militaire est de couper la route des Indes aux anglais.

d'Égypte, Dominique Vivant-Denon (1747-1802) livre un premier aperçu du pays aux « *citoyens* » français³¹. Etienne Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844), de son côté, rapporte de magnifiques collections³². *La Description de l'Égypte* consacre toute la valeur des trésors culturels découverts et observés, et transmet la vision d'un pays empreint d'exotisme et de mystères³³.

L'accueil du public est enthousiaste. Des études sont ensuite menées à partir de reproductions ou sur le terrain, afin de percer les secrets intellectuels et techniques des anciens égyptiens. En 1822, Jean-François Champollion (1790-1832) parvient à déchiffrer les hiéroglyphes et fonde ainsi l'égyptologie³⁴. Une autre conséquence de l'expédition de Bonaparte est d'attiser l'égyptomanie³⁵.

1.2.2. L'Orient comme terrain d'exploration et source d'inspiration

Après l'expédition de Bonaparte en Égypte, les voyages littéraires, artistiques, scientifiques et touristiques se multiplient dans tout l'Orient. De nombreux écrivains, comme Chateaubriand, Flaubert, de Saulcy ou encore Gautier, accomplissent le "grand tour". Il s'agit d'un itinéraire souvent circulaire, traversant une partie de l'Afrique du Nord pour remonter jusqu'en Asie mineure via la Terre Sainte et le Liban³⁶. Les hommes de lettres décrivent ensuite leur périple dans des récits de voyage³⁷. Ces derniers, lus aussi bien par des amateurs que des spécialistes, proposent un Orient qui se veut authentique. Nous aurons ultérieurement l'occasion de souligner l'importance de cette littérature dans la diffusion de l'orientalisme.

L'Orient constitue également une source d'inspiration pour les artistes, qui trouvent dans ces contrées lointaines de nouveaux motifs d'inspiration. Gravures ou tableaux offrent

³¹ VIVANT-DENON D. (1802) *Le Voyage dans la Basse et la Haute Egypte pendant les campagnes du Général Bonaparte en 1798 et 1799*, Paris, P. Didot l'Aîné, 322 p.

³² FLOURENS P. (1852) Éloge historique d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, p.12. Malgré la défaite de la France face aux anglais, E.G. Saint-Hilaire parvient à négocier avec les vainqueurs un certain partage des objets découverts.

³³ JOMARD E.F. et al. (1821-1830) *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, Paris, Panckoucke, 23 tomes

³⁴ CHAMPOLLION J.F. (1822) *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les égyptiens pour inscrire sur leurs monuments les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains*, Paris, Firmin-Didot, 160 p.

L'égyptologie est l'étude de l'Égypte qui se fonde sur la lecture des textes égyptiens.

³⁵ CARATINI R. (2002) *L'égyptomanie : une imposture*, Paris, Albin Michel, 264 p.

³⁶ BOYER Marc (2005) *Histoire générale du tourisme du XVI^e au XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan, pp. 5-6

³⁷ VINSON D. (2004) L'orient rêvé et l'orient réel au XIX^e siècle, *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 104, p.71

alors aux regards, un spectacle tantôt chatoyant, tantôt cruel. Chez Delacroix et Fromentin, par exemple, l'Orient se donne à voir comme un "tableau vivant"³⁸.

Dans le domaine scientifique, des spécialistes de toutes les disciplines saisissent l'occasion d'étudier des territoires en grande partie inconnus. Les géographes, linguistes et archéologues consignent leurs observations dans des comptes-rendus de mission ou des publications scientifiques³⁹.

Enfin, à partir de 1850 - mais surtout après 1869 - des touristes⁴⁰ munis de guides de voyage partent à la recherche d'exotisme et de mystère.

1.3. Les conditions matérielles du voyage en Orient

Au début du XIX^e siècle, le voyage en Orient se fait par voie maritime et coûte cher. La traversée - longue et dangereuse - part le plus souvent de Marseille et s'effectue sur des bateaux à voile. Les voyageurs sont missionnés et financés par le gouvernement, ou bien se déplacent à titre privé grâce à leurs propres moyens⁴¹. Ils se rendent essentiellement au Proche-Orient⁴².

À partir du milieu du XIX^e siècle, les conditions matérielles du voyage s'améliorent grâce à l'apparition du bateau à vapeur. Si un trajet de Marseille à Alexandrie exige un mois en 1800, sa durée n'est plus que de six jours en 1860. Le voyage devient aisé et programmable. Sur place, le voyageur utilise les voies navigables ou arpente le réseau routier à dos d'âne, de cheval ou de chameau. Il facilite ses déplacements grâce à l'aide des européens installés sur place, ou en recourant à un drogman qui sert de guide et d'interprète. Le développement du chemin de fer réduit considérablement les temps de trajet. L'hébergement s'effectue dans un hôtel pour les plus riches, dans un caravansérail ou un monastère pour les plus désargentés, ou encore sous la tente pour les plus aventureux.

³⁸ ALAZARD J. (1930) *L'Orient dans la peinture française du XIX^e siècle*, Paris, Plon, 228 p.

³⁹ MAINTEROT P. (2011) *Aux origines de l'égyptologie ; voyages et collections de Frédéric Cailliaud (1787-1869)*, Presses Universitaires de Rennes, 326 p.

⁴⁰ L'étymologie du mot "touriste" se réfère au "tour" effectué par les jeunes aristocrates britanniques pour se rendre à Rome au XVIII^e siècle. Le terme de "touriste" a été utilisé pour la première fois par Louis Simond en 1816. Stendhal le reprend en 1838. En 1869, Thomas Cook propose aux touristes un séjour le long du Nil.

⁴¹ Cette catégorie de voyageurs est composée d'aristocrates, d'historiens, ou d'industriels.

⁴² Pour des raisons religieuses, l'Arabie Saoudite reste interdite d'accès aux non musulmans jusqu'en 1932.

2. L'évolution d'un concept

Devenu objet de recherches et source de savoirs, l'Orient génère un véritable domaine d'études pour les sciences et les arts : "l'orientalisme". Ce terme a suscité et suscite encore de nombreuses controverses, lesquelles ne seront pas évoquées ici⁴³.

2.1. L'essor de l'orientalisme au XIX^e siècle : « *Au siècle de Louis XIV on était helléniste, maintenant on est orientaliste* »⁴⁴.

L'expédition de Bonaparte en Égypte marque la naissance de l'égyptologie⁴⁵ et d'une certaine manière celle de l'orientalisme. Ce dernier peut être défini comme étant « *l'ensemble des connaissances des peuples orientaux, de leurs idées philosophiques ou de leurs mœurs* ». Cette « *science nouvelle* » a pour objet la « *connaissance des langues, des sciences, des mœurs et de l'histoire de l'Orient. C'est [aussi] le système de ceux qui prétendent que les peuples occidentaux doivent à l'Orient leur origine, leurs langues, leurs sciences et leurs arts* »⁴⁶.

Il ne s'agit donc plus d'étudier comme auparavant les langues orientales sous la direction de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. L'orientalisme devient, d'une certaine manière, extensif, global, mué en une science des choses de l'Orient. L'orientalisme scientifique, pratiqué par une communauté de spécialistes et d'amateurs avertis, côtoie l'orientalisme littéraire et artistique. Tous trois atteignent le grand public grâce aux expositions, aux romans et à la vulgarisation scientifique. Donc, l'orientaliste n'est pas simplement « *un homme qui a beaucoup voyagé* »⁴⁷. Il inclut deux sous-types : d'une part l'orientaliste littéraire ou artistique, traduisant dans ses œuvres l'Orient qu'il perçoit et qu'il ressent⁴⁸, d'autre part l'orientaliste scientifique qui étudie et décrit les "faits orientaux" découverts sur le terrain ou dans des collections. Le second fait connaître l'histoire, les langues et les cultures orientales. Ce spécialiste des traditions non occidentales ne se cantonne

⁴³ Le lecteur se réfèrera aux ouvrages suivants : SAID E. (2005) *L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 456 p. et POUILLON F., VATIN J.F. (2011) *Après l'orientalisme, l'Orient créé par l'Orient*, Paris, Karthala, 571 p.

⁴⁴ HUGO V. (1868) *Op.cit.*, p.2

⁴⁵ HORNUNG E. (1998) *La grande histoire de l'égyptologie*, Monaco, Ed. du Rocher, 251 p.

⁴⁶ LAROUSSE P. (1867) *Op.cit.*, p. 1466

⁴⁷ FLAUBERT G. (2002) *Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Ed. du Boucher, p. 70

⁴⁸ Pour des informations relatives aux différents courants orientalistes artistiques du XIX^e et du début du XX^e siècle : PELTRE C. (2004) *Orientalisme*, Paris, Terrail, 253 p.

pas à un univers textuel : il découvre et étudie de nouveaux objets lui permettant de conduire un travail d'érudition considérable.

2.2. L'orientalisme littéraire : le récit de voyage, entre mythes et réalités

Le récit de voyage illustre l'âge d'or de l'orientalisme littéraire. Que celui-ci adopte la forme d'un journal, d'un guide ou d'un récit initiatique⁴⁹, il permet d'évoquer des souvenirs et des impressions. Le narrateur est à la fois le héros du récit et celui qui propose une vision personnelle du voyage en Orient. Par ailleurs, au XIX^e siècle, le voyageur subit l'influence des représentations culturelles collectives. Avant de se rendre en Orient, il l'a déjà lu, donc imaginé. Il part à la quête d'un territoire déjà stéréotypé et normalisé.

Depuis la première traduction des *Mille et une nuits* en 1704⁵⁰, la plupart des voyageurs sont en quête d'un Orient alliant exotisme et somptuosité. Théophile Gautier décrit Smyrne comme une « *ville à la grâce asiatique et voluptueuse* », et évoque Constantinople « *à la physionomie orientale et féérique* »⁵¹. Sensualité et pittoresque se retrouvent dans de nombreux récits. Les représentations orientalisantes des artistes nourrissent et consolident, quant à elles, les images préconçues d'une esthétique orientale. Jules Verne et Paul d'Ivoi - de son vrai nom Paul Deleuze - utilisent ces représentations pour proposer des voyages extraordinaires et excentriques en Orient.

L'orientalisme n'ignore pas le clivage religieux entre Islam et Christianisme. Ainsi, le botaniste Rémi Aucher-Eloy (1793-1838)⁵² montre-t-il une attitude hostile envers les Turcs. Après avoir rappelé qu'ils sont religieux et respectueux des préceptes de leur religion, il écrit : « *S'ils vous font du bien, à vous chrétiens, ils ne vous méprisent pas moins (...) Vous les trouverez faux, perfides, ingrats, tels enfin qu'on les a vus pendant la révolution grecque, et tels que leur histoire, teintée de sang, nous les représente* »⁵³. Chateaubriand adopte le même point de vue et dénonce une religion musulmane sanguinaire, à peine humaine. Selon lui,

⁴⁹ BERTY V. (1991) *Littérature et voyage. Un essai de typologie narrative des récits de voyage français au XIXe siècle*, Paris, L'Harmattan, p. 19

⁵⁰ C'est Antoine Galland (1646-1715), orientaliste français, qui propose la première traduction française.

⁵¹ GAUTIER T. (1853) *Constantinople*, Paris, Michel Lévy Frères, pp. 61-74

⁵² Pharmacien et botaniste français, il a collecté de nombreux spécimens de plantes en Orient, afin de constituer un herbier.

⁵³ AUCHER-ELOY R. (1843) *Relations de voyages en Orient*, Paris, Robert, p. 322

« *l'esprit du mahométisme est la persécution et la conquête, l'Évangile au contraire ne prêche que la tolérance et la paix* »⁵⁴.

L'Orient des orientalistes n'est pas éternel, certains le pressentent. Ainsi, en 1850, Flaubert alerte Gautier : « *Quittez donc Paris... et venez avec nous. Quel soleil ! Quel ciel, quels terrains, quel tout ! Si vous saviez ! Il est temps de se dépêcher. D'ici à peu l'Orient n'existera plus. Nous sommes peut-être des derniers contemplateurs* »⁵⁵. L'Orient romanesque et théâtral est menacé par l'influence occidentale, qui va en s'accroissant. Un paradis artificiel, entretenu depuis l'Antiquité, risque de disparaître.

2.3. L'orientalisme scientifique : émergence et développement des domaines d'études

Au XIX^e siècle, l'exploration de l'Orient aide au développement de nombreux champs disciplinaires se rattachant à l'Homme et à la nature. Civilisation, textes, monuments antiques, faune et flore fournissent aux savants une matière d'étude abondante. Il n'est pas dans notre intention d'aborder les frontières épistémologiques entre les disciplines, à l'interface desquelles se situe l'orientalisme. Nous nous bornerons ici à présenter quelques apports essentiels de l'orientalisme scientifique aux XIX^e et début XX^e siècles, en rapport avec les travaux de Lortet que nous exposerons ultérieurement.

2.3.1. L'histoire naturelle

L'histoire naturelle occupe en France une position éminente jusqu'à la fin du XIX^e siècle. La Révolution l'institutionnalise en 1793 avec la création du Muséum National d'Histoire Naturelle. Deux ans plus tard, l'Académie des Sciences - où des fauteuils sont prévus pour l'histoire naturelle - intègre l'Institut de France.

La systématique, qui poursuit son essor au XIX^e siècle, permet d'ordonner divers objets d'étude, dans l'histoire naturelle relevant de la botanique ou de la zoologie. À leur retour, les naturalistes de Bonaparte consignent de précieuses informations dans la *Description de l'Égypte*. Le botaniste Alire Raffeneau-Delile (1778-1850) recense les plantes

⁵⁴ CHATEAUBRIAND (de) F.R. (1837) *Œuvres complètes de M. le Vicomte de Chateaubriand*, Paris, Desrez, vol. 2, p. 346

⁵⁵ MARGUERON J.C. (1996) Le prestige de l'Orient ancien : les grandes missions archéologiques françaises. *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 140^e année, n° 3, p. 1005

indigènes et cultivées d'Égypte. Parmi les zoologistes, Jules-César Savigny (1777-1851) étudie les Invertébrés et les Oiseaux, tandis qu'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire dresse l'inventaire des poissons du Nil⁵⁶ et examine les momies animales. Le géologue et minéralogiste Déodat de Dolomieu (1750-1801), analyse la constitution physique de l'Égypte et rédige un traité de minéralogie durant son emprisonnement, au retour du pays des pharaons⁵⁷. Après son départ, François De Rozière (1775-1842) devient le principal minéralogiste de la mission, participant à la reconnaissance de l'itinéraire Le Caire-Suez et aux campagnes de nivellement de la vallée du Nil.

Après la campagne d'Égypte, les fouilles se multiplient et s'étendent progressivement à tout l'Orient, générant la constitution de nombreux inventaires.

2.3.2. L'archéologie

Tour à tour collecte de beaux objets et support d'une histoire des civilisations, l'archéologie s'organise et s'orientalise au XIX^e siècle.

En Égypte, la campagne de Bonaparte marque le départ d'une course aux antiquités entre Français et Anglais. Salt et Drovetti, aidés par Belzoni et Riffaud⁵⁸, constituent d'importantes collections d'objets anciens. Le recours aux explosifs et les pillages favorisent les découvertes, mais menacent la richesse du sol égyptien et l'héritage antique⁵⁹. Alors que la première réglementation des fouilles remonte à 1835⁶⁰, il faut attendre l'intervention d'Auguste Mariette (1821-1881)⁶¹ pour que soit créé, en 1858, le Service des Antiquités de

⁵⁶ E.G. Saint-Hilaire est le premier naturaliste à décrire le genre *Polypterus*.

⁵⁷ A la suite de différends avec Bonaparte, Dolomieu quitte prématurément l'Égypte. Détenu en Sicile durant presque deux ans, il rédige dans des conditions très difficiles un traité de minéralogie : DOLOMIEU D. (1801) *Sur la philosophie minéralogique, et sur l'espèce minéralogique*, Paris, Bossange, Masson et Besson, 128 p.

⁵⁸ Le condominium franco-britannique instaure en Égypte la présence de consuls généraux. Au début du XIX^e siècle, il s'agit d'Henri Salt (1780-1827) pour l'Angleterre, et de Bernardino Drovetti (1776-1852) pour la France. Ces consuls-antiquaires se livrent une course aux objets de valeur avec l'aide respective de Giambattista Belzoni (1778-1823) - un aventurier italien - et Jean-Jacques Riffaud (1786-1852) - un sculpteur marseillais.

⁵⁹ FAGAN B.M. (2005) *L'aventure archéologique en Égypte*, Paris, Payot et Rivages, 276 p.

⁶⁰ Le 15 août 1835, Méhémet Ali (1769-1849) rédige une ordonnance dans laquelle il veut encadrer les recherches archéologiques. Afin de préserver les trésors antiques, il propose d'interdire les exportations d'antiquités et de fonder un musée pour conserver les collections.

⁶¹ Après son deuxième voyage en Égypte, l'égyptologue français élabore des projets de conservation des antiquités, qu'il adresse à Saïd Pacha. DAVID E. (1994) *Mariette Pacha, 1821-1881*, Paris, Pygmalion, pp. 105-107

l'Égypte, et 1863 pour que soit inauguré le musée de Boulaq⁶². Jusqu'à cette relative protection du patrimoine national, des collectionneurs plus "discrets", comme Frédéric Cailliaud (1787-1869)⁶³ et Joseph Passalacqua (1797-1865)⁶⁴, amassent statues, vases, amulettes, sarcophages, momies et oushebtis⁶⁵.

En 1867, alors qu'Alfred Maury (1817-1892) rend compte des progrès de l'archéologie⁶⁶ et que se réunit le premier congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, Jens Worsaae (1821-1885)⁶⁷ ébranle la communauté archéologique par la découverte d'objets préhistoriques en Égypte⁶⁸. Les résultats de Sir J. Lubbock (1834-1913)⁶⁹, qui confirment les travaux du danois, conduisent alors William Flinders Petrie (1853-1942)⁷⁰ à systématiser les fouilles, et Jacques de Morgan (1857-1924)⁷¹ à valider définitivement l'existence d'une archéologie préhistorique égyptienne. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que les premières cachettes royales sont découvertes⁷², alors qu'Albert Gayet (1856-1916) met au jour des nécropoles coptes dans la région d'Antinoë.

Les archéologues - essentiellement rassemblés en Égypte jusqu'au milieu du XIX^e siècle - explorent ensuite d'autres contrées orientales. Ernest Renan (1823-1892) et Edouard Lartet (1801-1871) s'aventurent en Syrie, principalement aux abords de la mer Morte, rejoints par les allemands Felix Von Luschan (1854-1924) et Max Von Oppenheim (1860-1946), qui

⁶² Le premier catalogue franco-arabe recense vingt-deux mille objets. MARIETTE A. (1864) *Les principaux monuments exposés dans les galeries provisoires du musée d'antiquités égyptiennes de S.A. le Vice-Roi à Boulaq*, Alexandrie, Mourès, Rey&Cie, 304 p.

Le musée de Boulaq est ensuite déplacé à Gizah en 1891 puis au Caire en 1902.

⁶³ MAINTEROT P. (2008) La redécouverte des collections de Frédéric Cailliaud : contribution à l'histoire de l'égyptologie, *Histoire de l'Art*, 62, Paris, INHA, pp. 43-54

⁶⁴ PASSALACQUA J. (1826) *Catalogue raisonné et historique des antiquités découvertes en Egypte*, Paris, Trouvé, 303 p.

⁶⁵ Les oushebtis sont des statuettes représentant les serviteurs funéraires.

⁶⁶ MAURY A. (1867) Exposé des progrès de l'archéologie depuis vingt ans, In : *Recueil des rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France*, Paris, Imprimerie impériale, 119 p. L'auteur y développe essentiellement la numismatique.

⁶⁷ Archéologue danois, il a repris les principes de la méthode stratigraphique initiée par le géologue britannique Charles Lyell (1797-1875).

⁶⁸ Pour la plupart des égyptologues et archéologues comme Mariette, Maspero et Lepsius, les silex appartiennent à des époques historiques. Le lecteur trouvera des informations détaillées dans PERRIN-SAMINADAYAR E. (2003) *Rêver l'archéologie au XIX^e siècle : de la science à l'imaginaire*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, pp. 17-46

⁶⁹ Naturaliste anglais, il a récolté des silex taillés dans la vallée des Rois et à Abydos.

⁷⁰ Égyptologue anglais, il imposa dès 1880 le recours à la stratigraphie pour les fouilles en Égypte.

⁷¹ Égyptologue français, il fut à la tête du Service des antiquités égyptiennes de 1892 à 1897.

⁷² En 1881, les pillages perpétrés par les membres d'une famille de fellahs conduisent Emil Brugsch à vider le tombeau royal de Pinedjem 1^{er}. En 1898, Victor Loret découvre la tombe d'Amenhotep II.

initient des fouilles importantes à Zinjirli et Tell Halaf⁷³. En Turquie, Heinrich Schliemann (1822-1890) et Wilhelm Dörpfeld (1853-1940) découvrent les fondations de Troie sur la colline d'Hissarlik⁷⁴, ouvrant la voie à des recherches en Crète et dans les Cyclades. Au début du XX^e siècle, l'archéologie orientale s'intéresse à toutes les manifestations de l'Homme⁷⁵. Elle alimente les musées et permet d'étudier les civilisations antiques ayant produit parfois des textes trop rares. L'archéologie est une technique documentaire, souvent destructive mais incontournable, qui permet de recueillir l'information.

2.3.3. L'anthropologie

L'anthropologie physique⁷⁶ du XIX^e siècle suscite de nombreux débats autour de l'origine de l'Homme et du degré d'analogie entre les peuples contemporains et ceux de l'Antiquité. L'hypothèse de Charles Darwin (1809-1882), selon laquelle l'homme évolue à partir d'une souche humaine unique⁷⁷, favorise les recherches sur les sociétés dites "primitives". Celle de l'Égypte - située au carrefour des trois continents de l'ancien monde - est la première à être étudiée.

Au début du XIX^e siècle, les études de la civilisation égyptienne s'appuient d'abord sur l'observation du peuple moderne. Le docteur Larrey (1766-1842), membre de l'expédition d'Égypte, range ainsi la population en quatre catégories : les "Mamlouks", les "Turks", les "Arabes" et les "Qoptes"⁷⁸. Par la suite, les anthropologues étudient le peuple primitif à partir d'éléments antiques. Johann Blumenbach (1752-1840) s'intéresse ainsi aux gravures ornant les monuments⁷⁹. Samuel Morton (1799-1851), de son côté, élabore le premier travail de

⁷³ AL-MAQDISSI (2008) *Pionniers et protagonistes de l'archéologie syrienne : 1860-1960 : d'Ernest Renan à Sélim Abdulhak*, Damas, Ministère de la Culture, Direction générale des antiquités et des musées, 488 p.

⁷⁴ BIOUL B. (1995) Le trésor de Priam retrouvé, *Dossiers d'archéologie*, 206, pp. 68-71

⁷⁵ MORGAN (de) J. (1906) Les Recherches archéologiques : leur but et leurs procédés, *La revue des Idées*, Paris, p. 34

⁷⁶ Durant la première moitié du XIX^e siècle, l'anthropologie française est une anthropologie purement physique, basée sur l'étude des variations anatomiques et biologiques de l'espèce humaine. Chez les anglo-saxons, l'anthropologie désigne déjà une discipline possédant une dimension socio-culturelle (celle-ci sera représentée plus tardivement en France par le mot ethnographie). Au Muséum National d'Histoire Naturelle, ces deux dimensions s'affronteront lors du duel entre Henri Vallois (1889-1981) et Paul Rivet (1876-1943).

⁷⁷ DARWIN C. (1881) *La descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, Bruxelles, Complexe, 721 p.

⁷⁸ LARREY D. (1829) Notice sur la conformation physique des Egyptiens et les différentes races qui habitent en Egypte, In : *Description de l'Égypte, Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française*, Paris, Panckoucke, t. 18, p. 59

⁷⁹ BOETSCH G. (1995) Noirs ou blancs : une histoire de l'anthropologie biologique de l'Égypte, *Egypte/Monde arabe. Décrypter : Anthropologies de l'Égypte 1*, 24, p. 119

craniométrie, afin de déterminer le degré d'analogie entre égyptiens anciens et contemporains⁸⁰. Les variations morphologiques constatées renforcent le paradigme raciologique et le discours polygéniste. La question de l'origine des égyptiens divise ainsi pro-asiatiques, pro-africains, et pro-autochtones.

2.3.4. La philologie

Les pays d'Orient, héritiers de civilisations anciennes aux écritures non latines, procurent aux savants du XIX^e siècle de multiples sources écrites indéchiffrées. Les érudits collectent et copient - principalement sur les sites antiques - de nombreux textes dont le support est la pierre, l'argile séchée ou le papyrus. Si le grec, l'hébreu, le sanskrit et l'arabe sont des langues vivantes, le copte et les hiéroglyphes restent l'affaire de quelques spécialistes. Les données textuelles de l'Égypte antique s'avérant les plus étudiées, nous proposons de revenir sur les étapes capitales qui ont permis leur décodage.

La pierre de Rosette représente l'élément fondateur des études philologiques égyptiennes. Découverte par Pierre Bouchard (1771-1822) lors de la campagne d'Égypte⁸¹, cette stèle sert de support à trois écritures gravées : hiéroglyphique, démotique, et grecque. Si des érudits parviennent rapidement à traduire le texte grec et à conclure qu'il s'agit d'un décret promulgué par Ptolémée V⁸², ils restent perplexes face aux écritures démotique et hiéroglyphique. Grâce aux travaux de Silvestre de Sacy (1758-1838) et Johan Akerblad (1763-1819)⁸³, Thomas Young (1773-1829) propose la lecture de certains noms royaux dans les cartouches et reconnaît la valeur phonétique de certains signes⁸⁴. Quelques années plus tard, Champollion le jeune communique son système de déchiffrement des hiéroglyphes, perçant ainsi le secret de l'écriture pharaonique⁸⁵.

⁸⁰ Morton utilise des mesures craniométriques ainsi que des informations fournies par les figures antiques et les populations actuelles. MORTON S. (1844) *Crania aegyptiaca, or observations on egyptian ethnography derived from anatomy, history and the monuments*, London, Madden&Co, 56 p.

⁸¹ C'est en 1799 que Pierre Bouchard, jeune officier du génie, découvre la pierre lors de travaux de terrassement à Fort Julien, à proximité du village de Rosette. Confisquée par les anglais en 1801, la stèle fait l'objet de nombreuses copies.

⁸² AMEILHON H. (1803) *Eclaircissements sur l'inscription grecque du monument trouvé à Rosette, contenant un décret des prêtres de l'Égypte en l'honneur de Ptolémée Epiphane, le cinquième des rois Ptolémées*, Paris, Baudouin, 121 p.

⁸³ LECLANT J. (1991) Aux sources de l'égyptologie européenne : Champollion, Young, Rosellini, Lepsius. *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n°4, pp. 745-747

⁸⁴ A la fois physicien, médecin et égyptologue, le britannique a publié ses observations dans l'*Encyclopaedia britannica*.

⁸⁵ CHAMPOLLION J.F. (1822) *Op. cit.*, 160 p.

Emile Prisse d'Avennes (1807-1879) et Karl Richard Lepsius (1810-1884) entretiennent l'essor de la philologie égyptienne par la constitution d'un matériel d'études important. Le Français rapporte un papyrus⁸⁶, des bas-reliefs de la "chambre des ancêtres"⁸⁷, des dessins, peintures in-folio, estampages et photographies stéréoscopiques, tandis que l'allemand recueille des copies épigraphiques, décalques, plans et objets originaux. Emmanuel de Rougé (1811-1872), conservateur du musée égyptien du Louvre, publie différentes études à partir de ce corpus⁸⁸. À partir de 1870 et jusqu'au début du XX^e siècle, Gaston Maspero (1846-1916) édite une série de recueils relatifs à la philologie⁸⁹. Victor Loret (1859-1946)⁹⁰, quant à lui, se passionne pour la lexicographie. Il étudie des termes botaniques tirés de textes en ancien égyptien, les compare avec leurs équivalents coptes, hébreux ou arabes et propose une traduction en français. Si son premier travail porte sur la flore pharaonique, il étend ensuite ses recherches à la faune, aux minéraux, aux parfums et aux pierres précieuses, produisant une œuvre scientifique originale⁹¹. Il aide également Lortet dans la lecture d'inscriptions relevées sur des momies humaines à Kôm-Ombo⁹².

Les philologues s'intéressent à d'autres langues orientales. Ainsi, Sacy propose une grammaire arabe⁹³, tandis que Renan relate une histoire des langues sémitiques⁹⁴. En Mésopotamie, Paul Thureau-Dangin (1872-1944) travaille sur la langue sumérienne⁹⁵ alors que le code d'Hammurabi vient d'être déchiffré⁹⁶.

⁸⁶ Le papyrus "Prisse" se compose de deux traités de morale datant probablement de la V^e dynastie.

⁸⁷ La "chambre des ancêtres" fut construite par Thoutmosis III dans le temple d'Amon à Karnak.

⁸⁸ MASPERO G. (1908) *Notice biographique du Vicomte Emmanuel de Rougé*, Paris, E. Leroux, 156 p.

⁸⁹ MASPERO G. (1870-1908) *Recueils de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, Paris, Vieweg, 39 vol.

⁹⁰ Égyptologue français, il devient, en 1897, directeur du Service des antiquités égyptiennes.

⁹¹ HALPHEN L. (1946) Éloge funèbre de M. Victor Loret, correspondant de l'Académie, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1, p. 116

⁹² LORTET L., GAILLARD C. (1909) La faune momifiée de l'ancienne Egypte, *Arch. du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon*, Lyon, Georg, t.10, pp. 244-246

⁹³ SACY (de) S. (1810) *Grammaire arabe à l'usage des élèves de l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes*, Paris, Imprimerie impériale, 2 vol.

⁹⁴ RENAN E. (1863) *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, Paris, Lévy Frères, 1^{ère} partie, 3^e éd., 505 p.

⁹⁵ THUREAU-DANGIN F. (1905) *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, Paris, Leroux, 352 p.

⁹⁶ Le code d'Hammurabi est inscrit sur une stèle découverte en 1901 par la mission archéologique de J. de Morgan. Daté de 1750 av. J.-C., il désigne un ensemble de lois appliquées à Babylone au temps du royaume d'Hammurabi.

3. Institutionnalisation de l'orientalisme

Le début du XIX^e siècle marque l'élan décisif de l'orientalisme scientifique⁹⁷. Les institutions de recherches, fondées à la fin du siècle précédant, acquièrent influence et notoriété. Tel est le cas de l'École Spéciale des Langues Orientales Vivantes de Paris, reconnue d'utilité politique et commerciale par la Convention en 1795⁹⁸. Lieu de passage obligé pour les fonctionnaires et diplomates ayant à traiter avec l'Orient, l'établissement revêt un caractère savant grâce à ses deux premiers directeurs, Louis Langlès (1763-1824) et Silvestre de Sacy. Rapidement, des étudiants de toute l'Europe - majoritairement allemands et britanniques - affluent pour apprendre sous son autorité, favorisant l'organisation académique et scientifique des études orientales.

Dans ce qui suit, nous présenterons les institutions françaises, établies à Paris et à l'étranger, ayant permis l'essor de l'orientalisme en France. Nous verrons qu'elles ont rassemblé des spécialistes européens sous la forme de congrès. Enfin, nous nous bornerons à citer les principales institutions muséales avec lesquelles Lortet s'est trouvé en rapport.

3.1. Paris, pôle des études orientales

L'orientalisme scientifique s'institutionnalise sous la forme de chaires universitaires spécifiques, dédiées à l'étude de différentes langues orientales. Si le Collège Royal possède déjà des chaires d'arabe, de turc et de persan, il institue en 1814 une chaire de sanskrit et de sinologie, puis quelques années plus tard un enseignement en hébreu. En 1831, la nouvelle chaire d'archéologie est occupée par Champollion, ouvrant la voie aux études égyptiennes⁹⁹. À la fin du XIX^e siècle, apparaissent les chaires de "Philologie et archéologie assyriennes" et d'"Epigraphie et antiquités sémitiques", favorisant l'étude d'un Orient global. Devant l'effervescence orientaliste, l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE) - fondée en 1868 à l'initiative de Victor Duruy (1811-1894) - dispense un enseignement en "Sciences historiques et philologiques", tandis que La Sorbonne élabore un cours d'"Histoire de l'Orient ancien" dès 1892, grâce au soutien de l'égyptologue Eugène Grébaut (1846-1915).

⁹⁷ SOUTY J. (2001) L'orientalisme : entre science et avatars historiques, *Sciences humaines*, 118, p. 27

⁹⁸ L'école spéciale propose des cours de persan, d'arabe, de turc, d'arménien et de grec moderne. Elle fait l'objet de différentes appellations au cours de l'histoire. Ainsi, elle se nomme aujourd'hui "Institut national des langues et civilisations orientales".

⁹⁹ En 1860, la chaire est renommée "Philologie et archéologie égyptienne". Elle sera notamment occupée par E. de Rougé puis Maspero.

À l'Institut, les domaines de l'orientalisme s'implantent au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, alors que les découvertes archéologiques et philologiques s'accumulent. Des académiciens orientalistes, tels Ernest Renan, Charles Clermont-Ganneau (1846-1923), Auguste Mariette, Emmanuel de Rougé, ou encore Gaston Maspero, publient leurs travaux dans les *Comptes-rendus*, permettant l'échange et la diffusion du savoir.

Parmi les principales sociétés savantes préoccupées d'orientalisme, nous citerons la Société asiatique et la Société orientale. La première, créée en 1822, s'intéresse au développement et à la diffusion des connaissances sur l'aire immense allant du Maghreb à l'Extrême-Orient. Tournée vers les langues et les antiquités, elle dénombre des érudits comme Jean-François Champollion, Gaston Maspero, Eugène Burnouf (1801-1852) et Jules Mohl (1800-1875), privilégiant une approche scientifique pluridisciplinaire. La seconde société, fondée en 1842, se focalise sur l'Orient moderne, entendant défendre les intérêts français et les populations chrétiennes orientales.

3.2. Les institutions françaises en Orient

Les études sur le terrain sont facilitées par la création d'établissements français à l'étranger. L'Institut d'Égypte¹⁰⁰, dissout depuis 1801, reprend son activité en 1836. Transféré à Alexandrie, baptisé Société égyptienne, il retrouve ensuite le Caire où il reprend son appellation d'origine en 1880. Parmi les membres importants de l'Institut figurent Mariette, Maspero et Georg Schweinfurth (1836-1925)¹⁰¹.

À Athènes, l'« *École française de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques* »¹⁰² ouvre ses portes en 1846. Concurrencée par une école allemande installée en 1873, elle se trouve confortée par l'ouverture d'une école française à Rome puis au Caire¹⁰³. Cette dernière, renommée Institut Français d'Archéologie Orientale

¹⁰⁰ L'Institut d'Égypte, fondé en 1798 par Bonaparte, œuvre « *pour le progrès et la propagation des Lumières en Egypte* », et « *pour la recherche, l'étude et la publication des faits naturels, industriels et historiques de l'Égypte* ». PELLEPORT P. (1857) *Souvenirs militaires et intimes du général V^e de Pelleport de 1793 à 1853*, t.1, Bordeaux, Chaumas, p. 128

¹⁰¹ Botaniste et paléontologue allemand, il a principalement étudié l'Afrique de l'Est (Soudan, Égypte). En 1875, il fonde la Société khédivale de géographie, favorisant ainsi l'étude ethnographique de l'Afrique.

¹⁰² ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES, Extrait de la charte de l'École française d'Athènes [En ligne] http://www.efa.gr/Ecole/Histoire/acc_ecole_hist.htm, consulté le 20 août 2011

¹⁰³ En 1880, Jules Ferry promulgue un décret instituant une mission permanente en Égypte.

(IFAO) en 1898, se tourne vers des activités philologiques et archéologiques¹⁰⁴. Enfin, en 1900 naît l'École française d'Extrême-Orient, chargée d'étudier l'Asie et le sous-continent indien.

3.3. Les congrès d'orientalistes

En 1873, le linguiste Léon De Rosny (1837-1914) réunit les spécialistes de l'Orient lors du premier congrès international des orientalistes, tenu à Paris¹⁰⁵. Ce rassemblement, principalement axé sur l'Extrême-Orient, facilite les échanges entre les savants européens¹⁰⁶ et la synthèse des derniers travaux entrepris. L'année suivante, le congrès international se tient à Londres, tandis qu'une manifestation plus modeste se déroule à Saint-Étienne : il s'agit du premier congrès provincial des orientalistes français, visant à vulgariser la science pratique de l'Orient. Lortet participe à l'organisation de la troisième session, en 1878, sous la présidence d'Emile Guimet (1836-1918)¹⁰⁷.

Les réunions internationales favorisent la coopération entre savants étrangers. Mais, rapidement, des considérations patriotiques font entrer les pays en concurrence. Ainsi, la rivalité coloniale conduit François Chabas (1817-1882)¹⁰⁸ à défendre fermement la primauté et la supériorité françaises en matière d'égyptologie, face aux allemands et aux anglais¹⁰⁹.

3.4. Muséographie orientale

Les institutions muséales révèlent au public du XIX^e siècle d'importantes collections d'objets rapportés d'Orient. En effet, les états européens, animés d'une émulation commune,

¹⁰⁴ Dotée d'une imprimerie dès le début du XX^e siècle, l'IFAO s'oriente rapidement dans l'édition de textes issus de manuscrits arabes.

¹⁰⁵ DUCHATEAU J. (1875) *Une création scientifique française, le premier Congrès international des orientalistes*, Paris, Maisonneuve, 81 p.

¹⁰⁶ L'Allemagne et l'Angleterre sont les autres principaux pays européens à organiser l'orientalisme scientifique. Le lecteur trouvera des informations plus détaillées dans :

METAIS R. (2009) L'orientalisme allemand au XIX^e siècle : entre science et nationalisme, *La revue de Téhéran*, 46, [En ligne] <http://www.teheran.ir/spip.php?article1027>, consulté le 12 octobre 2011

RAJ K. (2000) L'orientalisme en Inde au tournant du XIX^e siècle : La réponse du mondialisme britannique à l'universalisme de la Révolution française, *Annales historiques de la Révolution française*, 320, avril-juin 2000 [En ligne] <http://ahrf.revues.org/155>, consulté le 12 octobre 2011

¹⁰⁷ CONGRES PROVINCIAL DES ORIENTALISTES (1880) *Compte-rendu de la troisième session*, Lyon, Pitrat Aîné, p. 4

¹⁰⁸ Égyptologue français, il fut l'un des pionniers de l'égyptologie avec le déchiffrement du papyrus de Prisse.

¹⁰⁹ APRILE S., BENSIMON F. (2006) *La France et l'Angleterre au XIX^e siècle : échanges, représentations, comparaisons*, Paris, Creaphis, p. 480

enrichissent les fonds transmis par les collectionneurs, s'appropriant l'héritage culturel des civilisations disparues. Nous n'accorderons d'importance qu'aux musées avec lesquels Lortet s'est trouvé en contact. À Lyon, ce sont le musée des Beaux-Arts, le Muséum d'Histoire Naturelle et le musée d'Anatomie; sur le plan national, le musée du Louvre ; et sur le plan international, le musée du Caire.

3.4.1. Les institutions lyonnaises

Lyon se situe en bonne place parmi les acquéreurs d'antiquités pharaoniques et dans la dynamique des découvertes archéologiques orientales.

- **Le musée des Beaux-Arts**

Au début du XIX^e siècle, le musée des Beaux-Arts de Lyon se hisse au premier rang des musées de Province. Les saisies révolutionnaires, qui constituent une part importante de son fonds, s'enrichissent d'une admirable collection d'antiquités due au conservateur François Artaud (1767-1838). En effet, cet archéologue rassemble de nombreux vestiges gallo-romains et égyptiens, attirant ainsi des scientifiques de renom comme Champollion¹¹⁰. Constatant cette politique active d'acquisitions et l'essor du musée, Drovetti fait don, en 1824, de huit stèles égyptiennes. Ensuite, Ambroise Comarmond (1786-1857), successeur d'Artaud, poursuit le développement du musée. « *En 1850, le legs du cabinet Lambert augmente notablement le fonds. En 1863, le gouvernement envoie 115 vases antiques provenant de la célèbre collection Campana, et la même année, le musée acquiert plus de deux cents vases grecs* »¹¹¹. Les acquisitions s'effectuent auprès d'antiquaires, de particuliers, ou lors de ventes publiques. Les savants partis en mission rapportent également des objets recueillis dans des contrées orientales plus ou moins lointaines. Ainsi, Lortet rapporte de nombreux objets du Liban au début des années 1880¹¹².

¹¹⁰ ARTAUD F. (1816) *Cabinet des Antiques du musée de Lyon*, Lyon, Pelzin, 134 p.

GADOLDE M. (1990) Une lettre inédite de Jean-François Champollion à la Bibliothèque de l'Académie de Lyon », *BCLEVL*, 4, pp. 6-29

¹¹¹ MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON [En ligne] http://www.mba-lyon.fr/mba/sections/fr/collections-musee/antiquites/histoire_des_collect/histoire-collections, consulté le 12 octobre 2011

¹¹² GALLIANO G. (1997) *Les antiquités : l'Égypte, le Proche et le Moyen-Orient, la Grèce, l'Italie : guide des collections, Musée des Beaux-Arts de Lyon*, Villeurbanne, Rey, pp. 10, 66

- **Le Muséum d'Histoire Naturelle**

Après avoir été administré par Emmanuel Gilibert (1741-1814) puis Jacques Mouton-Fontenille (1769-1837), le Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon connaît un premier essor sous la direction de Claude Jourdan (1803-1873), qui accroît considérablement les collections par une politique d'acquisition en France et en Europe¹¹³. Il faut attendre le dernier tiers du XIX^e siècle et l'administration du Muséum par Louis Lortet, pour que des missions scientifiques plus lointaines rapportent des objets d'Orient. Ainsi, les collections zoologiques s'enrichissent, à partir de 1873, de spécimens rapportés de Grèce, de Syrie, de Cochinchine, tandis que la collection égyptologique s'accroît après 1895¹¹⁴.

- **Le musée d'anatomie**

Le musée d'anatomie de Lyon, actuel musée Testut-Latarjet, s'installe en 1877 dans la Faculté mixte de médecine et de pharmacie. Si les pièces anatomiques et les instruments médicaux et chirurgicaux forment l'essentiel des collections, le fonds se diversifie grâce à Lortet, premier doyen de la nouvelle faculté. Ce dernier enrichit la section d'histoire naturelle médicale par des animaux collectés en Orient, et le secteur archéologique grâce à des momies coptes rapportées d'Égypte par Gayet.

3.4.2. Le musée du Louvre

Au cours du XIX^e siècle, le Louvre bénéficie d'un enrichissement considérable en antiquités orientales, conduisant à la création de différents départements. Ainsi, au département des Antiques, qui expose des vestiges grecs, étrusques et romains, s'adjoint en 1827 le département des Antiquités égyptiennes, et en 1881 celui des Antiquités orientales.

¹¹³ DAVID L. (1998) *Histoire du Muséum de Lyon*, Lyon, ARPPAM, Ed. Muséum de Lyon, 96 p.

¹¹⁴ À titre d'exemple, la première momie humaine est rapportée d'Égypte par Chantre, en 1897.

3.4.3. Le musée égyptien du Caire

En intégrant l'Égypte à l'Orient, le musée égyptien du Caire devient, dès son inauguration en 1863, un lieu incontournable pour les savants. Régi par le Service des antiquités égyptiennes, lequel applique la loi khédiviale sur le partage des découvertes, l'institution met à disposition un important matériel d'étude. C'est ainsi que Lortet pourra finaliser son œuvre égyptologique, acceptant en contrepartie d'aménager une galerie consacrée aux animaux momifiés.

Chapitre 2 : Contexte politico-religieux en France et en Orient au XIX^e siècle

Louis Lortet vient au monde sous la Monarchie de Juillet alors que s'achève le premier ministère Thiers. En 1840, l'homme d'État commence un deuxième mandat, et replace la question d'Orient sur le devant de la scène politique internationale¹¹⁵. La défaite de 1871 face à la Prusse facilite la montée de l'impérialisme, encouragée par les Sociétés de géographie et le déclin de l'Empire Ottoman. Afin de contextualiser l'œuvre de Lortet, il est nécessaire de décrire brièvement la politique étrangère et scientifique de la France, ainsi que d'évoquer la question d'Orient, durant la période qui nous intéresse. Nous envisagerons aussi le rôle joué par les missionnaires religieux dans l'extension de l'influence française.

1. Evolution de la politique étrangère en France : de l'influence française à l'expansion coloniale

La phrase de Cecil Rhodes : « *L'expansion, tout est là (...) Si je le pouvais, j'annexerais les planètes* »¹¹⁶ peut s'appliquer à la politique étrangère de la France au XIX^e siècle. De 1815 à 1870, la sphère d'influence du pays s'étend en Afrique, en Asie et dans le Pacifique grâce à des initiatives multiples et dispersées. En Orient, cette expansion se heurte à l'influence britannique qui s'exerce sur la route des Indes depuis la défaite de Bonaparte en Égypte. Mais malgré cela, la France parvient à affirmer une présence militaire et économique. Après avoir soutenu le conflit de Méhémet-Ali contre la Sublime Porte, les Français débarquent au Liban, en 1860, permettant aux populations d'échapper à l'autorité ottomane¹¹⁷. En 1869 est inauguré le canal de Suez, creusé par Ferdinand de Lesseps à l'aide de capitaux français.

Parallèlement à ses interventions militaires ou diplomatiques, le gouvernement français soutient différentes missions scientifiques et artistiques, comme l'atteste un inventaire relatif à la Grèce et à l'Asie mineure depuis 1846¹¹⁸. La création d'hôpitaux et

¹¹⁵ Thiers soutient le projet de Méhémet-Ali - qui désire voir se former un empire arabe de l'Égypte jusqu'à la Syrie - et souhaite trouver secrètement un accord avec l'Empire ottoman. Or, cette négociation avorte à cause des principales puissances européennes (Royaume-Uni, Prusse, Russie et Autriche), qui découvrent la manœuvre. Un compromis est finalement trouvé, contentant l'Europe, l'Égypte et l'Empire ottoman.

¹¹⁶ MILLIN S.G. (1933) *Cecil Rhodes*, Londres, Harper and Brothers, p. 138

¹¹⁷ En 1860, de violents affrontements éclatent au Mont Liban entre les Druses (musulmans) et les Maronites (chrétiens).

¹¹⁸ COUTSINAS N. (2009) *Missions scientifiques et littéraires en Grèce et en Asie mineure, Inventaire-index*, Paris, Archives nationales, Service des Missions, 19 p.

d'universités françaises est également encouragée¹¹⁹. Enfin, le gouvernement français favorise l'essor des sciences grâce aux expositions universelles : en 1867, le pavillon de l'empire ottoman ne regroupe pas moins de 4499 exposants¹²⁰.

La guerre de 1870 met pratiquement fin à la rivalité franco-britannique en Orient¹²¹. Les deux pays se partagent des zones d'influence, celles de la France se limitent à la Syrie et au Liban. L'Égypte reste sous la domination britannique, mais entretient une certaine tradition française. Si son condominium disparaît, la France aspire malgré tout à réorganiser ses possessions extérieures. Léon Gambetta souhaite restaurer l'influence de la Nation grâce à une république opportuniste, tandis que Jules Ferry soutient activement un projet d'expansion coloniale : il vante les avantages économiques, humanitaires et politiques de la colonisation, afin d'obtenir l'adhésion du plus grand nombre¹²². Rapidement un "parti colonial" diffuse l'idéologie expansionniste. Bien que la composition de ce parti soit mal définie¹²³, son principal moteur est le mouvement géographique.

Les Sociétés de géographie sont nombreuses en France et suscitent l'intérêt d'un public abondant. Elles se disent intellectuelles et apolitiques, mais en réalité la présence de quelques parlementaires influence insidieusement leur orientation¹²⁴. Après avoir été descriptives¹²⁵, elles se veulent commerciales et utilitaires¹²⁶. Ces Sociétés agissent, d'une part sur le gouvernement en l'encourageant dans l'entreprise coloniale, et d'autre part sur

¹¹⁹ Comme nous le verrons ultérieurement, la faculté de médecine de Beyrouth doit beaucoup à la France.

¹²⁰ BERTY V. (1991) *Op. cit.*, p.45

¹²¹ MONTAGNE R. (1936) La Grande-Bretagne et la protection de la route des Indes, *Politique Etrangère*, vol.1, 6, p.61

¹²² FERRY J. (1885) *Discours prononcé à la Chambre des députés le 28 juillet 1885 : Les fondements de la politique coloniale*, [En ligne] <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/ferry1885.asp>, consulté le 20 août 2011.

L'argument économique est la complémentarité entre la métropole et les colonies. Les colonies constituent une source de matières premières, tandis que la métropole est le site manufacturier. Ce système doit permettre de nouveaux débouchés aux produits.

L'argument humanitaire est qu'"il faut dire ouvertement que les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures".

L'argument politique est le suivant : plus une nation possède de colonies, plus elle est puissante.

¹²³ Selon Raoul Girardet, le parti colonial désigne « un ensemble relativement composite de groupements, de cercles et d'associations, d'un milieu aux contours approximatifs où se rencontrent un certain nombre d'hommes animés des mêmes préoccupations et exerçant dans une même direction leurs efforts et leurs influences ». GIRARDET R. (1972) *L'idée coloniale en France*, Paris, Hachette, p. 111

Selon Charles-Robert Ageron, il est également affilié à la franc-maçonnerie. AGERON C.R. (2005) *Le parti colonial*, [En ligne] <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article1066>, consulté le 25 août 2011

¹²⁴ LEJEUNE D. (1993) *Les sociétés de géographie et l'expansion coloniale au XIX^e siècle*, Bibliothèque Albin-Michel Histoire, p. 90

¹²⁵ La géographie a permis dans un premier temps d'explorer et de cartographier le globe.

¹²⁶ La géographie utilitaire détermine entre autres les richesses naturelles d'un territoire et les voies de communication disponibles. Elle est intimement liée à des perspectives commerciales.

l'opinion publique, en diffusant dans les manuels scolaires et les dictionnaires une propagande expansionniste¹²⁷. Celle-ci est également influencée par une importante "littérature coloniale" mettant en scène tantôt l'africain¹²⁸, tantôt l'asiatique¹²⁹. Progressivement, d'autres sociétés savantes diffusent l'idéologie colonialiste¹³⁰ et des écoles françaises coloniales sont créées¹³¹. La France multiplie ses expéditions en Afrique et en Extrême-Orient après 1880. Elle s'empare notamment de la Tunisie, l'île de Madagascar, et de l'Indochine. Au début du XX^e siècle, le système colonial connaît son apogée.

2. La politique scientifique via le ministère de l'Instruction publique

Après la défaite contre la Prusse, la III^e république cherche à reprendre l'ascendant sur l'Allemagne, surtout dans le domaine des sciences. Elle favorise alors, par le biais du ministère de l'Instruction publique, les missions orientées vers les disciplines de terrain que sont l'histoire naturelle au sens large, et les disciplines historiques. En 1874 est créée la Commission des Missions. Composée d'administrateurs, savants et politiques, elle a pour but d'étudier les demandes de mission selon les objectifs visés, les voyages antérieurs et les risques encourus, et de donner son avis sur le choix de celles à soutenir. Ainsi, la demande peut être refusée, acceptée et payée, ou acceptée et gratuite.

La plupart des missionnés sont des fonctionnaires, à l'exemple de Lortet. Ils sont souvent naturalistes, architectes ou archéologues, et partent pour des destinations plus ou moins lointaines. Après 1871, les missions deviennent nombreuses en Orient, dans un but stratégique d'expansion française.

¹²⁷ La géographie devient une discipline scolaire en 1872.

¹²⁸ SEILLAN J.M. (2006) *Aux sources du roman colonial (1863-1914) : l'Afrique à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Karthala, 509 p.

¹²⁹ CHEVRILLON A. (1891) Dans l'Inde, In : *La Revue des deux Mondes*, Paris, Hachette, 334 p.

¹³⁰ Parmi ces sociétés, nous citons, sur le plan national : la Société française de colonisation, la Société des études coloniales et maritimes, l'Union coloniale, mais aussi l'Académie des Sciences de Paris qui sert de relais au pouvoir.

¹³¹ Ces écoles ont pour but de former les cadres de l'administration coloniale.

3. Instrumentalisation des missions religieuses : l'exemple de la mission jésuite en Syrie

Alors que les expéditions scientifiques sont en plein essor, les congrégations religieuses poursuivent leur mission d'évangélisation commencée au XVI^e siècle. En Orient, la Compagnie de Jésus diffuse le catholicisme en Syrie, Égypte et Arménie. Elle crée des lieux de culte et d'éducation, favorisant la diffusion de la langue et de la culture française, tandis qu'elle bénéficie d'un protectorat historique depuis les capitulations¹³². Lorsque la politique extérieure s'oriente vers l'expansion coloniale, l'État voit dans ces missionnaires le moyen d'asseoir facilement et efficacement ses intérêts, tandis que les autorités locales cultivent des ambitions commerciales. Nous proposons de nous appuyer sur l'exemple des missions en Syrie, afin de montrer quels rapports se sont tissés à Lyon, entre missionnaires, Chambre de commerce, pouvoir central, et universités.

3.1. La mission jésuite lyonnaise

Après des débuts laborieux en 1831, la mission jésuite de Syrie change de confrérie et devient lyonnaise en 1843. À cette époque, l'État ne reconnaît pas l'ordre de Saint-Ignace mais tolère sa présence en métropole. À Lyon, la Chambre de commerce - qui cherche à compenser l'effondrement de la production de soie en France - voit dans un échange d'hommes et d'idées avec un pays géographiquement proche, la possibilité de pallier au problème de la matière première, Beyrouth étant alors considéré comme « *le centre syrien de la soie* »¹³³. La Chambre de commerce soutient donc les activités missionnaires dans le but de développer les tractations locales. Les maisons lyonnaises se fournissent en soie syrienne et fondent sur place des filatures à l'européenne.

En 1875, les Jésuites poursuivent leur mission d'enseignement en fondant l'université Saint-Joseph à Beyrouth. Cinq ans plus tard, Jules Ferry riposte en affichant une position anticléricale : il interdit l'enseignement aux congrégations religieuses non autorisées en métropole, cherchant à les expulser du territoire. La Syrie devient alors une terre d'accueil pour les Jésuites, qui exploitent une tradition d'échanges dans ce carrefour interculturel. Ils développent leurs connaissances, centrées sur la philosophie et la théologie, et poursuivent

¹³² Le protectorat catholique s'étend au XVII^e siècle, avec la protection de tous les chrétiens de l'Empire ottoman, surtout les maronites.

¹³³ CHEVALIER D. (1971) *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, Beyrouth, Imprimerie catholique, p. 228

l'œuvre interdite. En 1881, le Père Rémi Normand, supérieur des Jésuites en Syrie, souhaite étendre l'enseignement de l'université Saint-Joseph au domaine médical, mais il ne dispose pas des moyens financiers nécessaires. Il demande alors des crédits au ministre des Affaires étrangères à Paris, réaffirmant l'importance du protectorat catholique. Ferry et Gambetta, qui se succèdent à la présidence du Conseil, se laissent convaincre qu'une assise communautaire constitue un moyen d'étendre l'influence française. En assurant la protection des Jésuites et en leur fournissant des crédits, les politiques espèrent affirmer leurs ambitions basées sur une stratégie globale d'expansion coloniale. Soutenus par les Sociétés de géographie, le pouvoir central soutient alors les projets des Jésuites, faisant voter les premiers crédits. Ceux-ci permettent d'organiser les règlements et les programmes à Paris, tandis que Beyrouth se charge de l'organisation matérielle. Une telle alliance est soulignée par Dominique Chevallier :

« [La France] fondait, ou cherchait à fonder, son action diplomatique sur la protection d'une communauté confessionnelle qui constituait à la fois un ensemble humain suffisamment vaste sur le plan local et une force morale dépassant par ses affinités les horizons régionaux »¹³⁴.

En 1883, Jules Ferry annonce officiellement la fondation de l'école de médecine de Beyrouth, qui devient faculté en 1888. Les professeurs titulaires et les membres du jury d'examen sont français, et souvent lyonnais¹³⁵. La faculté de médecine de Lyon se rapproche ainsi de celle de Beyrouth, tandis que la Chambre de commerce justifie son implication orientale à travers un discours d'Edouard Aynard (1837-1913), prononcé en 1894 :

« Notre chambre a considéré que, puisque la science est créatrice de richesses, le principe même de notre travail, nous ne saurions assez l'aider. Une grande corporation comme la nôtre, ne serait-ce que par clairvoyance de ses intérêts, doit l'appui moral et matériel aux études scientifiques. C'est l'argent placé au centuple. Nous espérons que notre modeste exemple trouvera des imitateurs dans les autres métropoles du travail français »¹³⁶.

La Chambre de commerce de Lyon, pilier de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, soutient d'autres associations péri-universitaires que sont la

¹³⁴ CHEVALLIER D. (1971) *Op. cit.*, p. 157

¹³⁵ UNIVERSITE SAINT-JOSEPH DE BEYROUTH (1931) *Les Jésuites en Syrie, 1831-1931 : Université Saint Joseph, La faculté française de médecine et de pharmacie de Beyrouth*, fascicule II, Paris, Dillen, p. 53

¹³⁶ AYNARD E. (1894) *Compte-rendu de la Chambre de commerce de Lyon*, pp. 180-181. Edouard Aynard, président de la Chambre de commerce de Lyon, prononça ce discours dans le cadre du Congrès de l'enseignement international.

Société d'Économie politique et d'Économie sociale de Lyon¹³⁷ et la Société des amis de l'Université de Lyon. Rapidement, les discours de ces dernières s'orientent vers un dessein commun. Louis Hugounenq (1860-1942)¹³⁸ rappelle ainsi, lors de sa conférence sur les Consulats universitaires :

«Pour la France en particulier, il n'est pas de moyen plus honorable et plus efficace d'accroître le rayonnement de son influence morale et, par voie de conséquence, ses relations industrielles et commerciales. Nombre de jeunes qui ont fréquenté nos universités restent fidèles à nos habitudes nationales ; grâce à leur situation sociale, ils les répandent autour d'eux. Est-il besoin d'ajouter que la plupart deviennent pour le commerce français des clients d'autant plus précieux que certains font pour nos produits une propagande désintéressée ?(...)»

Il est bon d'avoir des amis partout, surtout en Orient. Notre enseignement supérieur peut nous y aider puissamment à en multiplier le nombre, pour le plus grand bénéfice de la France et de la Patrie »¹³⁹.

La Chambre de commerce propose ensuite des leçons d'enseignement colonial, et subventionne des cours à l'université de Lyon (chinois, histoire et géographie coloniales, art moderne, sériciculture appliquée), affirmant son autorité en matière de rayonnement intellectuel. Elle est soutenue par les maires de Lyon, notamment Victor Augagneur et Edouard Herriot.

À la fin du XIX^e siècle, la France est le premier pays missionnaire, tandis que la langue française devient la deuxième langue de l'Empire Ottoman. En 1912, plus de la moitié des 90 000 élèves scolarisés en Syrie sont inscrits dans des établissements français. L'orientalisme en tant qu'étude de l'Orient est essentiellement universitaire, lié aux différents acteurs de la politique unificatrice.

¹³⁷ Cette société compte parmi ses fondateurs des grands noms de la banque, du commerce de la soie et de l'industrie lyonnaise : Bonnardel, Chabrières-Arlès, Ferrand, Ferouillat, Germain, Rougier, Soulier, Tisseur.

¹³⁸ Il fut professeur de chimie à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon.

¹³⁹ HUGOUNENQ L. (1895) Des consulats universitaires, *Bulletin de l'Université de Lyon*, 9^e année, fascicule 1, p. 119

3.2. Vers un protectorat français

L'enracinement lyonnais des relations entre la France et la Syrie s'effectue en deux temps : d'abord en 1913 avec la création de l'Association lyonnaise pour le développement à l'étranger de l'enseignement supérieur et technique, puis en 1918 avec l'instauration du Comité lyonnais de défense des intérêts français en Syrie - placé sous l'égide de la Chambre de commerce de Lyon. C'est à partir de telles initiatives que le pouvoir central pourra instaurer son protectorat en 1920.

4. Évolution politique en Orient : la question d'Orient

L'Orient de Lortet se situe dans l'Empire ottoman, donc dépend du pouvoir du sultan de Constantinople. Ce dernier exerce son autorité par l'intermédiaire des gouverneurs de province appelés pachas. Au XIX^e siècle, l'Empire ottoman décline, éveillant la convoitise des états européens et attisant leurs rivalités. Plusieurs motivations incitent à une intervention militaire en Orient. La Russie envisage de conquérir des territoires qui lui offriraient un accès direct à la Méditerranée, tandis que la France redoute une mainmise de la Turquie sur les chrétiens d'Orient¹⁴⁰. L'Angleterre redoute la perte du contrôle de la route des Indes. Après la guerre de Crimée, Français, Britanniques et Russes démantèlent « *l'homme malade de l'Europe* »¹⁴¹. Le Liban devient autonome en 1860. L'Égypte se trouve placée sous la tutelle du Royaume-Uni en 1882, mais parvient à une indépendance relative en 1936¹⁴².

Ainsi, les bouleversements politiques, liés aux intérêts commerciaux et religieux, conduisent au développement de l'orientalisme en tant qu'étude de l'Orient. Il faut d'ailleurs observer qu'à partir de 1867, le gouvernement français exige la rédaction et la publication de rapports sur les différentes branches de l'orientalisme.

¹⁴⁰ Le traité des capitulations signé le 4 février 1836 par François 1^{er} et Soliman le Magnifique, est une alliance stratégique, à la fois politique et militaire. Elle garantit à la France de pouvoir commercer avec toutes les côtes de l'empire turc, et d'assurer la protection des chrétiens de l'Empire ottoman.

¹⁴¹ BARDOT C., CROUZET G., PERRIER F. (2010) *Moyen-Orient et Maghreb*, Pearson Education France, p. 75

¹⁴² Le traité de Londres octroie l'indépendance à l'Égypte, mais accorde à l'Angleterre le contrôle du canal de Suez pour vingt ans encore.

Les considérations qui précèdent nous ont permis de caractériser le contexte dans lequel Lortet va travailler. Mais avant de décrire le résultat de ses travaux, il convient de fournir un deuxième élément visant la personne même du savant : son itinéraire de vie.

Partie 2 : Itinéraire d'un savant naturaliste

L'œuvre de Louis Lortet est le fruit d'un parcours intellectuel influencé par sa famille, sa personnalité, ses compétences scientifiques, ses collaborations, et les amitiés nouées lors de ses voyages. Nous proposons de retracer l'"itinéraire" du savant, en envisageant ses origines, sa formation scientifique, son cheminement institutionnel, et ses voyages. Cet itinéraire emprunte à un certain stade les routes de l'Orient : il se trouvera donc éclairé par le contenu de la première partie de notre travail.

Nous avons eu recours à des sources publiées ou inédites. Les premières regroupent les notices biographiques et nécrologiques, tandis que les secondes rassemblent correspondances scientifiques ou personnelles, documents administratifs, manuscrits de leçons et photographies. Ces dernières sont pour la plupart issues d'un fonds de plaques stéréoscopiques du musée d'anatomie Testut-Latarjet. Ce fonds a fait l'objet d'une analyse inédite (cf. annexes 3 et 4).

Chapitre 1 : Éléments biographiques

1. L'héritage d'une famille de scientifiques

Louis Charles Emile Lortet voit le jour le 22 août 1836 à Oullins, au sein d'une famille de la petite bourgeoisie protestante. Sa grand-mère, Clémence Richard, est une botaniste renommée (cf. annexe 5), et son père, Pierre Lortet, un médecin réputé (cf. annexe 6). Sa généalogie, établie grâce à l'ouvrage d'Antoine Magnin (1848-1926)¹⁴³ et aux documents issus du fonds privé Lortet, figure en annexe 7.

Louis perd sa mère alors qu'il n'a pas un an. Son père doit alors élever seul ses trois enfants : Clémentine, Leberecht, et bien sûr Louis. La famille emménage à la Croix-Rousse, puis à Oullins, dans la propriété patrimoniale de la Cadière. Pierre Lortet profite des promenades avec ses enfants pour leur enseigner des notions élémentaires de botanique et de géologie. Louis se passionne pour l'herborisation, tandis que son frère s'intéresse davantage à la peinture et sa sœur à la musique.

¹⁴³ MAGNIN A. (1913) *Op. cit.*, p. 31

En 1864, Louis épouse Inès Brouzet, qui donnera naissance à quatre enfants : Inez, Allys, Pierre Maurice Max et Jean-Théodore Oscar (ce dernier ne survit pas à sa première année). Le bonheur familial est interrompu par la guerre franco-prussienne, puis par le décès prématuré d'Inès, en 1872. Profondément abattu, Louis finit par se remarier, en 1876, avec Léontine Cambon.

2. Portrait d'un savant

L'image habituelle de Louis Lortet, transmise par une photographie "officielle", est celle d'un homme d'âge mûr, élégant, arborant barbe et grande moustache (cf. annexe 8). Si son visage semble paisible, des clichés issus du fonds privé Lortet dévoilent un homme âgé, au visage émacié, et au regard las (cf. annexe 9).

Nous avons recherché, dans le fonds photographique "Louis Lortet" du musée Testut-Latarjet, l'existence d'un portrait inédit de Lortet. Notre attention s'est portée sur la photographie d'un homme aux cheveux grisonnants, portant pince-nez, barbe et moustache (cf. annexe 10). Si nous considérons le travail de C. Leblanc, cet homme est Louis Lortet (cf. annexe 11), tandis que d'après la photothèque de l'université Lyon 1, l'individu est Jules Guiart (1870-1965), professeur de parasitologie à la faculté de médecine (cf. annexe 12). Disposant de portraits authentiques de Lortet et de Guiart, nous avons appliqué la méthode originale de photo-comparaison, afin de déterminer à quel savant la photographie ressemble le plus. Le principe de la méthode et sa mise en œuvre sont développés dans l'annexe 13. Après analyse, il s'avère que le portrait de la plaque stéréoscopique ressemble davantage à Lortet qu'à Guiart.

Lortet est décrit dans son activité professionnelle comme un homme «*éminent*», «*excellent*», doué d'une «*ardeur infatigable*» et d'une «*belle intelligence*». «*Ses hautes qualités morales, sa bonté souriante, son âme généreuse*», et «*son exquise sensibilité*» font que pour ses pairs, il «*reste un exemple*»¹⁴⁴. Quant à son attitude envers sa famille et ses proches, notre savant apparaît, par la lecture de diverses lettres¹⁴⁵, comme un homme bon,

¹⁴⁴ JOUBIN P. et al. (1910) *Op. cit.*, 16 p.

¹⁴⁵ Lettres de Lortet écrites entre le 18 novembre 1870 et le 06 septembre 1876, F.P. pièces 2A1-1 à 2A1-18, 2A2-1 à 2A2-14, 2A3-1, 2A3-2, 2A4-1, 2A5-1

sincère et attentif. Après le décès de sa première épouse, il se sent profondément triste et seul, avouant à sa sœur que « *ce n'est que pour les enfants [qu'il tient] à vivre* »¹⁴⁶.

Pour nous faire une idée personnelle du caractère du savant, nous avons considéré le fonds photographique "Louis Lortet". Des clichés pouvant lui être attribués - qui sont des souvenirs de voyage - émane un mélange de sensibilité, de goût de l'exotisme et de nostalgie.

Enfin, si le protestantisme et le républicanisme font partie de l'héritage familial, Lortet n'affiche aucune conviction politique ou religieuse durant son décanat. Il côtoie aussi facilement les catholiques syriens que des anticléricaux comme Jules Ferry. Pourtant, un an avant sa disparition, il manifeste son indignation lorsqu'un certain M. Mouttet le considère comme nationaliste et anticlérical (cf. annexe 14).

¹⁴⁶ Lettre de Lortet à sa sœur datée du 6 septembre 1876, F.P. 2A1-18

Chapitre 2 : Un itinéraire scientifique diversifié

1. Les études et les rencontres décisives

Louis Lortet s'oriente d'abord vers la médecine, avant de s'épanouir dans le domaine des sciences naturelles. Les diverses disciplines qu'il explore traduisent autant un héritage familial, qu'une forte conviction, et des liens collaboratifs fructueux. Magnin affirmera à ce propos que « *l'hérédité se manifeste, en général, par une transmission des facultés utiles dans les sciences, plutôt que par la transmission d'aptitudes spéciales pour telle ou telle science* »¹⁴⁷.

Bien que Lortet s'illustre dans plusieurs domaines à la fois - grâce à ses facultés d'observation -, sa formation scientifique sera décrite de manière chronologique dans ce qui suit.

1.1. Une formation initiale tournée vers la médecine

Après l'obtention de son baccalauréat ès-sciences en 1854 au lycée Ampère, Lortet intègre l'école de médecine de Lyon. En 1856, il occupe la fonction d'interne à l'Hôtel-Dieu et travaille dans le service d'Amédée Bonnet (1809-1858), spécialiste en chirurgie osseuse. En 1859, Lortet démissionne de sa fonction d'interne¹⁴⁸, puis réintègre l'école de médecine, assistant aux cours de clinique médicale dirigés par Bénédicte Teissier (1813-1889). En 1861, il obtient le grade de docteur en médecine après avoir soutenu à Paris¹⁴⁹ une thèse sur le cancroïde labial¹⁵⁰.

De retour à Lyon, Lortet occupe la fonction de médecin dans différents établissements¹⁵¹. En 1866, il publie ses premiers travaux de parasitologie^{152,153}, avant de s'intéresser à d'autres maladies. Celles-ci seront développées ultérieurement.

¹⁴⁷ MAGNIN A. (1910) *Op. cit.*, p. 57

¹⁴⁸ Dans son ouvrage biographique, Gaillard évoque cette démission, mais ne la justifie pas. Nos recherches sur ce point sont restées vaines. Nous supposons que Lortet était déjà très attiré par les sciences naturelles et expérimentales.

¹⁴⁹ La thèse d'exercice en médecine devait être soutenue dans une faculté de médecine, seule entité capable de délivrer le diplôme de docteur. En 1870, seules trois facultés sont recensées : Paris, Montpellier et Strasbourg.

¹⁵⁰ LORTET L. (1861) *Essai monographique sur le prétendu cancroïde labial*, Paris, Rignoux, 82 p.. Lortet fait part de 252 observations détaillées, des traitements utilisés au pronostic souvent défavorable, et souligne la forte prévalence lyonnaise pour cette forme de cancer : un opéré sur dix-sept.

¹⁵¹ Ces établissements sont l'infirmerie évangélique, le dispensaire général, la salle d'asile catholique de l'église Saint-Pothin, et la société protestante de prévoyance et de secours mutuels.

1.2. Une orientation vers les sciences naturelles

1.2.1. La botanique, une tradition familiale

Lortet gère de front ses études médicales et sa passion pour la botanique. En 1858, il est reçu à la Société botanique de France grâce aux appuis d'Alfred Moquin-Tandon (1804-1863) et de Bernard Montagne¹⁵⁴. L'année suivante, il communique une note dans le journal de la société¹⁵⁵. Lortet enrichit ses collections, herborisant dans les Monts du Lyonnais, les Alpes dauphinoises, suisses et savoisiennes. Il réalise également de nombreux dessins de végétaux (cf. annexe 15). En 1866, le savant hérite de l'herbier de Georges Roffavier (1775-1866)¹⁵⁶, auquel il adjoint de nombreuses plantes lyonnaises¹⁵⁷.

Lortet s'intéresse surtout aux Cryptogames, et plus particulièrement aux Muscinées¹⁵⁸. En 1867, le savant soutient une thèse de botanique sur la fécondation et la germination chez le *Preissia commutata*¹⁵⁹, une plante de la famille des *Marchantia*. Ce travail marque la dernière publication de Lortet relative à la botanique. Pourtant, son intérêt pour les végétaux demeure, dans une ville où « *les amateurs des sciences naturelles sont malheureusement encore fort rares* »¹⁶⁰.

¹⁵² SERULLAZ (1865) Note sur le traitement du *Taenia*, *Mémoires et comptes-rendus de la Société des sciences médicales de Lyon*, 5, p.18. Lortet propose l'usage de l'huile de fougère éthérée pour favoriser l'expulsion du *Taenia*.

¹⁵³ LORTET L. (1866) Nouveau parasite de l'homme, l'*Helophilus horridus*, *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, vol. 5, pp. 76-77. Lortet décrit un nouveau diptère responsable de troubles gastriques.

¹⁵⁴ SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE (1858) *Bull. Soc. Bot. France*, t. V, p. 1

¹⁵⁵ LORTET L. (1859) Sur une anomalie des fleurs de l'*Erica multiflora* et sur une nouvelle localité du *Tripolium savianum*, *Mémoires de la Société botanique de France*, p.268

¹⁵⁶ Après avoir herborisé avec Clémence Lortet, G. Roffavier - ami de la famille -, partage sa passion avec Louis Lortet.

¹⁵⁷ Lortet a enrichi l'herbier grâce à de nombreux végétaux amassés lors de ses voyages d'exploration en Grèce et au Moyen-Orient. C'est Edmond Boissier (1810-1885), un botaniste genevois spécialisé dans la flore orientale, qui a déterminé ces espèces. Les derniers spécimens sont collectés en 1907.

¹⁵⁸ MAGNIN A. (1913) *Op. cit.*, p.59

¹⁵⁹ LORTET L. (1867) *Recherches sur la fécondation et la germination du Preissia commutata, pour servir à l'histoire des Marchantia*, Paris, Baillière, 59 p.

¹⁶⁰ Lettre de Louis Lortet à Gaston de Saporta, datée du 28 janvier 1872, p.3 [En ligne] <http://www.e-corporus.org/notices/65336/gallery/372335>, p.1, consultée le 28 novembre 2011

1.2.2. Le temps de l'expérimentation

À peine sa thèse de botanique soutenue, Lortet présente la même année une thèse de physiologie sur la vitesse du sang dans les artères du cheval¹⁶¹. Les mesures sont réalisées dans le laboratoire de Jean-Baptiste Chauveau (1827-1917) (cf. annexe 16), à l'aide d'un hémadromographe modifié par Lortet.

Grâce à l'obtention de ses deux thèses, l'une en botanique, l'autre en physiologie, Lortet obtient son doctorat ès-sciences¹⁶². Il décide de poursuivre ses recherches en laboratoire. Il découvre, en 1868, que les leucocytes peuvent franchir les membranes vasculaires grâce à des mouvements amiboïdes qui leur permettent de s'étirer^{163,164}. Ces résultats - concernant la physiologie de la diapédèse - seront occultés par ceux de Julius Cohnheim (1839-1884) obtenus à la même époque. L'année suivante, Lortet quitte le laboratoire pour des études de terrain. Cet alpiniste expérimenté (cf. annexe 17) effectue deux ascensions du Mont-Blanc en août 1869, afin d'y étudier le mal des montagnes¹⁶⁵. Comme de nombreux médecins avant lui, le savant souhaite explorer les effets de l'altitude sur la circulation, la respiration et la calorification. Il utilise pour cela un anapnographe, un sphygmographe et des thermomètres. Les ascensions de Lortet figurent parmi les dernières à avoir été effectuées au Mont-Blanc dans un but physiologique¹⁶⁶. Elles conduisent par ailleurs le savant à faire quelques observations géologiques¹⁶⁷.

¹⁶¹ LORTET L. (1867) *Recherches sur la vitesse du cours du sang dans les artères du cheval au moyen d'un nouvel hémadromographe*, Paris, Baillière, 41 p.

¹⁶² Auparavant, il fallait soutenir deux thèses pour obtenir le doctorat ès-sciences.

¹⁶³ LORTET L. (1868) *Passage des leucocytes à travers les membranes organiques*, Lyon, Vingtrinier, 14 p.

¹⁶⁴ LORTET L. (1868) Observation sur l'origine des leucocytes, *Annales des sciences naturelles, zoologie et paléontologie*, vol. 9, pp. 93-98

¹⁶⁵ LORTET L. (1869) Perturbations de la respiration, de la circulation et surtout de la calorification à de grandes hauteurs sur le Mont-Blanc, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 69, pp. 707-711

¹⁶⁶ DURIER C.H. (1877) *Le Mont-Blanc*, Paris, Sandoz et Fischbacher, p. 231

¹⁶⁷ LORTET L. (1869) *Deux ascensions au Mont-Blanc en 1869. Recherches physiologiques sur le mal des montagnes*, Paris, Masson, 38 p.

1.2.3. Géologie, paléontologie et zoologie

Si Lortet acquiert ses premières notions de géologie grâce à l'enseignement de son père, il les approfondit à la faculté des sciences¹⁶⁸ et au sein du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon. Il effectue de nombreuses expéditions et consigne, dans ses comptes-rendus, des observations précises. En 1872, Lortet publie ses travaux effectués avec l'abbé Ducrost (1833-1889)¹⁶⁹ à Solutré, et décrit la topographie du site avec détail¹⁷⁰. La même année, le savant associe connaissances géologiques et zoologiques, afin d'étudier la paléofaune du bassin du Rhône¹⁷¹. Ceci marque le début de ses travaux en paléontologie. Concernant cette discipline, nous ne disposons d'aucune information sur l'enseignement suivi par Lortet, mais nous supposons que ses collègues expérimentés du Muséum de Lyon comme Albert Falsan (1833-1902) et Charles Depéret (1854-1929), l'ont aidé à parfaire ses connaissances. Notons que Lortet se met en rapport avec des paléobotanistes confirmés de son époque, comme Wilhelm Philipp Schimper (1856-1901) et Gaston de Saporta (1823-1895).

Concernant la zoologie, Lortet reçoit à l'école de médecine et à la faculté des sciences un enseignement probablement complété par Jean-Baptiste Chauveau et Claude Gaillard (1861-1945) (cf. annexe 18). Pour le savant, « *la zoologie est la science qui traite de l'organisation et de l'histoire de l'homme et des animaux ou des êtres vivants animés* »¹⁷². Comme nous l'avons déjà souligné, sa première approche concerne les microorganismes, et plus particulièrement les parasites. Il dirigera d'ailleurs le laboratoire de parasitologie de la faculté de médecine de Lyon durant quelques années, et publiera un ouvrage important sur la bilharziose¹⁷³. Par ailleurs, Lortet effectue des observations sur la faune syrienne ainsi que sur les tortues terrestres de Méditerranée¹⁷⁴, et les crustacés Ostracodes¹⁷⁵. Il met à jour le travail

¹⁶⁸ Au temps de Lortet, la faculté des sciences comporte, outre un enseignement de botanique et de physiologie, des cours de géologie et de zoologie.

¹⁶⁹ Antoine Ducrost, dit l'Abbé Ducrost fut le curé de Solutré. Anthropologue, géologue et botaniste, il mena plusieurs études dans le mâconnais.

¹⁷⁰ DUCROST A., LORTET L. (1872) Études sur la station préhistorique de Solutré, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, Lyon, Georg, t. 1, pp. 8-9

¹⁷¹ CHANTRE E., LORTET L. (1872) Études paléontologiques dans le Bassin du Rhône. Période quaternaire, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, Lyon, Georg, t.1, pp. 59-130

¹⁷² LORTET L. (s.d.) *Support de cours de physiologie*, p. 1, F.P. 1A3-1

¹⁷³ LORTET L., VIALLETON L. (1894) Étude sur le *Bilharzia haematobia* et la bilharziose, Paris, Masson, 118 p.

¹⁷⁴ LORTET L. (1887) Observations sur les tortues terrestres et paludines du bassin de la Méditerranée, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, Lyon, Georg, t. 4, p. 1

¹⁷⁵ LORTET L. (1898) Chute de crustacés ostracodes fossiles observée à Oullins, près de Lyon, le 24 septembre 1898, *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. 127, pp. 1231-1232

de Claude Jourdan sur les mastodontes de la période tertiaire¹⁷⁶ et s'intéresse à la faune lyonnaise de la période quaternaire et les reptiles fossiles¹⁷⁷. Mais c'est dans l'étude de la paléofaune égyptienne, sur laquelle nous reviendrons, que ses travaux zoologiques seront les plus importants.

1.3. Anthropologie et archéologie

En 1872, lorsque Lortet publie sa première étude sur les crânes humains¹⁷⁸, l'anthropologie ne bénéficie pas encore d'enseignement officiel à Lyon. Le savant fait son apprentissage par le biais de publications scientifiques et de l'Abbé Ducrost. Lorsqu'Ernest Chantre (1843-1924) arrive au Musée d'Histoire Naturelle de Lyon, Lortet le charge d'y dispenser des cours d'anthropologie. Ce sont alors près de deux cents auditeurs qui se pressent à chacune des vingt-quatre conférences annuelles¹⁷⁹. Dernier élève de Paul Broca (1824-1880), Chantre est nommé sous-directeur du Muséum. Il oriente les recherches anthropologiques dans plusieurs directions : zoologique, biologique, ethnologique et ethnographique (cf. annexe 19). Lortet s'intéresse plus particulièrement au peuple syrien moderne et aux égyptiens de l'Antiquité, cherchant à répondre à la question de l'origine de l'Homme. Ses travaux l'amènent à effectuer des fouilles sur le terrain, durant lesquelles il approfondit ses connaissances en archéologie et en paléopathologie. Comme nous le verrons ultérieurement, Lortet pourra compter en Égypte, sur l'expérience de terrain de Maspero et Loret.

¹⁷⁶ CHANTRE E., LORTET L. (1878) Recherche sur les mastodontes et les faunes mammalogiques qui les accompagnent, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, Lyon, Georg, t. 2, pp. 285-321

¹⁷⁷ LORTET L. (1892) Les reptiles fossiles des bassins du Rhône, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, Lyon, Georg, t. 5, pp. 3-139

¹⁷⁸ DUCROST A., LORTET L. (1872) *Op.cit.*, pp. 30-35

¹⁷⁹ DAVID L. (1998) *Op. cit.*, p. 30

2. Un bagage pluridisciplinaire pour appréhender l'Orient

Si Lortet s'intéresse à plusieurs disciplines, c'est qu'elles sont pour lui indissociables les unes des autres. Selon lui, la zoologie et la physiologie sont deux sciences « *inséparables* », composant, avec la botanique, une discipline plus globale : l'histoire naturelle médicale. En 1871, Lortet explique que « *l'histoire naturelle médicale est une partie des sciences médicales ou des sciences naturelles, en prenant ce mot dans son acception la plus large, qui n'est pas très nettement définie. En effet, elle comprend tout à la fois une partie de la zoologie et de la physiologie, et une partie de la botanique, mais surtout, envisagées au point de vue le plus pratique, dans ce que ces sciences offrent de plus utile à être connu des pharmaciens et des médecins. Elle touche au domaine de plusieurs autres sciences sans cependant en dépendre entièrement* »¹⁸⁰. Le savant privilégie l'instruction scientifique générale¹⁸¹, mettant à profit ses connaissances et ses collaborations pour nourrir une forme de "perméabilité" scientifique. Lortet, nous le verrons, tirera parti de sa formation et de son approche pluridisciplinaire pour appréhender un "Orient compliqué".

¹⁸⁰ LORTET L. (1871) *Discours d'ouverture à l'école de médecine*, p.1, F.P. 1A4-1

¹⁸¹ LORTET L. (1895) *Discours prononcé lors de la rentrée solennelle des facultés*, Lyon, Storck, p. 82

Chapitre 3 : Itinéraire institutionnel

Exposer l'itinéraire institutionnel de Lortet conduit à citer de nombreuses fonctions, commissions officielles, sociétés savantes, et distinctions honorifiques consignées (cf. annexe 20). Nous mentionnerons ici les principales institutions ayant accueilli le savant, selon une démarche chronologique.

1. L'école de médecine de Lyon, là où tout a commencé

De retour à Lyon, Lortet devient membre de la Société des Sciences Médicales de la cité et fréquente avec son père le cercle des médecins. En 1867, à l'âge de 31 ans, il est chargé par Alexandre Glénard (1818-1894) du cours d'histoire naturelle médicale à l'école préparatoire de médecine¹⁸². Le savant devient professeur dans la discipline l'année suivante. Il profite de sa notoriété naissante pour soutenir les idées de Joseph Pétrequin (1810-1876)¹⁸³. Avec Glénard, Chauveau et Léopold Ollier (1830-1900), il prône la transformation de l'école préparatoire en faculté, afin de suivre l'exemple de Paris, Montpellier et Strasbourg.

Si la naissance de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon est consacrée par une loi du 8 décembre 1874, le décret d'organisation n'est signé que le 24 avril 1877, après l'audition du rapport de Paul Bert, maire de Lyon. Agé de seulement 41 ans, Lortet quitte sa chaire de l'école de médecine pour faire sa rentrée en tant que doyen de la nouvelle faculté.

2. Un détour par la faculté des sciences de Lyon

Lortet se voit chargé, en 1869, du cours de zoologie à la faculté des sciences, pour remplacer Claude Jourdan¹⁸⁴. Le savant dispense des enseignements divers, comme l'atteste le fonds privé, abordant aussi bien des questions de physiologie (digestion, circulation sanguine,

¹⁸² Plusieurs lettres des Drs Larrey, Adolphe Brongniart, et d'un certain [Bouillier], écrites entre le 30 mai 1867 et le 27 novembre 1867, montrent que Pierre Lortet a essayé de faire appuyer la candidature de son fils (F.P. 1A1-1 à 1A1-6)

¹⁸³ Joseph Pétrequin fut, comme Amédée Bonnet auquel il succède, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Excellent traducteur des écrits d'Hippocrate, il souhaitait la création d'une faculté de médecine - reprenant les idées émises en 1829 par le Dr Pointe.

¹⁸⁴ Se portant candidat au corps législatif, C. Jourdan présente sa double démission de professeur de zoologie à la faculté des sciences, et de directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon.

reproduction), que d'évolution (évolution de l'Homme et origines)¹⁸⁵. En 1874, Lortet est promu professeur et titulaire de la chaire de zoologie.

La faculté des sciences, qui partage les locaux du Palais Saint-Pierre avec le musée des Beaux-Arts, la faculté de lettres, l'école de médecine et le Muséum d'Histoire Naturelle, dispose de peu d'espace pour les travaux pratiques et les recherches. Il n'existe ni laboratoire universitaire, ni local susceptible d'héberger des collections¹⁸⁶. Aussi Lortet présente-t-il devant ses élèves des objets du Muséum qu'il dirige. Il démissionne en 1877 de son poste de professeur de zoologie, appelé à occuper celui de doyen à la faculté mixte de médecine et de pharmacie.

3. La faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon

Lortet inaugure son décanat par un discours prononcé au Palais Saint-Pierre, le 21 novembre 1877. S'il remercie le Ministre, le Conseil municipal, l'Administration des Hospices et tous ceux qui ont œuvré à la création de la nouvelle faculté, il rappelle aux étudiants l'importance des sciences "accessoires" dans le cursus médical.

« *Maintenant que le terrain est convenablement préparé, c'est à vous, Messieurs les élèves, à ne point décevoir nos légitimes espérances et à profiter convenablement du précieux instrument d'étude qui est mis à votre disposition (...). Je ne cesserai de vous dire que ceux qui veulent arriver sûrement doivent se charger d'un bagage scientifique considérable et positif dès les débuts de la carrière (...). Il vous faut donc travailler, et travailler sans relâche, prendre aux sciences physiques et naturelles les excellentes méthodes qui les ont fait progresser d'une manière si prodigieuse ces dernières années* »¹⁸⁷. Ces propos renvoient au riche parcours et aux nombreuses compétences du savant, lesquelles ont établi sa solide réputation scientifique, et ont conduit à son élection aux fonctions de doyen¹⁸⁸.

¹⁸⁵ *Manuscrits de cours*, F.P.1A3-1, 1A3-2, 1A3-3, 1A3-4

¹⁸⁶ BANGE C. (2008) Le Muséum et les établissements lyonnais d'enseignement supérieur au XIX^e siècle. In : *Du Muséum au Musée des Confluences. La passion de la collecte ; aux origines du Musée des Confluences, XVII^e-XIX^e siècles*, Lyon, Conseil Général, vol. 1, p. 62

¹⁸⁷ LORTET L. (1877) *Séance d'inauguration de la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon*, Lyon, Imp. Du Salut Public, pp. 12-13

¹⁸⁸ Selon Glénard, « *c'est parce que ce dernier obtint finalement la reconnaissance officielle qu'il fut proclamé Doyen à la création de la Faculté* », In : GUIART J. (1941) *L'école médicale lyonnaise*, Paris, Masson, p. 103

Lortet instaure une administration rigoureuse, des règlements exigeants¹⁸⁹ et affirme l'importance de l'enseignement pratique. Il est considéré comme « *la cheville ouvrière de l'installation de la faculté et de son bon fonctionnement* »¹⁹⁰. Selon lui, si Lyon veut rivaliser avec Paris, Montpellier, Strasbourg, et l'étranger, il est urgent d'obtenir de nouveaux locaux et de créer une école militaire lyonnaise. Sa première demande est satisfaite en 1882, grâce au déménagement de la faculté mixte dans de nouveaux bâtiments situés quai de la Vitriolerie (actuel quai Claude Bernard). Le nombre d'inscriptions s'accroît rapidement. Pendant l'année scolaire 1877-1878, l'établissement dénombre 1254 inscriptions, dont 909 pour la médecine et 345 pour la pharmacie¹⁹¹. En 1894, ce sont 3880 étudiants qui s'inscrivent, dont 3201 en médecine, et 679 en pharmacie¹⁹². La deuxième requête de Lortet, formulée en 1883, est prise en compte par la loi Freycinet du 14 décembre 1888 : une école du Service de Santé militaire s'ouvre à Lyon en 1889.

Le savant entretient de bonnes relations avec ses collaborateurs, le ministère de l'Instruction publique, et les différents maires de Lyon qui se succèdent¹⁹³. Bénéficiant d'un pouvoir institutionnel important, il prononce les discours de toutes les rentrées universitaires. Par ailleurs, l'écho de sa notoriété parvient jusqu'en Orient où il conduit quelques missions médicales.

Enfin, Lortet occupe le poste de doyen jusqu'à sa retraite en novembre 1906¹⁹⁴, laissant sa place à son ami Hugounenq.

¹⁸⁹ LORTET L., LEPINE R. (s.d.) *Le recrutement des professeurs des facultés de Médecine*, 6 p.

¹⁹⁰ DESPIERRES G. (1987). La faculté mixte de médecine et de pharmacie et son éclatement, In : *La médecine à Lyon, des origines à nos jours*, Lyon, Fondation Marcel Mérieux, p. 107

¹⁹¹ ACADEMIE DE LYON (1878) *Rentrée solennelle des cinq facultés*, Lyon, Storck, p. 70

¹⁹² ACADEMIE DE LYON (1895) *Rentrée solennelle des cinq facultés*, Lyon, Storck, p. 87

¹⁹³ Durant la vie de Lortet, la plupart des maires de Lyon, comme Hénon, Gailleton ou Augagneur, sont d'anciens médecins.

¹⁹⁴ Lortet est nommé doyen par un décret du 24 avril 1877. Son mandat est prorogé à neuf reprises, car il est réélu par ses collègues en 1880, 1883, 1886, 1889, 1892, 1895, 1898, 1901 et en 1904.

4. Le Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon

À la suite de la démission de Jourdan en 1869, Lortet déclare sa candidature au poste de directeur du Muséum d'Histoire Naturelle (cf. annexe 21). Il rappelle dans ses lettres de motivation l'intérêt des collections muséales pour les étudiants des facultés de médecine et de zoologie dont il s'occupe, ainsi qu'un règlement approuvé par le conseil municipal de Lyon trente-cinq ans plus tôt :

*« Pour l'intérêt de l'enseignement, comme dans celui de la ville, ces agents directeurs seront autant que possible, choisis parmi les professeurs de la faculté des sciences »*¹⁹⁵.

L'ambition de Lortet, soutenue par le recteur de l'université (cf. annexe 22), est satisfaite le 6 décembre 1869. Mais peu de temps après avoir intégré ses fonctions, Lortet informe le maire Jacques-Louis Hénon de son découragement :

« Lorsque j'ai été chargé, en janvier 1870, de la direction du Muséum d'histoire naturelle, j'ai trouvé cet établissement dans un état de désordre et de délabrement incroyable et presque indescriptible. Depuis six mois, à cause du blanchissage des vitrines, entrepris à forfait par un plâtrier, tous les mammifères gisaient dans la poussière, jetés les uns sur les autres (...). La paléontologie toute entière était enfermée dans des centaines de caisses accumulées dans les greniers (...). Les cadres d'insectes étaient d'une malpropreté effrayante, et un grand nombre de ces petits animaux gisaient au bas des boîtes, rongés par les vers (...). Aucun catalogue n'avait été régulièrement tenu et ne pouvait par conséquent nous guider dans ce chaos.

En un mot, Monsieur le Maire, ce n'était point là un musée, ce n'était plus qu'un entassement sans goût, sans ordre, sans propreté, d'objets d'histoire naturelle, qui excitait l'hilarité des visiteurs et les plaisanteries des journalistes humoristiques. Je me souviens que plus d'une fois le rouge m'en est monté à la face, lorsque j'étais obligé d'y conduire les étrangers.

*À cet état déplorable, le savant directeur ne pouvait rien, l'administration refusant toute augmentation de crédit»*¹⁹⁶.

Lortet veut redonner vie aux collections abandonnées. Pour cela, il visite les principaux musées d'Histoire Naturelle d'Europe, tirant profit de ses observations pour réorganiser les vitrines du Muséum lyonnais. Si le conflit franco-prussien ralentit le

¹⁹⁵ Lettre de Lortet au Secrétaire général de la Préfecture du Rhône, datée du 3 décembre 1869, Archives municipales de Lyon

¹⁹⁶ LORTET L. (1872) *Rapport à M. le Maire sur les travaux exécutés en 1871 et 1872*, Lyon, Georg, pp. 5-6

réaménagement, Lortet peut cependant compter sur de nombreux collègues qui nettoient, trient et déterminent les spécimens¹⁹⁷, tandis que des particuliers, associations et autres institutions donnent ou échangent des objets¹⁹⁸. En 1872, le savant fonde l'Association lyonnaise des amis des sciences naturelles, à l'exemple de Strasbourg, Celle-ci a pour but de faciliter l'acquisition de nouveaux objets, les subventions de la ville permettant à peine de couvrir les frais pour la conservation des collections¹⁹⁹. En un an, le cahier des entrées fait état de 26 000 dépôts²⁰⁰. Peu à peu, les objets prennent place dans les vitrines et la bibliothèque du Muséum s'étoffe. En 1877, ce sont plus de 500 000 visiteurs qui viennent admirer quelques 3600 objets²⁰¹.

Lortet possède aussi une culture du livre. Il souhaite réorganiser et enrichir la bibliothèque du Muséum, laquelle contient, à son arrivée, seulement 200 volumes acquis par son prédécesseur ou donnés par Victor Thiollière (1801-1859)²⁰². Pour faire évoluer la situation, Lortet entretient une correspondance administrative soutenue avec les Ministères de l'Instruction publique et des Travaux publics²⁰³. Il demande au Préfet du Rhône que les doubles des ouvrages de zoologie, géologie et paléontologie du Palais des arts lui soient transmis²⁰⁴. En 1872, Lortet édite le premier tome des Archives du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon, afin de décrire et diffuser les collections et travaux de l'institution. Cette publication, d'une très grande qualité scientifique, facilite les échanges d'ouvrages avec les autres institutions et savants²⁰⁵. Il en est de même pour les dons importants, comme ceux des

¹⁹⁷ Parmi les spécialistes, nous retrouvons Chantre, l'abbé Ducrost et Falsan.

¹⁹⁸ CLARY J., AUDIBERT C. (2008) L'enrichissement des collections du Museum de Lyon au XIX^e siècle : le cas des collections de zoologie, In : *Du Muséum au Musée des Confluences. La passion de la collecte : aux origines du musée des confluences, XVII^e-XIX^e siècles*, vol. 1, Lyon, Conseil général, pp. 89-111

¹⁹⁹ A titre d'exemple, l'Association finance le montage du squelette du mammouth de Choulans, resté en caisses de 1859 à 1872.

²⁰⁰ L'enrichissement concerne principalement les collections zoologiques, paléontologiques et géologiques. BODET C. (2008) La collection archéologique du musée des Confluences, une collection représentative des grands sites français, In : *Du Muséum au Musée des Confluences. La passion de la collecte : aux origines du musée des confluences, XVII^e-XIX^e siècles*, Lyon, Conseil Général, vol. 1, p. 116

²⁰¹ DAVID L. (1998) *Op.cit.*, p.32

²⁰² JOCTEUR MONTROZIER Y. (2007) La bibliothèque du Musée des Confluences : éléments d'histoire et d'analyse, In : *Du Muséum au Musée des Confluences. La passion de la collecte : aux origines du Musée des Confluences, XVII^e-XIX^e siècles*, Lyon, Conseil Général, vol. 1, p. 37

²⁰³ En 1871, Lortet écrit au Ministre de l'Instruction publique, et reçoit les mois suivants onze ouvrages de zoologie, paléontologie et botanique. L'année suivante, il obtient une série de cartes géologiques envoyées par le ministère des Travaux publics (Archives Départementales du Rhône, dossier 4T236).

²⁰⁴ Le préfet répond favorablement à la demande de Lortet, lui demandant en contrepartie la liste exacte des ouvrages reçus, avec leurs numéros d'inscriptions sur le registre d'inventaire de la bibliothèque du Muséum (Archives Départementales du Rhône, dossier 4T236)

²⁰⁵ En 1893, le Muséum échange ses publications avec cinquante-cinq sociétés étrangères et vingt-et-une sociétés françaises.

bibliothèques de Ange-Paulin Terver (1798-1875)²⁰⁶ et de Claude Jourdan. En 1881, la bibliothèque affiche 1875 ouvrages en 5000 volumes, soit neuf fois plus en dix ans.

Lortet profite de la résurrection du Muséum pour faire avancer le projet de nouveau musée. En 1878, il s'adresse ainsi au Préfet :

« *Il est temps, Monsieur le Préfet, que la ville exécute enfin ce qui est projeté depuis si longtemps : le palais Saint-Pierre, domaine exclusif des Beaux Arts, doit être débarrassé du Muséum d'Histoire naturelle. Nos précieuses collections scientifiques, doivent être placées dans un vaste bâtiment, construit dans un but spécial et placé non loin de notre grande Faculté de médecine (...) Lorsque le Muséum sera transporté au Parc, il sera très éloigné des bibliothèques de la ville. Il est donc indispensable qu'il soit pourvu d'une bibliothèque suffisante pour permettre les travaux de recherche et de détermination qui se font dans les laboratoires et dans les galeries* »²⁰⁷. Mais, la commission chargée de fixer le nouvel emplacement du Muséum n'est guère efficace : trente ans plus tard, le Muséum partage toujours les locaux du palais Saint-Pierre. Lortet en appelle cette fois au Maire :

« *J'ai 900 caisses et boîtes dans les caves et les greniers et si vous pouviez nous donner de la place, on ferait à Lyon un musée sans pareil* » (cf. annexe 23).

Faute de crédits et de plans finalisés, Lortet n'assistera pas au transfert du Muséum : celui-ci débutera en 1911 sous la direction de son successeur, Claude Gaillard.

5. Les conseils et commissions

Durant sa carrière, Lortet fait partie de différents conseils et commissions, dont le conseil départemental d'hygiène du Rhône. Pendant près de quinze ans, le savant veille à la création de groupes scolaires, au règlement sanitaire des communes, à la qualité des eaux de la ville de Lyon, et organise le service de la vaccine dans le département. Selon lui, pour les déshérités sanitaires, « *il n'y point de petites mesures, il n'y a point de précautions inutiles* »²⁰⁸. Lortet rédige des rapports sur des établissements insalubres, dangereux ou incommodes. En 1900, après plusieurs années d'observations et d'enquêtes, il adresse à la

²⁰⁶ Malacologiste français, il a laissé de nombreux ouvrages de malacologie européenne et exotique.

²⁰⁷ LORTET L. (1878) *Rapport à M. le Préfet sur les travaux exécutés pendant l'année 1877 par M. le Dr Lortet*, pp. 6-10

²⁰⁸ DESPEIGNES V., LORTET L. (1890) *Recherches sur les microbes pathogènes des eaux potables distribuées à la ville de Lyon*, Paris, Masson, 15 p.

Société nationale de médecine un rapport intitulé *Les concierges de Lyon et la tuberculose*²⁰⁹. Ce document révèle, que sur trois cents loges de concierge visitées, huit dixièmes sont insalubres - essentiellement par manque d'aération - et que le risque encouru vis-à-vis de la propagation de la maladie est de fait extrêmement important. Lortet rappelle l'implication et l'efficacité des commissions de salubrité publique allemandes et anglaises, en matière de logements insalubres. Les instances étrangères font réparer ou fermer les logements non conformes aux règles sanitaires, alors qu'en France, « *les commissions dites des logements insalubres ne constituent qu'un trompe-l'œil ne servant à rien* ». La dénonciation de Lortet participe au courant hygiéniste initié dans les années 1860. Selon le savant, il faut « *arrêter le mouvement de dépopulation si attristant au point de vue de l'avenir de notre race* » et donc bénéficier d'institutions efficaces faisant respecter des règles strictes. L'éloquence de Lortet lui vaut le soutien de la Société de médecine, qui adopte les conclusions de son travail et les adresse à la municipalité de Lyon.

6. Les institutions "secondaires"

6.1. L'Académie des Sciences, Arts et Belles-lettres de Lyon

En 1876, Lortet est élu membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Lyon. Il occupe dès lors le fauteuil numéro 1 de la section "sciences naturelles"²¹⁰. S'il est absorbé par ses nombreux devoirs professionnels et ses déplacements, il fait néanmoins bénéficier l'Académie de communications captivantes sur son voyage en Syrie. En 1903, Lortet est nommé président de la "classe des Sciences" pour les années 1904 et 1905. Mais disposant à repartir pour l'Égypte, le savant refuse cet honneur.

6.2. Le musée des Beaux-Arts de Lyon

Au palais Saint-Pierre, Lortet bénéficie d'un accès aisé aux collections d'antiquités orientales du musée des Beaux-Arts. Il admire tout ce qui se rapporte à la Grèce et au Proche-Orient. En 1881, le savant fait don de tous les objets découverts lors de ses fouilles syriennes à Tyr et à Sidon, enrichissant considérablement le musée (cf. annexe 24).

²⁰⁹ LORTET L. (1900) *Les concierges de Lyon et la tuberculose, Communication faite à la Société nationale de médecine le 23 avril 1900*, p. 5

²¹⁰ DAVID L. (1998) *Op. cit.*, p. 24

6.3. Institutions parisiennes

Si la première communication de Lortet à l'Académie des Sciences de Paris est prononcée en 1867, la reconnaissance "officielle" par les pairs est plus tardive. C'est seulement en 1899 que le savant devient membre correspondant de l'Académie des Sciences, pour la section d'Anatomie et de Zoologie²¹¹. Lortet est élu à l'Académie de médecine l'année suivante.

Lortet fait parler de lui à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par le truchement de Clermont-Ganneau, qui présente son ouvrage sur la faune momifiée de l'ancienne Égypte en 1907²¹². L'examen de quelques lettres échangées entre les deux savants éclaire le lien qui les unit. Lortet et Clermont-Ganneau sont tous les deux très impliqués dans leurs fonctions de recherche et d'enseignement, passionnés d'Orient, et soucieux d'enrichir les collections dont ils ont la charge. Lorsque Lortet fait parvenir à Clermont-Ganneau un sceau phénicien, ce dernier entrevoit le moyen de constituer un fonds de roulement propre à l'achat d'objets, indépendant des « *routines administratives* ». Il explique alors à son collègue sa « *combinaison* » : présenter à l'Académie le sceau comme un don de Lortet, le céder au cabinet de médailles, et espérer en retour une compensation financière²¹³. Bien que nous ne connaissions pas le résultat de la manœuvre, cet épisode méritait d'être rapporté : il illustre la quête permanente des institutions pour trouver les fonds nécessaires au développement des collections.

²¹¹ ACADEMIE DES SCIENCES DE PARIS, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, Paris, t. 128, p. 543

²¹² CLERMONT-GANNEAU C. (1907) Livres offerts, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 51e année, n° 11, pp. 658-659

²¹³ Lettres de Clermont-Ganneau à Louis Lortet, datées des 5 et 12 février 1899, F.P. 1B1-19, 1B1-20

7. Les sociétés savantes

Lortet s'implique dans de nombreuses sociétés savantes cultivant les sciences naturelles.

7.1. Société linnéenne de Lyon et Sociétés botaniques

Après avoir intégré la société botanique de France en 1858, Lortet devient, l'année suivante, membre de la Société linnéenne de Lyon. Celle-ci, cofondée par sa grand-mère Clémence, a pour but «*d'accélérer les progrès de [l'histoire naturelle], et principalement d'explorer les richesses naturelles que renferment le Lyonnais et les provinces limitrophes*»²¹⁴. Le savant bénéficie, à la Société linnéenne, d'une bibliothèque bien fournie, de collections diverses, de spécialistes - comme Alexis Jordan (1814-1897) - et d'amateurs éclairés, ce qui stimule son activité de naturaliste. Il établit également des relations privilégiées, entre la société savante et le Muséum d'Histoire Naturelle²¹⁵. Cependant, malgré la diffusion des idées transformistes²¹⁶, les publications botaniques restent assez effacées au sein de la Société linnéenne. C'est ainsi qu'en 1872, Lortet s'inscrit comme membre fondateur de la Société botanique de Lyon, sous l'impulsion de Magnin²¹⁷. Quelques années plus tard, il reçoit «*au chalet du parc de la Tête d'or (...) les membres du bureau permanent de la Société Botanique de France et du bureau de la session extraordinaire de Lyon, ainsi qu'un grand nombre de notabilités scientifiques et administratives de la ville de Lyon*»²¹⁸. Pourtant, notre savant démissionne des deux sociétés botaniques²¹⁹, certainement trop accaparé par ses autres fonctions. De nombreux botanistes lui dédicent des espèces inédites en souvenir de ses collectes²²⁰.

²¹⁴ SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON (1872) *Règlement de la Société Linnéenne de Lyon*, Article premier, Lyon, Perrin

²¹⁵ TUPINIER Y., BANGE C. (2007) La Société linnéenne de Lyon, ses collections et ses relations avec le Muséum, *Actes du colloque « Histoire des collections »*, Lyon, 26 p.

²¹⁶ Le transformisme est l'ensemble des théories impliquant une variation ou une transformation des espèces au cours de l'histoire géologique, selon une démarche initiée par Jean-Baptiste de Lamarck (1744-1829) et Etienne Geoffroy Saint-Hilaire. Il s'oppose au fixisme mis en avant par Georges Cuvier (1769-1832).

²¹⁷ Antoine Magnin, médecin de formation, débute sa carrière comme préparateur à l'école de médecine. Ensuite, il devient chef des travaux pratiques et chargé des fonctions d'agrégé et de professeur suppléant à la faculté de médecine. Il se forme également à la botanique.

²¹⁸ MAGNIN A. (1876) Rapport sur la visite faite par la Société au Muséum d'Histoire naturelle de Lyon, *Bull. Soc. Bot. France*, t. 23, p. 89

²¹⁹ Lortet démissionne de la Société botanique de France en 1880 et de la Société botanique de Lyon en 1885.

²²⁰ Nous pouvons citer le botaniste William Barbey (1842-1914) qui lui dédie l'*Iris lorteti*, Alexis Jordan qui crée le *Tulipa lorteti*, et Gaston de Saporta qui établit l'*Anona lorteti* et le *Cycadites lorteti*.

7.2. Les Sociétés de géographie

Lortet compte parmi les membres fondateurs de la Société de géographie de Lyon, créée en 1873. Les objectifs de cette première "filiale" de l'institution parisienne, sont de concourir aux progrès de la géographie, de faciliter son enseignement, et d'« *appliquer les résultats à toutes les branches de l'activité sociale, religieuse, commerciale, industrielle et militaire* »²²¹. Très vite, des liens étroits se tissent entre les négociants – qui représentent près de la moitié de l'effectif - et la Chambre de commerce, orientant nettement la société vers un but commercial. Il s'agit, en particulier, du négoce de la soie avec la Syrie. Pourtant, lorsque Lortet effectue ses premières missions en Orient, il est animé de motivations purement scientifiques. Lors d'une assemblée générale de la Société de géographie, en 1877, il évoque pendant plus d'une heure son périple en Syrie, ne manquant pas de mentionner ses observations géographiques et anthropologiques que salue le Président²²². La même année, Lortet adhère à la Société de géographie de Marseille, alors que le parti colonial ne cesse de favoriser un esprit de conquête et de domination. La montée en puissance de l'impérialisme finira par affecter les intentions du savant, qui prendront un caractère politique et économique quelques années plus tard²²³.

7.3. La section lyonnaise du Club Alpin Français et l'Union des Touristes Français : entre sociétés savantes et associations touristiques

Lortet participe à l'organisation des premières structures publiques collectives du voyage de tourisme à Lyon, destinées à valoriser la connaissance de "l'Ailleurs". Alpiniste aguerri, géologue et géographe averti, le savant fonde et préside la section lyonnaise du Club Alpin Français (CAF) en 1875. Il souhaite promouvoir l'étude et le voyage par le biais de conférences, lectures, séjours et "*courses collectives*"²²⁴. Si le CAF compte 430 membres - dont 3 femmes - en 1878, il dénombre à la fin du siècle plus d'un millier d'adhérents, principalement des hommes dans la force de l'âge et issus de la moyenne bourgeoisie. Selon

²²¹ SOCIETE DE GEOGRAPHIE DE LYON (1875) *Bulletin de la Société de géographie de Lyon*, Lyon, Pitrat Ainé, t.1, p. 21

²²² SOCIETE DE GEOGRAPHIE DE LYON (1879) *Bulletin de la Société de géographie de Lyon, Assemblée générale annuelle du 29 novembre 1877*, Lyon, Pitrat Ainé, t. 2, p. 191

²²³ PERRIN E. (1994) *Op.cit.*, pp. 120-135

²²⁴ CLUB ALPIN FRANÇAIS DE LYON (1994) *Médecine et physiologie au Mont-Blanc. Deux précurseurs lyonnais, Revue alpine. Club Alpin Français de Lyon*, 546, pp. 135-140. Inquarto – Lyon 4^{ème}

Gérard Fontaines, ce sont « *des fonctionnaires de rang supérieur, professeurs du supérieur, membres de professions libérales, officiers, ainsi que quelques intellectuels et ecclésiastiques. Soit une élite socioculturelle au demeurant active dans les sociétés savantes scientifiques* »²²⁵.

Dans ses bulletins, le CAF fait figurer des comptes-rendus d'ascensions et de randonnées pédestres, tandis que sa bibliothèque propose des récits de voyage et d'exploration, ainsi que des ouvrages sur l'histoire, la littérature, l'art, les peuples et les pays étrangers. Le CAF favorise l'accès au voyage, en obtenant des réductions auprès des chemins de fer ou des compagnies de navigation : il démocratise le voyage en direction des classes moyennes. Enfin, il partage les mêmes locaux que la Société de géographie et l'Union des Touristes Français (UTF).

Lortet fait partie du comité de patronage de l'UTF, fondée en 1885. Cette première société lyonnaise de tourisme, constituée d'un « *mélange subtilement dosé du gotha culturel, économique et politique local* »²²⁶, démontre « *que le voyage à l'étranger est à la portée des bourses moyennes* », et « *qu'avec 150 ou 200 F. on peut faire un séjour de deux ou trois semaines en Allemagne ou en Italie* »²²⁷. L'UTF aspire à étudier de près « *les mœurs et les institutions des peuples qui nous entourent* », afin de trouver « *de nouveaux motifs pour aimer avec plus d'ardeur notre chère France* ». Autrement dit, il faut s'instruire à l'étranger et rapporter en France les informations susceptibles d'être utiles, ce qui rejoint l'un des objectifs de la Société de géographie et du CAF²²⁸. Les trois institutions partagent donc, non seulement les mêmes locaux, mais aussi un dessein et des membres communs.

²²⁵ FONTAINES G. (2003) *La culture du voyage à Lyon*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 102

²²⁶ Selon G. Fontaines, l'UTF est « *un groupement créé par des étudiants des facultés lyonnaises de lettres, de droit et de médecine, ainsi que par des hommes appartenant à des carrières libérales et au commerce, avec l'appui d'un professeur de l'Ecole de commerce de Lyon et sous le patronage de nombreux professeurs de facultés, de notables, qu'ils soient banquiers, négociants ou industriels, de membres de sociétés savantes et enfin d'édiles locaux* ». In : FONTAINES G. (2003) *Op. cit.*, p. 102

²²⁷ *Brochure de présentation de l'UTF*, Archives départementales du Rhône, dossier 4M617, p. 2

²²⁸ D'après G. Fontaines, le CAF a pour objectif de « *décrire la France au triple point de vue scientifique, industriel et pittoresque, mais encore d'en étudier les mœurs, d'en faire revivre les légendes et les traditions* ». In : FONTAINES G. (2003) *Ibid.*, p. 112

7.4. La Société d'anthropologie de Lyon

Après avoir dispensé des cours d'anthropologie au Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon, Chantre se voit confier un enseignement universitaire à la faculté des sciences, en janvier 1881²²⁹. Devant l'engouement pour la discipline, l'anthropologue réunit la même année un groupe de naturalistes, médecins et érudits²³⁰, et fonde une société savante pour étudier l'Homme de manière holistique : ainsi naît la Société d'anthropologie de Lyon. Celle-ci prend une part importante dans le développement et la vulgarisation des sciences anthropologiques, tant dans le monde savant qu'auprès du grand public et à l'université. Si Lortet ne fait pas partie du premier bureau de la nouvelle société savante, il en devient président en 1885.

La Société d'anthropologie de Lyon, qui possède sa propre bibliothèque, publie son propre bulletin qu'elle communique à la plupart des sociétés savantes du monde. Les travaux de Lortet en Égypte se trouvent ainsi largement diffusés. En 1908, la société savante devient le théâtre d'une querelle entre Lortet et Chantre sur laquelle nous reviendrons.

²²⁹ CHANTRE E. (1881) *Faculté des Sciences de Lyon : anthropologie, leçon d'ouverture du 7 janvier 1881*, Lyon, Pitrat, 29 p.

²³⁰ Parmi ces savants se trouvent notamment Saturnin Arloing (1846-1911), Emile Guimet (1836-1918), Alexandre Lacassagne (1843-1924), Raphaë Lépine (1840-1919), Vincent Paulet (1826-1906), Henri Sicard (1837-1894).

8. Itinéraire institutionnel à l'étranger

Lortet est membre de plusieurs sociétés savantes d'histoire naturelle étrangères : celles de Bâle, Berlin, Moscou, Francfort-sur-le-Main. Un tel fait confirme l'intérêt du savant pour les sciences de la vie, et surtout sa volonté de reconnaissance scientifique. Nous supposons que Lortet a échangé avec ses homologues, enrichi ses connaissances, et fait valoir ses travaux à travers des communications ou des publications.

En 1899, le savant est nommé correspondant de l'Institut égyptien, probablement grâce à l'appui de Maspero. Des lettres de ce dernier, datées de 1898 et 1899²³¹, montrent que Lortet soutient l'égyptologue sur une nouvelle nomination au poste de directeur du Service des antiquités égyptiennes, à une période où il souhaite lui-même envisager des fouilles importantes. Maspero est « *touché de [la] démarche* » (cf. annexe 25), alors qu'il convoite la place occupée par Loret²³².

Lortet devient membre honoraire de l'Institut égyptien en 1902, puis de la Société médicale d'Alexandrie l'année suivante.

²³¹ F.P. 1B1-15, 1B1-16, 1B1-22

²³² En 1897, Victor Loret - élève de Maspero - est nommé à la tête du Service des antiquités de l'Égypte, succédant ainsi à Jacques de Morgan. Ses découvertes scientifiques et son projet de réorganisation de la direction générale des fouilles et des musées en Égypte instaurent, au sein de la communauté des égyptologues, un climat où se mêlent rivalités et jalousies. Dans ce contexte, les relations entre Loret - l'élève - et Maspero - le maître - deviennent conflictuelles. Elles aboutissent, en 1899, à une nouvelle nomination de Maspero comme directeur du Service des antiquités égyptiennes, poste qu'il avait déjà occupé entre 1881 et 1886.

DAVID E. (1999) *Gaston Maspero: 1846-1916, le gentleman égyptologue*, Pygmalion, 300 p.

GABOLDE L., RONDOT V., PIACENTINI P., ORSENIGO C. (2005) *La valle dei Re Riscoperta. I giornali di scavo di Victor Loret (1898-1899) e altri inediti*, Milan, Skira, p. XXI

GOYON J.-C. (2006) Victor Loret, administrateur, *Kyphi*, 5, pp.83-86

PIACENTINI P. et al. (2008) *Victor Loret in Egypt (1881-1899) : from the archives of the Milan University to the Egyptian Museum in Cairo : Egyptian Museum in Cairo, May 19 - June 30, 2008*, 141 p.

Chapitre 4 : Un scientifique aventureux

Lortet est à la fois administrateur, scientifique et homme de terrain. Il prend position dans le conflit franco-prussien, puis s'investit dans plusieurs missions scientifiques en Orient. Ce rythme soutenu lui vaut surmenage et fatigue, lui imposant parfois un repos forcé.

1. Un engagement militaire

En octobre 1870, Lortet s'engage dans la première ambulance lyonnaise mise en place par le Comité international de secours aux militaires blessés. Conduite par Ollier, honorée par la présence de Chauveau, Maurice Chabrières-Arlès, Alphonse Fochier, Raymond Tripier, Lucien Laroyenne, Ferdinand Crolas et Alexandre Viennois, l'ambulance rejoint d'abord l'armée de l'est du côté de Besançon, puis vient en aide à l'armée de la Loire près d'Orléans.

Dans ses lettres, expédiées depuis Besançon, Nevers, Beaune, Orléans ou Rougemont, Lortet fait part du « *spectacle horrible* » de la guerre²³³, déplorant qu'il y ait « *beaucoup de blessés et beaucoup de souffrances* »²³⁴. Il observe de nombreux cas de varioles, de typhus, de fluxions de poitrine mais les moyens sont très réduits. « *Les malheureux n'ont plus figure humaine, entassés les uns contre les autres sur la paille infecte* ». Lortet désapprouve la guerre et salue le courage et le dévouement des hommes qui vont au front. Pour lui, la « *seule faute est d'avoir soutenu l'Empereur* »²³⁵. Il fait son possible pour prodiguer de l'aide autour de lui, et se réjouit des « *succès partiels* »²³⁶ de l'armée française.

2. Les missions en Orient

Quand Lortet demande à effectuer sa première mission, il est un jeune médecin doté de quelques titres universitaires, et qui dirige le Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon. En insistant sur l'importance de ses travaux et leurs retombées politiques potentielles, il parvient ensuite, grâce à ses appuis scientifiques et régaliens, à cumuler les missions et les subsides.

²³³ Lettre de Lortet à ses amis, datée du 17 janvier 1871, F.P. 2A2-3

²³⁴ Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, datée du 12 janvier 1871, F.P. 2A1-4

²³⁵ Lettre de Lortet à son frère Leberecht, datée du 20 novembre 1870, F.P. 2A6-1

²³⁶ Lettre de Louis Lortet à sa sœur Clémentine, datée du 26 novembre 1870, F.P. 2A1-3

Bourquin souligne qu'entre 1894 et 1908, le savant obtient du ministère de l'Instruction publique la somme de 17 000 francs pour subvenir en partie aux dépenses de ses missions²³⁷. La position de "fonctionnaire" de Lortet facilite l'acceptation de ses congés par le Préfet du Rhône et le Maire de Lyon²³⁸. Pourtant, le savant doit parfois s'accommoder de missions gratuites et de congés sans traitement, se contentant de certaines facilités octroyées par des firmes ou des institutions : une réduction de 30% auprès de la Compagnie Messageries Maritimes par exemple, et le soutien, en cas de besoin, de l'agent diplomatique français en place dans le pays visité (cf. annexe 26).

Entre 1873 et 1909, Lortet est missionné à plusieurs reprises par le ministère de l'Instruction publique et le ministère des Affaires étrangères, pour se rendre en Orient²³⁹ :

- en 1873, il part pour la Grèce, la Syrie et les îles de l'archipel des Cyclades afin de rechercher des fossiles tertiaires et d'étudier les animaux marins de la Méditerranée. Il est accompagné par Chantre.
- en 1874, il retourne en Syrie pour explorer les côtes du pays, depuis Smyrne jusqu'à Jaffa
- en 1875, il se déplace en Grèce, dans le golfe d'Égine et la rade de Smyrne, pour mener des recherches sur la génération et la reproduction des éponges fibreuses. Le ministre de l'Instruction publique autorise que son frère Leberecht l'accompagne, en qualité de dessinateur.
- en 1880, il obtient une mission pour étudier la faune de Syrie, principalement les poissons, et faire des fouilles dans une ancienne nécropole phénicienne
- en 1891, il est chargé d'inspecter la faculté de médecine de Beyrouth²⁴⁰
- en 1893, il est autorisé à mener des recherches pathologiques et zoologiques sur le *Bilharzia haematobia* et sur la bilharziose en Égypte. Il se rend à nouveau à la faculté de médecine de Beyrouth²⁴¹
- en 1895, il a la charge d'une "mission confidentielle"²⁴² puis "officielle"²⁴³ en Égypte, afin de restaurer la participation française à l'École de médecine du Caire. Il assiste lors de son

²³⁷ BOURQUIN J.C. (1993) *L'état et les voyageurs savants : légitimités individuelles et volontés politiques : les missions du ministère de l'Instruction publique, 1842-1914*, Thèse de doctorat, Histoire des sciences et des techniques, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, pp. 218-219

²³⁸ Lettres de Lortet au Préfet du Rhône et au Maire de Lyon entre 1872 et 1907, Archives municipales de Lyon

²³⁹ Les dossiers individuels des missions sont conservés au Centre Historique des Archives Nationales, sous les références F17/2985/B et F/17/17276.

²⁴⁰ Lettre de Lortet adressée au Maire de Lyon, datée du 4 février 1891, Archives municipales de Lyon

²⁴¹ UNIVERSITE SAINT-JOSEPH DE BEYROUTH (1931) *Op. cit.*, appendice III

²⁴² Lettre de Lortet au Maire de Lyon, datée du 23 janvier 1895, Archives municipales de Lyon

²⁴³ Lettre de Lortet au Maire de Lyon, datée du 23 octobre 1895, Archives municipales de Lyon

deuxième déplacement le chargé d'affaires Georges Cogordan. Il siège la même année, et jusqu'en 1897, dans le jury d'État de la faculté de médecine de Beyrouth, afin de délivrer un diplôme français

- après 1900, il est missionné à plusieurs reprises pour étudier la faune ancienne en Égypte
- en novembre 1902, il est nommé une dernière fois à la commission d'examen de la faculté de médecine de Beyrouth.

2.1. Itinéraires des missions en Syrie

2.1.1. La mission de 1873

Cette mission ne donne lieu à aucune parution scientifique. Le rapport de Lortet au ministre de l'Instruction Publique, ainsi que les lettres écrites à sa sœur Clémentine, nous renseignent sur l'itinéraire et le contenu du voyage²⁴⁴.

Lortet et Chantre quittent Marseille le 19 septembre 1873 à bord du "Scamandre", un bateau de la Compagnie des Messageries Maritimes. Accompagnés de deux autres collaborateurs, les savants sont contraints de se rendre en Turquie, car l'Italie et la Grèce craignent la transmission d'une épidémie de choléra par les bateaux venant de l'ouest. L'équipage fait escale à Constantinople le 27 du mois. Le commandant du bateau, « *naturaliste dans l'âme* »²⁴⁵, permet aux savants de draguer dans les eaux du Bosphore et de diligenter une expédition à Brousse.

Le Scamandre repart pour la Grèce le 1^{er} octobre, avec à son bord une « *arche de Noé* ». « *Persans, arméniens, grecs, anglais, français, tucs, tout s'y est donné rendez-vous* »²⁴⁶. Les savants accostent à Athènes le lendemain matin et partent rapidement explorer les environs : Marathon et le Péloponnèse. Aux alentours du 6 octobre, ils pratiquent dans le ravin de Pikermi quelques fouilles, brutalement interrompues par le propriétaire du terrain, un certain Petrarki Anargyros. Cet ancien ministre de l'Instruction publique exige une importante contrepartie financière, pour laisser les savants poursuivre leurs recherches. Lortet sollicite alors l'appui du premier ministre M. Deligeorges, de l'helléniste Emile Burnouf, et de son chargé d'affaires M. Borrelli, mais en vain (cf. annexe 27). Pour le savant, les grecs sont des

²⁴⁴ Aucun carnet de voyage n'a été retrouvé dans le fonds privé Lortet alors que l'auteur y fait allusion : « *Pendant une heure de course effrénée pendant laquelle je perds successivement mon kouffieh, mon casque et mes carnets de notes* ». LORTET L. (1884) *La Syrie d'aujourd'hui : voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée (1875-1880)*, Paris, Hachette, p. 659

²⁴⁵ Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, datée du 22 septembre 1873, F.P. 2A1-5

²⁴⁶ Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, datée du 2 octobre 1873, F.P. 2A17

canailles : « *les habitants demandent un million pour nous laisser fouiller et ramasser quelques os* ». L'échec des fouilles est un coup dur pour Lortet car leurs « *recherches principales ont complètement manqué* »²⁴⁷.

Les savants reprennent espoir et partent pour le Golfe de Salamine (ou Golfe d'Égine) afin de pêcher et draguer des crustacés, mollusques et éponges. La saison étant très avancée, ils peuvent faire des observations originales, notamment sur la reproduction des spongiaires. Lortet reste évasif quant à la nature de ses découvertes, mais suggère qu'une mission ultérieure dans le Golfe de Smyrne permettrait de les confirmer. Ensuite, les savants se rendent sur l'île d'Eubée à bord du "Forfait", un navire de guerre français stationné au Pirée. Risquant un enlèvement, ils se trouvent sous la protection de gendarmes et de soldats, et sont accompagnés par le chancelier de l'ambassadeur, M. Gaspari. Arrivés sur place, ils souhaitent étudier la géologie du Mont Pentélique. Mais Lortet, indisposé par la chaleur écrasante, quitte l'expédition. Il laisse ses collaborateurs se rendre aux mines de Laurion, là où se trouvent des minéraux intéressants à rapporter en Europe, tandis que son esprit et ses pensées sont hantés par la mort de son épouse. Le 20 octobre, l'expédition se dirige vers Corinthe, passant par Eleusis et Mégare. Les terrains miocènes offrent alors aux regards « *de nombreuses formes non encore signalées* ». L'équipe lyonnaise repart d'Athènes le 30 octobre par le "Tage" de la Compagnie des Messageries Maritimes.

Durant cette première mission, Lortet découvre la « *Grèce contemporaine d'About* »²⁴⁸ et la Turquie où il peut voyager en toute sécurité. Il réalise plusieurs observations zoologiques sur la chèvre grecque, les chéloniens, et la reproduction des éponges, promettant des résultats scientifiques importants. Il collecte, pour le Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon, des oiseaux, reptiles, insectes, batraciens, mollusques, ainsi que des pointes de flèches et des haches polies. Bien que l'ordre de mission ait été établi pour des recherches en Syrie, Lortet et son équipe ne s'y sont manifestement pas rendus.

²⁴⁷ Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, datée du 10 octobre 1873, F.P. 2A1-8

²⁴⁸ Edmond About (1828-1885) - journaliste et écrivain français - voyagea en Orient à plusieurs reprises. En 1854, il publia un ouvrage intitulé *La Grèce contemporaine*.

2.1.2. La mission de 1874

En 1874, Lortet est missionné pour explorer les côtes de Syrie, depuis Smyrne jusqu'à Jaffa, mais nous n'avons trouvé aucun élément relatif au voyage, notamment sur l'itinéraire emprunté.

2.1.3. Les missions de 1875 et 1880

Ces deux missions donnent lieu à la parution d'un ouvrage considérable intitulé *La Syrie d'aujourd'hui*. Il s'agit d'un récit autobiographique, qui se présente comme un journal de bord. Lortet y fait la synthèse de ses deux séjours, retraçant factuellement son voyage débuté le 19 mars 1875 à Marseille, et achevé en 1880 à Beyrouth. Il est accompagné par sa femme et ses amis : MM. Vignon, Georges Fitler et Albin Frayssinet. Une lettre du fonds privé mentionne que son frère Leberecht ne s'est pas joint à l'expédition de 1875 (cf. annexe 28).

L'itinéraire décrit dans le récit pour se rendre à Beyrouth correspond à celui trouvé dans les lettres de Lortet adressées à sa sœur et ses amis²⁴⁹ : détroit de Bonifacio, Palerme, détroit de Messine, Syra, Smyrne, Rhodes, Mersina, Alexandrette, Lattakieh et Tripoli (cf. annexe 29).

Ensuite, les lettres font état de différentes boucles entre Beyrouth, Damas et Jérusalem. Lortet relie en effet :

- Jérusalem à Damas par la vallée de la mer Morte, celle du Jourdain, et le côté nord du Grand Hermon
- Damas à Tripoli, en passant par Palmyre et Baalbek
- Beyrouth à Jérusalem via Sidon, Tyr, Nazareth et Naplouse
- Jérusalem à Damas par la rive gauche du Jourdain, la mer Morte, Rabbath Ammon, Jerasch et le lac de Tibériade
- Damas à Beyrouth par Baalbeck. Le 17 mai 1875, Lortet annonce son « 40^e jour de cheval sans débrider ». Il ajoute que « c'est beau de parcourir ainsi comme un bédouin la Syrie

²⁴⁹ Lettre de Lortet adressée à sa sœur Clémentine, F.P. 2A1-13, lettres de Lortet adressées à ses amis, entre le 22 mars 1875 et le 17 mai 1875, F.P. 2A2-5 à 2A2-14.

entière du Nord au Sud, du Sud au Nord, avec de nombreux crochets à l'intérieur ». Il est fort probable que le savant ait rayonné ainsi en 1880.

La Syrie d'aujourd'hui décrit plusieurs circuits, sans cohérence chronologique. Lorsque Lortet et son équipe repartent d'Hanaoueh, un 8 mai²⁵⁰, le récit mentionne quelques pages plus tard, une excursion de Tyr à Saint-Jean d'Acre un 9 avril²⁵¹.

Enfin, parmi les localités où Lortet fait des découvertes et observations intéressantes, nous retenons également Hanaoueh, sur laquelle nous reviendrons dans la dernière partie de ce travail.

Nous n'aborderons pas ici l'étude thématique de *La Syrie d'aujourd'hui*. Nous remarquerons simplement qu'il est possible de se faire une idée de Lortet, durant sa mission de 1875, d'après les lettres écrites à sa famille. Le savant profite de sa traversée qu'il débute comme un « *coq en pâte* »²⁵². Bien que le mauvais temps ne tarde pas à lui mettre « *la tête en marmelade* »²⁵³, il admire la beauté des paysages qui s'offrent à lui. Au Liban, il est « *brûlé par les neiges* » qui atteignent par endroit « *14 mètres* »²⁵⁴. Son périple se fait à cheval et sous tente, excepté la dernière semaine où il loge dans un hôtel à Beyrouth, au bord de la mer. Enfin, Lortet attend impatiemment des nouvelles de sa famille, leur demandant d'écrire au consul de France à Beyrouth. « *Malgré tout l'intérêt du voyage et malgré le plaisir que j'ai il me tarde terriblement que le jour du départ arrive et que le jour de l'arrivée soit là* »²⁵⁵.

2.1.4. Les missions à la faculté de médecine de Beyrouth

Lortet est missionné à six reprises pour se rendre à la faculté de médecine de Beyrouth, comme inspecteur ou membre du jury d'examen. Ces séjours mensuels lui permettent certainement de faire quelques excursions aux alentours, mais nous n'avons pu relever aucun élément en faveur de cette hypothèse.

²⁵⁰ LORTET L. (1884) *Op. cit.*, p.137

²⁵¹ LORTET L. (1884) *Ibid.*, p.154

²⁵² Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, datée du 20 mars 1875, F.P. 2A1-13

²⁵³ Lettre de Lortet à ses amis, datée du 22 mars 1875, F.P. 2A2-5

²⁵⁴ Lettre de Lortet à ses amis, datée du 6 avril 1875, F.P. 2A2-10

²⁵⁵ Lettre de Lortet à ses amis, datée du 19 avril 1875, F.P. 2A2-12

2.2. Itinéraires des missions en Égypte

Lortet découvre l'Égypte bien avant d'y être missionné par le ministère de l'Instruction publique. Il rappelle, dans le premier tome de *La faune momifiée de l'ancienne Egypte*, publié en 1903, ses efforts menés « depuis plus de vingt ans » pour obtenir du matériel d'étude découvert au pays des pharaons, où il fut amené à faire de « nombreux voyages ou séjours »²⁵⁶. Son premier déplacement en Égypte remonte probablement à 1873, alors qu'il rentre de Syrie. A cette époque, le retour en bateau s'effectue en faisant escale à Alexandrie.

Lortet se rend à plusieurs reprises à l'école de médecine du Caire, missionné en qualité de médecin ou délégué du Ministre de l'Instruction publique. En 1893, il débute ses études sur la bilharziose avec Vialleton, et il assiste, l'année suivante, à l'inauguration du buste de Clot-Bey (1793-1868), fondateur de l'école²⁵⁷. En décembre 1896, Lortet prononce une communication médicale à l'Institut égyptien du Caire²⁵⁸, avant de reprendre ses travaux sur la bilharziose. En 1899, il repart au Caire, à titre personnel puis officiel, pour aider le consul général à restaurer la participation française à l'école de médecine et favoriser les échanges scientifiques franco-égyptiens.

Entre 1900 et 1909, Lortet entreprend un vaste travail de collecte de momies animales, afin d'étudier la faune de l'ancienne Égypte. Ses recherches sont facilitées par Maspero, alors directeur du Service des antiquités. Les momies étudiées proviennent de Thèbes (vallée de Gabanet-el-Giroud, vallée de Biban-el-Molouk), Rôda, Stabl-Antar, Sakkara, Abousir, Héliopolis, Assiout, Kôm-Ombo, Touna, Kôm-Méra, Toukh, Giza, Esna, Deir-el-Bahari, Assouan, Zaouiet-el-Aryàn, Tell-el-Amarna, Bani-Hassan, Karnak, Gourna²⁵⁹. Elles sont mises au jour par Lortet lui-même, ou par d'autres missions. L'ouvrage de Lortet ne donne aucune indication précise sur l'itinéraire suivi et la durée des expéditions.

²⁵⁶ LORTET L. (1903) *Op. cit.*, p. IV

²⁵⁷ Chirurgien français, il a fondé l'école de médecine du Caire en 1828.

²⁵⁸ LORTET L. (1897) Expériences sur le traitement de la tuberculose chez l'homme et les animaux au moyen des rayons Röntgen, *Bulletin de l'Institut Egyptien*, 7, pp. 323-325

²⁵⁹ Afin de faciliter la compréhension du lecteur, une carte d'Égypte est proposée dans l'annexe 30.

Entre 1900 et 1905, Lortet, accompagné de son collaborateur Gaillard, parcourt l'Égypte du nord au sud, sillonnant la zone du delta, la Haute-Égypte, et la Nubie vers le Wady-Halfa²⁶⁰. Ils sont rejoints en 1901 par Schweinfurth et Hugounenq²⁶¹. La petite expédition s'arrête à Sakkara, Abousir, Thèbes, Esna, Gourna et Assouan²⁶². La publication de Lortet sur la peste en Égypte²⁶³, indique qu'il s'est rendu à Tantah en 1902, alors qu'il est chargé d'assister au premier congrès médical du Caire.

Entre 1905 et 1907, Lortet et Gaillard se déplacent à Assouan et aux alentours de Thèbes, mettant au jour une nécropole simienne dans la vallée Gabanet-el-Giroud²⁶⁴. Ils vont aussi au musée du Caire, afin d'y étudier momies, statuettes, offrandes funéraires – en particulier alimentaires - et natron. Le 30 décembre 1906, Lortet fait part au maire de Lyon de l'exploration prochaine de la nécropole animale de Darroua, près d'Assiout et de Rôda, une station qui « *n'a jamais été explorée* » (cf. annexe 31).

Entre 1907 et 1909, Lortet et Gaillard poursuivent leurs explorations dans la vallée Gabanet-el-Giroud. Ils reprennent des fouilles dans la région de Thèbes, Rôda, Assouan, Gébelein, Khozam, Gebel-Souhan et Rizakat, où ils découvrent des instruments en pierre taillée ou polie, des figurines, des ossements et des crânes. L'un des deux savants décrit en détail son expédition avec un drogman dans le désert occidental de Louxor, à la recherche de la station de Gebel-Souhan.

« Donc, à 4 heures du matin, le 2 janvier, par une nuit splendidement étoilée, mais avec une température très basse (...) nous entrons dans une grande barque à voiles, dans laquelle nos ânes s'élancent adroitement et, grâce au vent du Sud qui souffle avec une certaine force, nous descendons rapidement le Nil, calme comme un miroir. A 6 heures, nous arrivons à la petite bourgade de Mallalah, où nous trouvons les chameaux qui ont été retenus la veille. Les conducteurs nous serviront d'escorte, tandis que ces robustes animaux pourront rapporter facilement nos pesantes récoltes de pierre. Pendant quatre heures, nous cheminons péniblement au milieu des monticules de sable (...) Après une heure d'une marche rendue difficile par le mauvais état du sol, on arrive à un wady désertique creusé profondément dans le plateau (...)»²⁶⁵. La récolte de silex laisse supposer que l'auteur de l'excursion est le plus compétent en matière de géologie : il s'agit donc probablement de Lortet. Une autre

²⁶⁰ LORTET L. (1907) La faune momifiée de l'ancienne Égypte, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle*, Lyon, Georg, t. 9, pp. VII, 34

²⁶¹ LORTET L., HUGOUNENQ L. (1901) Coloration noire des rochers formant les cataractes du Nil, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences*, t. 134, pp. 1091-1092

²⁶² LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Ibid.*, pp. VII, 187

²⁶³ LORTET L. (1902) À propos de la peste en Égypte, *Annales de la Société de Médecine de Lyon*, pp. 25-29

²⁶⁴ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Ibid.*, pp. 2, 26

²⁶⁵ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, t. 10, p. 193

description rend compte d'une excursion passant par Bâb-el-Molouk et Deir-el-Médineh. À Rôda, les savants mettent au jour plusieurs crânes humains, tandis que dans l'ancien cimetière copte d'Assouan ils enlèvent «*quelques crânes, la nuit, (...) avec les plus grandes précautions*»²⁶⁶. D'autres excavations sur des lieux de sépultures sont effectuées à Sebaièh et à Kôm-Ombo. Aucune fouille concernant Darrouah n'est finalement mentionnée dans *La faune momifiée de l'ancienne Egypte*.

Durant l'hiver 1907-1908, Lortet et Gaillard, n'ayant pu se rendre à Deervath (cf. annexe 32), réalisent d'importantes fouilles à l'intérieur du mur d'enceinte de Karnak²⁶⁷. Ils reçoivent alors la carte intitulée "Markaz Mellawi/Mudiria Minia", adressée par le département d'étude égyptien (cf. annexe 33)²⁶⁸. Cependant, les savants ne se rendent pas sur les lieux, non plus que dans la province de Dongola au Soudan (cf. annexe 34), ni «*à Négadah [et] à Touk, ces deux localités étant réservées aux recherches des égyptologues*»²⁶⁹.

En février 1909, Lortet adresse à Herriot un compte-rendu de sa première fouille à Kôm-Ombo. Il envisage ensuite de se rendre à Bassalieh, près d'Edfou (cf. annexe 35).

3. Autres voyages

Les demandes de congé de Lortet indiquent qu'il s'est rendu à Copenhague en 1884 et à Berlin en 1890²⁷⁰. Selon Jules Guiart, le savant retourne dans la capitale danoise en 1900, afin de rencontrer Niels Finsen (1860-1904), l'inventeur de la photothérapie²⁷¹. Il est accompagné par son collègue Philibert Genoud. Nous n'avons retrouvé aucune trace de ce déplacement, mais l'année suivante, en 1901, les deux savants proposent une simplification de l'appareil utilisé par le danois^{272,273} (cf. annexe 36).

²⁶⁶ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, p.61

²⁶⁷ VERGNIEUX R. (1982) Karnak 1908 : Fouilles à l'est du lac sacré (manuscrit inédit du Docteur Lortet), *Cahiers de Karnak*, CFEETK, 7, pp. 387-394

²⁶⁸ Merkaz signifie "centre, central". Il s'agit d'une carte de la partie centrale de l'Égypte, qui correspond à ce que nous appelons la Moyenne Égypte. Mallawi se situe effectivement en Moyenne Égypte. Mudiria signifie "direction", en l'occurrence celle du "gouvernorat" de Minia, situé également en Moyenne Égypte.

²⁶⁹ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op. cit.*, p. 88

²⁷⁰ Lettres de Lortet au Maire de Lyon, datée du 6 août 1884 et du 20 juillet 1890, Archives municipales de Lyon

²⁷¹ JOUBIN et al. (1910) *Op. cit.*, p. 9

²⁷² LORTET L., GENOUD P. (1901) Appareil très simple pour l'application de la méthode photothérapique de Finsen, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 132, p. 246

²⁷³ LORTET L., GENOUD P. (1901) Appareil photothérapique sans condensateur, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 132, p. 527

Lortet demande d'autres permissions afin de se reposer et de se soigner²⁷⁴. En 1874, il fait part à sa sœur de son rythme soutenu : « *Je me lève à 7h, je me couche à minuit et je dors horriblement mal à cause de mon travail exagéré le soir* »²⁷⁵. A partir de 1876, il se rend parfois à Baden – une localité située dans le canton suisse de Vaud - mais surtout à Vichy. Lortet compte sur le traitement thermal, afin de soulager ses « *rhumatismes articulaires* » et son « *état arthritique* », et se dit motivé à « *avalier la sauce pendant douze jours* »²⁷⁶. Il aime aussi se ressourcer en Suisse, à Zermatt, et à Morges, où réside son ami et médecin Auguste Forel (1848-1931).

Enfin, le fonds photographique présenté dans l'annexe 3, ne permet pas de conclure sur d'éventuels déplacements de Lortet en Espagne et en Autriche.

4. Soutien diplomatique et collaborations scientifiques

Lortet s'entoure de collaborateurs et de correspondants expérimentés, pour étoffer et faciliter son activité scientifique. S'il travaille beaucoup avec ses collègues lyonnais (Gaillard, Poncet, Vialleton, Genoud, Hugounenq, Florence, Loret, Arloing), il tisse aussi des liens importants avec des égyptologues, comme Edouard Naville (1844-1926)²⁷⁷, Gustave Lefebvre (1879-1957)²⁷⁸ et Georges Bénédict (1857-1926)²⁷⁹. Le savant correspond par ailleurs, avec des zoologues, comme Georg Schweinfurth²⁸⁰.

Lortet entretient de bonnes relations avec les membres influents du gouvernement français. Ainsi, il se félicite d'être toujours sûr d'obtenir l'appui de M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, et de M. Xavier Charmes, directeur du secrétariat et de la comptabilité, lesquels sont proches du ministre de l'Instruction publique²⁸¹. Mais, le savant a sans cesse besoin de subsides, cherchant pour cela à se rapprocher du gouvernement britannique. Il parvient à se lier à Lord Cromer, de son vrai nom Evelyn Baring, qui occupe le poste de consul général en Egypte de 1883 à 1907. Lord Cromer permet à Lortet d'obtenir

²⁷⁴ Lettres de Lortet au Maire de Lyon, datées du 11 septembre 1872, 18 août 1876, 8 août 1882, 11 août 1883, 19 mai 1885, 15 août 1887, 7 août 1888, 10 septembre 1889, 29 septembre 1893, 13 août 1901, 23 décembre 1901, 14 août 1902, 11 février 1904, 28 novembre 1904, Archives Municipales de Lyon

²⁷⁵ Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, datée du 10 février 1874, F.P. 2A1-12

²⁷⁶ Lettre de Lortet adressée à sa sœur Clémentine, datée du 22 août 1876, F.P. 2A1-16

²⁷⁷ Lettres d'Edouard Naville adressées à Lortet (s.d.), F.P. 2B2-12 à 2B2-14

²⁷⁸ Lettre de Gustave Lefebvre adressée à Lortet, datée du 31 janvier 1908, F.P. 1B1-27

²⁷⁹ Lettre de Georges Bénédict adressée à Lortet (s.d.), F.P. 1B1-32

²⁸⁰ Lettres de Georg Schweinfurth adressées à Louis Lortet entre le 22 octobre 1895 et le 22 février 1905, F.P. 2B1-2, 2B2-5, 2B2-6, 2B2-7, 2B2-8

²⁸¹ LORTET L., VIALLETON L. (1894) *Op. cit.*, p. 3

plusieurs allocations, dont une somme de 10 000 francs en 1906, afin de poursuivre ses travaux sur la faune momifiée. Après le départ de Baring en 1907, Lortet continue de déployer son énergie pour obtenir des subventions. Paul Cambon, ambassadeur de France en Angleterre, lui conseille de se rapprocher de Sir Eldon Gorst (cf. annexe 37), le successeur de Lord Cromer. Auguste d'Arenberg, président de la compagnie universelle du canal maritime de Suez, propose même d'appuyer par écrit la demande d'allocation (cf. annexe 38). Enfin, explorant toutes les pistes possibles de recours, Lortet fait parvenir au duc de Connaught²⁸² deux volumes de son travail sur la faune momifiée (cf. annexe 39). D'après les informations recueillies dans le fonds privé Lortet, le savant perçoit 600 livres égyptiennes en 1908 et 200 en mars 1909. Une dernière allocation de 10 000 francs lui est attribuée quelques jours avant sa disparition.

L'argent est bien sûr indispensable, mais Lortet doit aussi obtenir des autorisations pour fouiller. Nous avons vu qu'en Égypte, il se rapproche de Maspero. En Syrie, il rencontre un confrère médecin, Ferdinand Suquet, « *un des hommes les plus considérables de Syrie* ». « *Grâce aux recommandations de cet homme de bien, toutes les portes [lui] ont été ouvertes* »²⁸³. La notoriété de Lortet lui permet d'être reçu par des personnes influentes comme lady Digby²⁸⁴.

Enfin, Lortet cherche à diffuser ses travaux en adressant ses ouvrages à des scientifiques, comme Roland Bonaparte²⁸⁵, ou à des journalistes comme Henry de Varigny²⁸⁶.

²⁸² Le Prince Arthur de Connaught (1850-1942) était un membre de la famille royale britannique. Il fut nommé Duc de Connaught en 1874.

²⁸³ LORTET L. (1884) *Op. cit.*, p.88. F. Suquet s'était installé en Syrie afin d'y développer des structures hospitalières militaires.

²⁸⁴ LORTET L. (1884) *Ibid.*, p.605. Jane Digby (1807-1881), aristocrate anglaise, vécut une vie d'aventurière en Syrie.

²⁸⁵ Lettre de Roland Bonaparte adressée à Lortet, datée du 9 mars 1907, F.P. 1B1-25

²⁸⁶ Lettre de Henry de Varigny adressée à Louis Lortet (s.d.), F.P. 1B1-33. Citons une biographie récente : CARTON Y. (2008) *Henry de Varigny, darwinien convaincu*, Paris, Hermann, 116 p.

Chapitre 5 : Un savant "très décoré"

Lortet reçoit plusieurs distinctions honorifiques. À son retour de la guerre franco-prussienne, il est décoré de la croix de bronze de la Société française des blessés et malades des armées de terre et de mer, et devient chevalier de la Légion d'honneur. À 40 ans, il reçoit la médaille d'or du ministre de l'Instruction publique pour ses travaux portant sur la zoologie et la paléontologie. Son dévouement envers la faculté de médecine lui vaut, en 1894, d'accéder au grade d'officier de la Légion d'honneur²⁸⁷. Pourtant, c'est en 1902, lors du jubilé des vingt-cinq ans de la faculté de médecine, que Lortet reçoit "*la plus précieuse des récompenses*"²⁸⁸. Le grand amphithéâtre de la faculté rassemble alors une pléiade de notables : préfet du Rhône, gouverneur militaire de Lyon, procureur général, directeur de l'École du service de santé militaire, sénateurs, député du Rhône, le ministre de l'Instruction publique, le recteur d'académie de Lyon, les doyens des quatre facultés, ainsi que les représentants de l'Institut et des facultés de médecine françaises et étrangères²⁸⁹. Toutes les personnalités présentes témoignent leur confiance et amitié à Lortet, dont le décanat a été couronné de succès. La médaille commémorative remise au savant durant la cérémonie, porte la devise de l'Association française pour l'avancement des sciences : « *Par la science, pour la patrie* ».

²⁸⁷ Le président de la République Sadi Carnot (1837-1894) tombe sous le poignard de Sante Caserio (1873-1894) quelques jours plus tard, en sortant d'un banquet organisé à la Chambre de commerce.

²⁸⁸ LORTET L. (1903) *Bulletin de la Société des amis de l'Université de Lyon*, Lyon, Storck, p. 44

²⁸⁹ JOUBIN et al. (1910) *Op. cit.*, p.8

Chapitre 6 : Disparition de Louis Lortet

Louis Lortet s'éteint le 26 décembre 1909 à Lyon, après une lente agonie. La fatigue, le surmenage et les crises d'arthrite jalonnaient son quotidien depuis de nombreuses années. Il pressentait sa fin comme en témoigne son journal intime : « *Année 1909 ! C'est certainement la dernière. Je le sens (...) A présent je me sens très malade, bien faible, avec des douleurs incessantes aux reins. Maladie de la moelle ou cancer ?* » (cf. annexe 40). Lortet souffrait d'une hypertrophie de la prostate. Malgré une opération réussie, il succombe cinq mois après l'intervention.

La disparition du savant fait l'objet de plusieurs articles commémoratifs, non seulement en France mais aussi à l'étranger, comme en témoigne une notice publiée le lendemain de sa mort dans le quotidien argentin *La Prensa* (cf. annexe 41).

Le parcours professionnel et l'itinéraire de vie de Lortet révèlent bien un tropisme vers l'Orient (notamment l'Égypte et la Syrie), sa faune, son héritage antique, ses institutions locales. Le premier volet de notre approche biographique, guidée par une logique orientaliste, va se trouver complété par l'étude des travaux du savant.

Partie 3 : L'œuvre orientaliste de Louis Lortet

Les travaux de Lortet en Orient dépassent le cadre fixé par ses missions. Aux recherches zoologiques, archéologiques et médicales, s'ajoutent des études anthropologiques, ainsi qu'une multitude d'observations réalisées dans des domaines variés. L'ouvrage *La Syrie d'aujourd'hui* illustre cette abondance et cette diversité.

Nous nous sommes bornée à présenter, selon une logique disciplinaire, certains travaux du savant. Notre choix s'est basé sur leur originalité, leur caractère prioritaire, et leur importance dans la construction des savoirs scientifiques. Ainsi, nous avons délaissé de nombreuses observations relatives aux sciences naturelles et humaines, lesquelles justifieraient, à elles seules, une étude approfondie.

Chapitre 1 : Les études zoologiques

Lortet aborde l'Orient grâce à des missions zoologiques en Grèce et en Syrie. Centrées sur la faune marine et les fossiles, elles donnent lieu à quelques publications scientifiques. Vingt ans plus tard, après avoir été sollicité par d'autres disciplines, le savant est missionné en Égypte afin d'y étudier la faune ancienne.

Notre attention s'est portée sur trois études significatives. La première concerne les éponges, en tant qu'initiatrice des recherches zoologiques en Orient. La deuxième correspond à la découverte d'une incubation particulière chez un poisson observé dans le lac de Tibériade. La dernière, relative à la faune momifiée égyptienne, constitue l'œuvre maîtresse du savant.

1. La reproduction des éponges

Lortet effectue en 1873 ses premières recherches sur les éponges, qu'il poursuit en 1875 et 1880. Ses résultats initiaux sont consignés dans un rapport rédigé à l'attention du ministre de l'Instruction publique, tandis que ceux des deux dernières missions se trouvent rassemblés dans l'ouvrage *La Syrie d'aujourd'hui*.

En 1873, le savant étudie des éponges pêchées dans le Golfe d'Égine, faisant des constatations inédites dont nous ignorons la nature exacte²⁹⁰. Nous savons seulement que, la saison étant très avancée, Lortet attend avec impatience sa prochaine mission pour profiter de « *grandes pêcheries d'éponges* », aux alentours de Smyrne. Il espère ainsi confronter ses observations à celles suggérées par l'allemand Ernst Haeckel (1834-1919), lequel étudie les éponges calcaires²⁹¹.

En 1875, Lortet se procure finalement des spécimens dans la baie de Beyrouth, située bien plus au sud que Smyrne. Chaque matin, il accompagne les pêcheurs qui plongent pour les lui rapporter : « *Les hommes prennent une grosse pierre carrée en marbre avec les mains, et cette pierre les entraîne rapidement au fond de la mer* »²⁹². Les pêcheurs restent en apnée, parfois plusieurs minutes, et remontent des éponges. Celles-ci sont dites " fibreuses " car le « *squelette qui soutient la matière vivante est formé de fibres solides, entrecroisés dans tous les sens* »²⁹³. Lortet parvient à étudier leur anatomie à l'aide d'un microscope, et à décrire leur mode de reproduction, malgré les gaz délétères dus à leur décomposition. Il observe que les éponges se reproduisent grâce à des œufs qui se forment dans la matière vivante. Ces œufs se transforment en une larve ovoïde, laquelle nage librement à l'intérieur des eaux par le biais de cils locomoteurs. Elle se fixe ensuite, reproduisant par bourgeonnement latéral un organisme semblable à l'éponge dont elle provient. Il est probable que le savant s'attendait à des recherches plus fructueuses, car ses résultats ne font que confirmer ceux d'Oscar Schmidt (1823-1886) et Albert Von Kölliker (1817-1905)²⁹⁴.

En 1880, Lortet prend conscience de la grande valeur commerciale des éponges cultivées en Syrie. Il suggère alors – sortant du cadre de la science pure - de les transporter sur les côtes rocailleuses de l'Algérie, afin que la France puisse bénéficier d'un marché en pleine expansion intéressant pour sa croissance économique.

Les recherches de Lortet sur les éponges relèvent donc davantage de l'observation que de la découverte de faits scientifiques nouveaux.

²⁹⁰ Dans son rapport daté du 9 mars 1874, Lortet s'adresse au ministre de l'Instruction publique en ces termes : « *Nous avons pu apercevoir des points qui n'avaient pas pu être constatés par nos devanciers* ». F.P. 1C3-1

²⁹¹ HAECKEL E. (1872) *Die Kalkschwämme*, Berlin, Reimer, 512 p.

²⁹² LORTET L. (1884) *Op. cit.*, p. 661

²⁹³ LORTET L. (1884) *Ibid.*, p. 662

²⁹⁴ HAECKEL E. (1872) *Op. cit.*, pp. 154, 232

2. Le phénomène d'incubation buccale

En mai 1880, Lortet effectue pendant douze jours de nombreuses pêches et des dragages profonds dans le lac de Tibériade, afin de compléter son étude sur la faune marine initiée en 1875²⁹⁵. Les opérations ont lieu le matin, la température atteignant rapidement 35°C sur le lac. Le savant observe des mollusques, diatomées, desmidiées, mais s'intéresse plus spécialement aux poissons du genre *Chromis*. Il met en évidence chez l'espèce *Chromis simonis* (Günther) une particularité très intéressante liée à sa reproduction : l'incubation buccale. La femelle pond une quantité considérable d'œufs, deux cents environ, « entre les joncs et les roseaux dans une petite excavation qu'elle creuse en se frottant dans la vase »²⁹⁶. Lorsque la ponte est achevée, le mâle, très agité, tourne sans cesse au-dessus des œufs, les fécondant probablement à ce moment-là. Quelques minutes plus tard, il les fait glisser les uns après les autres dans sa cavité buccale, entraînant une hypertrophie céphalique.

« Dans cette cavité incubatrice d'un nouveau genre, les œufs subissent en quelques jours toutes leurs métamorphoses. Les petits prennent rapidement un volume considérable et paraissent bien gênés dans leur étroite prison. Ils restent en grand nombre, pressés les uns contre les autres, comme les grains d'une grenade mûre. La bouche du père nourricier est alors tellement distendue par la présence de cette progéniture que les mâchoires ne peuvent absolument plus se rapprocher. Les joues sont gonflées et l'animal présente un aspect des plus étranges (...). Je ne puis comprendre comment le mâle, qui porte ainsi pendant plusieurs semaines plus de deux cents petits, peut se nourrir sans avaler avec sa proie un grand nombre d'alevins »²⁹⁷.

Dans le domaine de l'ichtyologie, Lortet accroît donc le nombre des espèces chez lesquelles s'observe le phénomène d'incubation buccale : le *Chromis simonis* Günther (ou *Chromis pater-familias* Lortet) et l'*Hemichromis sacra* s'ajoutent aux Chromides découverts par Louis Agassiz (1807-1873) dans l'Amazone, et au Macropode de Chine.

²⁹⁵ LORTET L. (1880) Dragages profonds exécutés dans le lac de Tibériade (Syrie) en mai 1880. Note présentée par Alph. Milne Edwards, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Science*, t. 91, pp. 500-502

²⁹⁶ LORTET L. (1883) *Le lac de Tibériade*, Paris, Paul Monnerat, p. 57

²⁹⁷ LORTET L. (1883) *Ibid.*, p. 58

3. La faune momifiée de l'ancienne Égypte

Nous envisagerons l'étude par Lortet de la faune momifiée, à travers la rédaction de l'ouvrage du même nom.

3.1. Contexte de l'élaboration de l'ouvrage

Dés qu'il prend conscience, dans les années 1880²⁹⁸, de l'importance de la faune momifiée égyptienne, Lortet envisage de rapporter des spécimens pour le Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon afin de les étudier. Cependant, malgré « *toutes les démarches possibles, officieuses ou officielles, auprès de tous les ministres compétents d'Égypte, de France et d'Angleterre* », le savant se heurte à un refus. Comme il l'écrit lui-même : « *on préférerait laisser détruire ces momies, les laisser transformer en engrais par certains industriels, plutôt que de prendre la peine de les faire rechercher afin d'en permettre une étude sérieuse* »²⁹⁹.

Lors de sa première mission au Caire, en 1893, Lortet rencontre Jacques de Morgan, directeur du Service des antiquités égyptiennes. Celui-ci, précurseur des recherches sur la préhistoire de la vallée du Nil, l'encourage à visiter les sites de fouilles à l'origine des collections du musée égyptien du Caire. Lortet assiste ainsi à l'exhumation de nombreux restes humains dans des nécropoles prédynastiques. En 1897, alors qu'il revient en Égypte pour sa deuxième mission, il est accueilli par Victor Loret, successeur de J. de Morgan. Initiateur des premières recherches scientifiques sur la flore et la faune de l'Égypte antique, l'égyptologue encourage Lortet à étudier et déterminer les espèces animales momifiées³⁰⁰. Cette même année, Chantre rapporte au Muséum de Lyon six momies animales acquises à Louqsor³⁰¹. Pourtant, c'est seulement après 1900 que Lortet peut passer à l'action. Gaston Maspero, nouvellement nommé à la direction du Service des antiquités, autorise le savant lyonnais à fouiller certains sites (cf. annexe 42), et à étudier des momies animales au Muséum

²⁹⁸ DARESSY G. GAILLARD C. (1905) La Faune momifiée de l'antique Égypte, In : *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, Service des antiquités de l'Égypte, Le Caire, p. II : "En 1882, M. le docteur Lortet, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, avait proposé à M. Maspero de faire préparer au Muséum de Lyon des squelettes pouvant montrer la richesse de la faune qui nous a été ainsi conservée et fournir en même temps des documents précieux pour la comparaison des races animales qui vivaient dans la vallée du Nil il y a plus de deux mille ans avec celles qui y subsistent de nos jours. [...] C'est en 1901 que [la proposition] reçut ses effets pratiques".

²⁹⁹ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op. cit.*, p. III

³⁰⁰ GOYON J.C. (2007) *Op. cit.*, p. 1

³⁰¹ MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE LYON, *Journal des entrées (1880-1909)*, 23 octobre 1897

de Lyon. En contrepartie, Lortet est chargé d'aménager une galerie dédiée à la paléofaune dans le musée du Caire, comme l'atteste le contenu d'un traité liant les deux institutions (cf. annexe 43). Les recherches sont financées par le Muséum de Lyon ou grâce à des allocations gouvernementales. Les envois de spécimens sont conséquents comme le montre le journal des entrées du Muséum : le 2 avril 1909, ce sont vingt caisses d'un poids total de 2660 kg qui sont réceptionnées³⁰².

Lortet consacre les dernières années de sa vie à l'étude de la faune momifiée. Aidé par plusieurs collaborateurs – dont principalement Claude Gaillard - le savant publie ses résultats sous la forme de cinq séries, lesquelles constituent les tomes 8, 9 et 10 des *Archives du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*. Ces derniers sont publiés respectivement en 1903, 1907 et 1909. Une allocation gouvernementale britannique, obtenue par Lortet quelques jours avant sa mort, suggère qu'une poursuite de l'édition de l'œuvre a été envisagée.

3.2. Description de l'ouvrage

Lortet étudie les animaux momifiés, ainsi que plusieurs objets découverts en Égypte : ossements humains, vases, silex, statuettes et figurations peintes. Il revendique de ne parler que de ce qu'il a pu voir lui-même³⁰³. Nous nous limiterons ici au contenu faunistique.

3.2.1. Objectifs et méthodologie

Lortet se lance dans l'analyse systématique de momies d'animaux, qu'il étudie par centaines. Il souhaite répondre à deux questions. La première concerne la symbolique de la momification. «*Pourquoi, après avoir momifié les membres décédés de leur famille, [les égyptiens] momifiaient avec autant de soins, et par des procédés presque aussi parfaits, tous les animaux qui vivaient autour d'eux ?* »³⁰⁴. Selon le savant, les anciens Égyptiens «*ne devaient point se livrer à une pratique aussi extraordinaire sans de sérieuses raisons religieuses ou philosophiques* ». La seconde question porte sur l'évolution de la faune égyptienne et la transformation des espèces. Toujours selon Lortet, «*il était intéressant de rechercher si, pendant les sept mille ans que date avec plus ou moins de probabilité, pour ne*

³⁰² MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE LYON, *Journal des entrées (1880-1909)*, 2 avril 1909

³⁰³ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op.cit.*, p. 190

³⁰⁴ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. II

pas dire certitude, l'histoire égyptienne, les animaux vertébrés, jadis momifiés par les anciens habitants présentaient des différences morphologiques avec leurs congénères qui se trouvent encore actuellement dans la contrée »³⁰⁵.

La plupart des momies étudiées proviennent de fouilles issues de la réouverture d'anciens puits et galeries. Les travaux sont difficiles et coûteux « à cause de l'invasion des sables coulant comme de l'eau, et du danger, provenant des éboulements toujours possibles des parois »³⁰⁶. Sur le matériel et les techniques utilisés, nous n'avons trouvé que peu d'éléments. Dans le tome 10 des Archives du Muséum, Lortet explique, au sujet de la nécropole de singes, avoir fait « de nombreux sondages, très rapprochés les uns des autres, suivant la méthode employée à Dachour, par M. de Morgan »³⁰⁷. Le sondage archéologique consiste à réaliser des ouvertures réduites dans le sol, dans le but de détecter parmi les couches de terre ou de sable la présence de vestiges intéressants. Il se pratique à l'aide de sondes, comme celles commandées par Lortet à la coutellerie Lépine (cf. annexe 44), ou « de gros fils de fer »³⁰⁸. Grâce à cette technique, à Dachour, les ouvriers de J. de Morgan butent sur des blocs de pierre calcaire, qui leur indiquent l'orientation des diagonales d'une pyramide³⁰⁹. Selon Lortet, le sondage est le « procédé qui est évidemment le meilleur », car il facilite le travail de déblaiement par les fellahs qui travaillent sous ses ordres. Ceux-ci, près de Thèbes, enlèvent ainsi, « avec leurs couffins, les pierrailles et le sable qui remplissent entièrement [un puits] »³¹⁰.

Les momies animales sont ensuite expédiées au Muséum de Lyon où Lortet et Gaillard les démaillotent et les désarticulent, afin d'en dresser une description complète : origine et état général de l'échantillon, procédé d'embaumement utilisé, causes de la mort, description anatomique, caractéristiques ostéométriques. Concernant l'étude des chiens, chats et chacals, Lortet déclare utiliser « la méthode employée par M. Studer dans son étude sur les chiens préhistoriques et leurs rapports avec les races de chiens actuels »³¹¹. Cette méthode consiste à

³⁰⁵ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op.cit.*, p. III

³⁰⁶ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. 57

³⁰⁷ LORTET L. (1884) *Op.cit.*, p. 1

³⁰⁸ LORTET L. (1884) *Ibid.*, p. 18

³⁰⁹ MORGAN (de) J. (1895) Lettre sur sa seconde campagne de fouilles en Égypte, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 39^e année, 2, pp. 172-173

³¹⁰ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op.cit.*, pp. 18-19

³¹¹ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. 4

prendre des points de repère crâniens, afin d'effectuer des mesures³¹². Enfin, les savants lyonnais recourent parfois à la radiographie³¹³.

Lortet et Gaillard se réfèrent fréquemment aux études zoologiques anciennes ou contemporaines, décrivant l'habitat ancien et actuel des espèces, ainsi que les relations que celles-ci entretenaient avec les Égyptiens et les divinités. L'ouvrage sur la faune momifiée s'adresse donc à la fois aux zoologistes, aux égyptologues et aux archéologues. Le zoologiste dispose d'un bestiaire de l'Égypte ancienne, tandis que l'égyptologue peut explorer des voies philologiques ou culturelles. Quant à l'archéologue, il bénéficie de la description de nombreux sites de fouilles.

3.2.2. Résultats des investigations

3.2.2.1. Détermination zoologique des espèces momifiées

Lortet et Gaillard identifient des Mammifères (chiens, chacals, chats, rongeurs, musaraignes, bovidés, antilopes, gazelles, moutons, mouflons à manchettes, chèvres, singes, hérissons), des Oiseaux (rapaces diurnes ou nocturnes, ibis), des Reptiles (crocodiles, lézards, tortues, serpents), des Poissons du genre *Lates*, des Batraciens et même des Mollusques (Gastéropodes et Lamellibranches).

Les deux chercheurs répertorient de nombreuses espèces momifiées qui n'étaient pas encore signalées. Parmi les oiseaux, ce sont la crécerelle, les buses, l'épervier, un aigle de petite taille - *Aquila maculata* - et le milan d'Égypte³¹⁴. Parmi les mollusques, ce sont les espèces *Columbella pardalina* et *Ostra cornucopiae*³¹⁵.

L'identification des espèces s'effectue grâce à des comparaisons morphologiques et métriques entre les espèces momifiées et les espèces actuelles, et d'après des figurations animales peintes ou sculptées, retrouvées sur les monuments de l'Égypte antique.

³¹² STUDER T. (1901) *Die praehistorischen Hunde in ihrer Beziehung zu den gegenwärtig lebenden Rassen*, Zürcher & Furrer, 137 p.

³¹³ LORTET L., GAILLARD C. (1905) *Op. cit.*, p. 36. Bien que non destructive, la radiologie reste peu utilisée au début du XX^e siècle. Employée en 1912 par Elliot Smith (1871-1937) dans ses travaux sur les momies royales, son utilisation devient courante en égyptologie grâce à la première étude systématique conduite par P.H.K. Gray (né en 1924) en 1968.

³¹⁴ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op.cit.*, p. 113

³¹⁵ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op.cit.*, p. 307

3.2.2.2. Symbolique de la momification

Qu'elle soit domestique ou sauvage, pêchée ou chassée, la faune égyptienne bénéficie d'une considération importante dès le III^e millénaire avant J.-C., comme l'attestent peintures, statuettes et hiéroglyphes³¹⁶. Des animaux sont mis en scène, associés au quotidien des égyptiens, aux pharaons et aux divinités. Ainsi, le pharaon, censé posséder des qualités surhumaines, se trouve étroitement lié au faucon et au taureau³¹⁷, tandis que les divinités revêtent des formes diverses : humaine, animale, ou composite - associant des traits humains à des caractéristiques animales. Anubis, par exemple, est représenté sous la forme d'un chien noir couché ou d'un homme à tête de canidé. A partir du Nouvel-Empire, la faune devient intimement liée à la vie sacrée égyptienne. Des taureaux font l'objet d'un rituel de momification, à l'instar des hommes, et sont enterrés dans des hypogées. Dès la XXVI^e dynastie³¹⁸, le procédé s'étend à des centaines de milliers d'animaux, avant d'atteindre son plus grand développement à l'époque ptolémaïque. Les espèces animales occupent alors une multitude de nécropoles et de lieux, où ils représentent des divinités locales. Certaines cités portent d'ailleurs un nom bestial : Léontopolis qui honore les lions, Latopolis les poissons *Lates*, Crocodilopolis les crocodiles, Cynopolis les chiens, chacals et loups.

Lortet déclare avec humilité qu'« *il est malheureusement très difficile, pour ne pas dire impossible, au XX^e siècle, de pénétrer dans les idées ou la foi religieuse des hommes qui vivaient il y a sept ou huit mille ans, qui se trouvaient dans des conditions biologiques absolument différentes de celles qui nous impressionnent actuellement, et chez lesquels la vitalité des croyances premières devaient se transmettre avec une énergie toute spéciale* »³¹⁹. Le savant se réfère donc aux témoignages les plus anciens, principalement à ceux d'Hérodote. Selon ce dernier, le corps du "riche" était momifié suivant les indications d'Anubis, puis placé dans une chambre funéraire creusée profondément sous terre, à l'abri des agents de putréfaction et des pilliers. L'âme du mort restait à côté du corps préservé, et le défunt accédait à une survie osirienne. Pour le "pauvre", le processus de conservation était beaucoup plus sommaire, souvent réduit à une enveloppe bitumeuse. Les corps humains étaient souvent

³¹⁶ DUNAND F., LICHTENBERG R. (2005) *Des animaux et des hommes. Une symbiose égyptienne*, Paris, Rocher, pp. 19-91

³¹⁷ Le faucon évoque une grande rapidité de vol, une vue perçante, une grande combativité, tandis que le taureau figure la force indestructible et la fécondité.

³¹⁸ La XXVI^e dynastie, appelée dynastie saïte, couvre la période de -664 à -525 avant J.-C.. Elle appartient à la période dite de Basse-Époque.

³¹⁹ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op.cit.*, p. VII

entassés avec des momies animales, dans des grottes ou des galeries. L'âme ne pouvait donc pas rester près du corps. Selon Hérodote, les Égyptiens croyaient au dogme de la métempsychose, c'est-à-dire à la migration de l'âme humaine dans des corps d'animaux : « *L'âme de l'homme est immortelle (...). Lorsque le corps vient à périr, elle entre toujours dans celui de quelqu'animal (...). Après avoir passé ainsi successivement dans toutes les espèces d'animaux terrestres, aquatiques, volatiles, elle rentre dans un corps d'homme (...). Ces différentes transmigrations se font dans l'espace de trois mille ans* »³²⁰. Les Égyptiens momifiaient donc tous les animaux qui vivaient autour d'eux, espérant garantir une survie osirienne à l'âme humaine de leurs parents, amis et concitoyens. Dans le premier tome de son ouvrage, Lortet partage le point de vue de l'historien grec qu'il considère comme « *trop exact pour ne pas rapporter fidèlement ce que les prêtres lui ont enseigné à Thèbes ou à Memphis* »³²¹.

Parmi les espèces momifiées, le savant admet la distinction faite par Strabon, entre les animaux considérés comme des "dieux" de leur vivant, et les animaux "sacrés"³²². Les premiers incarnaient une divinité, comme le taureau Apis associé au dieu Ptah de Memphis. Sélectionné selon des critères morphologiques précis, élevé dans un enclos sacré, bénéficiant des soins les plus attentifs, l'Apis était momifié luxueusement comme un homme après sa mort naturelle. Ces rites étaient censés préluder à l'immortalité de la divinité. Le second groupe d'animaux - chats, chiens, musaraignes, poissons, etc. - possédait une valeur différente. Les espèces concernées, vivant sans entretenir de rapports directs avec les divinités, ne possédaient un caractère sacré qu'une fois embaumées. Elles servaient alors d'offrandes aux dieux auxquelles elles se trouvaient associées³²³.

Lortet privilégie les associations entre dieux et animaux attestées depuis l'Antiquité, mais rejette l'hypothèse selon laquelle les Égyptiens auraient placé sur les statues de leurs dieux des têtes d'animaux afin de mieux les distinguer les uns des autres³²⁴. Parmi ces associations nous citons à titre d'exemple le chat et la déesse Seket ou Best³²⁵, le serpent et la déesse Atoum, l'ibis et le babouin qui matérialisent le dieu Thot. Il arrive qu'un animal soit

³²⁰ BARGUET A. (1964) *Hérodote : L'enquête, Livres I à V*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1873 p.

³²¹ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op. cit.*, p. VIII

³²² CHARVET P., YOYOTTE J., GOMPERTZ S. (1997) *Strabon : Le voyage en Egypte*, livre XVII, 22, Paris, Nil. « *Les Momenphites honorent Aphrodite ; une vache sacrée est nourrie là, de la même manière que le taureau Apis à Memphis et le taureau Mnévis à Héliopolis. Ces animaux sont considérés comme des dieux, mais ceux qu'on nourrit ailleurs (...) ne sont pas tenus pour des dieux mais considérés simplement comme sacrés* ».

³²³ YOYOTTE J., VERNUS P. (2005) *Le bestiaire des pharaons*, Paris, Perrin, 807 p.

³²⁴ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. VII

³²⁵ De nos jours, les noms de Sekhet et Best ont été remplacés par Sekhmet et Bastet.

sacré dans une province et redouté dans une autre. Le crocodile, vénéré dans la région du Fayoum et associé au dieu Sobek, était chassé et tué dans d'autres provinces.

Lortet remarque que des espèces "non sacrées", comme les gazelles, étaient momifiées, tandis que d'autres étaient réunies dans un même processus de momification. Il s'en remet alors aux égyptologues : « *Les égyptologues pourront sans doute faire connaître l'époque à laquelle remontent les gazelles de Kôm-Ombo et de Touné ainsi que la divinité qu'elles symbolisaient* »³²⁶. « *Il [leur] appartient de dire ce que signifie l'association de deux animaux si différents - [un bouc et un crocodile] - dans une momie ayant la forme d'un bouc* »³²⁷.

Ainsi, au sujet de la symbolique de la momification, Lortet reprend les observations des grecs et interroge les égyptologues de son temps. Jean Capart, considéré comme le père de l'égyptologie belge, rapporte que « *Lortet et C. Gaillard ont publié un superbe ouvrage destiné à faire connaître la faune de l'ancienne Égypte, telle qu'elle nous est révélée par les momies animales (...) On excusera les auteurs de n'être pas au courant des théories qui poussèrent les Égyptiens à momifier les animaux, question sur laquelle d'ailleurs les égyptologues sont loin d'être d'accord, et on accueillera avec reconnaissance les faits précieux qu'ils ont apportés pour la solution du problème* »³²⁸.

La préface de Victor Loret, insérée dans le deuxième tome de l'ouvrage, fournit de nouveaux éléments sur la symbolique de la momification animale. Selon l'égyptologue, la métempsychose « *doit être résolument mise en dehors de la question* »³²⁹. Les fondements de la coutume seraient affectifs, matériels, et religieux. Les Égyptiens désiraient emmener avec eux, dans l'autre monde, à la fois les compagnons qu'ils avaient aimés durant leur vie terrestre, et des animaux comestibles permettant la subsistance. À la différence de ces animaux familiers ou "nutritifs", d'autres espèces étaient considérées comme sacrées, incarnant des dieux. Cette croyance serait l'aboutissement d'une identification progressive des égyptiens à des animaux. Des clans primitifs portant un nom d'espèce auraient ainsi vénéré l'animal qu'ils représentaient, le transformant en animal-totem³³⁰. Lortet n'exprime aucune

³²⁶ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op.cit.*, p. 82

³²⁷ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. 108

³²⁸ CAPART J. (1905) *Bulletin critique des religions de l'Égypte, Le culte des animaux*, Leiden, Brill, p. 129

³²⁹ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, p. XII

³³⁰ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op. cit.*, p. XIII « *Les premiers égyptiens vivaient en groupements assez restreints, en clans plus ou moins nomades (...) Ces clans (...) portaient des noms distinctifs (...) Petit à petit se produisit, entre les membres d'un clan et l'insigne de ce clan, une sorte d'intimité qui s'exagéra au point de devenir de l'identité (...) Cette identification de l'homme avec l'insigne de son clan, ne put, naturellement, se*

position par rapport aux théories de Lortet. Le dernier tome qu'il publie, centré sur l'anthropologie et l'archéologie, montre même un certain désintérêt pour la symbolique de la momification animale. Concernant cette dernière, nous nous sommes référés jusque là uniquement à des auteurs anciens, afin de restituer le contexte historique des travaux de Lortet. Il nous paraît donc intéressant de dire quelques mots sur les connaissances actuelles.

Il est admis que les Égyptiens de l'Antiquité entretenaient des relations particulières avec les animaux environnants. Pour eux, le monde vivant évoluait sans hiérarchie, d'où une coexistence harmonieuse entre l'Homme et l'animal. L'un et l'autre pouvaient prétendre, une fois mort, à une survie osirienne.

Les égyptologues différencient les animaux "sacrés" des animaux "sacralisés", remplaçant la distinction de Strabon entre animaux "divins" et "sacrés". Les premiers sont momifiés puis placés dans une sépulture spécifique individuelle, prenant ainsi le qualificatif d'"uniques". Les seconds, entassés dans des nécropoles, sont souvent momifiés en masse et qualifiés de "multiples".

Outre l'animal "incarnation divine" et l'animal "ex-voto", d'autres statuts sont attribués à la faune égyptienne. Luc Gabolde et Karine Madrigal distinguent ainsi l'animal de compagnie, l'animal "nourriture" servant d'offrande funéraire ou divine, l'animal de sacrifice ou bouc émissaire, l'animal sauvage servant de trophée de chasse et la chimère ou hybride³³¹.

3.2.2.3. Différentes techniques de momification

L'embaumement, qui a pour but de préserver la dépouille de la putréfaction, concerne des animaux dont la peau est recouverte de poils, plumes ou écailles, et peut même s'appliquer à certains mollusques³³². Nous avons dégagé du travail de Lortet un certain nombre d'éléments relatifs aux techniques de momification.

produire que dans les clans à noms d'animaux (...) Ces sentiments aboutirent (...) à une sorte de culte de plus en plus religieux ».

³³¹ EMMONS D. et al. (2010) *L'Égypte au Musée des Confluences : de la palette à fard au sarcophage*, Milan, Silvana Editoriale, p. 84

³³² LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op.cit.*, pp. 116, 117

- **La collecte des animaux**

L'embaumeur doit tout d'abord se procurer les animaux, lesquels sont domestiques ou sauvages. Si certains spécimens meurent de maladie ou de vieillesse, la plupart sont tués à un stade précoce de leur développement ou à l'âge adulte. Selon Lortet, les "exécuteurs" avaient recours à divers modes opératoires : chasse, pêche, empoisonnement, noyade, étranglement, coups, mutilation. À Assiout, de nombreuses momies de canidés montrent des fractures occipito-atloïdiennes, attestant une mort par étranglement. Les chats de Stabl-Antar révèlent des fractures des os du nez et du crâne, témoignant de coups violents portés sur la tête. À Kôm-Ombo, Gizé et Rôda, les momies de rapaces présentent de multiples fractures sur les ailes et les pattes, indiquant l'utilisation probable de pièges et le recours à des coups de bâton. Le site de Kôm-Ombo livre, quant à lui, des momies de crocodiles au museau tranché : cette mutilation, faite du vivant de l'animal d'un coup de hache, aurait empêché les sauriens d'infliger des morsures aux Égyptiens venus les déranger. Mais, les animaux ne présentent pas toujours les marques explicites d'une mise à mort. Ainsi, la découverte d'œufs de crocodiles à peine éclos et d'alevins de *Lates niloticus*, corrobore l'idée d'une mort par noyade ou asphyxie.

L'embaumeur sélectionne parfois le sexe des animaux en fonction de la divinité à laquelle ils sont associés. Lortet montre ainsi que les momies d'Apis des sérapéums de Saqqara et d'Abousir sont bien des mâles³³³. Chez les animaux sacratisés, par contre, les sexes semblent indifféremment choisis. Le savant remarque ainsi, chez les gazelles, que « *le nombre des individus femelles est au moins aussi élevé que celui des mâles* »³³⁴.

Ayant laissé un héritage de plusieurs millions de momies animales, les Égyptiens recouraient vraisemblablement à des élevages spécifiques. Diodore de Sicile rapportait déjà que « *les gardiens qui veillent sur les animaux (...) s'en glorifient dans l'idée qu'ils s'occupent des plus importants honneurs rendus aux dieux* »³³⁵.

³³³ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op.cit.*, p. 42

³³⁴ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. 82

³³⁵ DIODORE DE SICILE (2002) *Bibliothèque historique*, texte établi par P. BERTRAC., traduit par Y. VERNIERE, livre I, Paris, Ed. Guillaume-Budé, Les belles lettres, p. 83

- **Le traitement des corps**

Le débandeletage des momies de bovidés, moutons, chèvres, et antilopes révèle à Lortet des ossements. Ceux-ci éléments sont rassemblés par « *des cordelettes, des chiffons, des lisières solides enduites de natron et de bitume* »³³⁶, ou dans « *une enveloppe de toile grossière entourée d'un entrelacement de tiges de papyrus* »³³⁷. Selon le savant, les animaux étaient d'abord enterrés, afin que les parties charnues tombent en putréfaction. Ensuite, les ossements étaient retirés de la fosse puis « *badigeonnés irrégulièrement et presque toujours en travers, par des coups de pinceaux chargés de bitume chaud* »³³⁸, avant de subir l'étape d'embaumement. Des bœufs de valeur, comme le Mnévis d'Héliopolis, bénéficiaient de l'application de minces feuilles d'or³³⁹.

Les momies de rapaces, ibis, gazelles, comme la plupart des momies de crocodiles, révèlent une application de bitume faite directement sur la peau. Chez une gazelle de Kôm-Meréh³⁴⁰, Lortet remarque des traces d'éviscération, un procédé habituellement utilisé chez les humains pour éviter la putréfaction intérieure.

Les momies de chats, chiens, mouflons à manchette, béliers, singes et poissons, renferment des corps desséchés, lesquels ont subi une macération plus ou moins prolongée dans le natron. Pour que le produit soit plus efficace, une incision était parfois pratiquée sur le flanc, accélérant la dessiccation³⁴¹. Ce procédé garanti, comme Lortet l'observe, une assez bonne conservation du pelage, et une préservation parfaite des écailles.

- **Disposition des corps et application des tissus**

Lortet montre que la présentation du corps de l'animal est spécifique de l'espèce traitée. Les chats étaient momifiés dans deux postures : soit les membres ramassés contre le ventre, la queue plaquée contre l'abdomen, et la tête émergeant de l'ensemble, soit les membres perpendiculaires au corps - afin de donner l'impression d'un félin vivant (cf. annexe 45). Les singes étaient présentés assis, les coudes en arrière, les bras sur les genoux, les mains en pronation et la queue décrivant un demi-cercle pour reposer sur le pied droit (cf.

³³⁶ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op.cit.*, p. 58

³³⁷ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op.cit.*, p. 74

³³⁸ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. 77

³³⁹ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. 64

³⁴⁰ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. 79

³⁴¹ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. 186

annexe 46). Momifiés individuellement, les rapaces ont les ailes serrées contre le corps, les pattes allongées (cf. annexe 47). Parfois, les tarses sont repliés sur les jambes, les doigts rejoignant la zone du sternum entre le corps et les ailes. Un spécimen de vipère a été retrouvé enroulé sur lui-même³⁴².

Le corps était rigidifié dans certains cas, grâce à des liens ou des éléments de maintien. Ainsi, pour éviter qu'ils se détendent, les membres des mouflons ou des gazelles, repliés sous le ventre, étaient réunis par une corde - entourant parfois le corps de l'animal. Les petits crocodiles étaient maintenus entre des baguettes de palmier ou de papyrus. Pour les animaux dont seuls les ossements étaient conservés, « *des rachis de feuilles de palmier (...), des tiges de papyrus (...), des planchettes* »³⁴³, ou une « *corbeille oblongue, faite de tiges de papyrus* »³⁴⁴, servaient d'armature. Cette forme facilitait le travail de modelage de l'embaumeur.

À la suite des opérations de maintien, les corps étaient recouverts d'une ou plusieurs épaisseurs de toile, bandelettes et étoffes. Les gazelles de Kôm-Ombo, par exemple, révèlent une unique toile, tandis que la momie de bouc de Saqqara offre au regard « *d'interminables enveloppes de toile et d'étoffes diverses (...) atteignant parfois jusqu'à 70 millimètres d'épaisseur* »³⁴⁵. La momification d'un bovidé nécessitait environ deux cents mètres de toile d'une largeur de quarante centimètres³⁴⁶ ! Dans le cas où plusieurs épaisseurs se révélaient nécessaires, les bandes étaient solidement collées entre elles par « *une substance qui devait être gommeuse et saline* »³⁴⁷.

Chez les chats et les gazelles de Kôm-Méreh, Lortet observe plusieurs épaisseurs de bandes de toile grossière - jaunies par le natron et des substances résineuses – recouvertes de bandelettes étroites d'étoffes. De la toile rigidifiée reconstitue artificiellement les oreilles des chats, tandis que celles des gazelles sont enveloppées avec soin, séparément. D'autres espèces, comme les chiens, bénéficiaient d'un traitement semblable. Chez la musaraigne, par contre, les bandelettes étaient enduites de bitume.

Dans le cas des momies constituées d'ossements, comme les veaux d'Assiout³⁴⁸, des chiffons étaient utilisés pour remplacer les parties molles, modeler les oreilles et les cornes, et parfaire la forme ébauchée par l'armature en papyrus. Des bandelettes conféraient son aspect

³⁴² LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op. cit.*, p. 184

³⁴³ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, p.91

³⁴⁴ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op. cit.*, p. 70

³⁴⁵ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. 108

³⁴⁶ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p.VI

³⁴⁷ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. 58

³⁴⁸ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Ibid.*, p. 87

final à la momie. Les chiffons permettaient également de remplacer les parties manquantes d'une momie.

Enfin, il faut mentionner un procédé particulier retrouvé chez les poissons du genre *Lates*. Après le bandeletage, le suaire était ficelé plus ou moins étroitement grâce à des liens fabriqués avec de la toile, des feuilles de palmier ou des tiges de papyrus³⁴⁹. Ce façonnage rigidifiait probablement la momie.

- **Une analyse des substances conservatrices**

Lortet porte une attention particulière aux poissons, si « *admirablement conservés* »³⁵⁰. Dépouillés de leurs linges, ceux-ci semblent en effet presque sortir de l'eau, « *les écailles présentant encore tout leur éclat et bien souvent même leurs vives couleurs* » (cf. annexe 48). Le savant souhaite donc connaître la composition du liquide conservateur utilisé. Aidé par Hugounenq, qui procède à l'analyse chimique des *Lates* momifiés, Lortet conclut que ces poissons ont subi une macération plus ou moins prolongée dans les eaux fortement saumâtres provenant des lacs de natron. Ils ont ensuite été bandés, puis recouverts d'une couche de vase argileuse chargée de sels. Le savant confirme donc l'utilisation de natron comme agent conservateur.

Quelques années plus tard, Lortet poursuit ses recherches sur les substances conservatrices, grâce à la bienveillance de Maspero. Ce dernier l'autorise, en effet, à analyser le contenu jaune et pulvérulent de jarres issues du tombeau de Maher-Pra, à Thèbes. L'odeur et la couleur de la poudre laissent supposer qu'il s'agit d'une substance employée pour la momification des corps, notamment pour enduire les bandes de tissus. À la suite d'investigations chimiques d'Hugounenq et d'un examen micrographique, il s'avère que la poudre contient du natron, des matières résineuses, des produits végétaux (sciure et débris organiques), du sable et de l'argile. Lortet procède alors à deux études complémentaires. La première consiste à comparer la composition du natron de Maher-Pra à celle d'autres natrons. Le savant constate alors que la proportion en carbonate alcalin est variable d'un produit à l'autre. Selon lui, cette différence serait liée au mode de récolte du natron, lequel peut être recueilli « *en plaques sur le bord des lacs, ou par le raclage des plantes qui poussent au bord des eaux salées* »³⁵¹. La deuxième étude complémentaire porte sur l'analyse des matières

³⁴⁹ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op. cit.*, p. 186

³⁵⁰ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. 186

³⁵¹ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op.cit.*, p. 119

résineuses. Selon Lortet, diverses substances aromatiques entreraient dans sa composition, notamment la myrrhe, l'oliban et le bdellium. Georges Beauvisage (1852-1925) - professeur de Matière Médicale et Botanique à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon - est chargé de l'analyse des débris organiques. Il met en évidence de nombreux grains d'amidon, suggérant à Lortet la présence de rhizomes odorants, probablement du *Cyperus rotundus*, une plante très courante en Égypte.

Nous verrons ultérieurement que Lortet s'est intéressé à une éventuelle action thérapeutique du natron.

- **Ornements**

Les bandelettes servaient non seulement à la préservation du corps, mais aussi à la décoration. Les momies de chiens trouvées à Thèbes et celle de chats de Stabl-Antar, montrent des bandelettes polychromes dans les tons « *brun, jaune clair et foncé* »³⁵², entrecroisées, représentant des motifs en losanges, en carrés, ou linéaires (cf. annexes 49 et 50). Chez ces espèces, l'observation de la région de la tête montre que les yeux sont peints directement sur les tissus, alors que ceux des rapaces momifiés individuellement sont symbolisés par deux petits disques d'étoffes de tons différents. Chez les veaux d'Assiout, des bandelettes jaunes et noires figurent la bouche, les narines et les yeux, tandis qu'un morceau d'étoffe blanche représente le triangle sacré au milieu du front. Les bandelettes qui recouvrent la surface du corps portent « *la trace de lignes ornementales peintes, d'un bleu très tendre, presque effacé* »³⁵³. La tête du bélier de Saqqara présente en guise d'orifices des lignes blanches, tandis que sur l'avant de la poitrine se dessinent, par l'entrecroisement de bandes noires et jaune clair, « *cinq rangées verticales de quatre rectangles chacune* »³⁵⁴. Quant au veau trouvé à Thèbes, il exhibe une magnifique tête entourée d'un morceau d'étoffe brun sur lequel se détachent « *des disques de toiles blanches, de 55 millimètres de diamètre, représentant les yeux. Au centre de ces disques, la pupille est figurée par un cercle peint en noir ; les sourcils sont indiqués par d'étroites bandelettes blanchâtres, bordant la moitié supérieure du disque de l'œil* »³⁵⁵ (cf. annexe 51).

³⁵² LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op.cit.*, p. 20

³⁵³ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op.cit.*, p. 87

³⁵⁴ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op.cit.*, p. 74

³⁵⁵ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Ibid.*, p. 58

Outre l'aspect esthétique que confère le contraste entre la teinte claire du tissu des bandelettes et la peinture, Lortet met en évidence d'autres procédés ornementaux.

Chez les momies de béliers trouvées sur l'île d'Éléphantine, le savant décrit l'existence d'une « *gaine de carton doré* »³⁵⁶, composée d'un plastron, d'un masque et d'une sorte de couvre-nuque. Le plastron, qui recouvre la face antérieure de l'animal, est décoré de nombreux motifs. Le masque, qui protège la tête jusqu'à la base des cornes, sert de support à la représentation des yeux et des paupières, figurées par des lignes noires. Le couvre-nuque, qui va du sommet de la tête jusqu'au milieu du dos, est décoré par une alternance de bandes vertes et dorées (cf. annexe 52).

Chez les momies de crocodiles issues de Kôm-Ombo, Lortet décrit un procédé d'opération oculaire inédit, suggéré par le regard brillant des sauriens lorsqu'ils sont éclairés à la bougie à l'entrée de leur tombe obscure. L'embaumeur découpe dans un vase en verre mince, une cornée oblongue proche de la grandeur de celle de l'animal vivant. Sur la face concave de la pièce, il peint un iris arrondi d'une couleur jaune, puis dessine au milieu une pupille noire de forme allongée. L'œil factice, fixé avec du bitume et quelques bandelettes en avant de l'orbite vide, donne à l'animal « *une apparence extraordinaire* »³⁵⁷ (cf. annexe 53).

- **Sarcophages, statuettes et vases : plusieurs types de "cercueils"**

Une fois sa préparation achevée, la momie animale était soit directement inhumée, soit préalablement déposée dans ce que les égyptologues du temps de Lortet appelaient encore "sarcophages"³⁵⁸. La nature du cercueil dépendait de la taille et de la valeur sacrée du spécimen.

Sous forme de boîte ou de statuette, les sarcophages contenaient la plupart du temps de petits animaux. Lortet décrit ainsi les récipients destinés à recevoir les chatons et les musaraignes. Les premiers sont des « *sarcophages rectangulaires à dessus convexe, fait de planchettes assemblées avec des chevilles de bois* » ou « *des statuette[s] en bois et ornée[s] de lignes décoratives* »³⁵⁹. Les seconds sont des sarcophages « *creusés dans un morceau de bois*

³⁵⁶ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op. cit.*, p. 90

³⁵⁷ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, p. 297

³⁵⁸ De nos jours, le sarcophage désigne une cuve en pierre munie d'un couvercle, tandis que le cercueil englobe les autres contenants.

³⁵⁹ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op. cit.*, p. 20

de sycomore » en une seule pièce, ou en « *bronze* »³⁶⁰, avec une face supérieure dorée et sculptée d'une musaraigne de grandeur nature (cf. annexe 54). Lortet observe aussi des momies de cynocéphales disposées dans des sarcophages zoomorphes en bois, sculptés en forme de singe. Divisés en deux parties et réunis par des chevilles placées aux extrémités, ces sarcophages donnent l'aspect d'une statuette « *creusée profondément*³⁶¹ » (cf. annexe 55). Dans le même ordre d'idée, Lortet décrit des statuettes ressemblant à des poissons, en bois ou en serpentine.

D'autres formes de sarcophages permettaient aux Égyptiens de préserver les momies animales. À Saqqara, Lortet découvre des momies d'ibis conservées séparément dans des pots en terre cuite, de forme allongée, et ne tenant que couchés à terre. Ces pots, fermés par un couvercle également en terre cuite, sont scellés grossièrement avec du plâtre (cf. annexe 56). A Touné par contre, les ibis momifiés pouvaient être entassés par quatre ou cinq dans des vases de grande dimension à fond arrondi, lesquels étaient coniques ou cylindriques, évasés ou resserrés vers l'orifice (cf. annexe 57). Dans la vallée de Gabanet el-Giroud, des momies de singe accroupies étaient conservées, soit dans des jarres cylindriques pourvues d'un couvercle (cf. annexe 58), soit dans des sarcophages construits avec la boue du Nil.

Signalons ici que Lortet réceptionne les béliers de l'île d'Eléphantine dans leurs sarcophages, mais qu'il n'en fournit aucune description³⁶².

- **Le cas des offrandes alimentaires**

Lortet procède à l'étude de neuf sarcophages ovalaires en bois et d'un linceul, découverts dans le tombeau du Prince Maher-Pra, à Thèbes³⁶³. Il identifie en partie leur contenu, recensant des fragments de mammifères et des corps d'oiseaux, entourés de bandelettes enduites de natron résineux. À ces analyses d'offrandes funéraires s'ajoute celle de six longues caisses trouvées dans les tombes d'Amenothep II et de Touthmosis III, à Biban-el-Molouk. Lortet met au jour plus de deux cents pièces de boucherie, composées de quartiers de veau, de bœuf, et de quelques fragments d'os et de chair d'oiseaux³⁶⁴. Ces morceaux, trempés d'abord dans la saumure pour être desséchés, sont qualifiés par le savant de « *conserves pharaoniques* ». Selon lui, elles pouvaient servir d'offrandes alimentaires ou

³⁶⁰ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op. cit.*, p. 36

³⁶¹ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op. cit.*, pp. 32,33

³⁶² LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op.cit.*, pp. 90-91

³⁶³ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Ibid.*, pp. 107-110

³⁶⁴ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Ibid.*, pp. 111-115

de provisions de famille, « *sur lesquelles les Égyptiens prélevaient, à certaines époques de l'année, la part de leurs morts* »³⁶⁵. Cette dernière hypothèse originale n'est cependant pas retenue par Loret, pour qui le travail de Lortet et Gaillard dresse simplement la liste des provisions destinés à accompagner le défunt dans l'autre monde.

- **Les nécropoles**

Les momies, dotées ou non de sarcophages, étaient déposées dans des tombes. Celles-ci pouvaient consister en de simples fosses peu profondes, ou en des catacombes organisées. Le second cas est illustré par la nécropole de Saqqara : ce cimetière, constitué de galeries et de chambres, contenait des momies animales plus ou moins entassées en fonction des espèces en présence. Lortet décrit « *les pots d'ibis placés par rangées horizontales et superposées sur toute la hauteur des galeries* »³⁶⁶. Quelques dizaines d'années auparavant, Mariette décrivait les chambres funéraires dans lesquelles il avait trouvé des Apis sacrés³⁶⁷.

En 1905, Lortet pense avoir trouvé la nécropole de Thot, « *après plusieurs jours de recherches et de sondages dans les nombreux ravins situés au sud de la vallée des Reines (...) dans un wady extrêmement sauvage, qui se trouve tout au sud des rochers thébains* »³⁶⁸. Le savant découvre en effet des momies de singe dans la vallée du Gabanet el-Giroud. Plus tard, les égyptologues montreront qu'il s'agit en réalité de la nécropole vouée à Khonsou³⁶⁹.

Enfin, comme le rappelle Victor Loret dans sa préface, les momies animales pouvaient également être déposées dans le tombeau d'un défunt.

³⁶⁵ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op. cit.*, p. 115

³⁶⁶ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. 118

³⁶⁷ MARIETTE A. (1855) *L'Athenaeum français : Journal universel de la littérature, de la science et des beaux-arts*, Paris, p.54

³⁶⁸ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Ibid.*, p. 40

³⁶⁹ GOYON J.C. (2007) *Op.cit.*, p. 6

SEEBER C. (1980) *Kornosiris, L'Ä, III*, col. 744-746

3.2.2.4. Synthèse sur les différents types de momies animales rencontrés par Lortet

Dans son étude, Lortet se trouve confronté à diverses momies :

- ① celles renfermant un animal entier, à l'état desséché ou de squelette, et donnant l'apparence d'un animal unique
- ② celles renfermant une partie d'un animal, à l'état desséché ou de squelette, donnant l'aspect d'un animal unique
- ③ celles combinant plusieurs animaux de la même espèce, à l'état desséché ou de squelette, donnant l'aspect d'un animal unique
- ④ celles combinant tout ou partie de plusieurs animaux, de même espèce ou non, à l'état desséché ou de squelette, donnant un aspect particulier ou d'animal unique
- ⑤ celles qui sont factices, ne contenant aucun fragment animal.

Le type ① est bien représenté par les momies de chiens et de chats.

Le type ② est illustré par une momie de singe radiographiée par Etienne Destot (1864-1918). Alors que l'aspect externe de la momie laisse entrevoir une forme de cynocéphale bandeletté, la radiographie montre un singe sans cou et sans tête. De la toile gommée a permis de remplacer le cou et la tête avant l'embaumement³⁷⁰.

Le type ③ peut être évoqué au sujet d'une momie de bœuf accroupi, devant laquelle Lortet exprime sa surprise et son désappointement. Lors de son examen, il découvre en effet une momie « *entièrement factice, construite très habilement d'un grand nombre d'ossements dépareillés de bœufs et de veaux, ficelés les uns aux autres par des cordelettes, des chiffons, des lisières solides enduites de natron et de bitume. En avant de cette fausse momie, une tête de bœuf adulte, placée sur un coup formé de chiffons fortement enroulés et rattachée au restant du corps, figurait très bien la partie antérieure de l'animal accroupi (...) Les restes osseux de sept individus au moins entraient dans la construction de cette préparation* »³⁷¹.

Le type ④ se réfère, par exemple, aux momies d'oiseaux de proie. Constituées par une masse de vingt à quarante individus, elles renfermaient parfois des éléments d'autres espèces, comme une musaraigne, un rongeur de petite taille, ou bien une ou plusieurs dents de

³⁷⁰ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op.cit.*, pp. 33-34

³⁷¹ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op.cit.*, p. 58

crocodiles³⁷². Lortet décrit également une momie de la forme d'un bouc, renfermant des os de bouc et de crocodile³⁷³.

Le type ⑤ évoque le simulacre osirien découvert dans la vallée des singes en 1905. Dans un premier temps, Lortet pense se trouver face à une petite momie de cercopithèque agrémentée d'un masque osirien. Au niveau du corps, « *les jambes, fortement reliées l'une à l'autre (...), sont renfermées dans une seule gaine bitumée (...), terminées par des pieds formant un angle droit avec l'axe de la jambe. Au milieu du corps, un phallus (...) est relevé à angle droit (...)* »³⁷⁴. La tête est représentée par un visage humain, sculpté dans une substance d'un vert noirâtre très dur (cf. annexe 59). Après un examen radiographique peu concluant, Lortet effectue des sondages au niveau du corps de la présumée momie, et constate qu'elle ne renferme que « *de l'orge ordinaire mêlé à du sable fin, très siliceux* »³⁷⁵.

3.2.2.5. Variations morphologiques et introduction à la paléopathologie

Lortet distingue, chez certaines momies, des variations morphologiques intéressantes. Certaines d'entre elles vont être décrites.

Chez un bélier d'Eléphantine, le savant observe des sabots longs et légèrement déformés, une caractéristique retrouvée chez les ruminants vivant en captivité. L'animal présente des lésions rhumatismales des membres et des vertèbres, ainsi que des métatarsiens et métacarpiens relativement courts. Lortet en déduit que non seulement le bélier était privé de mouvement, mais aussi abondamment nourri³⁷⁶. L'étude de la momie fournit donc des informations sur les conditions de vie de l'animal.

Chez certaines momies de singe, le savant observe d'autres types de variations morphologiques. Aidé par son confrère lyonnais, Antonin Poncet, il distingue :

- des déformations dues à l'usure du temps, du sable et du soleil. Elles sont caractérisées par des trous, des pertes de substance, et une surface osseuse « *grenue, irrégulière, ravagée, corrodée en certaines régions comme si elle eût été attaquée par un acide* »³⁷⁷.

³⁷² LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op. cit.*, p. 115

³⁷³ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. 108

³⁷⁴ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op. cit.*, p. 47

³⁷⁵ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, p. 209

³⁷⁶ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Ibid.*, p. 94

³⁷⁷ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Ibid.*, p. 27

- des lésions pathologiques. Le premier singe étudié présente une courbure et un aplatissement des os longs, ainsi qu'un renflement des extrémités diaphyso-épiphyssaires (cf. annexe 60). Ces lésions, caractéristiques de celles observées chez les humains atteints de rachitisme, font conclure aux deux savants que le rachitisme existait probablement chez l'espèce simienne à une époque reculée. Le second singe examiné montre une ossification du ligament vertébral antérieur et des tissus fibreux voisins, caractéristiques de polyarthrites vertébrales. Se référant à la spondylose chez l'homme, Lortet et Poncet concluent qu'il s'agit d'un cas de rhumatisme tuberculeux ankylosant. Le troisième singe présente, au dessous de la tête du radius et du cubitus droit, une masse osseuse d'origine périostique. D'aspect poreux, elle semble s'étendre à toute l'épaisseur de l'os sous-jacent, « englobant les os à la manière d'un étui »³⁷⁸. Du fait de l'absence de toute autre lésion périphérique, les savants déduisent qu'il s'agit d'un sarcome périostique ossifiant. Enfin, le dernier singe étudié dévoile une hyperostose des os du crâne, de la face, et d'une diaphyse humérale, seul os présent. Ce processus fait conclure à une maladie de Paget³⁷⁹.

Les observations de Lortet et Poncet sont intéressantes d'un point de vue médico-historique. D'une part, elles montrent que durant l'Antiquité, les simiens étaient atteints par diverses affections, lesquelles pouvaient probablement se propager à l'Homme. D'autre part, si les deux savants examinent des déformations osseuses pathologiques sur des animaux antiques, ils n'utilisent pas encore le néologisme "paléopathologie", formé en 1892 par l'américain Robert Wilson Shufeldt (1850-1934)³⁸⁰. Selon ce dernier, la paléopathologie désigne « toutes les maladies ou conditions pathologiques trouvées fossilisées sur des restes d'animaux d'espèces éteintes ou fossiles »³⁸¹. Si le terme semble tombé dans l'oubli au temps de Lortet, il sera "réinventé" par le lyonnais franco-britannique, Sir Marc Armand Ruffer (1859-1917). Celui-ci publie, en 1913, une étude sur les variations anatomo-pathologiques de momies égyptiennes, tant humaines qu'animales³⁸², et reprend le néologisme de Shufeldt³⁸³.

³⁷⁸ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op. cit.*, p. 31

³⁷⁹ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, pp. 6-8

³⁸⁰ R.W. Shufeldt commença une carrière militaire avant d'être médecin. Passionné par l'ornithologie, il a décrit des séquelles de fractures sur des os d'oiseaux, définissant le mot "palaeopathology".

³⁸¹ « *Palaeopathology (...)* is a term here proposed under which may be described all diseased or pathological conditions found fossilized in the remains of extinct or fossil animals ». SHUFELDT R.W. (1892) Notes on palaeopathology, *Popular Science Monthly*, 42, p. 679

³⁸² RUFFER M.A. (1913) Studies on the palaeopathology of Egypt, *Journal of pathology and bacteriology*, 18, pp. 149-162

³⁸³ Par la suite, Roy L. Moodie (1880-1934) étend le champ disciplinaire à l'étude de l'homme préhistorique en général et aux animaux vertébrés fossilisés. MOODIE R.L. (1923) *Paleopathology : an introduction to the study of ancient evidences of disease*, University Press, Urbana, Illinois, 567 p.

L'antériorité des travaux de Lortet sur le sujet lui confèrent un rôle parmi les "pionniers" de l'histoire de la paléopathologie animale égyptienne³⁸⁴.

3.2.2.6. L'aspect évolutif de la faune en Égypte

Dans sa description de Thèbes, Jomard considère que « [les] diverses momies et [les] débris d'animaux serviront aux naturalistes à reconnaître les espèces qui habitaient en Égypte à une époque reculée. Il n'existe aucun autre moyen pour constater sûrement la différence ou l'identité des individus actuels avec les anciens, et pour prononcer sur une grave question, savoir : l'invariabilité que conservent les formes spécifiques et essentielles des animaux à travers la durée des siècles »³⁸⁵. L'enjeu est important car au début du XIX^e siècle, le débat fait rage entre fixistes et transformistes, soutenus respectivement par Georges Cuvier (1769-1832) et Jean-Baptiste Lamarck (1744-1829).

Les premiers résultats proviennent de deux naturalistes de la campagne d'Égypte, Savigny et E. Geoffroy Saint-Hilaire. Après avoir identifié quelques espèces momifiées, ils concluent que les espèces anciennes sont similaires aux contemporaines. Un siècle plus tard, Lortet et Gaillard présentent une étude à grande échelle. Ils fournissent, non plus à partir de quelques dizaines, mais à partir de plusieurs centaines de momies animales, le premier inventaire exhaustif de la faune momifiée égyptienne³⁸⁶. Ils disposent ainsi d'un matériel important, auquel s'ajoutent de nombreuses représentations peintes, pour vérifier la théorie du transformisme, lentement diffusée depuis la parution de Darwin en 1859. Nous proposons de revenir sur les observations zoologiques majeures réalisées par Lortet.

3.2.2.6.1. Animaux momifiés versus animaux actuels

En comparant les espèces momifiées aux espèces contemporaines, Lortet montre que la plupart des animaux n'ont pas changé depuis l'Antiquité. Parmi eux, citons la gazelle, le bubale (antilope), le mouflon à manchette, la perche du Nil, le *Bos africanus*, la musaraigne *Crocidura religiosa* ou encore la vipère *Naha haja*. Au contraire, d'autres espèces ont subi des transformations. Le circaète Jean-le-blanc présente un bassin et un sternum raccourcis, tandis que son humérus s'est allongé. Chez les chats et les chiens, la domestication a

³⁸⁴ BUIKSTRA J., ROBERTS C. (2012) *The global history of paleopathology : pioneers and prospects*, Oxford University Press, New-York, p. 221

³⁸⁵ JOMARD E.F. et al. (1821-1830) *Op.cit.*, t. III, p. 95

³⁸⁶ RABOLT M.C., JAUSSAUD P. (2009) Darwin chez les égyptologues, *La Recherche*, 435, pp. 54-56

provoqué une réduction de la face au profit du crâne cérébral. L'ibis sacré (*Ibis aethiopica* ou *Threskiornis aethiopicus*) a subi un raccourcissement des membres postérieurs, donnant l'ibis blanc actuel. Lortet distingue ces quelques transformations des variations individuelles ou sexuelles.

Lorsqu'il se rend en Égypte, Lortet observe la disparition de certaines espèces : ibis sacré, crocodile du Nil (*Crocodilus niloticus*) et bœuf à cornes en lyre (*Bos africanus*). Cette disparition est relative puisqu'elle correspond en fait à une migration des espèces concernées. L'ibis sacré, devenu l'ibis blanc, se retrouve depuis Khartoum jusqu'au Transvaal et dans l'extrême sud africain. Le crocodile, chassé à l'excès, a migré dans les cours d'eau des régions chaudes d'Afrique - Gabon, Niger, lacs d'Afrique Centrale- tandis que le bœuf à corne en lyre, sur lequel nous reviendrons ultérieurement, occupe les plaines du Soudan.

Si Lortet conclut à une relative constance des espèces, il s'intéresse à la théorie évolutionniste de Darwin. Selon lui, « *il est permis d'affirmer qu'une période de soixante à soixante-dix siècles est tout à fait insuffisante pour modifier la morphologie des animaux vertébrés, surtout si, comme en Égypte, les conditions biologiques n'ont pas subi des changements considérables pour amener une perturbation de la loi si puissante qui régit l'hérédité des caractères* »³⁸⁷. Au contraire, Pierre Flourens (1794-1867) voyait dans cette constance animale, le moyen de contredire le naturaliste britannique³⁸⁸.

3.2.2.6.2. La conception de l'espèce chez les anciens Égyptiens

Outre les espèces animales momifiées, Lortet s'intéresse de près aux représentations peintes ou sculptées. Selon lui, « *on peut, le plus souvent, reconnaître à première vue les espèces qui les ont inspirées* »³⁸⁹. En examinant le bas-relief du tombeau de Mera, à Saqqara, le savant détermine ainsi 47 espèces de poissons sur les 48 représentées³⁹⁰, montrant la finesse d'observation des Égyptiens.

Pourtant, les égyptiens « *n'avaient pas les mêmes idées que [les savants du début du XX^e siècle] sur l'espèce zoologique* »³⁹¹. Basant ses propos sur la confusion fréquente entre mouton, chèvre, bouc et bélier, Lortet démontre minutieusement les différences zoologiques

³⁸⁷ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op. cit.*, p.VI

³⁸⁸ FLOURENS P. (1864) *Examen du livre de M. Darwin sur l'origine des espèces*, Paris, Garnier Frères, 170 p.

³⁸⁹ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op. cit.*, p. 46

³⁹⁰ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op.cit.*, pp. 123-141

³⁹¹ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Ibid.*, p. 86

existant entre ces espèces. Il faut néanmoins souligner que le traité égyptien d'ophiologie³⁹², rédigé durant l'époque ptolémaïque, suggère l'existence d'une taxonomie relativement précoce. Le papyrus, qui décrit les serpents et leurs morsures, propose un classement des reptiles par genres, différenciant les couleuvres des vipères³⁹³.

3.2.2.6.3. Représentations peintes et évolution animale

L'examen des figurations animales renseigne sur la faune qui entourait les anciens Égyptiens. En comparant celle-ci à la faune actuelle, le savant peut déterminer l'évolution du peuplement des espèces.

En analysant le panneau des oies de Meidoum³⁹⁴, Lortet identifie trois espèces d'oies différentes, dont *l'Anser albifrons* (cf. annexe 61). Cette dernière, étant la seule à exister encore en Égypte, témoigne d'un changement survenu au cours des siècles, dans l'habitat ou la migration des deux autres espèces.

Lortet accorde une attention particulière à des représentations figurant deux espèces de bœufs distinctes³⁹⁵. D'une part de grands animaux à cornes très développées, dites en "forme de lyre", dirigées selon le plan frontal (cf. annexe 62) ; d'autre part des bovins pourvus de cornes très courtes, dirigées en dehors et en haut, et porteurs d'une bosse plus ou moins développée au niveau du garrot (cf. annexe 63). Lorsque Lortet se rend en Égypte, il constate que seule la première espèce a été momifiée, et que les bœufs actuels sont des animaux à cornes courtes, sans bosse, différents des deux espèces figurées précédemment. Le savant émet plusieurs hypothèses afin d'expliquer l'évolution du cheptel :

- Les bœufs à cornes courtes et à bosse, ont existé mais n'ont pas été momifiés, d'où l'absence de vestiges archéologiques.
- Les bœufs à cornes en lyre - appartenant à l'espèce *Bos africanus* - ont probablement été décimés à la suite d'une épizootie meurtrière. Ils auraient été remplacés par des bœufs à cornes courtes et sans bosse issus de Syrie (*Bos brachyceros*).

³⁹² L'ophiologie est l'étude des reptiles.

³⁹³ SAUNERON S. (1989) *Un traité égyptien d'ophiologie : papyrus du Brooklyn Museum n°47.218.48 et 85*, Le Caire, IFAO

³⁹⁴ Le panneau des oies de Meidoum fut découvert en 1871 par Mariette. Il représente six oies dans un champ, disposées en deux groupes de trois, selon une symétrie divergente.

³⁹⁵ RABOLT M.C. (2009) *Egyptologie et évolution : Lortet et les momies animales*, Communication faite au Congrès de la Société d'Histoire et d'Epistémologie des Sciences de la Vie, le 27 mars 2009, Paris.

Ce changement de faune incite Lortet à consulter les travaux d'Ulrich Dürst au sujet de l'origine des bœufs de l'Égypte antique. Selon le zoologue allemand, les bœufs à cornes en lyre viendraient du nord de l'Inde, comme l'indique la tradition biblique. Lortet, qui connaît les travaux de Darwin, s'oppose à cette hypothèse, laquelle n'est pas en accord avec la doctrine de l'évolution. Selon lui, « *si on admet le transformisme et la variabilité des espèces (...) le bœuf à longues cornes d'Égypte et d'Afrique centrale a pu se former sur place aussi bien dans ces régions que dans la presqu'île indienne* »³⁹⁶. Lortet pense que les « *mêmes forces créatrices (...)* par un procédé que nous ne pouvons pas même soupçonner», ont pu agir partout et permettre le développement des bœufs le long de la vallée du Nil, sans qu'il y ait besoin de migrations lointaines. Le savant étaye son hypothèse avec l'Hipparion, l'ancêtre des équidés, qui fut retrouvé à la fois en Asie, Europe et Amérique. Ses conclusions ont un certain retentissement dans la communauté des égyptologues, puisqu'Edouard Naville le questionne au sujet d'une possible modification du *Bos primigenius* en *Bos africanus* (cf. annexe 64).

³⁹⁶ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op. cit.*, p.68

Chapitre 2 : Une activité médicale diversifiée

L'activité médicale de Lortet en Orient touche à la fois au domaine expérimental, préventif, curatif et pédagogique. Dès ses premières missions, le savant se trouve confronté à diverses affections : choléra, lèpre, paludisme, peste, tuberculose, autant de maladies qui atteignent les populations locales, voire les voyageurs. Lortet étudie la plupart d'entre elles, publiant diverses observations. En 1893 et 1897, le savant est missionné afin d'étudier en Égypte la bilharziose, une maladie endémique qui commence à sévir en France. Afin de déterminer le mode de transmission du parasite responsable, Lortet conduit diverses expérimentations, publiant ses résultats dans un ouvrage qui, selon Jules Guiart, « *constitue un des chapitres les plus importants de la parasitologie* »³⁹⁷. Parallèlement, Lortet est chargé à plusieurs reprises, entre 1891 et 1902, d'inspecter l'école (future faculté) de médecine de Beyrouth, et de présider la commission d'examen.

Nous évoquerons donc, d'une part les maladies étudiées par Lortet, selon une approche chronologique, et d'autre part le rôle joué par le savant à la faculté de médecine de Beyrouth.

1. Recherches sur quelques maladies

1.1. L'étude de la lèpre en Syrie

Durant ses missions de 1875 et 1880, Lortet recense environ 200 cas de lèpre : cette maladie infectieuse est due au *Mycobacterium leprae*, un bacille découvert en 1874 par le norvégien Armauer Hansen (1841-1912). Les malades, tous des fellahs³⁹⁸, sont principalement regroupés à Jérusalem, Naplouse et Ramleh. Le savant lyonnais rencontre certains d'entre eux : « *Ils vivent d'aumônes et ne sont nullement soignés, aussi leurs plaies sont elles horribles (...) Ils arrivent tout autour de moi et comme ils ont su rapidement mon titre de Docteur, ils implorent ma pitié et me supplient de soulager leur douleur...* »³⁹⁹.

³⁹⁷ JOUBIN P. et al. (1910). *Op. cit.*, pp. 5-10

³⁹⁸ Les fellahs sont les habitants des campagnes, vivant essentiellement de l'agriculture.

³⁹⁹ LEBLANC C. (1994) *Op. cit.*, p. 62

En 1883, après avoir visité deux léproseries, Lortet adresse à la Société de médecine de Lyon, en même temps que sa candidature, 26 observations de lèpre "tuberculeuse"⁴⁰⁰ recueillies dans l'asile de Siloam. Son manuscrit fait l'objet à la fois d'une publication et d'un rapport.

Dans son étude, le savant décrit une évolution clinique en trois phases :

« La plupart des malades sont atteints par de gros tubercules cutanés aux coudes, aux genoux, aux mains, aux pieds et à la face.

Quelques temps après, des ulcères affreux se forment aux extrémités ; les phalanges des membres, atteintes par l'altération des nerfs, se gangrènent et tombent en formant des plaies qui laissent échapper une suppuration fétide.

*La face est attaquée à son tour et la plupart de ces ladres prennent une physionomie des plus repoussante »*⁴⁰¹.

Lortet mentionne également les conditions sanitaires déplorables dans lesquelles se trouvent les lépreux. Ils dorment en guenilles sur quelques vieux tapis de loques, et sont abandonnés à leur triste sort en l'absence de soins médicaux.

Le savant souhaite observer l'agent infectieux responsable de la maladie à la faveur d'un examen histo-pathologique. Chez chaque lépreux sélectionné, il pratique à deux reprises l'excision d'un tubercule ulcéré. L'analyse microscopique montre un derme infiltré de grosses cellules irrégulières multipolaires, remplies de bactéries très fines et longues, animées de mouvement très rapides. Malheureusement, des circonstances que nous ignorons empêchent le savant d'approfondir ses recherches et de pratiquer des tests d'inoculations⁴⁰².

Quelques années plus tard, alors que le mode de transmission et le traitement de la lèpre restent toujours inconnus, Lortet s'intéresse à l'efficacité supposée des sources thermales dans le traitement des affections cutanées. Situées à proximité du lac de Tibériade, à Hammân et Emmaüs, des sources sulfureuses délivrent une eau à 62°C. Lortet et son équipe veulent tester leur efficacité, mais leur expérience n'est pas concluante : *« Nous ne pûmes rester que quelques minutes à peine dans cette bouilloire où nous manquions d'étouffer »*⁴⁰³. Des bonbonnes sont alors remplies d'eau pour faire des analyses, mais les récipients se

⁴⁰⁰ La lèpre peut revêtir trois formes : tuberculeuse, lépromateuse, "borderline".

⁴⁰¹ LORTET L. (1883) De la lèpre tuberculeuse en Syrie : notes d'un voyageur en 1880, *Annales de la Société de médecine de Lyon*, pp. 280-291

⁴⁰² LORTET L. (1883) *Rapport lu à la Société de médecine de Lyon par Joseph Rollet*, Lyon, Association typographique, p. 120

⁴⁰³ LORTET L. (1883) *Op.cit.*, p. 22

trouvent endommagés au cours du transport effectué à dos de mulets, et les recherches envisagées ne peuvent pas être conduites.

Les travaux de Lortet sur la lèpre, bien que purement descriptifs, lui valent d'intégrer la Société de médecine de Lyon.

1.2. Les travaux sur la bilharziose urinaire

1.2.1. Histoire d'une découverte

En 1851, alors qu'il travaille au Caire, l'allemand Theodor Bilharz (1825-1862) met en évidence un nouveau parasite de la classe des Trématodes dans le système porte d'un cadavre humain. Il nomme l'helminthe *Distomum haematobium*⁴⁰⁴. Les premiers travaux de Lortet indiquent que le parasite provoque une affection urinaire chronique, traduite par une hématurie souvent douloureuse. Cette maladie, endémique en Égypte, touche principalement les fellahs. Elle sera nommée bilharziose ou schistosomiase, lorsque le parasite aura été rebaptisé *Bilharzia haematobia* (*B. haematobia*) ou *Schistosoma haematobium*⁴⁰⁵.

En France, des cas sont progressivement signalés à Toulon, Marseille, Lyon et Paris, chez des civils ou des militaires ayant séjourné en Tunisie, en Égypte, ou dans les régions chaudes d'Algérie. Dans les années 1890, les pathologistes disposent de symptomatologies répertoriées et de descriptions détaillées du parasite à l'état embryonnaire et adulte. Mais ils ignorent les formes intermédiaires et le mode de transmission à l'homme. C'est dans ce contexte que Lortet, aidé de Vialleton, aborde l'étude de la bilharziose urinaire⁴⁰⁶.

⁴⁰⁴ *Distomum* signifie "qui a deux bouches" ou "deux ventouses". *Haematobium* vient des racines "haema" qui signifie sang et "bios" qui signifie "vie".

⁴⁰⁵ Thomas Spencer Cobbold (1828-1886), médecin et parasitologue britannique, montre, en 1857, que le parasite étudié possède des caractères anatomiques le distinguant des autres distomes connus. Il propose donc de nommer le parasite *Bilharzia haematobia* et la maladie qui en découle bilharziose. En 1858, David Weinland (1829-1915), zoologue allemand, décrit l'aspect du parasite comme celui d'un corps fendu. Il propose les noms de *Schistosoma haematobium* et de schistosomiase. *Schistosoma* vient de «schistos» qui signifie fente, et «soma» qui signifie corps. En 1922, la commission internationale de nomenclature zoologique retient les deux dénominations.

⁴⁰⁶ Afin de mieux appréhender les travaux des deux savants, le lecteur peut se reporter à l'annexe 65. Celle-ci rappelle les principales connaissances actuelles sur le *Bilharzia haematobia*.

1.2.2. Les débuts de l'étude lyonnaise

Lortet et Louis Vialleton (1859-1929)⁴⁰⁷ désirent observer en détail l'anatomie et le mode de reproduction du Trématode. Ils débutent leurs recherches à Lyon, s'adjoignant l'aide d'un soldat contaminé rentré de Tunisie. Celui-ci, traité sans succès depuis deux ans - par l'infirmerie de l'école militaire lyonnaise - est recruté en 1893 en tant que garçon de laboratoire. Un tel statut facilite l'étude quotidienne des symptômes de la maladie, ainsi que celle des œufs « *fraîchement rendus avec les urines et renfermant des embryons encore plein de vie* »⁴⁰⁸. Le malade présente une blennorragie, une anémie profonde, des douleurs vésicales sourdes et irradiantes dans le bassin, et l'urine libérée contient de nombreux caillots sanguins. L'analyse des urines, réalisée par Ferdinand Crolas (1841-1903) – professeur à la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon - montre la présence de masses fibrineuses entourées d'œufs. Ces derniers sont fusiformes, s'achèvent par un éperon aigu, et renferment chacun un embryon cilié vivant (cf. annexe 66).

Cette première étude confirme les descriptions faites par d'autres auteurs, mais elle demeure insuffisante, car les *B. haematobia* adultes sont absents des urines et ne peuvent donc être observés. Lortet et Vialleton demandent alors à deux confrères égyptiens, les docteurs Schiess - médecin en chef de l'hôpital civil d'Alexandrie - et Innes - directeur de l'école de médecine du Caire - de leur procurer des *Bilharzia* adultes. Ces derniers envoient des pièces anatomiques, ainsi que des parasites matures - mâles et femelles - conservés dans l'alcool. L'équipe lyonnaise décide alors de faire une étude *in vivo* pour percer les « *mystères relatifs au mode de reproduction de ce distome* »⁴⁰⁹. Grâce à ses appuis politiques, Lortet est missionné avec Vialleton, pour étudier - d'un point de vue zoologique et pathologique - la bilharziose en Égypte. À la même époque, l'Italie et l'Allemagne chargent respectivement Prospero Sonsino (1931-1901) et Alfred Looss, de contribuer à la découverte de la transmission de la maladie.

⁴⁰⁷ Louis Vialleton a été professeur d'anatomie comparée à la faculté de médecine de Montpellier et agrégé à la faculté de médecine de Lyon.

⁴⁰⁸ LORTET L., VIALLETON L. (1894) *Op. cit.*, p.2

⁴⁰⁹ LORTET L., VIALLETON L. (1894) *Ibid.*, p. 3

1.2.3. Poursuite de l'étude en Égypte et résultats

Entre les mois de décembre 1893 et de février 1894, Lortet et Vialleton sont accueillis au Caire par le Dr Innes et le Pr Keatinge. Un laboratoire est mis à leur disposition, afin qu'ils installent leur matériel apporté de France. Durant leur séjour, les lyonnais assistent à des autopsies effectuées par le Pr Kauffmann, à l'hôpital Kasr-el-Aïn, fondé par le docteur Clot (1793-1868). Ils recueillent ainsi des *B. haematobia* adultes vivants, de même que des organes contaminés non altérés par la putréfaction. Lortet et Vialleton conduisent plusieurs observations et expérimentations. Certaines d'entre elles se déroulent sur plusieurs mois, révélant que les savants ont poursuivi leurs travaux en France, avant de publier leur ouvrage : *Etude sur le Bilharzia haematobia et la bilharziose*⁴¹⁰.

1.2.3.1. Description anatomique du *Bilharzia haematobia*

Les médecins lyonnais effectuent une description anatomique minutieuse du *B. haematobia* adulte (forme du corps, téguments, parenchyme, systèmes musculaire, nerveux et excréteur, appareils digestif et génital). Ils confirment ainsi les observations de Rudolph Leuckart (1822-1898) et Gustav Fritsch (1838-1927)⁴¹¹.

Lortet et Vialleton décrivent aussi l'embryon cilié - ou miracidium – contenu dans l'œuf (système tégumentaire, tube stomacal, systèmes glandulaires et excréteurs, cellules germinales).

1.2.3.2. Développement du parasite dans l'organisme

Ensuite, les savants s'intéressent aux différentes phases de développement du parasite dans l'organisme : migration des adultes dans le système porte, ponte des œufs, passage dans la lumière vésicale.

⁴¹⁰ LORTET L., VIALLETON L. (1894) *Op. cit.*, p. 3

⁴¹¹ Rudolph Leuckart était professeur de zoologie à Leipzig, tandis que son compatriote Gustav Fritsch était anatomiste, anthropologue et physiologiste.

1.2.3.3. Des observations décisives sur les œufs et les embryons

Réalisant des travaux embryologiques, les deux savants constatent que les œufs n'éclosent jamais dans l'urine et que les embryons restent immobiles. Par contre, dès que de l'eau est amenée au voisinage des œufs, les embryons présentent des mouvements de contraction, s'agitent dans leur coquille et la rompent. Au bout de plusieurs heures de vie aquatique, les embryons perdent leur forme cylindro-conique pour devenir ovalaires, et meurent.

Ces observations permettent à Lortet et Vialleton d'émettre deux hypothèses quant à la transmission du parasite chez l'homme :

- comme tous ceux des Trématodes distomes, l'embryon doit passer chez un nouvel hôte, afin de survivre après avoir été éliminé dans les urines. Il doit alors changer de forme pour pénétrer dans l'organisme humain et envahir le système veineux
- l'absorption de l'embryon avec l'eau de boisson conduit directement au développement du parasite dans le corps humain.

Afin de confirmer leurs hypothèses, les deux savants lyonnais effectuent des expériences de culture et d'inoculation.

1.2.3.4. Essais de culture et d'inoculation

- **Essais de culture**

Les expériences de culture visent à déterminer l'existence, chez le parasite, de formes intermédiaires entre l'état embryonnaire et l'état adulte. Chaque jour, des œufs de *B. haematobia* sont introduits dans l'eau de cristallisoirs de tailles variées, contenant différentes faunes et flores aquatiques. L'observation microscopique montre que les œufs éclosent, mais que les embryons ne survivent pas plus de quarante-huit heures. Donc, l'embryon ne peut vivre que peu de temps s'il ne parvient pas à se transformer.

Afin d'isoler des formes évoluées de l'embryon, divers liquides organiques sont utilisés : urine, lait et sang. Les expériences montrent que :

- l'urine empêche l'éclosion des œufs et tue les embryons éclos
- le lait stérilisé et maintenu à 37°C permet la survie des œufs sans altérer l'embryon et sans le faire éclore. L'embryon éclos évolue, quant à lui, durant quelques heures.
- le sang défibriné livre les mêmes résultats que le lait.

La culture du parasite à partir de son stade initial conduit donc à un échec : l'embryon meurt quel que soit le milieu d'étude (eau, lait stérilisé, sang), sans avoir eu le temps de se transformer. Lortet et Vialleton émettent donc l'hypothèse de l'intervention d'un hôte intermédiaire dans le cycle de vie du parasite. Tel est d'ailleurs le cas pour tous les Trématodes déjà connus.

- **Essais d'inoculation**

Lortet et Vialleton conduisent plusieurs tentatives d'inoculation chez des Mollusques, des organismes qui interviennent fréquemment dans les cycles des parasites.

La première tentative s'effectue chez des gastéropodes de la région lyonnaise, déterminés par le malacologiste Arnould Locard (1841-1904). Différentes espèces de *Limnées* sont ajoutées dans des cristallisoirs contenant des plantes aquatiques - comme des *Lemma*. Chaque jour, des milliers d'œufs de bilharzie sont introduits, puis un certain nombre de mollusques prélevés et autopsiés. Mais bien que les œufs éclosent, les Limnées ne renferment aucun *B. haematobia*, et les embryons sont retrouvés morts dans les cristallisoirs. Les auteurs concluent que l'embryon ne peut pas se développer chez le genre de Mollusques choisi.

La deuxième tentative s'effectue sur un Mollusque de la vallée du Nil, *Vivipara unicolor Oliv.*. Ce dernier pullule dans les mares et canaux de la basse et moyenne Égypte, là où la maladie est endémique. Malgré l'utilisation de milliers d'œufs de *B. haematobia* pendant plusieurs mois, les autopsies se révèlent encore négatives : les mollusques ne contiennent aucune forme dérivées du *Bilharzia*.

Après l'échec sur les Mollusques, les savants poursuivent leurs essais d'inoculation chez des petits mammifères : cobayes, lapins, macaque, bovillon. Mais le parasite ne se développe toujours pas.

1.2.3.5. L'eau, un élément indispensable au développement du parasite

Devant l'échec de leurs tests de culture et d'inoculation, Lortet et Vialleton se préoccupent de la composition de l'eau. Grâce à des pêches au filin, ils analysent les canaux à

eaux courantes des environs du Caire, ainsi que les eaux de birkets⁴¹², mais ils ne découvrent aucune forme de *B. haematobia*. Les savants acquièrent néanmoins la conviction que l'hôte intermédiaire ne peut être un Crustacé - ils en ont disséqué des milliers.

1.2.4. Conclusions sur les travaux de l'équipe lyonnaise

Malgré de nombreuses tentatives, Lortet et Vialleton ne parviennent ni à cultiver le parasite ni à transmettre la maladie à différents hôtes. Ils commentent ainsi leurs résultats: « *Comme on peut le voir par la lecture de ces expériences variées et multipliées à l'infini, toutes nos tentatives d'inoculation ou d'infection ont échoué. On peut donc tirer de ces insuccès la conclusion logique que le Bilharzia, lorsqu'il est à l'état d'animal infusiforme, avant de pénétrer dans le corps humain, doit très probablement s'enkyster rapidement, au bout de quelques heures d'une vie indépendante, dans un animal aquatique encore inconnu, que nous n'avons pas eu à notre disposition en France, et qui, en Égypte, a échappé à nos recherches si nombreuses et si minutieuses. Ce point important du problème, reste donc encore à résoudre* ». Les auteurs affirment également que « *c'est par l'intestin que l'animal, ingéré probablement avec l'eau, pénètre dans l'organisme* »⁴¹³.

Du côté des autres équipes, Sonsino émet l'hypothèse selon laquelle le miracidium passerait chez un crustacé dans lequel il s'enkystrerait. L'ingestion d'une eau contenant des crustacés contaminés provoquerait alors l'infestation chez l'homme. Looss ne parvient pas, quant à lui, à identifier l'hôte intermédiaire. Comme les Français, il doute qu'il s'agisse d'un Mollusque.

1.2.4.1. La poursuite des recherches par Lortet

En 1897, une nouvelle mission est confiée à Lortet, afin qu'il poursuive ses recherches sur le mode de pénétration du *B. haematobia* dans l'organisme. Les résultats seront publiés en 1905, dans le cadre du premier congrès égyptien de médecine⁴¹⁴.

⁴¹² Les birkets sont des mares d'eau stagnante utilisées pour les besoins du ménage, prendre un bain ou comme latrines. Véritables bouillons de culture, les savants Lyonnais déterminent diverses espèces : infusoires, hydroméduses, plathelminthes, crustacés, insectes, mollusques (*Unio aegyptiacus*, *Corbicula Consobrina*, *Physa acuta*, *Vivipara unicolor*, *Lanistes carinatus*, *Melania tuberculata*) et végétaux (*Lemna paucicostata*, *Lemna gibba*, *Spirodela polyrrhiza*, *Wolfia hyalina*, *Chara*).

⁴¹³ LORTET L., VIALLETON L. (1894) *Op. cit.*, p. 74

⁴¹⁴ LORTET L. (1905) Expériences nouvelles sur le développement et le mode de pénétration du *Bilharzia haematobia*, *Premier congrès égyptien de médecine, Comptes rendus II, Chirurgie*, pp. 129-131

Lortet avait remarqué qu'en Sicile, de nombreux moutons étaient infestés par le *Bilharzia crassa* (ou *Bilharzia bovis*), une espèce voisine du *B. haematobia*. Il pense alors que le mouton pourrait être un hôte du *B. haematobia*. Afin de vérifier son hypothèse, Lortet plonge pendant trois mois les jambes de plusieurs moutons dans des baquets d'eau contenant des miracidiums de *B. haematobia*. L'examen post-mortem des animaux ne révèle cependant aucune trace de parasite. D'autres tentatives d'inoculation ont lieu, en reprenant les hypothèses émises en 1893, mais les résultats s'avèrent à nouveau négatifs.

Ces expériences concluent le travail de Lortet sur la bilharziose.

1.2.4.2. À la découverte du cycle biologique du *Bilharzia haematobia*

En 1905, Looss conclut que le parasite ne résiste pas à l'acidité de l'estomac, donc que la transmission peut se faire seulement par voie cutanée. En 1915, Robert T. Leiper (1881-1969) découvre l'hôte intermédiaire du parasite, un mollusque d'eau douce du genre *Bulin*⁴¹⁵. Ainsi se trouve enfin établi le cycle biologique du *B. Haematobia*. Lortet et Vialleton ont en partie contribué à ce résultat - bien que de manière "négative" - en éliminant certaines pistes grâce à leurs échecs expérimentaux⁴¹⁶.

1.3. Observations au sujet du paludisme

En 1900, Lortet approuve les conclusions de Pierre Just Navarre (1849-1922) sur le rôle des moustiques dans la propagation du paludisme et sur les mesures préventives à mettre en œuvre⁴¹⁷. Cependant, le savant lyonnais soutient que « *la théorie des moustiques n'est pas univoque* »⁴¹⁸. Il existe, selon lui, des faits contradictoires au sujet de l'infection. Les moustiques semblent être absents dans les régions sèches de haute altitude pourtant infestées. Lortet évoque même l'éventualité selon laquelle le brouillard pourrait être le « *véhicule des germes pathogènes* » au Liban. Par ailleurs, il souligne que la Norvège et la Laponie hébergent de nombreux moustiques sans que le paludisme y sévise. Les propos du

⁴¹⁵ Le parasitologue anglais constate que seules dix espèces sur une cinquantaine de mollusques d'eau douce avaient été étudiées par Sonsino, Looss, Lortet et Vialleton. Il émet l'idée de chercher des cercaires dans les mollusques, comme dans le cas de l'infection à *Schistosoma japonicum* récemment étudiée.

⁴¹⁶ GROVE D. (1990) *A history of human helminthology*, CAB International, Wallingford, pp. 187-238

⁴¹⁷ NAVARRE P.J. (1895) *Leçons sur la prophylaxie du paludisme faites à l'enseignement colonial de Lyon*, Lyon, Mougin-Rusand, 60 p.

⁴¹⁸ LORTET L. (1900) Discussion sur les moustiques et la malaria, *Annales de la Société nationale de Médecine de Lyon, séance du 3 décembre 1900*, Lyon, Perrin, p. 555

savant sont approuvés par Gabriel Roux (1853-1914), médecin et directeur du bureau d'hygiène de la ville de Lyon.

Les nombreux voyages de Lortet en Égypte lui font penser que l'incidence des cas de fièvres intermittentes n'est pas directement liée à l'importance numérique des moustiques. Il décrit ainsi des étendues d'eau stagnante où pullulent de nombreux moustiques, alors que la population est peu atteinte par le parasite. Selon Lortet, le paludisme existe uniquement dans des régions où se mêlent eau douce et eau salée, comme aux alentours d'Alexandrie, Damiette, ou Rosette. Dans son traité sur le paludisme, Alphonse Laveran (1845-1922) recense dans des zones irriguées, comme à Ismaïlia, les fièvres endémiques et pas seulement sur le littoral et dans le delta⁴¹⁹.

Lortet émet donc des réserves quant au mode de transmission du parasite, bien que le rôle du moustique ait été définitivement établi, et que les recherches se soient tournées vers l'élucidation du cycle biologique du parasite. Mais contrairement à ce qu'il a réalisé avec *Bilharzia haematobia*, le savant ne propose aucune expérimentation, se contentant d'observations.

1.4. Lortet et la peste

Alors qu'il s'intéresse au paludisme, Lortet rencontre de nombreux cas de peste à Tantah, une ville située à mi-chemin entre Alexandrie et Le Caire. Il en conclut que l'insalubrité de la ville favorise la pullulation des rats, lesquels contaminent l'homme par l'intermédiaire de leurs puces infectées⁴²⁰. Lortet constate que Tantah est « *d'une malpropreté extrême, sans égout, sans voirie et entourée, dans un voisinage immédiat par des fellahs dont les maisons construites en boue desséchée, forment des agglomérations très peuplées, au milieu desquelles, bêtes et gens vivent dans une promiscuité sans nom, sur un sol sans cesse maculé par les déjections des hommes et des animaux* »⁴²¹. Afin de limiter la contamination, il prône quelques mesures préventives simples comme l'utilisation de bas, chaussettes et chaussures. À Alexandrie, Lortet observe un moins grand nombre de malades :

⁴¹⁹ LAVERAN A. (1898) *Traité du paludisme*, Paris, Masson, p. 14

⁴²⁰ La puce du rat est le vecteur du bacille *Yersinia pestis*, découvert en 1894 par le bactériologiste franco-suisse Alexandre Yersin (1863-1943). Elle transmet le germe en piquant son hôte.

⁴²¹ LORTET L. (1902) A propos de la peste en Égypte, *Annales de la Société de médecine de Lyon*, pp. 25-29

ce sont principalement des épiciers et des marchands de grains, qui stockent des sacs dans des greniers et des remises, où pullulent les rats.

Si la peste revêt la plupart du temps une forme bubonique, peu contagieuse d'un humain à l'autre, elle peut aussi être pulmonaire. Cette seconde forme est plus grave que la première, car les crachats favorisent la contamination interhumaine. En conséquence, les autorités sanitaires égyptiennes décident d'identifier et d'isoler le plus rapidement possible les malades, et de détruire par le feu leur habitation contaminée. De plus, elles préconisent l'extermination des rats par de l'acide carbonique, le rôle des rongeurs ayant été mis en évidence par la commission chargée de rechercher l'origine de la peste d'Alexandrie, en 1899⁴²².

Malgré ces mesures, un foyer ne tarde pas à se déclarer à Marseille, dans une usine de cartons. Haut lieu de débarquement des navires en provenance de Bombay et d'Égypte, le port de la ville voit transiter passagers et cargaisons diverses, notamment des balles de coton où fourmillent des rats. Lortet dénonce alors l'attitude des pouvoirs publics qui se refusent à prononcer officiellement le mot "peste"⁴²³. Son exaspération et son impatience apparaissent dans ces propos : « *Officiellement, ce nom de peste n'a pas encore été prononcé. Je ne puis que le regretter car je trouve qu'il est vraiment peu digne d'une grande nation de se complaire dans des cachotteries toujours inutiles qui pourra une fois ou l'autre faciliter sincèrement l'invasion de la maladie dont on n'ose prononcer le nom* »⁴²⁴. Ensuite, le savant revendique la nécessité de prendre, à l'égard des navires venus de pays contaminés, des mesures sanitaires efficaces. Selon lui, celles de René Prus (1793-1850)⁴²⁵ et de Clot-Bey⁴²⁶, relatives aux débarquements, sont « *insuffisantes* » et « *enfantines* ». Lortet cite à ce propos le cas du voyageur en quarantaine, qui doit constituer un paquet renfermant « *une chemise de nuit, une paire de chaussettes et un mouchoir de poche* »⁴²⁷, pour être passé dans une étuve et donc partiellement désinfecté. Selon le savant, il faut commencer par agir sur les rats, qu'il suggère ainsi de détruire « *dans les ports, les entrepôts, les cales des navires et surtout dans*

⁴²² RIST E. et coll. (1899) *Rapport présenté au Conseil sanitaire maritime et quarantenaire d'Égypte par la Commission chargée de rechercher l'origine de la peste à Alexandrie en 1899*

⁴²³ Ceci n'est pas sans rappeler les propos de L. Vaillard concernant le rôle de la conspiration du silence dans la propagation d'épidémies. VAILLARD L. (1921) *Rôle de l'académie de médecine dans l'évolution de l'hygiène*, p. 405

⁴²⁴ LORTET L. (1903) La peste, à propos du dernier foyer déclaré à Marseille, *Lyon Médical*, 4 p.

⁴²⁵ PRUS R. (1846) *Rapport à l'Académie royale de médecine sur la peste et les quarantaines*, 1056 p. Après l'épidémie de 1834-1835, Prus énumère 28 points pour éviter toute contamination ultérieure.

⁴²⁶ CLOT-BEY (1851) *Coup d'œil sur la peste et les quarantaines à l'occasion du Congrès sanitaire*, p. 61. Clot-Bey soutient que la contagion interhumaine est minime et que les mesures quaranténaires doivent être pondérées et non systématiques.

⁴²⁷ LORTET L. (1903) *Ibid.*, p. 1

la partie antérieure des bateaux, là où règne ordinairement une malpropreté sans nom»⁴²⁸, à l'aide de l'appareil Clayton. Cet instrument disperse de l'acide sulfureux, pour désinfecter les marchandises sans les altérer. Enfin, Lortet recommande aux autorités compétentes que le passeport sanitaire, délivré pour chaque voyageur lors de sa mise en quarantaine, soit rigoureusement présenté à la mairie du domicile chaque jour de la semaine suivant le retour. Ceci, afin de limiter tout risque de propagation de la peste sur le territoire français.

Rappelons qu'une peste différente de la maladie humaine frappe les bovins. Cette peste bovine, connue depuis l'Antiquité, est due à un virus. En 1904, Lortet présente un mémoire sur cette zoonose qui sévit en Égypte⁴²⁹ : 300 000 bœufs sont décimés en trois mois. Malgré les efforts de vaccination des troupeaux, la contagion est telle que le savant redoute une contagion de la France. Aucun écrit postérieur de Lortet, relatif à la peste, n'a pu être retrouvé.

1.5. La tuberculose et l'exploration de plusieurs stratégies thérapeutiques

Si les premières études de Lortet sur la tuberculose sont influencées par les découvertes d'autres savants, elles acquièrent par la suite une originalité indéniable. Nous allons retracer cette évolution.

1.5.1. L'influence d'autres savants

Après avoir lu les travaux de Louis Pasteur (1822-1895), Lortet s'intéresse à son tour à la tuberculose expérimentale chez les lombrics⁴³⁰. Aidé par Victor Despeignes (1866-1937), il n'obtient cependant pas les résultats escomptés⁴³¹. En 1896, Lortet pense que les puissants rayons X découverts par Wilhelm Roentgen (1845-1923), pourraient être actifs sur certaines bactéries. Il expérimente alors, avec Genoud, l'utilisation du rayonnement sur des cobayes inoculés⁴³². Les résultats sont encourageants, mais ne tardent pas à être réfutés⁴³³. En 1899,

⁴²⁸ LORTET L. (1903) *Op.cit.*, pp. 3-4

⁴²⁹ LORTET L. (1904) Sur la peste bovine en Égypte, *Annales de la Société de médecine de Lyon, séance du 15 mai 1904*, pp. 961-964

⁴³⁰ Pasteur montre que les lombrics ramènent fréquemment les spores de la bactérie pathogène des profondeurs du sol où ont été enfouis des cadavres contaminés.

⁴³¹ LORTET L., DESPEIGNES V. (1892) Les vers de terre et le bacille de la tuberculose, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t.114, p. 187

⁴³² LORTET L., GENOUD P. (1896) Tuberculose expérimentale atténuée par les rayons Röntgen, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 122, pp. 1511-1512

Niels R. Finsen (1860-1904) explore les propriétés thérapeutiques de la lumière et propose la photothérapie⁴³⁴ dans le traitement de la tuberculose cutanée, ou lupus vulgaire. Lortet et Genoud, convaincus par l'efficacité du procédé, apportent des améliorations à la lampe du médecin danois⁴³⁵.

1.5.2. Le natron résineux dans le traitement du lupus cutané

Après des résultats mitigés, Lortet s'inspire des propriétés antiseptiques du natron résineux qu'il a étudié lors de précédents travaux en Égypte. Le mélange de natron et de résines constitue, grâce au sulfate et au carbonate de soude qu'il contient, un savon soluble dans l'eau. Selon le savant, ce savon qui « *conserve si bien les moindres papilles de la peau, sa souplesse, qui empêche toute putréfaction sans altérer les tissus, [est] peut-être dans le lupus d'un usage bien préférable au sublimé corrosif* »⁴³⁶.

En 1905, Lortet utilise la solution égyptienne élaborée selon la formule d'Hugouenq (cf. annexe 67)⁴³⁷. Il imbibe plusieurs fois par jour des compresses, et les applique sur des lupus chroniques, « *datant de douze à quinze ans, soignés déjà par tous les procédés en usage, souvent très ulcérés* ». Ce protocole amène rapidement la guérison selon Lortet.

Les travaux du savant seront repris par le médecin hollandais J.A. Voorthuid, qui, en modifiant la formule initiale, obtient des « *guérisons merveilleuses dans six cas bien graves de lupus ulcéreux* »⁴³⁸.

L'application médicale du natron résineux semble avoir été limitée. Toutefois, il faut signaler que Louis Brocq (1856-1928) cite les travaux de Lortet dans son traité de dermatologie pratique⁴³⁹.

⁴³³ OGUS S. (1898) *Action des rayons X sur la tuberculose expérimentale*, Montpellier, Boehm, 51 p.

⁴³⁴ La photothérapie consiste à appliquer des rayons lumineux concentrés sur une zone du corps afin de stimuler les tissus en profondeur et provoquer une action bactéricide.

⁴³⁵ LORTET L., GENOUD P. (1901) *Op.cit.*, p. 527

⁴³⁶ LORTET L. (1905) Traitement du lupus par le natron résiné, *Communication faite à la Société Nationale de Médecine de Lyon, séance du 20 novembre*, 2 p.

⁴³⁷ Quelques années plus tôt, Hugouenq a analysé le contenu d'urnes funéraires trouvées dans un tombeau égyptien. Il a ainsi déterminé une formule de natron résineux, dont il s'est inspiré pour proposer une "solution égyptienne". LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op.cit.*, pp. 116-119

⁴³⁸ Lettre de J.A. Voorthuid adressée à Lortet, datée du 24 octobre 1906, F.P. 2B2-9

⁴³⁹ BROCCQ L. (1907) *Traité élémentaire de dermatologie pratique comprenant les syphilides cutanées*, Paris, O. Doin, p. 577

1.5.3. Vers un vaccin antituberculeux

1.5.3.1. Atténuation de la virulence du bacille par les rayons lumineux colorés

En 1906, Lortet revient sur les procédés de coloration de la peau qui permettent de faire pénétrer plus facilement les rayons lumineux utilisés en photothérapie. Il mentionne que les ondes électromagnétiques pénètrent bien en présence de bleu et de violet, atténuant l'infection, tandis que le rouge et le vert sont mauvais conducteurs. Le jaune a un effet positif, à condition qu'il soit de certaine nature chimique.

Lortet profite d'un séjour à Assouan, pour rechercher « *les couleurs qui, traversées par les rayons lumineux solaires, arrivent à atténuer plus ou moins rapidement les bacilles tuberculeux* »⁴⁴⁰. Il place des cultures pures et virulentes de bacilles dans des tubes colorés en violet, bleu, vert, jaune et rouge. Puis il dispose les tubes dans des boîtes protectrices recouvertes d'une vitre dépolie. Il expose l'ensemble à la lumière du ciel, au nord et au soleil, pendant six heures, trois jours de suite. Il inocule ensuite des cobayes, et obtient les résultats suivants :

- les bacilles du tube vert ont conservé toute leur virulence
- les bacilles du tube rouge paraissent légèrement atténués
- les bacilles des tubes jaune, bleu et violet ne suscitent aucun processus pathologique.

Par ailleurs, des tubes de même couleur, contenant les mêmes cultures, mais suspendus au soleil, à l'air libre, et agités par un vent assez violent, donnent des résultats similaires : seule la souche du tube vert reste virulente, les autres sont devenues stériles. Lortet conclut qu'il paraît possible d'atténuer des souches virulentes pouvant servir à des inoculations préventives. Cependant, il émet des réserves quant aux résultats obtenus en Égypte, mentionnant que les cobayes des laboratoires européens sont bien plus fragiles que leurs homologues égyptiens.

⁴⁴⁰ LORTET L. (1907) Recherches sur l'atténuation de la virulence du bacille tuberculeux par les rayons lumineux colorés, In : *Rapports scientifiques sur les travaux entrepris en 1906 au moyen des subventions de la caisse des recherches scientifiques*, Melun, Imp. Administrative, p. 242

1.5.3.2. Le vaccin "lumière"

Le fonds privé contient un écrit de la main de Lortet daté du 18 décembre 1908 et partiellement déchiré (cf. annexe 68). Ce document atteste que le savant a poursuivi des recherches sur la mise au point d'un vaccin antituberculeux.

En 1907, Lortet inocule ce qu'il nomme le « *vaccin lumière* », à plusieurs séries de veaux en Égypte. Le vaccin est obtenu après exposition de tubes colorés remplis de bacilles exposés à la lumière. Un an après l'inoculation, Lortet revient pour étudier une série de quatre veaux. Sur les quatre, trois sont en parfaite santé, alors que le dernier est malade et amaigri. Pratiquant l'autopsie du dernier, le savant remarque la présence de granulations miliaires dans les poumons et le foie. Par ailleurs, le veau a réagi à la tuberculine, alors qu'il a été vacciné avec une souche atténuée issue d'un tube vert. A contrario, les trois veaux indemnes ont été vaccinés avec des souches issues des tubes bleu, jaune et violet. Lortet étudie alors la structure des bacilles cultivés dans les tubes, et constate qu'en fonction de la couleur du tube et de la durée du rayonnement, les bactéries peuvent se fragmenter en petits éléments ponctiformes et engendrer ainsi « *la moindre puissance infectieuse* ». Le savant retrouve cette particularité avec les bacilles issus des tubes bleu, jaune et violet, tandis que les bacilles du tube vert restent intacts. Souhaitant mettre au point un vaccin efficace, il compte sur le matériel qu'il prépare afin de « *trouver le procédé nécessaire pour arriver à un résultat vraiment pratique* ». Lortet n'a malheureusement pas eu le temps de poursuivre ses investigations et nous ignorons si le contenu de son manuscrit a, d'une façon ou d'une autre, été diffusé au sein de la communauté scientifique.

2. Implication de Lortet dans le développement de la faculté de médecine de Beyrouth : entre science et politique

Œuvre politico-religieuse, la faculté de médecine de Beyrouth est le fruit d'un travail lyonnais dans lequel Lortet s'est impliqué.

2.1. Lortet et l'influence lyonnaise

Depuis sa création en 1888, la faculté de médecine de Beyrouth dispense des cours en français et délivre un "diplôme spécial français". Celui-ci ne permet ni d'exercer en France, ni en dehors des limites géographiques imposées par l'empire ottoman. Afin que le diplôme devienne équivalent à celui des facultés françaises, les ministres des Affaires Étrangères et de l'Instruction publique prennent une nouvelle disposition en 1895⁴⁴¹. Ils décident d'envoyer annuellement une commission d'examen, composée de trois professeurs de facultés, afin que soit délivré un "diplôme d'État français". Lortet fait partie de la première commission, avec Gayet et Charles Soulier (1857-1941)⁴⁴². Leurs compétences médicales doivent permettre d'évaluer la qualité des étudiants. Dès 1899, le jury devient franco-ottoman, et délivre un "diplôme d'Etat franco-ottoman", facilitant l'installation des nouveaux médecins. La remise des diplômes s'effectue en grande pompe, aux sons des deux hymnes nationaux.

Lortet est missionné à plusieurs reprises, entre 1891 et 1902, en qualité d'inspecteur ou de membre de la commission d'examen à la faculté de médecine de Beyrouth. Durant cette période, l'effectif des étudiants est en constante augmentation : 80 en 1891, 196 en 1902, 217 en 1909. L'enseignement est dispensé par des anciens internes français de premier ordre, et l'instruction pratique a lieu dans un hôpital tenu par des sœurs de Saint-Vincent de Paul. Doyen de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon, Lortet facilite le jumelage entre Lyon et Beyrouth, accueillant plusieurs étudiants syriens dans la capitale des gaules.

L'enseignement médical représente un vecteur de diffusion de la culture française et participe au credo colonial. Les jésuites contribuent, quant à eux, à l'éclat de la "mission civilisatrice" de la France. Ainsi, lors de la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la faculté de médecine de Lyon, le recteur Gabriel Compayré peut se féliciter du rayonnement de

⁴⁴¹ SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ LYONNAISE (1895) *Bulletin des travaux de la Société des amis de l'Université lyonnaise*, Lyon, Storek, t.IX, p. 101

⁴⁴² UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH DE BEYROUTH (1931) *Op. cit.*, p. 53

l'Université de Lyon à l'étranger⁴⁴³. La faculté de médecine de Beyrouth est même considérée comme « *une sorte de colonie levantine* » de la faculté lyonnaise⁴⁴⁴. « *C'est grâce au Professeur Lortet, que chaque année, de jeunes Orientaux viennent s'instruire dans les laboratoires et les cliniques de la Faculté de Médecine, pour retourner ensemble répandre, le renom de la Science et de la civilisation française* »⁴⁴⁵.

Quoique protestant, Lortet soutient cette œuvre à caractère catholique due « *au génie et à la perspicacité lucide de Gambetta et de Jules Ferry* »⁴⁴⁶. Il bénéficie d'une certaine notoriété pour ce qui concerne la Syrie et l'Orient en général. Lorsqu'il se présente à l'inauguration du buste de Clot-Bey, en 1894, le savant se considère d'abord comme « *un simple voyageur de passage, occupé à des recherches purement scientifique* » ; puis il se souvient qu'il n'est « *point novice dans les choses qui touchent à l'instruction des peuples de l'Orient* »⁴⁴⁷. En 1908, Lortet propose de fournir des renseignements et de donner des conseils afin de faciliter le fonctionnement de la faculté de médecine de Beyrouth. Le but est de réduire le rôle et la présence des jésuites (cf. annexe 69). Le savant joue donc un rôle de premier plan dans les relations avec l'Orient. Selon Jarricot, le ministre des Affaires étrangères aurait invoqué l'autorité de Lortet « *pour obtenir du Parlement le maintien de la subvention que la France accorde à la Faculté de Beyrouth* »⁴⁴⁸. Peut-être s'est-il même trouvé à l'origine de la faculté.

2.2. Lortet, à l'origine de la faculté de médecine de Beyrouth ?

Nous ne pouvons définir avec certitude un lien entre les missions effectuées par Lortet en 1875 et 1880 et la création de l'école de médecine de Beyrouth. Cependant, les nombreux voyages du savant lui ont permis de pénétrer et connaître l'Orient, et de publier *La Syrie d'aujourd'hui*, « *un ouvrage qui figure parmi toutes les bibliothèques lyonnaises et chez tous ceux qui s'intéressent aux choses d'Orient* »⁴⁴⁹. Les bons rapports de Lortet avec le

⁴⁴³ SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ LYONNAISE (1903) *Bulletin des travaux de la Société des amis de l'Université lyonnaise*, Lyon, Storck, t.XVI, p. 39

⁴⁴⁴ « *Le Tout Lyon* », semaine du 23 au 29 novembre 1902

⁴⁴⁵ GAILLARD C. (1912) *Op.cit.*, p. 13

⁴⁴⁶ VERNAY N., DAMBANN G. (1900) *Les puissances étrangères dans le Levant, en Syrie et en Palestine*, Lyon, Rey, p. XVII

⁴⁴⁷ SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ LYONNAISE (1883) *Bulletin des travaux de la Société des amis de l'université lyonnaise*, Lyon, Storck, t.VII, p. 159

⁴⁴⁸ JOUBIN P. et al. (1910) *Op.cit.*, p. 9

⁴⁴⁹ Revue *Le Tout Lyon* (1902) *Ibid.*

gouvernement français, les consuls généraux et les personnalités influentes locales, comme Ferdinand Suquet, suggèrent qu'il a pu fournir différentes informations relatives au pays. D'autant que les missions scientifiques étaient « *le seul moyen vraiment pratique d'obtenir des renseignements exacts sur la situation si variable et si changeante de [ce] pays* »⁴⁵⁰. Ainsi, Lortet aurait-il pu contribuer à la création de l'école de médecine de Beyrouth, pour laquelle les crédits nécessaires ont été votés par Jules Ferry en 1883.

Les compétences scientifiques, comme l'influence politique et morale de Lortet ont donc permis de rendre d'« *immenses services (...) à la propagation de l'influence française dans le Levant, services d'autant plus grands peut-être qu'ils ont été moins bruyants* »⁴⁵¹. Il est même probable que les relations du savant avec la Syrie aient contribué à instaurer le protectorat français en 1920⁴⁵².

⁴⁵⁰ VERNEY N., DAMBMANN G. (1900) *Op.cit.*, p. 77

⁴⁵¹ VERNEY N., DAMBMANN G. (1900) *Ibid.*, p. IX

⁴⁵² PERRIN E. (2010) Mission scientifique, récit de voyage et projet colonial : La Syrie d'aujourd'hui de Louis Lortet (1875-1884), In : *L'Orient des Lyonnais*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, pp.61-76

Chapitre 3 : Les études anthropologiques et archéologiques

L'arrivée de crânes et de momies humaines dans les collections du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon est contemporaine d'une étape de l'histoire des sciences de l'Homme. En effet, durant le dernier tiers du XIX^e siècle, l'anthropologie connaît un essor important, favorisée par l'archéologie, laquelle lui fournit du matériel d'étude. L'anthropologie s'intéresse principalement aux caractéristiques physiques des populations d'époques reculées, permettant d'alimenter les débats sur l'origine de l'homme et l'idéologie raciologique. Liée à la préhistoire et la paléontologie, la discipline se développe principalement au sein du Muséum après 1879, grâce à la création d'un enseignement spécifique et d'une galerie qui lui est consacrée.

Les travaux anthropologiques et archéologiques de Lortet subissent deux influences principales. D'une part, l'orientalisme scientifique privilégie les fouilles pour étudier les périodes anciennes et classiques. D'autre part, la Société d'anthropologie de Lyon s'intéresse au développement de l'humanité selon des faits « *sociobiologiques* »⁴⁵³. Devant l'abondance et la diversité du matériel collecté par le savant, nous ne considérerons ici que quelques objets d'étude, selon une segmentation chronologique. Nous distinguerons ainsi les recherches se rapportant à la période antique de celles contemporaines de l'époque de Lortet.

1. Les recherches relatives à la période antique

Lortet s'intéresse aux caractéristiques physiques des peuples disparus et à leurs activités culturelles.

1.1. La découverte d'une nouvelle station préhistorique à Hanaoueh

Lors d'une mission en Syrie, Lortet séjourne à Hanaoueh, un petit village situé près de Tyr (aujourd'hui Sour). Suivant les traces de Renan, il espère trouver un matériel anthropologique et archéologique fécond⁴⁵⁴. Aidé par une trentaine d'ouvriers, le savant

⁴⁵³ SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE LYON, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, Lyon, Georg, t.III, pp. 21-28

⁴⁵⁴ RENAN E. (1864) *Mission de Phénicie dirigée par M. Ernest Renan*, Paris, Imprimerie impériale, pp. 527-813

effectue plusieurs fouilles dans un espace limité, découvrant plusieurs objets datant de la Préhistoire.

Au pied d'une muraille calcaire, Lortet repère dans une brèche de nombreux silex. En forme de racloirs ou de pointes, grossièrement taillés, ils sont de type moustérien. Quelques fragments d'os et de dents se détachent parmi les pierres. Les os, altérés et friables, ne permettent aucune détermination zoologique ou anthropologique, tandis que les dents sont à des animaux des genres *Cervus*, *Ibex*, *Bos* et *Equus*. L'important outillage lithique, associé aux débris osseux, font conclure à Lortet qu'il se trouve en présence d'instruments et de reliefs de repas : il a découvert une nouvelle station de l'âge de la pierre⁴⁵⁵.

À proximité de la station, le savant découvre des statues taillées en ronde bosse le long de parois calcaires. Les figures des personnages sont sculptées de profil, tandis que les yeux regardent de face. Selon Lortet, ces formes attestent d'une pratique archaïque.

En tenant compte du matériel historique de Renan (pressoirs, moulins à huile), Lortet propose une chronologie relative à l'occupation du site d'Hanaoueh. Selon lui, le peuplement aurait vu se succéder trois "races" : la première aurait été celle des hommes de la station lithique, la seconde celle de proto-phéniciens auteurs des sculptures archaïques, et la troisième celle de phéniciens des époques historiques. En se basant sur des données culturelles, Lortet envisage ainsi une apparition graduelle des "races", s'inspirant du paradigme évolutionniste de Darwin. Il ne peut cependant déterminer les caractéristiques morphologiques et les différences interraciales, en raison de l'absence d'ossements humains bien conservés.

1.2. De multiples études sur les anciens Égyptiens

L'abondance du matériel archéologique trouvé en Égypte permet à Lortet d'effectuer plusieurs études, qu'il insère dans son ouvrage *La faune momifiée de l'ancienne Égypte*.

1.2.1. La découverte de matériel archéologique en pierre taillée et polie

En 1869, Adrien Arcelin (1838-1904) découvre, en dessous du limon du Nil et sur des terrasses anciennes, de nombreux objets en pierre taillée et polie⁴⁵⁶. Il s'agit principalement de

⁴⁵⁵ LORTET L. (1880) Sur une nouvelle station de l'âge de la pierre à Hanaoueh, près de Tyr (Syrie), *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, t. 91, pp. 397-398

⁴⁵⁶ ARCELIN A. (1870) L'industrie primitive en Égypte, *Annales de l'Académie de Mâcon, Société des Arts, Sciences, Belles-Lettres et d'Agriculture de Saône-et-Loire*, pp. 155-188

silex (couteaux, grattoirs, hachettes, marteaux) et de fragments de poterie travaillée à la main. Selon l'archéologue, les formes des objets ressemblent à celles rencontrées communément en Europe, à une époque préhistorique. Arcelin ajoute que la présence de plusieurs ateliers de fabrication atteste d'une industrie indigène. La même année, Franz Pruner (1808-1882) – dit Pruner-Bey - estime que l'âge de la pierre égyptien remonte à la période quaternaire⁴⁵⁷.

Durant ses voyages en Égypte, Lortet découvre une multitude d'objets en pierre taillée ou polie⁴⁵⁸. Dans une moraine de la vallée de Gabanet-el-Giroud, près de Thèbes, il collecte une multitude d'instruments en silex de forme archaïque. Il s'agit de coups de poing, haches, grattoirs, pointes de lance et lames (cf. annexe 70). La plupart présentent un aspect patiné par le soleil, et une couleur "bronze-florentin" due à un dépôt d'oxyde de manganèse. Le savant fait la même trouvaille à Assouan, au milieu d'éboulis de grès, et à Gebel-Souhan, où il remarque une autre forme rudimentaire avec des grattoirs semi-circulaires (cf. annexe 72). A Gébelein, Lortet rencontre à la fois des silex archaïques et d'autres objets en pierre, parfois polie. Parmi ces derniers, nous mentionnons des vases rouges, des plaques d'albâtre et des statues d'homme barbu⁴⁵⁹. À Khozam et Rizakât, le savant est principalement confronté à des vases et des statuettes.

Lortet reconnaît parmi les silex, des types fondamentaux - moustérien, acheuléen - confirmant les assertions d'Ernest Hamy (1842-1908)⁴⁶⁰ et François Lenormant (1837-1883)⁴⁶¹. Cependant, la découverte d'une hache en silex dans une tombe ayant contenue une momie de la période d'Aménophis III, lui fait conclure que la pierre a été utilisée à une époque historique. Il rejoint ainsi Hérodote qui rapporte l'utilisation de couteaux en pierre pour ouvrir les corps humains destinés à être momifiés. Selon Lortet, l'industrie lithique ne constitue pas un marqueur chronologique fiable. « *Pourquoi vouloir admettre que ce Moustérien d'Égypte soit contemporain au Moustérien d'Europe ?* »⁴⁶². En reprenant la théorie des trois âges de Christian Thomsen (1788-1865), Lortet estime que la pierre a pu être

⁴⁵⁷ PRUNER-BEY F. (1869) Sur l'âge de pierre en Égypte, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 4, pp. 705-710

⁴⁵⁸ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op.cit.*, pp. 11-54, 191-198, 201-208

⁴⁵⁹ Le lecteur pourra apprécier la valorisation de ces objets dans l'ouvrage récent : EMMONS D. (2010) *Op.cit.*, pp. 50-79

⁴⁶⁰ Ernest Hamy succède, en 1872, à Armand de Quatrefages (1810-1892) en occupant la chaire d'anthropologie du Muséum National d'Histoire Naturelle. En 1878, il devient le premier directeur du musée ethnographique du Trocadéro.

⁴⁶¹ HAMY E. (1869) L'âge de pierre en Égypte, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, II^e série, t. 4, pp. 685-688

⁴⁶² LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Ibid.*, p. 18

utilisée non seulement dans les âges anciens, mais aussi durant l'époque pharaonique, en raison de la rareté et du coût élevé du bronze⁴⁶³.

Les autres objets étudiés par Lortet ont été découverts dans des tombes ou à proximité. Pour effectuer leur datation, le savant se base sur l'étude des vestiges humains auxquels ils sont associés.

1.2.2. L'étude de vestiges humains dans différentes nécropoles

Si Lortet ne découvre pas d'ossements humains à Hanaoueh, il en va autrement en Égypte.

1.2.2.1. Les conditions des découvertes

Lortet et Gaillard découvrent de nombreuses tombes inviolées dans l'une des nécropoles de Rôda. Ces fosses quadrangulaires, alignées les unes à côté des autres, orientées de l'est à l'ouest, renferment différents types de vestiges humains, entourés de vases funéraires. La plupart des tombes contiennent des ossements plus ou moins brisés et dispersés. L'attention des lyonnais se porte plus particulièrement sur quatre sépultures. La première révèle la présence, dans une grande vasque, d'un squelette presque complet, enroulé et couché sur le côté gauche. Le corps est déposé sur un lit de joncs, les jambes et les genoux ramenés à la hauteur du thorax, les bras appuyés sur la région ventrale (cf. annexe 72). La deuxième tombe renferme un crâne nu, tandis que les deux autres hébergent chacune une momie desséchée, couchée sur le côté gauche, les genoux fortement relevés, les avant-bras fléchis et portés en avant. La momie dont les mains sont plaquées sur le ventre est entourée d'une toile enduite de natron et d'une enveloppe faite de peaux de gazelles (cf. annexe 73). Celle dont les mains se trouvent à hauteur du visage est enveloppée dans une seule gaine de peau et repose sur une épaisse natte en joncs.

À Khozam, les savants trouvent des tombes quadrangulaires irrégulièrement dispersées, orientées comme celles de Rôda. Profondes de plus d'un mètre, remblayées avec

⁴⁶³ Les conclusions de Lortet sur l'usage des silex qui s'étendrait jusque dans les périodes historiques récentes ont été confirmées par des découvertes ultérieures.

DEBONO F. (1975) *Les cahiers de Karnak*, 5, p. 27

DEBONO F. (1980) *Les cahiers de Karnak*, 6, pp. 50-51

DEBONO F. (1985) *Les cahiers de Karnak*, 8, pp. 121-131

du sable fin, elles contiennent des ossements épars et du mobilier funéraire. La plupart des crânes semblent avoir été brisés intentionnellement. Quelques lambeaux de fragments funéraires en peau de gazelle apparaissent entre les os.

Dans la vallée des singes, les deux savants lyonnais découvrent un tombeau contenant une momie humaine. Celle-ci est entourée de trois couvercles canopes figurant une tête d'animal. La bouche est obturée par un tampon de linge qui s'étend jusqu'au trou occipital⁴⁶⁴.

À Gébelein, Lortet et Gaillard assistent à l'exhumation d'une momie accroupie, étendue sur le flanc gauche, entourée de linges et de peaux de gazelles. A ses côtés, des plaques d'albâtre servent de mobilier funéraire.

À Assouan, les savants profitent de l'effondrement d'un grand tombeau situé dans l'ancien cimetière copte, pour dérober quelques crânes dans une fosse.

À Sébaieh, ils explorent une nécropole contenant des sépultures d'enfants en bas âge ou à l'état de fœtus. Aux ossements plus ou moins brisés se mêlent des lambeaux d'une toile grossière enduite de natron.

À Kôm-Ombo, les savants découvrent des puits quadrangulaires et des caveaux de famille. Ceux-ci renferment des momies qui sont protégées soit par des cercueils en terre cuite recouverts de couvercles plats, soit par des sarcophages en pierre. Les corps sont entourés de bandelettes fines, teintées en rouge brique. La tête est presque toujours protégée par un masque doré.

1.2.2.2. Exploitation du matériel collecté

Si Lortet et Gaillard collectent un important matériel anthropologique⁴⁶⁵, ils délèguent une partie de son étude à des collègues, comme Jarricot⁴⁶⁶.

- **Procédés d'inhumation et datation relative des nécropoles**

Lortet et Gaillard apportent des informations sur les procédés d'inhumation mis en œuvre dans les nécropoles visitées. Ils pensent que les tombes contenant des ossements épars font état d'une pratique primitive. Les Égyptiens devaient laisser les chairs des cadavres se

⁴⁶⁴ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, p. 65

⁴⁶⁵ D'une manière générale, les trouvailles des deux savants sont assez mal documentées. Ainsi, Lortet et Gaillard ne dressent aucun plan des sites des tombes, ne réalisent aucune cote de niveaux, ne font aucun dessin de l'état archéologique des trouvailles, et ne prennent que très peu de photographies.

⁴⁶⁶ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op.cit.*, pp. 247-250

putréfier, probablement grâce à l'utilisation d'une tombe primaire, d'un lit funéraire, d'un bûcher, ou en pratiquant un ensevelissement dans le sable. Ensuite, ils rassemblaient les os et les déposaient au fond d'une tombe secondaire. Ils ajoutaient tout autour du matériel funéraire, comme des vases remplis de terre ou des figurines. Quant aux momies desséchées, par contre, elles attesteraient des prémices de la momification pharaonique : dessiccation dans le sable et conservation grâce à un linge enduit de natron et des peaux d'animaux. La momie, entourée de ses vases canopes, traduirait un degré supplémentaire de perfectionnement des pratiques funéraires.

En envisageant une complexification chronologique des procédés d'inhumation au cours du temps, Lortet conclut que Rôda, Khozam et Gébelein sont contemporaines, et que ces nécropoles sont antérieures à celles de Nagadah, bien étudiées par J. de Morgan⁴⁶⁷. Les premières contiennent des ossements, ou des momies desséchées vêtues de linge et de peaux d'animaux, tandis que les secondes révèlent – du moins dans certaines sépultures – l'utilisation de bitume et de résines. Devant l'absence de tout signe épigraphique, Lortet conclut que toutes ces nécropoles sont préhistoriques.

L'étude des mobiliers funéraires permet au savant de proposer un âge relatif pour les cimetières préhistoriques étudiés. Les nombreux silex et les vases rouges et noirs de Gébelein, placeraient cette nécropole au premier rang de la haute Antiquité. Elle serait suivie de Rôda, avec ses vases gris tournés, puis de Khozam avec ses vases gris ornés de lignes losangiques et ses statuettes. Nagadah serait, quant à elle, néolithique et la plus récente⁴⁶⁸.

- **Études craniométriques**

Les études craniométriques portent sur sept crânes de Rôda, huit d'Assouan, et un de la vallée des singes. Lortet procède à une série de mesures suivant la méthodologie proposée par Broca⁴⁶⁹. En établissant des rapports entre les longueurs, il obtient des indices qui lui

⁴⁶⁷ MORGAN (de) J. (1897) *Recherche sur les origines de l'Égypte. Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Négadah*, Paris, Leroux, pp.132-136

⁴⁶⁸ Nagadah a laissé son nom à la dernière période du prédynastique, qui s'étend de -3800 à -3150 avant J.-C..

⁴⁶⁹ BROCA P. (1875) *Instructions craniologiques et craniométriques de la Société d'anthropologie de Paris*, Paris, Masson, 203 p.

permettent d'établir la morphologie du crâne. L'examen des sutures crâniennes et des dents détermine un âge approximatif⁴⁷⁰.

Les crânes de Rôda sont à tendance dolichocéphale (crâne plus long que large) et "scaphocéphale" (crâne étroit). Deux d'entre eux montrent des lésions pathologiques, deux autres des insertions musculaires occipitales marquées, un autre encore une lésion traumatique. Lortet s'intéresse plus particulièrement au crâne retrouvé isolément dans une tombe, révélant des atteintes morbides importantes. Il appartient à une jeune femme âgée de vingt à vingt-deux ans. « *Le pariétal gauche est profondément attaqué par une ulcération serpiginieuse, irrégulièrement circonvoquée, ayant fait disparaître entièrement le feuillet externe de l'os, tandis que dans certains endroits le feuillet interne, attaqué à son tour, a permis de véritables perforations, établissant des communications directes entre l'extérieur et la cavité crânienne. Le pourtour de cette grande perte de substance est taillé en biseau très large (...)* »⁴⁷¹ (cf. annexe 74). Le pariétal droit, le frontal, l'occipital et les malaires montrent une atteinte débutante de même nature. Lortet conclut que l'ensemble des lésions est de nature syphilitique, bien qu'il n'existe pas d'exostoses circonvoquées. Celles-ci, selon le savant, « *n'ont probablement pas eu le temps de se produire chez cette jeune femme qui a dû mourir rapidement* »⁴⁷². Une telle conclusion est importante, puisqu'elle s'inscrit dans le débat sur l'origine de la syphilis. Depuis l'épidémie du XV^e siècle, les controverses sont vives entre les partisans d'une origine américaine et les défenseurs d'une préexistence précolombienne. Broca défend la théorie de l'existence ancienne de la syphilis, mais reste prudent sur la syphilis osseuse préhistorique. A. de Quatrefages et Paul Topinard (1830-1911) affirment l'origine post-médiévale de la maladie. Selon le médecin allemand Iwan Bloch (1872-1922), « *il n'y a ni syphilis préhistorique, ni syphilis antique dans l'ancien monde (...)* On connaît la difficulté du diagnostic anatomique de la syphilis osseuse sur les pièces fraîches. Que dire, dès lors, de pièces remontant à une antiquité aussi reculée, qui a peut-être connu des maladies aujourd'hui disparues (...) [Les] cicatrices syphilitiques ont une excavation centrale de couleur blanche et de construction radiaire, pendant que tout l'entour est épaissi et s'élève

⁴⁷⁰ Le lecteur trouvera des informations complémentaires dans JANSSENS A., PERROT R. (2007) Précis d'anthropobiologie descriptive et métrique du squelette, Détermination de l'âge au moment de la mort [En ligne] <http://anthropologie-et-paleopathologie.univ-lyon1.fr/HTML/HTML/DETERMINATION%20DE%20L%27AGE%20AU%20MOMENT%20DE%20LA%20MORT.htm>, consulté le 08 février 2012

⁴⁷¹ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, p. 41

⁴⁷² LORTET L. (1907) Présentation d'une exostose syphilitique sur un crâne préhistorique, *Lyon Médical*, p. 141

en forme d'une hyperostose de couleur un peu plus obscure »⁴⁷³. Soulignons que les recherches actuelles penchent pour l'existence d'une tréponématose ancienne, qui aurait muté en syphilis il y a 8000 ans⁴⁷⁴.

En juin 1907, Lortet présente le crâne isolé à la Société de médecine de Lyon, laquelle considère que l'hypothèse syphilitique n'est pas la seule à être envisagée. La tuberculose et la lèpre pourraient produire des lésions analogues. Les membres de la Société suggèrent donc à Lortet, de procéder à une étude plus approfondie, par exemple de rechercher des traces du bacille de Koch sur des coupes microscopiques. Le mois suivant, le savant fait une communication devant l'Académie des Sciences de Paris, sans apporter d'éléments nouveaux⁴⁷⁵. En novembre, il présente le cas pathologique devant la Société d'anthropologie de Lyon. Lors de la discussion qui s'ensuit, Chantre émet de sérieuses réserves quant à l'origine préhistorique de la nécropole de Rôda. Il soutient qu'il a découvert des crânes semblables dans la nécropole de Khozam, dont il estime qu'elle ne peut pas remonter plus haut que la IV^e dynastie. Le prétendu crâne syphilitique appartiendrait donc à une période historique. Cette contestation suscite une vive querelle entre Chantre et Lortet, qui dure plus d'une année (cf. annexes 75 et 76).

Les crânes d'Assouan ressemblent à ceux de Rôda, Négadah et Kawamil⁴⁷⁶. Ils sont hauts, étroits et de dimensions similaires, comme ceux de Chantre à Khozam⁴⁷⁷. Par contre, ils diffèrent du crâne retrouvé dans la vallée des singes, lequel présente une morphologie large et plate, et de ceux de la période thébaine en général. Lortet reste évasif quant aux caractéristiques des crânes thébains historiques, mentionnant une « *confusion* »⁴⁷⁸ de types. Pourtant, il a constitué avec Chantre une série de 31 têtes et crânes momifiés venant de Thèbes et de Gournah, étudiée à plusieurs reprises par le Laboratoire d'Anthropologie et de Paléopathologie de Lyon⁴⁷⁹.

⁴⁷³ BLOCH I. (1906) La prétendue syphilis préhistorique, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, V^e série, t. 7, p. 203

⁴⁷⁴ Les tréponématoses regroupent, à côté de la syphilis vénérienne, des formes non vénériennes ou endémiques : pian, bejel et pinta. Notons que toutes ces formes sont dues à des *Treponema*. ROTSCCHILD B.M. (2005) History of Syphilis, *CID*, 40, pp. 1454-1462.

⁴⁷⁵ LORTET L. (1907) Crâne préhistorique syphilitique, *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, t. 145, pp. 25-26

⁴⁷⁶ Lortet se base sur les conclusions de Fouquet. MORGAN (de) J. (1897) *Op.cit.*, pp. 294-314.

⁴⁷⁷ CHANTRE E. (1884) *Recherches anthropologiques dans l'Afrique orientale : Egypte*, Lyon, Rey, p. 54

⁴⁷⁸ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op.cit.*, p. 72

⁴⁷⁹ Signalons l'étude récente réalisée par une doctorante en égyptologie, Annie Perraud : PERRAUD A. (2012) Etude complémentaire de 31 têtes de momies provenant de la collection d'égyptologie du Musée des

1.2.3. L'origine des anciens Égyptiens

L'héritage laissé par la civilisation pharaonique soulève de nombreuses interrogations sur les origines de l'Égypte. A-t-elle connu des périodes primitives sur les bords du Nil, ou a-t-elle été instaurée par un peuple d'Égyptiens venus d'ailleurs ?

1.2.3.1. Le type primitif égyptien

Lortet considère que les crânes préhistoriques étudiés en Haute-Égypte présentent une unité anthropologique. Selon lui, il s'agit du type égyptien le plus ancien et le plus pur, « *tel qu'il était avant l'invasion d'une multitude mélangée de races diverses remontant le Nil* »⁴⁸⁰. Retrouvant des caractères distinctifs chez la population copte moderne – préservée des mélanges pour des raisons religieuses⁴⁸¹ - le savant soutient l'existence d'une unité entre le type primitif et le type moderne. Parallèlement, il admet une « *trituration de races* »⁴⁸² et un métissage effréné dans les autres populations, notamment en Basse-Égypte.

La théorie de Lortet n'est pas acceptée par l'ensemble de la communauté scientifique. Ainsi, selon les travaux craniométriques de Morton, le copte moderne serait « *un mélange de caucasien et de nègre dans des proportions extrêmement variables* », tandis que le fellah actuel représenterait « *le descendant le plus direct et le plus pur de l'égyptien primitif* »⁴⁸³. Selon Hamy, le copte est un « *produit bâtard dégénéré* »⁴⁸⁴.

1.2.3.2. Une confrontation des origines

Lortet s'interroge sur l'histoire du peuplement de l'Égypte. Sur ce point, la communauté scientifique est divisée. Schweinfurth rejoint l'hypothèse de Lenormant d'une

Confluences (ex-Musée Guimet de Lyon), *Paleobios*, 17, [En ligne] <http://anthropologie-et-paleopathologie.univ-lyon1.fr/HTML/HTML/PALEOBIOS%202012%20ARTICLE%20ANNIE%20PERRAUD.htm>, consulté le 10 novembre 2012

⁴⁸⁰ LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, p. 73

⁴⁸¹ L'isolement des coptes a conduit à la fixation de caractères morphologiques.

⁴⁸² LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Ibid.*, p. 71

⁴⁸³ MORTON S. (1844) *Crania aegyptiaca, or observations on Egyptian ethnography, derived from anatomy, history and the monuments*, London, Madden&Co, p. 66

⁴⁸⁴ HAMY E. (1887) Aperçu sur les races humaines de la base vallée du Nil, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, IX, pp. 718-743

origine asiatique, respectant la tradition biblique. Flinders Petrie défend, quant à lui, une origine libyenne, tandis que J. de Morgan prend en compte deux races anciennes : l'une africaine indigène, l'autre asiatique immigrée. Toutes ces théories s'appuient sur des caractéristiques morphologiques et linguistiques.

Nous avons trouvé, dans le fonds privé Lortet, un document ressemblant à un "catalogue ethnographique". Inséré dans un dossier intitulé *Races humaines, 1875*, et rédigé de la main du savant, il propose une classification (cf. annexe 77). Selon celle-ci, l'humanité se différencie en 12 "espèces" humaines, subdivisées en 36 "races", réparties dans différentes régions du monde. L'égyptien appartiendrait aux races sémitiques et à l'espèce méditerranéenne.

Lortet fournit une description morphologique assez générale de l'espèce méditerranéenne, et conclut pour les sémites : « *Peau plus ou moins brune ou blanche. Se divisèrent en 2 rameaux A. Égyptien. B. Arabique. L'Égyptien ou africain = dyssémites ou chamites = Égypte ancienne et coptes modernes* ».

Un autre document du dossier est un arbre de "filiation-évolution". Intitulé *Races sémitiques*, il regroupe les chamites et les eusémites⁴⁸⁵ (cf. annexe 78). Les "vieux Égyptiens" appartiendraient aux chamites et constitueraient l'une des branches principales de l'arbre généalogique des races africano-orientales.

Nous ignorons les sources exploitées par Lortet pour rédiger son manuscrit, à une époque où s'affrontaient de nombreuses théories raciales. Le document, retrouvé parmi les supports de cours de Lortet, a probablement servi à son enseignement de zoologie à la faculté des sciences. Une analyse paléanthropologique permettrait d'appréhender toute la complexité et la richesse de cet écrit, et de l'étudier en profondeur.

Au début du XX^e siècle, après avoir constaté une homogénéité raciale des Égyptiens préhistoriques, Lortet soutient que les "proto-égyptiens" n'ont traversé ni la mer Rouge, ni le désert : ils se seraient « *formés de toutes pièces dans la vallée du Nil, de même que leurs bœufs* »⁴⁸⁶. Le savant reprend ainsi l'hypothèse avancée par Chantre en 1885 sur l'origine

⁴⁸⁵ Selon la Genèse, Noé sauva ses trois fils du déluge : Sem, Cham et Japhet. Chacun serait devenu l'ancêtre d'un groupe ethnique et linguistique. Sem serait l'ancêtre des sémites, et Cham celui des chamites. De nos jours, la linguistique regroupe les langues sémites et chamites en langues chamito-sémitiques.

⁴⁸⁶ LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op. cit.*, p. 67

autochtone des anciens égyptiens⁴⁸⁷, laquelle avait déjà été proposée par Robert Knox (1791-1862) en 1850⁴⁸⁸.

Notons que Lortet ne s'intéresse pas à la couleur de la peau, alors que de nombreux scientifiques reconnaissent seulement à l'homme blanc les aptitudes nécessaires pour édifier des monuments pharaoniques. La dualité raciale entre négroïdes et caucasoïdes, amorcée avec les travaux de Morton, persiste dans les publications de John A. Thomson (1861-1933) et David Randall-Mac Iver (1873-1945)⁴⁸⁹. Mais peu à peu, l'idée de migration et d'apports culturels exogènes semble s'amenuiser, au profit de l'existence d'un foyer égyptien unique.

1.3. L'étude du cœur de Ramsès II : la paléontologie au service de l'égyptologie

1.3.1. Rappel sur les circonstances de l'étude

Le Louvre acquiert, en 1905, quatre vases canopes attribués au pharaon Ramsès II⁴⁹⁰. Maspero, qui a déjà déshabillé la momie du souverain sur ordre du khédive en 1886⁴⁹¹, confie l'analyse du contenu des vases à l'équipe lyonnaise constituée par Lortet, Hugounenq, Renaut et Rigaud. Notons au passage, que ce choix témoigne de la reconnaissance dont bénéficie Lortet comme anthropologue.

1.3.2. Résultats de l'équipe lyonnaise

Trois des vases examinés par l'équipe lyonnaise sont remplis de bandelettes serrées enduites de natron et de substances résineuses aromatiques, renfermant des substances granuleuses. Il s'agit là, de l'avis des savants, des restes d'estomac, d'intestins et de foie. Le dernier vase canope, surmonté d'une tête de chacal, renferme une pièce ovalaire « *longue de 8*

⁴⁸⁷ CHANTRE E. (1884) *Op.cit.*, p. 54

⁴⁸⁸ BOETSCH G. (1995) *Op.cit.*, p. 118

⁴⁸⁹ THOMSON J.A., RANDALL-MAC IVER D. (1905) *The Ancient Races of the Thebaïd*, Oxford, Clarendon Press, 142 p.

⁴⁹⁰ Dans l'Égypte antique, les vases canopes, au nombre de quatre, étaient destinés à recevoir les viscères embaumés du défunt : poumons, intestins, foie, estomac. Ils étaient ensuite déposés près du sarcophage. Les vases du Louvre comportent le cartouche du souverain Ramsès II ainsi que des invocations aux dieux Mout et Amon.

⁴⁹¹ MASPERO G. (1889) Procès-verbal de l'ouverture des momies de Ramsès II et Ramsès III, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 43^e année, pp. 294-301

cm à peu près et large de 4 cm »⁴⁹². Des coupes fines de cette formation, de consistance dure, révèlent des fibres musculaires entrecroisées en faisceaux, comme celles du muscle cardiaque et de la langue. Or, comme le souligne Lortet, la momie de Ramsès II exposée au Caire laisse apparaître la langue du pharaon. Donc, « *la pièce trouvée est bien le cœur aplati et transformé en une substance cornée par un long séjour dans le natron* »⁴⁹³.

1.3.3. Une contradiction tardive

En 1976, le très mauvais état de conservation de la momie de Ramsès II conduit à son transfert au Musée de l'Homme, afin d'être restaurée. De nombreuses observations sont alors réalisées grâce à des méthodes non invasives, comme la chromodensitographie. L'étude du thorax vu de face met ainsi en évidence la présence du cœur à l'intérieur de la momie, « *à la hauteur des avant-bras et des mains croisées, à droite du rachis (...), conséquence de la position à gauche de l'orifice d'éviscération abdominale* »⁴⁹⁴. Des images de fils de nature métallique sont également visibles au voisinage du cœur. Il s'agit probablement, étant donné le statut du défunt, de fils d'or qui ont permis de repositionner et de faire tenir le cœur dans sa position initiale. Ainsi, le cœur de Ramsès II, devenu célèbre pour avoir été disséqué par Louis Lortet, n'aurait jamais quitté l'intérieur de la momie⁴⁹⁵.

L'étude récente du chimiste Jacques Connan, combinant chromatographie, spectrométrie de masse et datation au ¹⁴C, met fin à la controverse⁴⁹⁶. Les vases canopes ont connu deux usages à deux périodes distinctes. Tout d'abord, ils ont servi de réceptacle à onguent durant la troisième période intermédiaire⁴⁹⁷. Ensuite, ils ont été réutilisés comme vases canopes durant l'époque ptolémaïque⁴⁹⁸, conservant les viscères d'un dignitaire décédé. Ainsi, les vases canopes, attribués à Ramsès II, n'ont jamais renfermé les entrailles

⁴⁹² LORTET L. (1906) Le cœur du roi Ramsès II (Sésostris), *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 142, p. 823

⁴⁹³ LORTET L. (1906) *Op. cit.*, p.824

KANAWATI M. (1995) Les vases bleus de Ramsès II, *Memnonia*, 6, pp. 175-190⁴⁹⁴

⁴⁹⁵ LICHTENBERG R.J., THUILLIEZ A.C. (1981). Sur quelques aspects insolites de la radiologie de Ramsès II, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, XIII^e Série, t. 8, fascicule 3, pp. 323-330

BARBOTIN C. (1999) Le monument d'éternité de Ramsès II, *Catalogue de l'exposition de Ramsès II*, Louvre, pp. 25-30

⁴⁹⁶ CHARRIE-DUHAUT A., CONNAN J., ROUQUETTE N. et al. (2007) The Canopic jars of Rameses II : real use revealed by molecular study of organic residue, *Journal of Archaeological Science*, 34, pp. 957-967

⁴⁹⁷ L'Égypte ancienne se découpe en plusieurs périodes. La troisième période intermédiaire est la transition qui relie les époques du Nouvel Empire et de la Basse Époque, couvrant l'intervalle compris entre les XI^e et VII^e siècle av. J.-C..

⁴⁹⁸ L'époque ptolémaïque s'étend approximativement de 332 av. J.-C. à 30 av. J.-C..

embaumées du pharaon⁴⁹⁹. La présence du cartouche du souverain s'expliquerait par l'utilisation première de ces vases dans le grand temple d'Abou-Simbel.

2. Les recherches relatives à l'époque contemporaine

Lortet applique la méthodologie comparative de l'anthropologie aux civilisations contemporaines.

2.1. Étude d'une déformation crânienne chez les syro-phéniciens

2.1.1. De l'observation morphologique à l'étude anthropologique

Lors de ses multiples excursions, Lortet observe certains cas d'« *une singulière déformation céphalique* » atteignant toutes les populations syriennes. « *La tête est haute, quelquefois pointue ; les diamètres antéro-postérieurs sont fortement diminués, tandis que les transverses se trouvent augmentés d'une quantité équivalente nécessaire à l'agrandissement de la cavité crânienne et au développement régulier de la masse céphalique* »⁵⁰⁰. Cette particularité anatomique avait déjà été signalée, dans son étude de crânes récents rapportés de Gebel-Cheikh, par Pruner-Bey. Celui-ci avait conclu à un aplatissement artificiel de la région pariéto-occipitale, accidentel ou intentionnel⁵⁰¹.

Lortet réunit, pour les étudier, des crânes anciens et récents, collectés dans des nécropoles proches de Tyr et de Sidon. Une analyse morphologique révèle deux déformations. La première est similaire à celle décrite par Pruner-Bey : la tête est haute et large, son diamètre antéropostérieur se trouvant proportionnellement diminué. La région occipito-pariétale, très aplatie, donne l'impression que la partie postérieure de la boîte osseuse a été sectionnée verticalement à coup de hache. La deuxième déformation consiste en l'existence, entre les bosses frontales et les arcades sourcilières, d'un sillon horizontal très prononcé et courant sur toute la largeur du front.

⁴⁹⁹ Les vases canopes sont postérieurs au règne du pharaon, lequel s'étend – durant le Nouvel Empire - de 1279 à 1213 av. J.-C..

⁵⁰⁰ LORTET L. (1884) *Causes des déformations que présentent les crânes des syro-phéniciens*, Pitrat Ainé, p. 5

⁵⁰¹ PRUNER-BEY F. (1866) Sur les crânes rapportés de Syrie par M. Girard de Rialle, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1, pp. 566-569

La présence de ces déformations existant depuis des temps reculés, interpelle Lortet. « *Doivent-elles être considérées comme un caractère de race plus ou moins transmissible par hérédité, ou bien ne sont-elles que le résultat d'un genre de vie particulier (...)?* »⁵⁰².

2.1.2. Hypothèses explicatives

Selon Lortet, le sillon horizontal se retrouve chez « *toutes les races orientales qui font usage d'une corde en poils de chèvre ou de chameau servant à fixer le foulard ou le voile qui préserve de l'intensité des rayons solaires* »⁵⁰³. La malformation serait donc artificielle, secondaire à une pression répétée. Concernant l'anomalie pariéto-occipitale, Lortet a observé un usage ancien, un « *genre de vie qu'on fait mener au jeune enfant pendant toute la durée de son allaitement* »⁵⁰⁴. Dès sa naissance, l'enfant se trouve immobilisé dans un berceau par des bandes placées au niveau des bras, des jambes et du front (cf. annexe 79). Il n'est dérangé qu'une seule fois par semaine⁵⁰⁵. La bande qui appuie sur le front exerce une pression douce et prolongée, sur un crâne mou et malléable. Il en résulte une compression de la base occipitale, laquelle s'aplatit, tandis que le front devient fuyant. L'enfant reste dans la même position jusqu'à l'âge de deux ou trois ans. Il est allaité par sa mère, qui s'accroupit à côté de son berceau, sans jamais l'en extraire de sa couche (cf. annexe 80). Selon Lortet, l'asymétrie pariétale fréquemment observée viendrait du fait que la pièce où se trouve le berceau, mal éclairée, oblige l'enfant à tourner la tête du côté du jour, comprimant ainsi un côté davantage que l'autre. La déformation occipito-pariétale des syro-phéniciens ne serait donc pas congénitale, mais artificielle et volontaire, rejoignant ainsi la déformation toulousaine décrite par Broca⁵⁰⁶.

Donc, en partant d'une étude craniométrique, Lortet détermine l'existence d'une certaine pratique culturelle, illustrant ainsi les liens privilégiés qui existent entre

⁵⁰² LORTET L. (1884) *Op. cit.*, p. 8

⁵⁰³ LORTET L. (1884) *Ibid.*, p. 8

⁵⁰⁴ LORTET L. (1884) *Ibid.*, p. 9

⁵⁰⁵ Une ouverture ovale sous le matelas permet de recueillir les déjections dans des langes, tandis qu'un petit seau en fer ou en terre collecte les urines par le biais d'un tube urinal.

⁵⁰⁶ BROCA P. (1871) Sur la déformation toulousaine du crâne, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 6, pp. 100-131

l'anthropologie physique et l'ethnologie. Soulignons que des études récentes ont montré que cette "tradition" disparaît presque complètement après le néolithique⁵⁰⁷.

2.2. Une étude d'eunuques

2.2.1. De l'observation morphologique à la dissection

En Égypte, Lortet remarque la morphologie particulière des eunuques. Littéralement "gardiens de la couche", ces garçons castrés servent de domestiques à des familles riches, et notamment de gardiens du harem. Lortet décrit ces individus qui attirent l'attention par leur grande taille, souvent supérieure à 2 mètres. Leur thorax est très court par rapport à leur stature et les membres inférieurs sont exagérément allongés.

Lors d'un séjour au Caire, Lortet dissèque un eunuque âgé de 24-25 ans⁵⁰⁸. Il met en évidence des modifications importantes de l'appareil squelettique, causées par l'ablation des organes génitaux. Sa description fait état d'une taille importante (1,96 m), d'un prognathisme maxillaire et dentaire prononcé, d'un bassin très étroit et d'os grêles et allongés. Les cartilages de conjugaison ne sont pas soudés au niveau des membres. « *Le tibia et le péroné sont d'une longueur disproportionnée à la hauteur du sujet* »⁵⁰⁹. L'œil "zoologue" de Lortet voit dans les caractéristiques morphologiques de l'eunuque, celles d'un animal castré, comme le chapon aux ailes élancées, ou le bœuf à la ligne du dos relevée.

Après dissection du cadavre de l'eunuque, son squelette est transféré au laboratoire de médecine légale de Lyon, où le jeune confrère de Lortet, Etienne Rollet (1862-1937), réalise deux mesures (cf. annexe 81). Tout d'abord, il détermine la taille du squelette, soit 1,79 mètre. Ensuite, il fait une estimation théorique selon des règles prenant en compte les mensurations des os longs – principalement les fémurs - et il trouve 2 mètres⁵¹⁰. Pour Rollet et Lortet, l'écart important entre les mesure et estimation, est du à l'allongement anormal des membres inférieurs, lequel majore l'estimation de la taille.

⁵⁰⁷ ARENSBURG B., HERSHKOVITZ I. (1988) Cranial deformation and trephination in the Middle East, *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, série 14, t. 5, n° 3, pp. 139 -150

⁵⁰⁸ LORTET L. (1896) Allongement des membres inférieurs dû à la castration, *Annales de la société de médecine de Lyon*, t. 44, 2^{ème} partie, pp. 30-33

⁵⁰⁹ LORTET L. (1896) Allongement des membres postérieurs dû à la castration, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, pp. 819-820.

⁵¹⁰ Rollet est l'auteur d'un ouvrage important à son époque : ROLLET E. (1888) *De la mensuration des os longs des membres dans ses rapports avec l'anthropologie, la clinique et la médecine judiciaire*, Paris, Storck, 126 p.

2.2.2. Formes et procédés de castration

En Égypte, l'ablation des testicules chez l'Homme est parfois associée à une pénectomie, conduisant à l'ablation totale de l'appareil génital. Selon Richard Millant (1876-1916), « *l'eunuque est contraire à l'Islam, à ses principes et à sa morale. Ces méthodes sont appliquées sur de jeunes noirs importés de Nubie, du Soudan et de la vallée du Nil (...), dans des couvents disséminés de Siout à Gizéh* »⁵¹¹.

Selon Lortet, l'émasculatation est effectuée par des moines coptes, lesquels recourent à deux procédés. Le premier consiste à trancher les parties sexuelles, verge et scrotum, avec un rasoir, au plus près de l'insertion pubienne. L'hémorragie est stoppée en enterrant l'enfant dans le sable fin et sec jusqu'au cou pendant quatre à cinq jours. Lors de l'exhumation, des chiffons arrosés d'huile sont appliqués sur la plaie. Le second procédé consiste à sectionner les mêmes organes, à l'aide d'une ficelle utilisée comme un serre-nœud. La plaie est alors pansée avec de l'écorce d'*Acacia nilotica*. « *Les souffrances de l'enfant sont alors horribles, mais l'hémorragie est moins à craindre* »⁵¹².

La mortalité suit fréquemment une telle intervention chez de jeunes garçons, âgés de sept à dix ans. Le taux de survie est de un sur quatre d'après Clot-Bey⁵¹³ et de un sur trois selon Victor Schoelcher (1804-1893). En 1845, ce dernier s'indigne de cette « *infâme opération* »⁵¹⁴, outré par le fait que la France et l'Angleterre la tolèrent.

2.2.3. Impact des observations anthropométriques de Lortet

En 1901, Hersekli A. Hikmet (1839-1903) et Félix Régnauld (1847-1908) étudient les eunuques d'Istanbul⁵¹⁵. S'appuyant sur les mesures ostéométriques de Lortet et une photographie de l'eunuque du Caire, ils aboutissent aux mêmes conclusions que le savant lyonnais. Dans son ouvrage, Millant établit une comparaison zoomorphe d'un noir de trente

⁵¹¹ MILLANT R. (1908) *Les eunuques à travers les âges*, Paris, Vigot, p. 202, 227

⁵¹² LORTET L. (1896) *Op.cit.*, p. 32

⁵¹³ CLOT-BEY A. (1840) *Aperçu général sur l'Égypte*, Bruxelles, Société belge de librairie, t. 1, p. 337

⁵¹⁴ SCHOELCHER V. (1846) *L'Égypte en 1845*, Paris, Pagnerre, p. 121

⁵¹⁵ HIKMET, REGNAULD F. (1901) Les eunuques de Constantinople, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, vol.2, 2, pp. 234-240

ans acheté à Khartoum. «*C'est un véritable échassier qu'on a devant les yeux* »⁵¹⁶. Plus tardivement, Frans Jonckheere (1903-1956) s'interroge sur l'existence d'eunuques durant la période pharaonique et confirme les conclusions de Lortet : «*l'ablation des testicules semble, lorsqu'elle est pratiquée dans le jeune âge, amener un accroissement en longueur des membres postérieurs, provenant surtout de l'élongation du tibia et du péroné* »⁵¹⁷. L'auteur suppose également que la mutilation sexuelle était pratiquée en Égypte ancienne, un point sur lequel Lortet ne se prononce pas.

Comme le montre cette partie, l'orientalisme de Lortet se décline selon plusieurs disciplines et axes de travaux. Il est ainsi l'artisan d'une zoologie orientaliste selon diverses branches : l'ichtyologie, les animaux momifiés – relevant de l'égyptologie – et la parasitologie (espèces animales pathogènes). Il propose par ailleurs une médecine orientaliste, fondée sur la pathologie médicale et la pratique expérimentale. Enfin, il offre une anthropologie orientaliste, laquelle s'intéresse à la fois au passé et à l'époque contemporaine du savant.

Cette multiplicité de "facettes" disciplinaires reflète le caractère protéiforme de l'itinéraire scientifique et institutionnel de Lortet.

⁵¹⁶ MILLANT R. (1908) *Op.cit.*, p. 275

⁵¹⁷ JONCKHEERE J. (1954) L'Eunuque dans l'Égypte pharaonique, *Revue d'Histoire des Sciences*, vol. 7, 2, pp. 139-155

Conclusion

Notre étude de l'itinéraire scientifique et institutionnel de Lortet nous a donc permis de dégager quelques lignes de force. Durant sa formation, le savant se constitue un bagage scientifique important et diversifié, à la fois dans le domaine des sciences médicales et dans celui des sciences naturelles. Grâce à ses appuis, Lortet intègre de nombreuses sociétés savantes, et accède précocement à un statut universitaire élevé. Ce dernier, associé à de solides ambitions, lui permet d'exercer d'importantes fonctions à Lyon, au sein du Muséum d'Histoire Naturelle et de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie.

Porté par le courant orientaliste de son époque, Lortet obtient plusieurs missions scientifiques en Méditerranée. Celles-ci suscitent des recherches variées, contribuant à l'originalité de son œuvre.

Les résultats obtenus grâce à notre démarche, alliant biographie et orientalisme, nous permettent de répondre aux questions de recherche ayant suscité notre travail :

- *Quels éléments du parcours scientifique et institutionnel de Lortet ont conditionné ses travaux en Orient ?*

Il ressort de notre analyse que le parcours scientifique de Lortet résulte de sa formation et de diverses influences. Le savant bénéficie en effet d'un enseignement pluridisciplinaire qui lui permet de devenir un scientifique "complet", alliant sciences médicales, naturelles et humaines. Parallèlement, Lortet bénéficie d'un parcours institutionnel très riche, mêlant responsabilités, appuis scientifiques et politiques. Grâce à son statut privilégié, le savant diffuse ses travaux via des publications et communications nombreuses. Il est régulièrement tenu au courant, par ailleurs, des dernières découvertes scientifiques faites dans les domaines qui l'intéressent.

Si la motivation initiale de Lortet à vouloir se rendre en Orient reste méconnue, il est vraisemblable que l'intérêt de son père pour l'Égypte ait déclenché un attrait originel⁵¹⁸. Celui-ci, associé à l'appel du "grand dehors" et à l'essor de l'égyptologie, n'a probablement fait qu'accroître la curiosité du savant pour le Levant.

⁵¹⁸ Nous rappelons que Pierre Lortet a publié la traduction d'un calendrier copte en 1852.

Grâce à ses compétences, son poids institutionnel, son réseau de relations et son obstination, Lortet obtient des missions scientifiques en Orient. L'étude des sources montre qu'il justifie ses demandes de missions en mettant en avant des avancées décisives dans des disciplines en plein essor. Ainsi, lorsqu'il se rend en Syrie, l'allemand Haeckel vient d'y effectuer des recherches. Lorsqu'il part étudier la bilharziose en Égypte, des équipes étrangères sont déjà sur place pour conduire des recherches similaires.

- Comment Lortet a-t-il exploité ses connaissances de médecin et de naturaliste pour appréhender l'Orient ?

La formation pluridisciplinaire du savant lui permet de multiplier les champs de recherche et d'allier théorie et pratique. Dans son étude sur la bilharziose, par exemple, Lortet recourt à diverses disciplines : sa démarche expérimentale montre qu'il mobilise des connaissances en physiopathologie, épidémiologie, anatomopathologie et parasitologie (incluant la zoologie parasitaire). De plus, le savant exploite de nombreuses techniques de laboratoire qu'il maîtrise parfaitement, comme la microscopie ou la conduite de tests d'inoculation. Dans un autre ordre d'idées, Lortet s'attache à perfectionner l'enseignement de la faculté de médecine de Beyrouth, favorisant ainsi la diffusion d'un modèle culturel français.

Par ailleurs, le travail de Lortet sur la faune momifiée témoigne des solides connaissances du savant en matière de zoologie. Ces dernières lui permettent non seulement d'identifier plusieurs centaines d'animaux momifiés - parfois dans un état résiduel très fragmentaire -, mais aussi de décrire les techniques de momification animale. À cela s'ajoutent des découvertes archéologiques importantes.

Soulignons que l'œuvre orientaliste de Lortet inclut également la constitution d'importantes collections. Médecin et naturaliste "complet", le savant rassemble aussi bien des objets archéologiques que des spécimens de poissons ou de végétaux. Les aspects botaniques mis en avant dans certaines biographies, restituent donc une image incomplète de "Lortet collectionneur". Dans le même ordre d'idées, nous avons insisté sur la diversité des disciplines cultivées. En cela, Lortet rejoint d'autres scientifiques adeptes d'un savoir pluridisciplinaire. Le cas de Jacques Millot (1897-1963), à la fois arachnologue, anatomiste et anthropologue, peut être cité à cet égard. Notons au passage que les deux dernières disciplines

mentionnées tiennent une place importante dans l'œuvre de Lortet : ses connaissances en anatomie le conduisent à réaliser des observations morphologiques et des mesures crâniennes. De telles mesures, lorsqu'elles concernent des vestiges humains de l'Antiquité égyptienne, relèvent du champ de l'égyptologie.

- *Peut-on dire, qu'avec sa vision zoologique, anthropologique et biomédicale, Lortet est l'auteur d'une véritable histoire naturelle égyptologique ?*

Lortet occupe une place particulière au sein de la communauté des égyptologues - dont la majorité reste attachée à une vision purement archéologique et historique de leur discipline. Le savant y est avant tout considéré comme un naturaliste ayant étudié les momies animales de l'ancienne Égypte, et qui a fourni de nombreuses données zoologiques et archéologiques⁵¹⁹. Mais une telle vision doit être nuancée, comme le montrent les résultats de notre étude. En effet, l'orientalisme de Lortet, placé en résonance avec sa formation pluridisciplinaire, constitue la cheville ouvrière d'une histoire naturelle "totale", intégrant de multiples dimensions : zoologie, botanique, géologie, anthropologie, ethnographie, pathologie. Dans le cadre des travaux réalisés par le savant en Égypte, une telle conception intégrative - laquelle n'est pas sans rappeler l'histoire "totale" prônée par l'École des Annales - pourrait être qualifiée d'"histoire naturelle égyptologique".

La conception d'une "égyptologie totale" adoptée par Lortet se trouve confortée par la prise en compte d'autres éléments. En s'intéressant à la fois aux périodes antique et contemporaine, le savant offre une vision intégrale de son objet d'études, à l'image de *La description d'Égypte*.

⁵¹⁹ DAWSON W.R., UPHILL E.P. (1995) *Who was who in Egyptology*, London, The Egypt Exploration Society, p. 261

Si notre travail a permis de répondre à nos questions de recherche, son caractère pluridisciplinaire ouvre pour l'avenir plusieurs champs d'investigations, généraux ou ciblés. Tout d'abord, notre approche biographique peut servir à l'historien des sciences dans le cadre d'une démarche prosopographique, laquelle pourrait concerner l'histoire de l'université de Lyon.

Ensuite, notre analyse a montré que Lortet est un savant "généraliste", adepte d'un orientalisme total. Or, de nos jours, l'étude de l'Orient se trouve divisée en aires culturelles – ou *area studies* –, dont chacune possède ses propres spécialistes. Ce cloisonnement suscite donc un questionnement d'ordre épistémologique sur la définition des frontières disciplinaires, en lien avec l'évolution des savoirs scientifiques.

Quant aux investigations qui concernent des points précis, elles intéressent le domaine de l'anthropologie. Une étude moderne du crâne de Rôda – avec l'aide éventuelle de la biologie moléculaire – permettrait de statuer sur la nature des lésions pathologiques et de clore définitivement le débat soulevé en 1908 entre Chantre et Lortet. Par ailleurs, l'analyse de l'arbre de "filiation-évolution" du savant contribuerait à éclaircir ses considérations évolutives au sujet des peuples orientaux.

Enfin, les propos de Victor Loret concernant l'ouvrage de son confrère sur la faune momifiée peuvent s'appliquer à l'œuvre toute entière de Louis Lortet : constituant « *le germe d'une quantité de recherches* », elle « *servira de base à des travaux dont on peut prévoir ni le nombre, ni l'importance* »⁵²⁰.

⁵²⁰ LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op. cit.*, p. XIV

Bibliographie

- ACADEMIE DE LYON (1878) *Rentrée solennelle des cinq facultés*, Lyon, Storck, p.70
- ACADEMIE DE LYON (1895) *Rentrée solennelle des cinq facultés*, Lyon, Storck, p. 87
- ACADEMIE DES SCIENCES DE PARIS (1899), *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 128, p. 543
- AGERON C.R. (2005) *Le parti colonial* [En ligne] <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article1066>, consulté le 25 août 2011
- ALAZARD J. (1930) *L'Orient dans la peinture française du XIX^e siècle*, Paris, Plon, 228 p.
- AL-MAQDISSI (2008) *Pionniers et protagonistes de l'archéologie syrienne : 1860-1960 : d'Ernest Renan à Sélim Abdulhak*, Damas, Ministère de la Culture, Direction générale des antiquités et des musées, 488 p.
- AMEILHON H. (1803) *Eclaircissements sur l'inscription grecque du monument trouvé à Rosette, contenant un décret des prêtres de l'Égypte en l'honneur de Ptolémée Epiphane, le cinquième des rois Ptolémées*, Paris, Baudouin, 121 p.
- APRILE S., BENSIMON F. (2006) *La France et l'Angleterre au XIX^e siècle : échanges, représentations, comparaisons*, Paris, Creaphis, p. 480
- ARCELIN A. (1870) L'industrie primitive en Égypte, *Annales de l'Académie de Mâcon, Société des Arts, Sciences, Belles-Lettres et d'Agriculture de Saône-et-Loire*, pp. 155-188
- ARENSBURG B., HERSHKOVITZ I. (1988) Cranial deformation and trephination in the Middle East, *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, série 14, t. 5, n° 3, pp. 139 -150
- ARTAUD F. (1816) *Cabinet des Antiques du musée de Lyon*, Lyon, Pelzin, 134 p.
- AUCHER-ELOY (1843) *Relations de voyages en Orient*, Paris, Robert, p. 322
- AYNARD E. (1894) *Compte-rendu de la Chambre de commerce de Lyon*, pp. 180-181
- BANGE C. (2008) Le Muséum et les établissements lyonnais d'enseignement supérieur au XIX^e siècle. In : *Du Muséum au Musée des Confluences. La passion de la collecte : aux origines du Musée des Confluences, XVII^e –XIX^e siècles*, vol.1, p. 62

- BARBOTIN C. (1999) Le monument d'éternité de Ramsès II, Catalogue de l'exposition de Ramsès II, Louvre, pp. 25-30
- BARDOT C., CROUZET G., PERRIER F. (2010) *Moyen-Orient et Maghreb*, Pearson Education France, p. 75
- BARGUET A. (1964) *Hérodote : L'enquête, Livres I à V*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1873 p.
- BERTY V. (1991) *Littérature et voyage. Un essai de typologie narrative des récits de voyage français au XIXe siècle*, Paris, L'Harmattan, p. 19
- BIOUL B. (1995) Le trésor de Priam retrouvé, *Dossiers d'archéologie*, 206, pp. 68-71
- BIZIERE J.M., VAYSSIERE P. (1995) *Histoire et historiens. Antiquité, Moyen-âge, France moderne et contemporaine*, Paris, Hachette, collection carré histoire, 254 p.
- BLOCH I. (1906) La prétendue syphilis préhistorique, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, V^e série, t.7, p. 203
- BLOT J. (1992) *Bloomsbury*, Paris, Balland, 304 p.
- BODET C. (2008) La collection archéologique du musée des Confluences, une collection représentative des grands sites français, In : *Du Muséum au Musée des Confluences. La passion de la collecte : aux origines du musée des confluences, XVII^e-XIX^e siècles*, Lyon, Conseil Général, vol. 1, p. 116
- BOETSCH G. (1995) Noirs ou blancs : une histoire de l'anthropologie biologique de l'Égypte, *Égypte/Monde arabe. Décrypter : Anthropologies de l'Égypte 1*, 24, p.119
- BOURQUIN J.C. (1993) *L'état et les voyageurs savants : légitimités individuelles et volontés politiques : les missions du ministère de l'Instruction publique, 1842-1914*, Thèse de doctorat, Histoire des sciences et des techniques, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, pp. 218-219
- BOYER Marc (2005) *Histoire générale du tourisme du XVI^e au XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan, pp. 5-6
- BROCA P. (1871) Sur la déformation toulousaine du crâne, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 6, pp. 100-131
- BROCA P. (1875) *Instructions craniologiques et craniométriques de la Société d'anthropologie de Paris*, Paris, Masson, 203 p.

BROCQ L. (1907) *Traité élémentaire de dermatologie pratique comprenant les syphilides cutanées*, Paris, O. Doin, p. 577

CAPART J. (1905) *Bulletin critique des religions de l'Égypte. Le culte des animaux*, Leiden, Brill, p. 129

CARATINI R. (2002) *L'égyptomanie : une imposture*, Paris, Albin Michel, 264 p.

CARTON Y. (2008) *Henry de Varigny, darwinien convaincu*, Paris, Hermann, 116 p.

CHAMPOLLION J.F. (1822) *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les égyptiens pour inscrire sur leurs monuments les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains*, Paris, Firmin-Didot, 160 p.

CHANTRE E., LORTET L. (1872) Études paléontologiques dans le Bassin du Rhône. Période quaternaire, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, Lyon, Georg, t. 1, pp. 59-130

CHANTRE E., LORTET L. (1878) Recherche sur les mastodontes et les faunes mammalogiques qui les accompagnent, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, Lyon, Georg, t.2, pp. 285-321

CHANTRE E. (1881) *Faculté des Sciences de Lyon : anthropologie, leçon d'ouverture du 7 janvier 1881*, Lyon, Pitrat, 29 p.

CHANTRE E. (1884) *Recherches anthropologiques dans l'Afrique orientale : Égypte*, Lyon, Rey, p. 54

CHARRIE-DUHAUT A., CONNAN J., ROUQUETTE N. et al. (2007) The Canopic jars of Rameses II : real use revealed by molecular study of organic residue, *Journal of Archaeological Science*, 34, pp. 957-967

CHARVET P., YOYOTTE J., GOMPERTZ S. (1997) *Strabon : Le voyage en Égypte*, livre XVII, 22, Paris, Nil

CHATEAUBRIAND F.R. (1837) *Œuvres complètes de M. le Vicomte de Chateaubriand*, Paris, Desrez, vol.2, p. 346

CHAUNU P. (1984) *Pour l'histoire*, Paris, Perrin, p. 28

CHAUSSINAND-NOGARET G. (2007) *D'Alembert : Une vie d'intellectuel au service des Lumières*, Paris, Fayard, pp. 421-428

CHAZOT A. (2002) *Lortet et le muséum d'histoire naturelle de Lyon, 1870-1909*, Mémoire de Maîtrise : Histoire, Lyon 3, 186 p.

CHEVALIER D. (1971) *La société du mont Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe*, Beyrouth, Imprimerie catholique, p. 228

CHEVRILLON A. (1891) Dans l'Inde, *La Revue des deux Mondes*, Paris, Hachette, 334 p.

CLERMONT-GANNEAU C. (1907) Livres offerts, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 51e année, 11, pp. 658-659

CLOT-BEY (1851) *Coup d'œil sur la peste et les quarantaines à l'occasion du Congrès sanitaire*, p. 61

CLUB ALPIN FRANÇAIS DE LYON (1994) Médecine et physiologie au Mont-Blanc. Deux précurseurs lyonnais, *Revue alpine, Club Alpin Français de Lyon*, 546, pp. 135-140

CONGRES PROVINCIAL DES ORIENTALISTES (1880) *Compte-rendu de la troisième session*, Lyon, Pitrat Aîné, p. 4

COPPOLANI A. (2007) La biographie historique : un empire sur lequel le soleil ne se couche jamais, In : *Coppolani A. et Rousseau F. La biographie en histoire. Jeux et enjeux d'écriture*, Paris, Michel Houdiard, 133 p.

COUTSINAS N. (2009) *Missions scientifiques et littéraires en Grèce et en Asie mineure, Inventaire-index*, Paris, Archives nationales, Service des Missions, 19 p.

DARESSY G. GAILLARD C. (1905) La Faune momifiée de l'antique Égypte, In : *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, Service des antiquités de l'Égypte, Le Caire, p. II

DARWIN C. (1981) *La descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, Bruxelles, Complexe, 721 p.

DAVID E. (1999) *Gaston Maspero: 1846-1916, le gentleman égyptologue*, Pygmalion, 300 p.

DAVID L. (1998) *Histoire du Muséum de Lyon*, Lyon, ARPPAM, Ed. Muséum de Lyon, 96 p.

DEBONO F. (1975) Les cahiers de Karnak, 5, p. 27

DEBONO F. (1980) Les cahiers de Karnak, 6, pp. 50-51

DEBONO F. (1985) Les cahiers de Karnak, 8, pp. 121-131

DEFAY A. (2006) *Géopolitique du Proche-Orient*, PUF, p. 6

DEPERET C. (1908) Rapport, In : *LORTET L. (1908) La vérité*, Lyon, Assoc. Typographique, pp. 5-9

DESPEIGNES V., LORTET L. (1890). *Recherches sur les microbes pathogènes des eaux potables distribuées à la ville de Lyon*, Paris, Masson, 15 p.

DESPIERRES G. (1987). La faculté mixte de médecine et de pharmacie et son éclatement, In : *La médecine à Lyon, des origines à nos jours*, Lyon, Fondation Marcel Mérieux, p. 107

DIODORE DE SICILE (2002) *Bibliothèque historique*, texte établi par P. BERTRAC., traduit par Y. VERNIERE, livre I, Paris, Ed. Guillaume-Budé, Les belles lettres, p. 83

DOLOMIEU D. (1801) *Sur la philosophie minéralogique, et sur l'espèce minéralogique*, Paris, Bossange, Masson et Besson, 128 p.

DUCHATEAU J. (1875) *Une création scientifique française : le premier Congrès international des orientalistes*, Paris, Maisonneuve, 81 p.

DUCROST A., LORTET L. (1872) Études sur la station préhistorique de Solutré, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, Lyon, Georg, t. 1, pp. 8-9

DUNAND F., LICHTENBERG R. (2005) *Des animaux et des hommes. Une symbiose égyptienne*, Paris, Rocher, pp. 19-91

DURIER C.H. (1877) *Le Mont-Blanc*, Paris, Sandoz et Fischbacher, p. 231

ECOLE FRANCAISE D'ATHENES, Extrait de la charte, [En ligne] http://www.efa.gr/Ecole/Histoire/acc_ecole_hist.htm, consulté le 20 août 2012

EMMONS D. et al. (2010) *L'Égypte au Musée des Confluences : de la palette à fard au sarcophage*, Milan, Silvana Editoriale, p. 84

FABRE T. (2004) *Colonialisme et postcolonialisme en Méditerranée, Rencontres d'Averroès#10*, Marseille, Parenthèses, p. 80

FAGAN B.M. (2005) *L'aventure archéologique en Égypte*, Paris, Payot et Rivages, 276 p.

FERRY J. (1885) *Discours prononcé à la Chambre des députés le 28 juillet 1885 : Les fondements de la politique coloniale*, [En ligne] <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/ferry1885.asp>, consulté le 20 août 2011

FLAUBERT G. (2002) *Dictionnaire des idées reçues*, Paris, Ed. du Boucher, p. 70

FLOURENS P. (1852) Éloge historique d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire, *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, p. 12 [En ligne] http://www.academie-sciences.fr/activite/archive/dossiers/eloges/sainthilaire_vol3237.pdf, consulté le 2 avril 2011

FLOURENS P. (1864) *Examen du livre de M. Darwin sur l'origine des espèces*, Paris, Garnier Frères, 170 p.

FONTAINES G. (2003) *La culture du voyage à Lyon*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 102

GADOLDE M. (1990) « Une lettre inédite de Jean-François Champollion à la Bibliothèque de l'Académie de Lyon », *BCLEVL*, 4, pp. 6-29

GABOLDE L., RONDOT V., PIACENTINI P., ORSENIGO C. (2005) *La valle dei Re Riscoperta. I giornali di scavo di Victor Loret (1898-1899) e altri inediti*, Milan, Skira, p. XXI

GAILLARD C. (1912) *La vie et les travaux de Louis-Charles Lortet*, Lyon, Georg, 31 p.

GALLIANO G. (1997) *Les antiquités : l'Égypte, le Proche et le Moyen-Orient, la Grèce, l'Italie : guide des collections*, Musée des Beaux-Arts de Lyon, Villeurbanne, Rey, pp. 10, 66

GAUTIER T. (1853) *Constantinople*, Paris, Michel Lévy Frères, pp. 61-74

GIRARDET R. (1972) *L'idée coloniale en France*, Paris, Hachette, p. 111

GOYON J.-C. (2006) Victor Loret, administrateur, *Kyphi*, 5, pp.83-86

GOYON J.C. (2008) Deux pionniers de la paléo-écologie de la vallée du Nil égyptien : Victor Loret (1859-1946) et Louis Lortet (1836-1909). La constitution de la collection égyptienne du muséum d'Histoire naturelle de Lyon, In : *Du Muséum au musée des Confluences, La passion de la collecte : aux origines du musée des Confluences : XVII^e-XIX^e siècles*, vol.1, Lyon, Conseil général du Rhône, pp. 161-172

GROVE D. (1990) *A history of human helminthology*, CAB International, Wallingford, pp. 187-238

GUIART J. (1941) *L'école médicale lyonnaise*, Paris, Masson, p. 103

HAECKEL E. (1872) *Die Kalkschwämme*, Berlin, Reimer, 512 p.

HALPHEN L. (1946) Éloge funèbre de M. Victor Loret, correspondant de l'Académie, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1, p. 116

HAMY E. (1869) L'âge de pierre en Égypte, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 4, IIe série, pp. 685-688

HAMY E. (1887) Aperçu sur les races humaines de la base vallée du Nil, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, IX, pp. 718-743

HIKMET H.A., REGNAULT F. (1901) Les eunuques de Constantinople, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. 2, n°2, pp. 234-240

HORNUNG E. (1998) *La grande histoire de l'égyptologie*, Monaco, Ed. du Rocher, 251 p.

HUGO V. (1868) *Les Orientales*, Paris, Hetzel, p. 2

HUGOUNENQ L. (1895) Des consulats universitaires, *Bulletin de l'Université de Lyon*, 9^e année, fascicule 1, p. 119

JANSSENS A., PERROT R. (2007) *Précis d'anthropobiologie descriptive et métrique du squelette, Détermination de l'âge au moment de la mort* [En ligne] <http://anthropologie-et-paleopathologie.univ-lyon1.fr/HTML/HTML/DETERMINATION%20DE%20L%27AGE%20AU%20MOMENT%20DE%20LA%20MORT.html>, consulté le 08 février 2013

JARRICOT J. (1910) *Louis Lortet et les études égyptologiques, Conférence faite à la Société des Sciences Naturelles et d'Enseignement Populaire de Tarare*, Charlieu, Charpin, 28 p.

JOCTEUR MONTROZIER Y. (2007) La bibliothèque du Musée des Confluences : éléments d'histoire et d'analyse, In : *Du Muséum au Musée des Confluences. La passion de la collecte : aux origines du Musée des Confluences, XVII^e –XIX^e siècles*, Lyon, Conseil Général, p. 37

JOMARD E.F. et al. (1821-1830) *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, Paris, Panckoucke, 23 tomes

JONCKHEERE J. (1954) L'Eunuque dans l'Égypte pharaonique, *Revue d'Histoire des Sciences*, vol. 7, n°2, pp. 139-155

JOUBIN P. et al. (1910) *Discours prononcés aux funérailles du Professeur Louis Lortet à Lyon le 28 décembre 1909*, Lyon, Rey, 16 p.

KANAWATI M. (1995) Les vases bleus de Ramsès II, *Memnonia*, 6, pp. 175-190

LAROUSSE Pierre (1866-1877) *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. 11

LARREY D. (1829) Notice sur la conformation physique des Égyptiens et les différentes races qui habitent en Égypte, In : *Description de l'Égypte, Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, Paris, Panckoucke, t. 18, p. 59

LAVERAN A. (1898) *Traité du paludisme*, Paris, Masson, p. 14

LEBLANC C. (1994) *Les voyages d'études en Syrie et en Égypte (1873-1909) de Monsieur Lortet, premier Doyen de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Lyon*, Thèse d'exercice de médecine, Lyon 1, 176 p.

LECLANT J. (1991) Aux sources de l'égyptologie européenne : Champollion, Young, Rosellini, Lepsius, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n°4, pp. 745-747

Le Tout Lyon, du 23 au 29 novembre 1902

LEJEUNE D. (1993) *Les sociétés de géographie et l'expansion coloniale au XIX^e siècle*, Bibliothèque Albin-Michel Histoire, p. 90

LICHTENBERG R.J., THUILLIEZ A.C. (1981). Sur quelques aspects insolites de la radiologie de Ramsès II, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, XIII^o Série, t. 8, fascicule 3, pp. 323-330

LORET V. (1908) *À propos de la nécropole préhistorique de Khozam, en Haute-Égypte. Lettre adressée à M. le Président de la Société d'anthropologie de Lyon*, Lyon, Rey&Cie, pp. 10-12

LORTET L. (1859) Sur une anomalie des fleurs de l'*Erica multiflora* et sur une nouvelle localité du *Tripolium savianum*, *Mémoires de la Société botanique de France*, p. 268

LORTET L. (1861) *Essai monographique sur le prétendu cancroïde labial*, Paris, Rignoux, 82 p.

LORTET L. (1866) Nouveau parasite de l'homme, l'*Helophilus horridus*, *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, vol. 5, pp. 76-77

LORTET L. (1867) *Recherches sur la fécondation et la germination du Preissia commutata, pour servir à l'histoire des Marchantia*, Paris, Baillière, 59 p.

LORTET L. (1867) *Recherches sur la vitesse du cours du sang dans les artères du cheval au moyen d'un nouvel hémadromographe*, Paris, Baillière, 41 p.

LORTET L. (1868) Observation sur l'origine des leucocytes, *Annales des sciences naturelles, zoologie et paléontologie*, vol. 9, pp. 93-98

LORTET L. (1868) *Passage des leucocytes à travers les membranes organiques*, Lyon, Vingtrinier, 14 p.

LORTET L. (1869) *Deux ascensions au Mont-Blanc en 1869 : Recherches physiologiques sur le mal des montagnes*, Paris, Masson, 38 p.

LORTET L. (1869) Perturbations de la respiration, de la circulation et surtout de la calorification à de grandes hauteurs sur le Mont-Blanc, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 69, pp. 707-711

LORTET L. (1872) *Rapport à M. le Maire sur les travaux exécutés en 1871 et 1872*, Lyon, Georg, pp. 5-6

LORTET L. (1877) *Séance d'inauguration de la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon*, Lyon, Imp. Du Salut Public, pp. 12-13

LORTET L. (1878) *Rapport à M. le Préfet sur les travaux exécutés pendant l'année 1877 par M. le Dr Lortet*, pp. 6-10

LORTET L. (1880) Dragages profonds exécutés dans le lac de Tibériade (Syrie) en mai 1880. Note présentée par Alph. Milne Edwards, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de Paris*, t. 91, pp. 500-502

LORTET L. (1880) Sur une nouvelle station de l'âge de la pierre à Hanaoueh, près de Tyr (Syrie), *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences de Paris*, t. 91, pp. 397, 398

LORTET L. (1883) De la lèpre tuberculeuse en Syrie : notes d'un voyageur en 1880, *Annales de la Société de médecine de Lyon*, pp. 280-291

LORTET L. (1883) *Le lac de Tibériade*, Paris, Paul Monnerat, p. 57

LORTET L. (1883) *Rapport lu à la Société de médecine de Lyon par Joseph Rollet*, Lyon, Association typographique, p. 120

LORTET L. (1884) *Causes des déformations que présentent les crânes des syro-phéniciens*, Lyon, Pitrat Ainé, p. 5

LORTET L. (1884) *La Syrie d'aujourd'hui: voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée (1875-1880)*, Paris, Hachette, 675 p.

LORTET L. (1887) Observations sur les tortues terrestres et paludines du bassin de la Méditerranée, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, Lyon, Georg, t. 4, p. 1

LORTET L. (1892) Les reptiles fossiles des bassins du Rhône, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, Lyon, Georg, t. 5, pp. 3-139

LORTET L., DESPEIGNES V. (1892) Les vers de terre et le bacille de la tuberculose, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 114, p. 187

LORTET L., VIALLETON L. (1894) Etude sur le *Bilharzia haematobia* et la bilharziose, Paris, Masson, 118 p.

LORTET L. (1895) *Discours prononcé lors de la rentrée solennelle des facultés*, Lyon, A. Storck, p. 82

LORTET L. (1896) Allongement des membres postérieurs dû à la castration, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, pp. 819, 820

LORTET L. (1896) Allongement des membres postérieurs dû à la castration, *Annales de la société de médecine de Lyon*, t. 44, 2^{ème} partie, pp. 30-33

LORTET L., GENOUD P. (1896) Tuberculose expérimentale atténuée par les rayons Röntgen, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 122, pp. 1511-1512

LORTET L. (1897) Expériences sur le traitement de la tuberculose chez l'homme et les animaux au moyen des rayons Röntgen, *Bulletin de l'Institut Egyptien*, 7, pp. 323-325

LORTET L. (1898) Chute de crustacés ostracodes fossiles observée à Oullins, près de Lyon, le 24 septembre 1898, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 127, pp. 1231-1232

LORTET L. (1900) Discussion sur les moustiques et la malaria, *Annales de la Société nationale de Médecine de Lyon, séance du 3 décembre 1900*, Lyon, Perrin, p. 555

LORTET L. (1900) *Les concierges de Lyon et la tuberculose*, *Communication faite à la Société nationale de médecine le 23 avril 1900*, p. 5

LORTET L., GENOUD P. (1901) Appareil très simple pour l'application de la méthode photothérapique de Finsen, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 132, p. 246

LORTET L., GENOUD P. (1901) Appareil photothérapique sans condensateur, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 132, p. 527

LORTET L., HUGOUNENQ L. (1901) Coloration noire des rochers formant les cataractes du Nil, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 134, pp. 1091-1092

LORTET L. (1902) À propos de la peste en Égypte, *Annales de la Société de Médecine de Lyon*, pp. 25-29

LORTET L. (1903) *Bulletin de la Société des amis de l'Université de Lyon*, Lyon, Storck, p. 44

LORTET L. (1903) La faune momifiée de l'ancienne Égypte, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle*, Lyon, Georg, t. 8, 200 p.

LORTET L. (1903) La peste, à propos du dernier foyer déclaré à Marseille, *Lyon Médical*, 4 p.

LORTET L. (1904) Sur la peste bovine en Égypte, *Annales de la Société de médecine de Lyon, séance du 15 mai 1904*, pp. 961-964

LORTET L. (1905) Expériences nouvelles sur le développement et le mode de pénétration du *Bilharzia haematobia*, *Premier congrès égyptien de médecine, Comptes rendus II, Chirurgie*, pp. 129-131

LORTET L. (1905) Traitement du lupus par le natron résiné, *Communication faite à la Société Nationale de Médecine de Lyon, séance du 20 novembre*, 2 p.

LORTET L. (1906) Le cœur du roi Ramsès II (Sésostris), *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 142, pp. 823-824

LORTET L. (1907) Crâne préhistorique syphilitique, *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, t. 145, pp. 25-26

LORTET L., GAILLARD C. (1907) La faune momifiée de l'ancienne Égypte, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, Lyon, Georg, t. 9, 130 p.

LORTET L. (1907) Présentation d'une exostose syphilitique sur un crâne préhistorique, *Lyon Médical*, p. 141

LORTET L. (1907) Recherches sur l'atténuation de la virulence du bacille tuberculeux par les rayons lumineux colorés, In : *Rapports scientifiques sur les travaux entrepris en 1906 au moyen des subventions de la caisse des recherches scientifiques*, Melun, Imp. Administrative, p. 242

LORTET L. (1908) *La vérité*, Lyon, Assoc. typographique, 10 p.

LORTET L., GAILLARD C. (1909) La faune momifiée de l'ancienne Égypte, *Arch. du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon*, Lyon, Georg, t. 10, 336 p.

LORTET L., LEPINE R. (s.d.) *Le recrutement des professeurs des facultés de Médecine*, 6 p.

MAGNIN A. (1876) Rapport sur la visite faite par la Société au Muséum d'Histoire naturelle de Lyon, *Bull. Soc. Bot. France*, t. 23, p. 89

MAGNIN A. (1913) *Les Lortet : botanistes lyonnais, particulièrement Clémence, Pierre et Louis Lortet et le botaniste Roffavier*, Lyon, A. Rey, 109 p.

MAINTEROT P. (2008) La redécouverte des collections de Frédéric Cailliaud : contribution à l'histoire de l'égyptologie, *Histoire de l'Art*, 62, Paris, INHA, pp. 43-54

MAINTEROT P. (2011) *Aux origines de l'égyptologie ; voyages et collections de Frédéric Cailliaud (1787-1869)*, Presses Universitaires de Rennes, 326 p.

MARGUERON J.C. (1996) Le prestige de l'Orient ancien : les grandes missions archéologiques françaises, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 140^e année, 3, p. 1005

MARIETTE A. (1855) *L'Athenaeum français : Journal universel de la littérature, de la science et des beaux-arts*, Paris, p. 54

MASPERO G. (1870-1908) *Recueils de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, Paris, Vieweg, 39 vol.

MASPERO G. (1889) Procès-verbal de l'ouverture des momies de Ramsès II et Ramsès III, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 43^e année, pp. 294-301

MASPERO G. (1908) *Notice biographique du Vicomte Emmanuel de Rougé*, Paris, E. Leroux, 156 p.

MAURY A. (1867) Exposé des progrès de l'archéologie depuis vingt ans, In : *Recueil des rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France*, Paris, Imprimerie impériale, 119 p.

METAIS R. (2009) L'orientalisme allemand au XIX^e siècle : entre science et nationalisme, *La revue de Téhéran*, 46, [En ligne] <http://www.teheran.ir/spip.php?article1027> , consulté le 12 octobre 2011

MILLANT R. (1908) *Les eunuques à travers les âges*, Paris, Vigot, pp. 202, 227

MILLIN S.G. (1933) *Cecil Rhodes*, Londres, Harper and Brothers, p. 138

MONTAGNE R. (1936) La Grande-Bretagne et la protection de la route des Indes, *Politique Etrangère*, vol. 1, n^o6, p. 61

MOODIE R.L. (1923) *Paleopathology : an introduction to the study of ancient evidences of disease*, University Press, Urbana, Illinois, 567 p.

MORGAN (de) J. (1895) Lettre sur sa seconde campagne de fouilles en Égypte, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 39^e année, 2, pp. 172-173

MORGAN (de) J. (1897) *Recherche sur les origines de l'Égypte. Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Négadah*, Paris, Leroux, pp. 132-136

MORGAN (de) J. (1906) Les Recherches archéologiques : leur but et leurs procédés, *La revue des Idées*, Paris, p. 34

MORTON S. (1844) *Crania aegyptiaca, or observations on Egyptian ethnography, derived from anatomy, history and the monuments*, London, Madden&Co, p. 66

MURRAY KENDALL P. (1974) *Louis XI*, Paris, Fayard, 584 p.

MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON [En ligne] http://www.mba-lyon.fr/mba/sections/fr/collections-musee/antiquites/histoire_des_collect/histoire-collections consulté le 12 octobre 2012

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE LYON, *Journal des entrées (1880-1909)*

NAVARRÉ P.J. (1895) *Leçons sur la prophylaxie du paludisme faites à l'enseignement colonial de Lyon*, Lyon, Mougins-Rusand, 60 p.

OGUS S. (1898) *Action des rayons X sur la tuberculose expérimentale*, Montpellier, Boehm, 51 p.

PASSALACQUA J. (1826) *Catalogue raisonné et historique des antiquités découvertes en Égypte*, Paris, Trouvé, 303 p.

PELLEPORT P. (1857) *Souvenirs militaires et intimes du général V^e de Pelleport de 1793 à 1853*, t.1, Bordeaux, Chaumas, p. 128

PELTRE C. (2004) *Orientalisme*, Paris, Terrail, 253 p.

PERRAUD A. (2012) Etude complémentaire de 31 têtes de momies provenant de la collection d'égyptologie du Musée des Confluences (ex-Musée Guimet de Lyon), *Paleobios*, 17, [En ligne] <http://anthropologie-et-paleopathologie.univ-lyon1.fr/HTML/HTML/PALEOBIOS%202012%20ARTICLE%20ANNIE%20PERRAUD.htm>, consulté le 10 novembre 2012

PERRIN E. (1993) *La vision de l'Orient chez Louis Lortet*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire : Université Lyon 2, 237 p.

PERRIN E. (2008) Louis Lortet, In : POUILLON F. *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, pp. 610-611

PERRIN E. (2010) Mission scientifique, récit de voyage et projet colonial : La Syrie d'aujourd'hui de Louis Lortet (1875-1884), In : *L'Orient des Lyonnais*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, pp.61-76

PERRIN-SAMINADAYAR E. (2003) *Rêver l'archéologie au XIX^e siècle : de la science à l'imaginaire*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, pp. 17-46

PESTRE D. (2013) *À contre-science : politiques et savoirs des sociétés contemporaines*, Paris, Seuil, 250 p.

PIACENTINI P. et al. (2008) *Victor Loret in Egypt (1881-1899) : from the archives of the Milan University to the Egyptian Museum in Cairo : Egyptian Museum in Cairo, May 19 - June 30, 2008*, 141 p.

PONTHIER J.-M. (1995) De l'étude d'une momie égyptienne du musée Testut-Latarjet de Lyon, Thèse d'exercice de médecine, Lyon 1, 142 p.

POUILLON F., VATIN J.F. (2011) *Après l'orientalisme, l'Orient créé par l'Orient*, Paris, Karthala, 571 p.

PRUNER-BEY F. (1866) Sur les crânes rapportés de Syrie par M. Girard de Rialle, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1, pp. 566-569

PRUNER-BEY (1869) Sur l'âge de pierre en Égypte, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 4, pp. 705-710

PRUS R. (1846) *Rapport à l'Académie royale de médecine sur la peste et les quaranténaires*, 1056 p.

RABOLT M.C. (2009) *Égyptologie et évolution : Lortet et les momies animales, Communication faite au Congrès de la Société d'Histoire et d'Epistémologie des Sciences de la Vie, le 27 mars 2009, Paris*

RABOLT M.C., JAUSSAUD P. (2009) Darwin chez les égyptologues, *La Recherche*, 435, pp. 54-56

RAJ K. (2000) L'orientalisme en Inde au tournant du XIX^e siècle : La réponse du mondialisme britannique à l'universalisme de la Révolution française, *Annales historiques de la Révolution française*, 320, avril-juin 2000 [En ligne] <http://ahrf.revues.org/155> , consulté le 12 octobre 2011

REGNIER-BOHLER D. (1999) *Croisades et pèlerinages : récits, chroniques et voyages en Terre-Sainte XII^e-XVI^e siècle*, Laffont, Paris, 1483 p.

RENAN E. (1863) *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, Paris, Lévy Frères, 1^{ère} partie, 3^e édition, 505 p.

RENAN E. (1864) *Mission de Phénicie dirigée par M. Ernest Renan*, Paris, Imprimerie impériale, pp. 527-813

RIST E. et coll. (1899) *Rapport présenté au Conseil sanitaire maritime et quarantenaire d'Égypte par la Commission chargée de rechercher l'origine de la peste à Alexandrie en 1899*

ROMAN A. (2004) L'élevage bovin en Égypte antique, *Bull. Soc. fr. hist. méd. sci. vét.*, 3, p. 37

ROTSCHILD B.M. (2005) History of Syphilis, *CID*, 40, pp. 1454-1462

RUFFER M.A. (1913) Studies on the palaeopathology of Egypt, *Journal of pathology and bacteriology*, 18, pp. 149-162

SACY (de) S. (1810) *Grammaire arabe à l'usage des élèves de l'École spéciale des langues orientales vivantes*, Paris, Imprimerie impériale, 2 vol.

SAID E. (2005) *L'orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 456 p.

SAPORTA (de) G. (1872) Lettre adressée à Louis Lortet, datée du 28 janvier 1872 [En ligne] <http://www.e-corpus.org/notices/65336/gallery/372335>, p. 1, consultée le 28 novembre 2011

SAUNERON S. (1989) *Un traité égyptien d'ophiologie : papyrus du Brooklyn Museum n°47.218.48 et 85*, Le Caire, IFAO

SCHOELCHER V. (1846) *L'Égypte en 1845*, Paris, Pagnerre, p. 121

SEEBER C. (1980) Kornosiris, *LÄ*, III, col. 744-746

SEILLAN J.M. (2006) *Aux sources du roman colonial (1863-1914) : l'Afrique à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Karthala, 509 p.

SERULLAZ (1865) Note sur le traitement du *Taenia*, *Mémoires et comptes-rendus de la Société des sciences médicales de Lyon*, 5, p. 18

SHUFELDT R.W. (1892) Notes on palaeopathology, *Popular Science Monthly*, 42, p. 679

SOCIETE D'ANTHROPOLOGIE DE LYON (1884) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, Lyon, Georg, t. III, pp. 21-28

SOCIETE BOTANIQUE DE FRANCE (1858) *Bull. Soc. Bot. France*, t. V, p. 1

SOCIETE DE GEOGRAPHIE DE LYON (1875) *Bulletin de la Société de géographie de Lyon*, Lyon, Pitrat Ainé, t. 1, p. 21

SOCIETE DE GEOGRAPHIE (1879) Assemblée générale annuelle du 29 novembre 1877, *Bulletin de la Société de géographie de Lyon*, Lyon, Pitrat Ainé, t. 2, p. 191

SOCIETE DES AMIS DE L'UNIVERSITE LYONNAISE (1883) *Bulletin des travaux de la Société des amis de l'université lyonnaise*, Lyon, Storck, t. VII, p. 159

SOCIETE DES AMIS DE L'UNIVERSITE LYONNAISE (1895) *Bulletin des travaux de la Société des amis de l'Université lyonnaise*, Lyon, Storck, t. IX, p.101

SOCIETE DES AMIS DE L'UNIVERSITE LYONNAISE (1903) *Bulletin des travaux de la Société des amis de l'Université lyonnaise*, Lyon, Storck, t.XVI, p. 39

SOCIETE LINNENNE DE LYON (1872) *Règlement de la Société Linnéenne de Lyon*, Article premier, Lyon, Perrin

SOUTY J. (2001) L'orientalisme : entre science et avatars historiques, *Sciences humaines*, 118, p. 27

STUDER T. (1901) *Die praehistorischen Hunde in ihrer Beziehung zu den gegenwärtig lebenden Rassen*, Zürcher & Furrer, 137 p.

THOMSON A., RANDALL-MAC IVER D. (1905) *The Ancient Races of the Thebaïd*, Oxford, Clarendon Press, 142 p.

THUREAU-DANGIN F. (1905) *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, Paris, Leroux, 352 p.

TUPINIER Y., BANGE C. (2007) La Société linnéenne de Lyon, ses collections et ses relations avec le Muséum, In : *Actes du colloque « Histoire des collections »*, Lyon, 26 p.

UNIVERSITE SAINT-JOSEPH DE BEYROUTH (1931) *Les Jésuites en Syrie, 1831-1931, Université Saint-Joseph, La faculté française de médecine et de pharmacie de Beyrouth*, fascicule II, Paris, Dillen, p. 53

VAILLARD L. (1921) *Rôle de l'académie de médecine dans l'évolution de l'hygiène*, p. 405

VERGNIEUX R. (1982) Karnak 1908 : Fouilles à l'est du lac sacré (manuscrit inédit du Docteur Lortet), *Cahiers de Karnak*, CFEETK, 7, pp. 387-394

VERNAY N., DAMBANN G. (1900) *Les puissances étrangères dans le Levant, en Syrie et en Palestine*, Lyon, Rey, p. XVII

VINSON D. (2004) L'orient rêvé et l'orient réel au XIXe siècle, *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 104, p. 71

VIVANT-DENON D. (1802). *Le Voyage dans la Basse et la Haute Égypte pendant les campagnes du Général Bonaparte en 1798 et 1799*, Paris, P. Didot l'Aîné, 322 p.

WAQUET F. (2010) *Respublica academica. Rituels universitaires et genres du savoir XVII^e-XXI^e siècles*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 250 p.

YOYOTTE J., VERNUS P. (2005) *Le bestiaire des pharaons*, Paris, Perrin, 807 p.

Table des matières

Remerciements	5
Résumé	7
Sommaire	9
Introduction	11
1. Vers une démarche biographique	12
2. Questions de recherche.....	13
3. La pluralité des sources	14
3.1. Les sources primaires	14
• Un fonds d’archives inédit.....	14
• Le classement du fonds privé	15
• Une brève description du fonds privé.....	15
3.2. Les sources secondaires.....	16
3.3. Les collections	16
<u>Partie 1 : L’Orient de Lortet : contexte scientifique, institutionnel et politico-religieux</u>	19
Chapitre 1 : Orient et orientalisme en France au XIX^e siècle.....	19
1. Une attirance pour l’est	19
1.1. Définition géographique de l’Orient.....	19
1.2. Symbolique de l’Orient	20
1.2.1. L’expédition de Bonaparte	20
1.2.2. L’Orient comme terrain d’exploration et source d’inspiration.....	21
1.3. Les conditions matérielles du voyage en Orient	22
2. L’évolution d’un concept	23
2.1. L’essor de l’orientalisme au XIX ^e siècle : « <i>Au siècle de Louis XIV on était helléniste, maintenant on est orientaliste</i> ».....	23
2.2. L’orientalisme littéraire : le récit de voyage, entre mythes et réalités	24
2.3. L’orientalisme scientifique : émergence et développement des domaines d’études....	25

2.3.1. L'histoire naturelle	25
2.3.2. L'archéologie.....	26
2.3.3. L'anthropologie	28
2.3.4. La philologie.....	29
3. Institutionnalisation de l'orientalisme.....	31
3.1. Paris, pôle des études orientales	31
3.2. Les institutions françaises en Orient.....	32
3.3. Les congrès d'orientalistes	33
3.4. Muséographie orientale	33
3.4.1. Les institutions lyonnaises.....	34
• Le musée des Beaux-Arts	34
• Le Muséum d'Histoire Naturelle	35
• Le musée d'anatomie	35
3.4.2. Le musée du Louvre	35
3.4.3. Le musée égyptien du Caire	36
Chapitre 2 : Contexte politico-religieux en France et en Orient au XIX^e siècle	37
1. Évolution de la politique étrangère en France : de l'influence française à l'expansion coloniale.....	37
2. La politique scientifique via le ministère de l'Instruction publique.....	39
3. Instrumentalisation des missions religieuses : l'exemple de la mission jésuite en Syrie.....	40
3.1. La mission jésuite lyonnaise.....	40
3.2. Vers un protectorat français.....	43
4. Évolution politique en Orient : la question d'Orient.....	43
<u>Partie 2 : Itinéraire d'un savant naturaliste</u>	45
Chapitre 1 : Éléments biographiques	45
1. L'héritage d'une famille de scientifiques	45
2. Portrait d'un savant	46

Chapitre 2 : Un itinéraire scientifique diversifié.....	48
1. Les études et les rencontres décisives	46
1.1. Une formation initiale tournée vers la médecine.....	48
1.2. Une orientation vers les sciences naturelles	49
1.2.1. La botanique, une tradition familiale.....	49
1.2.2. Le temps de l'expérimentation	50
1.2.3. Géologie, paléontologie et zoologie	51
1.3. Anthropologie et archéologie	52
2. Un bagage pluridisciplinaire pour appréhender l'Orient	52
 Chapitre 3 : Itinéraire institutionnel	 54
1. L'école de médecine, là où tout a commencé	54
2. Un détour par la faculté des sciences de Lyon.....	54
3. La faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon.....	55
4. Le Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon	57
5. Les conseils et commissions	59
6. Les institutions "secondaires"	60
6.1. L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Lyon	60
6.2. Le musée des Beaux-Arts de Lyon.....	60
6.3. Les institutions parisiennes	61
7. Les sociétés savantes.....	62
7.1. Société linnéenne de Lyon et Sociétés botaniques	62
7.2. Les Sociétés de géographie.....	63
7.3. La section lyonnaise du Club Alpin Français et l'Union des Touristes Français : entre sociétés savantes et associations touristiques	63
7.4. La Société d'anthropologie de Lyon	65
8. Itinéraire institutionnel à l'étranger	66
 Chapitre 4 : Un scientifique aventureux	 67
1. Un engagement militaire.....	67
2. Les missions en Orient	67
2.1. Itinéraires des missions en Syrie	69

2.1.1. La mission de 1873.....	69
2.1.2. La mission de 1874.....	71
2.1.3. Les missions de 1875 et 1880.....	71
2.1.4. Les missions à la faculté de médecine de Beyrouth.....	73
2.2. Itinéraires des missions en Égypte.....	73
3. Autres voyages	75
4. Soutien diplomatique et collaborations scientifiques.....	76
Chapitre 5 : Un savant très décoré	78
Chapitre 6 : Disparition de Louis Lortet	79
<u>Partie 3 : L'œuvre orientaliste de Louis Lortet</u>	81
Chapitre 1 : Les études zoologiques.....	81
1. La reproduction des éponges.....	81
2. Le phénomène d'incubation buccale	83
3. La faune momifiée de l'ancienne Égypte	84
3.1. Contexte de l'élaboration de l'ouvrage	84
3.2. Description de l'ouvrage	85
3.2.1. Objectifs et méthodologie.....	85
3.2.2. Résultats des investigations.....	87
3.2.2.1. Détermination zoologique des espèces momifiées.....	87
3.2.2.2. Symbolique de la momification	88
3.2.2.3. Différentes techniques de momification.....	91
• La collecte des animaux	92
• Le traitement des corps	93
• Disposition des corps et application des tissus.....	93
• Une analyse des substances conservatrices	95
• Ornaments.....	96
• Sarcophages, statuettes et vases : plusieurs types de "cercueils"	97
• Le cas des offrandes alimentaires.....	98

• Les nécropoles	99
3.2.2.4. Synthèse sur les différents types de momies animales rencontrés par Lortet	100
3.2.2.5. Variations morphologiques et introduction à la paléopathologie.....	101
3.2.2.6. L'aspect évolutif de la faune en Égypte	103
3.2.2.6.1. Animaux momifiés versus animaux actuels	103
3.2.2.6.2. La conception de l'espèce chez les anciens égyptiens	104
3.2.2.6.3. Représentations peintes et évolution animale	105
Chapitre 2 : Une activité médicale diversifiée	107
1. Recherches sur quelques maladies.....	107
1.1. L'étude de la lèpre en Syrie	107
1.2. Les travaux sur la bilharziose urinaire.....	109
1.2.1. Histoire d'une découverte.....	109
1.2.2. Les débuts de l'étude lyonnaise.....	110
1.2.3. Poursuite de l'étude en Égypte et résultats.....	111
1.2.3.1. Description anatomique du <i>Bilharzia haematobia</i>	111
1.2.3.2. Développement du parasite dans l'organisme.....	111
1.2.3.3. Des observations décisives sur les œufs et les embryons.....	112
1.2.3.4. Essai de culture et d'inoculation.....	112
• Essais de culture	112
• Essais d'inoculation	113
1.2.3.5. L'eau, un élément indispensable au développement du parasite.....	113
1.2.4. Conclusions sur les travaux de l'équipe lyonnaise.....	114
1.2.4.1. La poursuite des recherches par Lortet.....	114
1.2.4.2. À la découverte du cycle du <i>Bilharzia haematobia</i>	115
1.3. Observations au sujet du paludisme	115
1.4. Lortet et la peste	116
1.5. La tuberculose et l'exploration de plusieurs stratégies thérapeutiques	118
1.5.1. L'influence d'autres savants	118
1.5.2. Le natron résineux dans le traitement du lupus cutané.....	119
1.5.3. Vers un vaccin antituberculeux	120
1.5.3.1. Atténuation de la virulence du bacille par les rayons lumineux colorés	120
1.5.3.2. Le vaccin "lumière"	121

2. Implication de Lortet dans le développement de la faculté de médecine de Beyrouth : entre sciences et politique	122
2.1. Lortet et l'influence française.....	122
2.2. Lortet, à l'origine de la faculté de médecine de Beyrouth ?.....	123
Chapitre 3 : Les études anthropologiques et archéologiques.....	125
1. Les recherches relatives à la période antique	125
1.1. La découverte d'une nouvelle station préhistorique à Hanaoueh.....	125
1.2. De multiples études sur les anciens Égyptiens	126
1.2.1. La découverte de matériel archéologique en pierre taillée et polie	126
1.2.2. L'étude de vestiges humains dans différentes nécropoles.....	128
1.2.2.1. Les conditions des découvertes	128
1.2.2.2. Exploitation du matériel collecté.....	129
• Procédés d'inhumation et datation relative des nécropoles.....	129
• Etudes craniométriques.....	130
1.2.3. L'origine des anciens égyptiens	133
1.2.3.1. Le type primitif égyptien	133
1.2.3.2. Une confrontation des origines.....	133
1.3. L'étude du cœur de Ramsès II : la paléontologie au service de l'égyptologie.....	135
1.3.1. Rappels sur les circonstances de l'étude	135
1.3.2. Résultats de l'équipe lyonnaise	135
1.3.3. Une contradiction tardive	136
2. Les recherches relatives à l'époque contemporaine.....	137
2.1. Étude d'une déformation crânienne chez les syro-phéniciens.....	137
2.1.1. De l'observation morphologique à l'étude anthropologique.....	137
2.1.2. Hypothèses explicatives	138
2.2. Étude d'eunuques	139
2.2.1. De l'observation morphologique à la dissection	139
2.2.2. Formes et procédés de castration.....	140
2.2.3. Impact des observations anthropométriques de Lortet.....	140
Conclusion.....	143

Bibliographie..... 147

Table des matières 164



N° d'ordre : 87-2013

Année 2013

THESE DE L'UNIVERSITE DE LYON

présentée devant

L'UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

pour l'obtention

du DIPLOME DE DOCTORAT

(arrêté du 7 août 2006)

ECOLE DOCTORALE EPIC : Education, Psychologie, Information et Communication
Discipline : Histoire des Sciences

Présentée et soutenue publiquement le 18 juin 2013

par

Marie-Caroline RABOLT

TITRE :

**Louis Lortet (1836-1909), un médecin naturaliste en Orient
Volume 2 (Annexes)**

Directeur de thèse :
M. Philippe JAUSSAUD

JURY : M. Luc GABOLDE, CR CNRS, Université Paul Valéry, Montpellier 3 : Rapporteur
M. Daniel PARROCHIA, Professeur, Université Lyon 3 : Rapporteur
M. Raoul PERROT, Professeur, L2AP, Université Lyon 1 : Co-directeur de thèse
M. Olivier PERRU, Professeur, S2HEP, Université Lyon 1 : Examineur

Sommaire

Table des illustrations	9
Annexe 1 : Schéma des niveaux de classement d'un fonds selon l'ISAD(G)	15
Annexe 2 : Le classement du fonds d'archives privées Lortet	16
Annexe 3 : Analyse du fonds photographique "Louis Lortet" du musée d'anatomie Testut-Latarjet de Lyon	32
Annexe 4 : Le fonds photographique "Louis Lortet" numérisé (CD-ROM)	61
Annexe 5 : Notice biographique sur Clémence Richard épouse Lortet	62
Annexe 6 : Notice biographique sur Pierre Lortet	63
Annexe 7 : Généalogie de la famille de Louis Lortet	64
Annexe 8 : Portrait de Louis Lortet	65
Annexe 9 : Portrait de Louis Lortet en tenue d'académicien	65
Annexe 10 : Portrait d'homme issu du fonds photographique Louis Lortet, musée d'anatomie Testut-Latarjet	66
Annexe 11 : Portrait de Louis Lortet selon C. Leblanc et détail	66
Annexe 12 : Portrait de Jules Guiart d'après la photothèque de l'université Lyon 1	67
Annexe 13 : Application de la méthode de photo-comparaison à trois portraits	68
Annexe 14 : Transcription d'une lettre de Lortet à un ami, datée du 30 décembre 1908, depuis Louxor (Musée des Confluences)	75
Annexe 15 : Dessin d'un spécimen du genre <i>Rubus</i> par Louis Lortet, F.P. 2C1-2	76
Annexe 16 : Notice biographique sur Jean-Baptiste Chauveau	76
Annexe 17 : Extrait d'une lettre de Louis Lortet à sa femme, rédigé à Zermatt en Suisse, F.P. 2A3-3	77

Annexe 18 : Notice biographique de Claude Gaillard	78
Annexe 19 : Notice biographique d'Ernest Chantre	78
Annexe 20 : Liste des fonctions, distinctions honorifiques, et appartenance à des commissions officielles et sociétés savantes	79
Annexe 21 : Transcription d'une lettre de Lortet au Sénateur, datée du 30 juillet 1869, Archives municipales de Lyon (Dossier 524W599 Lortet Louis, 1869-1908, Service des Carrières)	81
Annexe 22 : Transcription d'une lettre du recteur, datée du 27 septembre 1869 pour la place de Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon, Archives municipales de Lyon	82
Annexe 23 : Transcription d'une lettre de Lortet au Maire, datée du 15 octobre 1908, Musée des Confluences	82
Annexe 24 : Transcription d'une lettre du Conseil d'administration des Musées de Lyon au Préfet, qui fait acte du don de Louis Lortet aux musées de Lyon, datée du 9 février 1881, Musée des Confluences	83
Annexe 25 : Transcription d'une lettre de Maspero à Lortet, datée du 6 juin 1899, F.P. 1B1-22	84
Annexe 26 : Transcriptions de lettres de Charles Bayet adressées à Lortet, F.P. 1C1-11, 1C1-12, 1C1-15	85
Annexe 27 : Rapport manuscrit de Lortet au ministre de l'Instruction publique daté de 1873, F.P. 1C3-1	87
Annexe 28 : Transcription d'une lettre de Lortet adressée à sa sœur Clémentine, datée du 20 mars 1875, F.P. 2A1-13	94
Annexe 29 : Itinéraire des voyages de Lortet en Syrie, en 1875 et 1880	95
Annexe 30 : Carte d'Égypte	96
Annexe 31 : Lettre de Lortet adressée au Maire de Lyon, datée du 30 décembre 1906, Archives municipales de Lyon	97
Annexe 32 : Lettre de Lortet adressée au Maire de Lyon, datée du 13 janvier 1908, Archives municipales de Lyon	99

Annexe 33 : Lettre du département d'étude égyptien adressée à Louis Lortet, datée du 10 décembre 1907, F.P. 1C2-2	103
Annexe 34 : Lettre du gouvernement du Soudan adressée à Louis Lortet, datée du 9 février 1909, F.P. 1C2-3	104
Annexe 35 : Transcription d'une lettre de Lortet adressée au maire Herriot, datée du 20 février 1909, Archives municipales de Lyon	105
Annexe 36 : Similigravure représentant une séance de photothérapie dans le laboratoire de Lortet et Genoud	105
Annexe 37 : Lettre de Paul Cambon adressée à Lortet, datée du 19 septembre 1907, F.P. 1C1-5	106
Annexe 38 : Lettre d'Auguste d'Arenberg adressée à Lortet, datée du 20 septembre 1907, F.P. 1C1-6	106
Annexe 39 : Lettre de Paul Cambon adressée à Lortet, datée du 23 octobre 1907, F.P. 1C1-9	107
Annexe 40 : Extrait du journal intime de Louis Lortet, F.P. 3A2-1	107
Annexe 41 : Article de presse paru le 27 décembre 1909 dans le quotidien argentin "La Prensa", F.P. 5A2-1	108
Annexe 42 : Autorisation de fouilles à Kôm-Ombo, datée du 22 janvier 1909, F.P. 1C1-3	109
Annexe 43 : Lettre de Lortet au Maire de Lyon, datée du 1 ^{er} novembre 1903, Archives municipales de Lyon	110
Annexe 44 : Transcription d'une lettre de Ph. Lépine à Lortet, datée du 12 octobre 1906, F.P. 1C1-2	112
Annexe 45 : Momie de chat de Stabl-Antar	112
Annexe 46 : Momie de singe	113
Annexe 47 : Momie de rapace	113
Annexe 48 : Momie de poisson, du genre <i>Lates</i>	114

Annexe 49 : Momie de chien	114
Annexe 50 : Momie de chat	114
Annexe 51 : Momie de veau	115
Annexe 52 : Momie de bélier	115
Annexe 53 : Cornées factices de crocodiles	115
Annexe 54 : Sarcophage en bois contenant une momie de musaraigne	116
Annexe 55 : Sarcophage de cynocéphale	116
Annexe 56 : Vase contenant une momie d'ibis	116
Annexe 57 : Jarre contenant des momies d'ibis	117
Annexe 58 : Jarre contenant une momie de singe	117
Annexe 59 : Simulacre osirien	118
Annexe 60 : Lésions pathologiques fémorales chez un cynocéphale	118
Annexe 61 : Panneau des oies de Meidoum	119
Annexe 62 : Bœuf à cornes en lyre	119
Annexe 63 : Bœuf à cornes courtes	119
Annexe 64 : Lettre d'Edouard Naville adressée à Lortet, F.P. 2B2-13	120
Annexe 65 : Rappels sur les connaissances actuelles du <i>Bilharzia haematobia</i>	120
Annexe 66 : Œufs de <i>Bilharzia haematobia</i>	120
Annexe 67 : Composition de la solution égyptienne mise au point par Hugounenq et utilisée par Lortet	121
Annexe 68 : Brouillon déchiré écrit de la main de Lortet, au sujet du "vaccin lumière", F.P. 1C3-2	122
Annexe 69 : Lettre de Lortet au Ministre, datée du 07 janvier 1908, depuis le Luxor Winter Palace	126

Annexe 70 : Instruments lithiques de la vallée Gabanet-el-Giroud	126
Annexe 71 : Instrument lithique retrouvé à Gebel-Souhan	127
Annexe 72 : Momie "enroulée" retrouvée à l'état de squelette à Rôda	127
Annexe 73 : Momie "accroupie" retrouvée à Rôda	128
Annexe 74 : Crâne nu retrouvé à Rôda	128
Annexe 75 : L'affaire Chantre/Lortet	129
Annexe 76 : Article paru le 8 juillet 1908 dans <i>Le Progrès</i> , intitulé " Une tempête sur un crâne "	130
Annexe 78 : Catalogue ethnographique, F.P. 1C3-4	131
Annexe 79 : Arbre de "filiation-évolution", F.P. 1C3-4	135
Annexe 80 : Berceau syrien	136
Annexe 81 : Femme libanaise allaitant son enfant	136
Annexe 82 : Squelette d'eunuque du Caire	137
Table des matières	139

Table des illustrations

1. Liste des figures

Figure 1 : Schéma des niveaux de classement d'un fonds selon l'ISAD(G)	15
Figure 2 : Appareil stéréoscopique français, "Le Rêve"	33
Figure 3 : Principe de la vision d'un objet	33
Figure 4 : Principe de l'appareil photographique stéréoscopique	34
Figure 5 : Plaque stéréoscopique du fonds Lortet, Musée d'anatomie Testut – Latarjet	34
Figure 6 : Visionneuse EducaUnis, modèle Vérascope Richard (France) avec mise au point, pour plaque de verre 45x107mm, vers 1910	35
Figure 7 : Fonds photographique "Louis Lortet"	35
Figure 8 : Détail d'une boîte	35
Figure 9 : Dispositif de numérisation	40
Figure 10 : Photographie France-34987-Atelier de naturalisation(7)	41
Figure 11 : Photographie France-23748-Laboratoire(7)	41
Figure 12 : Photographie France-45523-Arcachon(12)	42
Figure 13 : Détail du cliché France-45523-Arcachon(12)	42
Figure 14 : Détail du cliché France-45523-Arcachon(4)	43
Figure 15 : Détail du cliché France-46497-Pont d'Espagne-négatifs Jules(1)	43
Figure 16 : Détail du cliché France-45818-Belle-Ile(4)	44
Figure 17 : Détail du cliché France-45818-Keriolet(11)	44
Figure 18 : Photographie France-45523-Arcachon(6) et détail	45
Figure 19 : Détail du cliché France-45523-Arcachon(10)	45
Figure 20 : Carte postale : Lyon-aviation. Chavez (biplan Farman)	45

Figure 21 : Cliché Égypte-Pochette Égypte-1(12)	48
Figure 22 : Cliché Égypte-Pochette Égypte-1(5) et détail	48
Figure 23 : Cliché Égypte-40694-Ismailia(3)	49
Figure 24 : Cliché Égypte-Pochette 1-Égypte(15)	49
Figure 25 : Cliché Israël-40694-Damas-Jérusalem(5)	50
Figure 26 : Cliché Israël-40722-7-Jaffa(2)	50
Figure 27 : Cliché Israël-40694-Damas-Jérusalem(2)	51
Figure 28 : Cliché Liban-Baalbek(Liban3)(1)	52
Figure 29 : Cliché Liban-pochette Liban(2)	52
Figure 30 : Détail du cliché Liban-Pochette-Liban(8)	52
Figure 31 : Cliché Liban-Balbek(Liban3)(6)	53
Figure 32 : Cliché Egypte-40694-Pyramides(4)	54
Figure 33 : Cliché Egypte-Pochette Egypte-2 (10)	54
Figure 34 : Cliché Égypte-Pochette Égypte-1(9)	54
Figure 35 : Cliché de Félix Bonfils en 1870	54
Figure 36 : Cliché de Felice Beato en 1889	54
Figure 37 : Photographie de Félix Beato, vers 1860	54
Figure 38 : Cliché intitulé "Roches entre Meirouba et Faikroun"	57
Figure 39 : Cliché intitulé "Eglise et couvent de Ghazir"	57
Figure 40 : Cliché intitulé "Rochers à Meirouba"	57
Figure 41 : Cliché intitulé "Eglise et couvent de Ghazir"	57
Figure 42 : Cliché Liban-Pochette Liban(6)	58
Figure 43 : Cliché intitulé "Gros bloc de pierre dans la carrière de Baalbek"	58
Figure 44 : Dispositif de visualisation d'un anaglyphe	59
Figure 45 : Anaglyphe composé à partir de la plaque Égypte-Pochette Égypte-2(2)	60

Figure 46 : Anaglyphe constitué à partir de la plaque Égypte-Pochette Égypte-2(8)	60
Figure 47 : Arbre généalogique "partiel" de la famille de Louis Lortet	64
Figure 48 : Cliché représentant Louis Lortet (F.P. 6A1-5)	65
Figure 49 : Cliché représentant Louis Lortet (F.P. 6A1-4)	65
Figure 50 : Cliché France-Pochette-Faculté-Quais(1)	66
Figure 51 : Louis Lortet dans son laboratoire de parasitologie	66
Figure 52 : Portrait de Jules Guiart	67
Figure 53 : Portrait A	70
Figure 54 : Portrait B	70
Figure 55 : Portrait C	70
Figure 56 : Portrait A avec ses points faciométriques	71
Figure 57 : Portrait B avec ses points faciométriques	71
Figure 58: Portrait C avec ses points faciométriques	71
Figure 58 bis : Dessin d'un spécimen de <i>Rubus</i> par Louis Lortet, juin 1867	76
Figure 59 : Carte représentant l'itinéraire de voyage de Lortet en Syrie	95
Figure 60 : Carte d'Égypte	96
Figure 61 : Une séance de photothérapie au laboratoire de MM. Lortet et Genoud à Lyon	105
Figure 62 : Momie de chat	112
Figure 63 : Momie de singe	113
Figure 64 : Oiseau de proie momifié	113
Figure 65 : Poisson momifié provenant d'Esna	114
Figure 66 : Momie de chien provenant de Thèbes	114
Figure 67 : Momie de chat de Stabl-Antar	114
Figure 68 : Tête de veau momifié	115

Figure 69 : Bélier sacré d'Eléphantine	115
Figure 70 : Cornées factices de crocodiles trouvés à Kôm-Ombo	115
Figure 71 : Sarcophage en bois contenant une momie de musaraigne trouvé dans le Gabbanat el-Gourroud	116
Figure 72 : Sarcophage de cynocéphale	116
Figure 73 : Vase à momie d'ibis provenant de Saqqarah	116
Figure 74 : Jarre contenant des momies d'ibis provenant de Touneh	117
Figure 75 : Jarre contenant une momie de singe	117
Figure 75 : Simulacre osirien	118
Figure 76 : Fémurs droit et gauche d'un cynocéphale	118
Figure 77 : Panneau des oies de Meidoum	119
Figure 78 : Bœuf à cornes en lyre	119
Figure 79 : Bœuf à cornes courtes présentant une bosse importante au niveau du garrot	119
Figure 80 : Caillot sanguin rendu avec les urines, et renfermant un grand nombre d'œufs de <i>Bilharzia haematobia</i>	121
Figure 81 : Coup de poing et lame de type acheuléen	126
Figure 82 : Grattoir semi-circulaire	127
Figure 83 : Momie à l'état de squelette trouvée à Rôda	127
Figure 84 : Momie accroupie retrouvée à Rôda	128
Figure 85 : Crâne nu retrouvé à Rôda	128
Figure 86 : Arbre de filiation-évolution concernant les Sémites	135
Figure 87 : Berceau syrien	136
Figure 88 : Femme libanaise allaitant son enfant	136
Figure 89 : Squelette d'eunuque du Caire	137

2. Liste des tableaux

Tableau 1 : Classement du fonds d'archives privées	16
Tableau 2 : Répartition des boîtes et pochettes en fonction du pays	36
Tableau 3 : Descriptif des boîtes relatives à la France	37
Tableau 4 : Descriptif des boîtes relatives à l'Allemagne	37
Tableau 5 : Descriptif des boîtes relatives à l'Autriche	38
Tableau 6 : Descriptif des boîtes relatives à l'Egypte	38
Tableau 7 : Descriptif des boîtes relatives à l'Espagne	38
Tableau 8 : Descriptif des boîtes relatives à l'Israël et la Syrie	38
Tableau 9 : Descriptif des boîtes relatives au Liban	39
Tableau 10 : Descriptif des boîtes relatives à la Turquie	39
Tableau 11 : Score de similarité et % d'assimilation pris en compte dans la comparaison	69
Tableau 12 : Points faciométriques retenus	70
Tableau 13 : Paramètres et valeurs retenues (en mm)	72
Tableau 14 : Valeurs angulaires (en degrés °)	72
Tableau 15 : Valeurs indiciaires	73
Tableau 16 : Comparaison Lortet ? / Lortet	74
Tableau 17 : Comparaison Lortet ? / Guiart	75

Annexe 1 : Schéma des niveaux de classement d'un fonds selon l'ISAD(G)

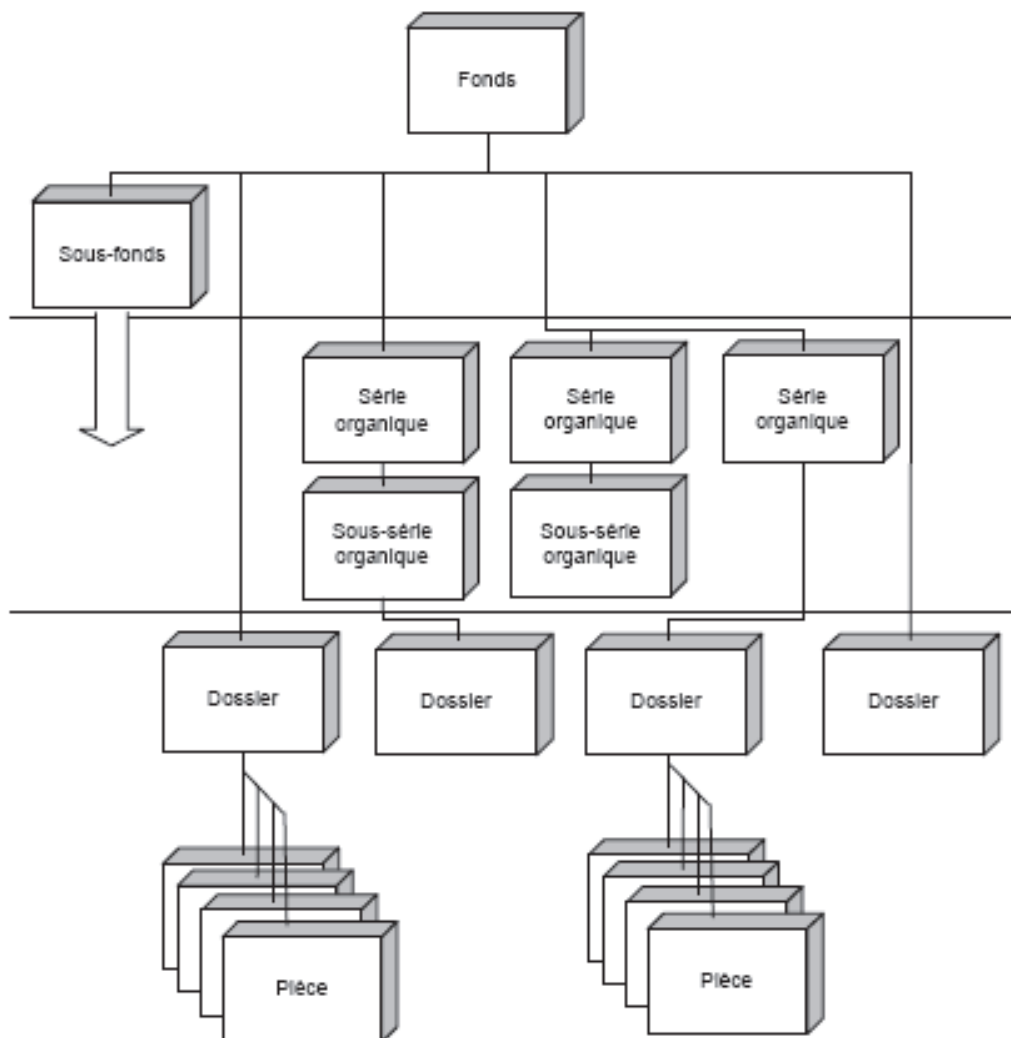


Figure 1 : Schéma des niveaux de classement d'un fonds selon l'ISAD(G)

d'après : Conseil international des archives (2000) ISAD(G) : Norme générale et internationale de description archivistique, deuxième édition

Le modèle hiérarchique de la General International Standard Archival Description, ou ISAD(G), présente un cas-type mais ne peut pas prendre en compte toutes les combinaisons de niveaux possibles. Le nombre de niveaux intermédiaires (sous-fonds, série organique, sous-séries organique) peut varier.

Annexe 2 : Le classement du fonds d'archives privées Lortet

Le classement des archives privées s'est effectué selon le modèle de l'ISAD(G), présenté dans l'annexe 1. Chaque série fait référence à un thème précis et chaque sous-série à un sous-thème. La cote d'une pièce, notée xAy-z, se lit de la manière suivante : x renvoie à la sous-série, A à la série, y au dossier, et z à la pièce considérée. Les documents sont identifiés selon leur date, nature, sujet et auteur. S'ils sont représentatifs du fonds, leur liste n'est pas exhaustive.

Les pièces qui n'ont pas pu être datées avec précision sont signalées par l'abréviation s.d., tandis que les transcriptions incertaines sont mentionnées par des crochets (exemple : 1B1-14 Lettre du Dr De [Bracy]).

Le tableau 1 présente de façon synthétique le classement du fonds d'archives privées (F.P.).

Série	Sous-série	Dossier
A : Vie	1 : Carrière	1 : Correspondance pour appuyer la candidature de Lortet au poste de Professeur d'Histoire Naturelle à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon 2 : Ministre de l'Instruction publique 3 : Faculté des sciences 4 : Ecole de médecine 5 : Distinctions
	2: Correspondance privée	1 : Lettres de Lortet à sa sœur 2 : Lettres de Lortet à des amis 3 : Lettres de Lortet à sa première épouse, Inez 4 : Lettre de Lortet à sa fille Inez 5 : Lettre de Lortet à sa fille Allys 6 : Lettre de Lortet à son frère 7 : Lettre du fils de Lortet, Pierre
	3 : Journaux intimes	1 : 16 ^e cahier 2 : dernier cahier
	4 : Testaments	1 : Pierre Lortet 2 : Inez Lortet 3 : Louis Lortet
	5 : Avis de décès	1 : Avis de décès de Louis Lortet 2 : Articles de journaux
	6 : Photographies	1 : Photographies de Louis Lortet
B : Correspondance scientifique	1 : Lien avec des savants français	1 : Correspondance avec des collègues et savants français
	2 : Lien avec des savants étrangers	1 : Correspondance avec des savants étrangers
C : Travaux de Louis Lortet	1 : Missions	1 : Allocations 2 : Fournitures 3 : Rapport 4 : Liste 5 : Photographies
	2 : Dessins	1 : Botanique

Tableau 1 : Classement du fonds d'archives privées

Série A : Vie

Cette série regroupe les documents relatifs à la vie de Louis Lortet, lesquels concernent essentiellement sa vie privée.

Sous-série 1 : Carrière

Dossier 1 : Correspondance pour appuyer la candidature de Louis Lortet au poste de Professeur d'Histoire Naturelle à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon

1A1-1

30 mai 1867 – Lettre du Dr Larrey à Pierre Lortet – Paris

1A1-2

4 septembre 1867 – Lettre d'Adolphe Brongniart à Pierre Lortet – Eure

1A1-3

9 septembre 1867 – Lettre du Dr Larrey à Pierre Lortet – Paris

1A1-4

25 septembre 1867 – Lettre de [Bouillier] à Pierre Lortet – Paris

1A1-5

30 septembre 1867 – Lettre du Dr Larrey à Pierre Lortet – Paris

1A1-6

27 novembre 1867 – Lettre d'Adolphe Brongniart à Pierre Lortet

Dossier 2 : Ministre de l'Instruction publique

1A2-1

7 janvier 1908 : Lettre de Lortet adressée au Ministre de l'Instruction publique, Lyon

Dossier 3 : Faculté des sciences

1A3-1

1871-1872 : Support de cours manuscrit (physiologie), 8 p.

1A3-2

1873 : Support de cours manuscrit (évolution), 12 p.

1A3-3

1874 : Support de cours manuscrit (géologie), 24 p.

1A3-4

1875 : Support de cours manuscrit (races humaines), 29 p.

Dossier 4 : Ecole de médecine

1A4-1

1871 : Discours d'ouverture

Dossier 5 : Distinctions

1A5-1

s.d. Croix d'officier académique

1A5-2

s.d. Croix d'officier de la Légion d'honneur

1A5-3

1902 : Médaille réalisée à l'occasion des 25 ans de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon

Sous-série 2 : Correspondance privée

Dossier 1: Lettres de Louis Lortet à sa sœur

Ce dossier comptabilise 18 lettres manuscrites écrites par Lortet à sa sœur Clémentine. Elles furent expédiées depuis le front Est lors de la guerre franco-prussienne, depuis l'Orient lors de ses missions scientifiques, et depuis la France lorsqu'il était en cure.

2A1-1

18 novembre 1870 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Nevers

2A1-2

19 novembre 1870 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Beaune

2A1-3

26 novembre 1870 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Orléans

2A1-4

12 janvier 1871 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Besançon

2A1-5

22 septembre 1873 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, en mer, en face de Naples

2A1-6

27 septembre 1873 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Constantinople

2A1-7

2 octobre 1873 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, en mer

2A1-8

10 octobre 1873 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Athènes

2A1-9

18 octobre 1873 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Athènes

2A1-10

19 octobre 1873 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Athènes

2A1-11

24 octobre 1873 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Athènes

2A1-12

10 février 1874 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Lyon

2A1-13

20 mars 1875 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Bonifacio

2A1-14

29 avril 1875 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Arcachon

2A1-15

21 août 1876 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Clermont-Lyon

2A1-16

22 août 1876 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Vichy

2A1-17

4 septembre 1876 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Vichy

2A1-18

6 septembre 1876 : Lettre de Lortet à sa sœur Clémentine, Vichy

Dossier 2 : Lettres de Lortet à des amis

Lortet rédige de nombreuses lettres adressées à ses « *Bien chers amis* », depuis le front Est de la guerre franco-prussienne et depuis l'Orient. Du fait du contenu des lettres et de leur conservation dans le fonds privé, il est probable que le cercle familial était "inclus" dans les destinataires.

2A2-1

20 novembre 1870 : Lettre de Lortet à un ami, Nevers

2A2-2

15 janvier 1871 : Lettre de Lortet à des amis, Rougemont

2A2-3

17 janvier 1871 : Lettre de Lortet à des amis, Rougemont

2A2-4

7 octobre 1873 : Lettre de Lortet à des amis, Athènes

2A2-5

22 mars 1875 : Lettre de Lortet à des amis

2A2-6

24 mars 1875 : Lettre de Lortet à des amis, en mer, en face de Milo

2A2-7

25 mars 1875 : Lettre de Lortet à des amis, Smyrne

2A2-8

29 mars 1875 : Lettre de Lortet à des amis, Mersina

2A2-9

31 mars 1875 : Lettre de Lortet à des amis, en mer, en face de Tripoli

2A2-10

6 avril 1875 : Lettre de Lortet à des amis, Damas

2A2-11

6 avril 1875 : Lettre de Lortet à des amis, Beyrouth

2A2-12

19 avril 1875 : Lettre de Lortet à des amis, Jérusalem

2A2-13

8 mai 1875 : Lettre de Lortet à des amis, Damas

2A2-14

17 mai 1875 : Lettre de Lortet à des amis, Beyrouth

Dossier 3 : Lettres de Lortet à sa première épouse Inez

2A3-1

13 juin 1872 : Lettre de Lortet à son épouse Inez, Morges

2A3-2

22 mai 1873 : Lettre de Lortet à son épouse Inez, Oullins

2A3-3

[s.d.] : Lettre de Lortet à son épouse Inez, Zermatt (Suisse)

Dossier 4 : Lettre de Lortet à sa fille Inez

2A4-1

18 avril 1875 : Lettre de Lortet à sa fille Inez, Jérusalem

Dossier 5 : Lettre de Lortet à sa fille Allys

2A5-1

19 mai 1875 : Lettre de Lortet à sa fille Allys, Beyrouth

Dossier 6 : Lette de Lortet à son frère

2A6-1

Lettre de Lortet à son frère Leberecht

Dossier 7 : Lettre du fils de Lortet, Pierre

2A7-1

21 septembre 1909 : Lettre de Pierre Lortet à son père Louis

Sous-série 3 : Journaux intimes

Seuls deux cahiers ont été retrouvés dans le fonds.

Dossier 1 : 16^e cahier

3A1-1

Journal intime du 22 août 1870 au 12 novembre 1872

Dossier 2 : dernier cahier

3A2-1

Journal intime du 14 janvier 1899 à [...]

Sous-série 4 : Testaments

Dossier 1 : Pierre Lortet

4A1-1

6 mars 1868 : Testament de Pierre Lortet

Dossier 2 : Inez Lortet, l'épouse de Louis

4A2-1

28 août 1872 : Testament d'Inez Lortet

Dossier 3 : Louis Lortet

4A3-1

14 janvier 1893 : Testament de Louis Lortet

4A3-2

29 juin 1906 : Testament de Louis Lortet

4A3-3

20 octobre 1909 : Testament de Louis Lortet

Sous-série 5 : Avis de décès

Dossier 1 : Avis de décès de Louis Lortet

5A1-1

26 décembre 1909 : Avis de décès de Louis Lortet

Dossier 2 : Articles de journaux

5A2-1

27 décembre 1909 : El Profesor Louis Lortet ayer en Lyon, La Prensa

Sous-série 6 : Photographies

Dossier 1 : Photographies de Louis Lortet

6A1-1

s.d. : Portrait de Lortet en tenue d'académicien, vue de trois-quarts

6A1-2

s.d. : Lortet assis, vue de trois-quarts, Lyon

6A1-3

s.d. : Lortet en tenue d'académicien, debout, vue de trois-quarts, gauche

6A1-4

s.d. : Lortet en tenue d'académicien, debout, vue de trois-quarts, droite

6A1-5

s.d. : Lortet assis dans un fauteuil, vue de trois-quarts, gauche

Série B : Correspondance scientifique

Cette série rassemble les correspondances d'ordre scientifique. Certaines sont conservées dans leur enveloppe.

Sous-série 1 : Lien avec des savants français

Dossier 1 : Correspondance avec des collègues et savants français

1B1-1

8 septembre 1875 : Lettre d'Ernest Chantre, Paris

1B1-2

29 février 1880 : Lette de [Bessay]

1B1-3

28 novembre 1881 : Lettre de [Schlumf], Paris

1B1-4

23 février 1883 : Lettre de [Plavoyer], Damas

1B1-5

14 juin 1890 : Lettre d'Albert 1^{er} de Monaco, Paris

1B1-6

2 juin 1891 : Lettre de Roland Bonaparte, Paris

1B1-7

19 décembre 1894 : Lettre du Dr Larrey, Paris

1B1-8

28 décembre 1894 : Lettre du Dr Larrey, Paris

1B1-9

30 janvier 1896 : Lettre de Louis Hugouenq

1B1-10

20 décembre 1896 : Lettre de R. Dussaud (1868-1958), Paris

1B1-11

6 février 1897 : Lette de Gaston Maspero, Paris

1B1-12

19 février 1897 : Lette de Gaston Maspero, Paris

1B1-13

15 avril 1897 : Lettre de Charles Clermont-Ganneau, Paris

1B1-14

2 janvier 1898 : Lettre du Dr De [Bracy], Beyrouth

1B1-15

18 octobre 1898 : Lettre de Gaston Maspero, Paris

1B1-16

14 novembre 1898 : Lettre de Gaston Maspero, Paris

1B1-17

29 janvier 1899 : Lettre d'Alphonse Milne-Edwards, Paris

1B1-18

2 février 1899 : Lettre d'Henri Filhol

1B1-19

5 février 1899 : Lettre de Charles Clermont-Ganneau, Paris

1B1-20

13 février 1899 : Lettre de Charles Clermont-Ganneau, Paris

1B1-21

29 mars 1899 : Lettre de S. Meunier, Paris

1B1-22

6 juin 1899 : Lettre de Gaston Maspero, Paris

1B1-23

12 avril 1902 : Lettre du Dr [Stern], Constantinople

1B1-24

21 avril 1903 : Lettre de Charles Clermont-Ganneau, Paris

1B1-25

9 mars 1907 : Lettre de Roland Bonaparte, Paris

1B1-26

7 octobre 1907 : Lettre de Gaston Maspero, Paris

1B1-27

31 janvier 1908 : Lettre de Gustave Lefebvre, Assiout

1B1-28

21 juin 1908 : Lettre de M. Paillon, Oullins

1B1-29

4 juillet 1909 : Lette de Gaston Maspero, Le Caire

1B1-30

5 décembre 1909 : Lettre de Marcel Monnier, Le Caire

1B1-31

s.d. : Lettre de Eugène Melchior de Vogüé, Paris

1B1-32

s.d. : Lettre de Georges Bénédict, Paris

1B1-33

s.d. : Lettre de Henry de Varigny, Saint-Germain l'Auxerrois

1B1-34

s.d. : Lettre de Chervin

Sous-série 2 : Lien avec des savants étrangers

Dossier 1 : Correspondance avec les savants étrangers

Les 14 lettres furent rédigées en français ou en anglais. Certaines n'ont pas pu être datées.

2B1-1

3 octobre 1893 : Lettre de W. Bard [Daukins] en anglais, Manchester

2B1-2

22 octobre 1895 : Lettre de Georg Schweinfurth en français, Berlin

2B2-3

2 février 1899 : Lettre de Walter L. Nash en anglais, Middlesex

2B2-4

17 avril 1902 : Lettre de Georg Schweinfurth en français, Le Caire

2B2-5

9 décembre 1902 : Lettre de Georg Schweinfurth en français, Le Caire

2B2-6

8 février 1905 : Lettre de Georg Schweinfurth en français, Louxor

2B2-7

17 février 1905 : Lettre de Georg Schweinfurth en français, Louxor

2B2-8

22 février 1905 : Lettre de Georg Schweinfurth en français, Louxor

2B2-9

24 octobre 1906 : Lettre du Dr J.A. Voorthuid en français, Apeldoorn, Hollande

2B2-10

7 juillet 1907 : Lettre de W.E. Nickolls en anglais

2B2-11

s.d. : Lettre d'Ethel Birch, Londres

2B2-12

2 mai [?] : Lettre Edouard Naville du 2 mai, en français, Genève

2B2-13

16 octobre [?] : Lettre d'Edouard Naville du 16 octobre, en français, Genève

2B2-14

29 novembre [?] : Lettre d'Edouard Naville du 29 novembre, en français, Genève

Série C : Travaux de Louis Lortet

Sous-série 1 : Missions

Dossier 1 : Allocations

1C1-1

29 avril 1904 : Lettre de Lord Cromer, Londres

1C1-2

25 avril 1907 : Lettre de Lord Cromer, Le Caire

1C1-3

11 juillet 1907 : Lettre de Bayet, Paris

1C1-4

16 septembre 1907 : Lettre d'Auguste d'Arenberg, France

1C1-5

19 septembre 1907 : Lettre de Paul Cambon, Angleterre

1C1-6

20 septembre 1907 : Lettre d'Auguste d'Arenberg, France

1C1-7

5 octobre 1907 : Lettre de Bayet, Paris

1C1-8

21 octobre 1907 : Lettre de Paul Cambon, Angleterre

1C1-9

23 octobre 1907 : Lettre de Paul Cambon, Angleterre

1C1-10

17 janvier 1908 : Lettre de H.P. Harvey, Louxor

1C1-11

14 octobre 1908 : Lettre de Bayet, Paris

1C1-12

23 octobre 1908 : Lettre de Bayet, Paris

1C1-13

23 octobre 1908 : Lettre de H.P. Harvey, Le Caire

1C1-14

25 octobre 1908 : Lettre d'Eldon Gorst, Le Caire

1C1-15

31 octobre 1908 : Lettre de Bayet, Paris

1C1-16

2 novembre 1908 : Lettre du Duc de Connaught, Malte

1C1-17

01 mars 1909 : Allocation accordée par le gouvernement égyptien, Le Caire

Dossier 2 : Fournitures

1C2-1

12 octobre 1906 : Lettre de Ph. Lépine, Lyon

1C2-2

10 décembre 1908 : Lettre du département égyptien

1C1-3

22 janvier 1909 : Autorisation de Gaston Maspero

1C2-4

9 février 1909 : Lettre du gouvernement du Soudan, Khartoum

1C1-5

s.d. : Carte d’Egypte, montrant les environs de Rôda et Deerouah

Dossier 3 : Rapports

1C3-1

1873 : Rapport manuscrit rédigé par Lortet, sur une mission scientifique en Grèce en 1873

1C3-2

Manuscrit de Lortet au sujet du vaccin lumière

Dossier 4 : Liste

1C4-1

1875 : Liste des Coléoptères récoltés en Syrie

Dossier 5 : Photographies

1C5-1

Cliché intitulé « Roches entre Meirouba et Faikroun »

1C5-2

Cliché intitulé « Eglise et couvent de Ghazir »

Sous-série 2 : Dessins

Dossier 1 : Botanique

2C1-1

Avril 1867 : Dessin d'un spécimen du genre *Myosotis*

2C1-2:

Juin 1867 : Dessin d'un spécimen du genre *Rubus*

Annexe 3 : Analyse du fonds photographique "Louis Lortet" du musée d'anatomie Testut-Latarjet de Lyon

Lors de nos premières recherches en 2008, M. Jean-Christophe Neidhart, conservateur du musée d'anatomie Testut-Latarjet, nous fait part de l'existence d'un fonds photographique attribué à Louis Lortet. Constitué de plaques de verre représentant des stéréogrammes, ce fonds provient des archives de la Société Nationale de Médecine et des Sciences Médicales de Lyon, après que le laboratoire de parasitologie en ait fait don courant XX^e siècle. Il est actuellement conservé au sein du musée d'anatomie.

Devant la faible exploitation des plaques^{1,2}, il nous a paru intéressant de faire un inventaire du fonds photographique et de numériser l'ensemble des plaques stéréoscopiques afin de créer une photothèque. Ces opérations ont eu pour objectif de répondre à trois questions :

- Quel est le contenu du fonds ?
- À quelle période les photographies ont été prises ?
- Louis Lortet est-il l'auteur de ce fonds ?

Un premier travail a été présenté au centre François Viète en 2009³.

1. Rappels

Un stéréogramme est l'ensemble de deux photographies d'un même objet, prises simultanément selon des points de vue décalés, destinés à restituer le relief par stéréoscopie. L'appareil photographique permettant ce type de vues se compose de deux objectifs parallèles, séparés d'une distance proche de celle des yeux, soit 6,5 cm environ (cf. figure 2). La première commercialisation de ce type d'appareil remonte à 1853. Le support photosensible est une plaque de verre recouverte d'une émulsion qui maintient les sels sensibles. En 1871, le procédé au gélatino-bromure d'argent fait son apparition⁴, et supprime l'émulsion au collodion en 1878. Il permet la fabrication de plaques sèches, faciles à conserver, prêtes à l'emploi, et pour lesquelles le développement peut être différé. Les images obtenues sont en négatif. Disposées dans un stéréoscope, c'est-à-dire un dispositif optique composé de miroirs ou de lentilles, elles peuvent être perçues en relief.

¹ LEBLANC E. (1994) *Les voyages d'études en Syrie et Egypte (1973-1909) de Monsieur Lortet, Premier Doyen de la Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Lyon*. Thèse d'exercice en médecine.

² Archives Municipales de Lyon (2006) *Exposition : Le voyage des lyonnais en Grèce et en Orient au XIX^e siècle*

³ RABOLT M.C. (2009) *Les plaques stéréoscopiques de Louis Lortet : une énigme à élucider, un fonds à exploiter, Communication faite au Centre François Viète de Nantes le 5 mai 2009*

⁴ Nous devons cette découverte à Richard Leach Maddox (1816-1902). L'émulsion est préparée à partir d'une solution tiède de gélatine à laquelle on ajoute du bromure de potassium et du nitrate d'argent. Une opération de chauffage permet la recombinaison des cristaux de bromure d'argent et l'augmentation de la sensibilité du film. Après refroidissement, la gélatine prise en masse est découpée en lanières puis rincée à l'eau froide. L'émulsion est ensuite refondue sur des plaques de verre.



Figure 2 : Appareil stéréoscopique français, "Le Rêve"

[En ligne] <http://www.alpes-stereo.com/images/Lereve1904.jpg>, consulté le 01 septembre 2011

2. Illustration du principe de stéréoscopie

Afin de mieux comprendre le principe de la stéréoscopie, revenons sur la vision "normale" d'un objet en considérant la figure 3. Soit un objet A centré entre les deux yeux. L'image visualisée par l'œil gauche montre un objet A décalé à droite. L'image visualisée par l'œil droit montre un objet A décalé à gauche. Chaque œil reçoit donc une image différente de l'objet. Notre cerveau traite cette combinaison d'images et fournit la sensation de relief.

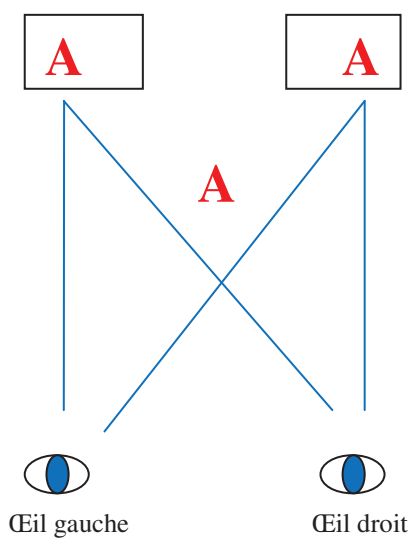


Figure 3 : Principe de la vision d'un objet

Le principe de l'appareil photographique stéréoscopique est représenté par la figure 4. Considérons un objet A. L'objectif gauche se comporte comme l'œil gauche et donne une image décalée de l'objet A vers la droite. L'œil droit opère dans le sens opposé donnant une image décalée de l'objet A vers la gauche.

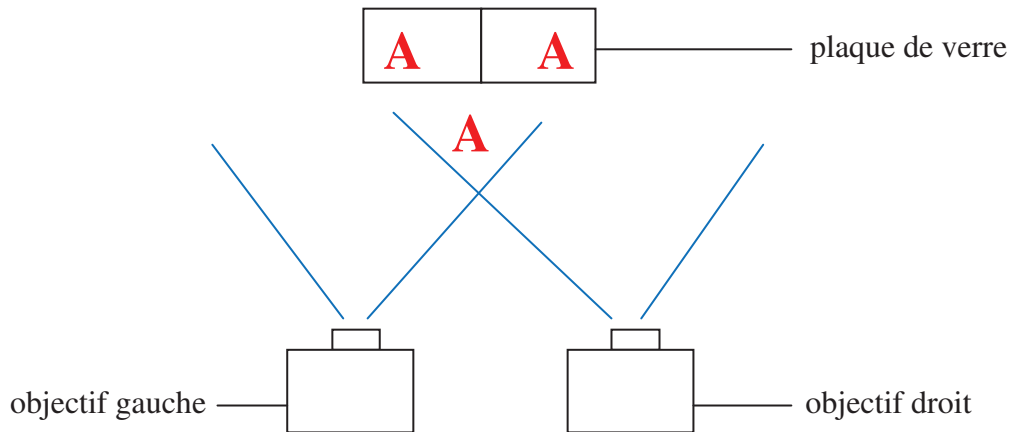


Figure 4 : Principe de l'appareil photographique stéréoscopique

La figure 5 montre une plaque de verre utilisée dans un appareil stéréoscopique.



**Figure 5 : Plaque stéréoscopique du fonds Lortet, musée d'anatomie Testut-Latarjet, Lyon
(Cliché Egypte-40694-1-Tombeau des rois(3))**

Cette plaque peut ensuite être visionnée en relief, en l'insérant dans un stéréoscope (cf.figure 6).



Figure 6 : Visionneuse EducaUnis, modèle Vérascope Richard (France) avec mise au point, pour plaque de verre 45x107mm, vers 1910. [En ligne] <http://www.stereoantica.com/marques/r/richard-jules/stereoscope-45-x-107-a-mise-au-point>, consultée le 01 septembre 2011

3. Description du fonds étudié

Nous avons procédé au premier inventaire du fonds photographique "Louis Lortet". Il se compose de 48 boîtes et 7 pochettes réparties dans 2 cartons (cf. figure 7) :

- 45 boîtes de marque Lumière
- 1 boîte de marque Guilleminot
- 2 boîtes de plaques neuves et scellées de marque Lumière
- 7 pochettes, au sein desquelles les plaques ont déjà été visionnées et en partie exploitées.



Figure 7 : Fonds photographique "Louis Lortet"

Chaque boîte porte un numéro de série et un intitulé qui renseigne sur le lieu où ont été prises les photographies (cf. figure 8). Les contenus comprennent un nombre variable de plaques extra-minces au gélatino-bromure d'argent, de format 45 x 107 mm. Les 2 boîtes neuves sont exclues de notre étude.



Figure 8 : Détail d'une boîte

Les boîtes et les pochettes ont été regroupées et classées arbitrairement en fonction des pays où les clichés ont été pris : France, Allemagne, Autriche, Espagne, Israël, Syrie⁵, Liban, Turquie, Egypte. Le tableau 2 montre la répartition du fonds.

Nombre Pays	Boîte Lumière	Boîte Guilleminot	Pochette
France	19	1	1
Allemagne	4		
Autriche	1		
Espagne	2		
Egypte	4		3
Israël-Syrie	2		1
Liban	4		1
Turquie	9		1
Total	45	1	7

Tableau 2 : Répartition des boîtes et pochettes en fonction du pays

Les boîtes ont ensuite été classées selon leur numéro de référence dans un ordre croissant, puis répertoriées selon l'indication manuscrite en présence. Elles ont été tour à tour ouvertes et les plaques ont pu être comptées. Au total nous disposons de 514 plaques : 221 sont relatives à la France, 43 à l'Allemagne, 11 à l'Autriche, 51 à l'Egypte, 19 à l'Espagne, 21 au groupe Israël-Syrie, 44 au Liban, et 103 à la Turquie. Les résultats sont représentés dans les tableaux 3 à 10.

⁵ L'inscription "Damas-Jérusalem" sur une des boîtes nous a fait créer un fonds qui intéresse à la fois l'Israël et la Syrie.

Numéro	Intitulé	Nombre de plaques
23748	Laboratoire	12
23748	Mlle Taher(...)	3
23748	Roscoff	19
34987	Laboratoire atelier naturalisation	12
44060	Elne	7
44488	Aéroplanes	17
45523	Arcachon	12
45622	Belle-Ile Phare	10
45818	15 août et filets bleus	10
45818	Belle-Ile	10
45818	Elliant-Scaër	11
45818	Keriolet Beg Meil	11
45818	Laboratoire	11
45818	Pontaven	10
45929	Le Bois d'Oingt	9
46230	Carcassonne	11
46472	Gavarnie	10
46472	Lourdes	11
46497	Négatifs Jules. Pont d'Espagne	12
Guilleminot	Roscoff	5
Pochette	Faculté quais	8

Total = 221

Tableau 3 : Descriptif des boîtes relatives à la France

Numéro	Intitulé	Nombre de plaques
44488	Nüremberg	10
44530	Bonn	12
44762	Vieux Francfort	10
45502	Nüremberg	11

Total = 43

Tableau 4 : Descriptif des boîtes relatives à l'Allemagne

Numéro	Intitulé	Nombre de plaques
44488	Salzbourg	11

Total = 11

Tableau 5 : Descriptif des boîtes relatives à l'Autriche

Numéro	Intitulé	Nombre de plaques
40694-1	Tombeau des rois	3
40694-12	Karnak	9
40694	Ismaïlia	4
40694	Pyramides	4
Pochette	Memphis	6
Pochette	Égypte-1	15
Pochette	Égypte-2	10

Total = 51

Tableau 6 : Descriptif des boîtes relatives à l'Égypte

Numéro	Intitulé	Nombre de plaques
45523	Gérone	9
46472	Cadaques	10

Total = 19

Tableau 7 : Descriptif des boîtes relatives à l'Espagne

Numéro	Intitulé	Nombre de plaques
40694	Damas-Jérusalem	11
40722-7	Jaffa	9
Pochette	Mont des Oliviers	1

Total = 21

Tableau 8 : Descriptif des boîtes relatives à l'Israël et la Syrie

Numéro	Intitulé	Nombre de plaques
40654-11	Baalbek (Liban4) - Damas	8
40694-10	Beyrouth-Baalbek	9+3*
40722-4	Beyrouth	6
40722	Baalbek (Liban3)	9+1*
Pochette	Liban	8

Total = 44

* Quatre plaques sont illisibles.

Tableau 9 : Descriptif des boîtes relatives au Liban

Numéro	Intitulé	Nombre de plaques
40525-2	Scutari	9
40525-3	Four des murs (Dodécanèse)	9
40525-5	Rhodes-Smyrne	12
40525-6	Bosphore	12
40525-7	Istanbul	6
40525-7	Scutari	8
40525-13	Brousse	12
40525-14	Brousse	12
40525-15	Brousse	15
Pochette	Turquie	8

Total = 103

Tableau 10 : Descriptif des boîtes relatives à la Turquie

Chaque plaque fait l'objet d'une cote. Celle-ci renvoie au pays et au lieu où le cliché a été pris, au numéro de la boîte et à son ordre d'apparition dans la boîte. Ainsi, une cote se lit de la manière suivante :

”pays – numéro de boîte – lieu – ordre d'apparition dans la boîte”

Prenons un exemple. Dans le fonds ”France”, la cote de la première plaque de la boîte 23748, intitulée Laboratoire, se lit : France-23748-Laboratoire(1).

Parfois, une sous-numérotation manuscrite suit le numéro de la boîte (exemple : Israël-40722-7-Jaffa(2)).

4. Protocole de numérisation

Bien que chaque plaque comporte deux images différentes, nous avons choisi de numériser une seule des deux vues, l'objectif principal étant de connaître la nature du fonds, et non de visualiser le relief.

La numérisation s'est effectuée au sein du musée d'anatomie Testut-Latarjet à l'aide d'un appareil photographique numérique (Nikon Coolpix 5700), un rétroprojecteur, une plaque opaque, une colonne de fixation pour l'appareil photographique, et un ordinateur portable. Le choix de la vue s'est fait en fonction de l'endommagement éventuel de la plaque (rayures, casse). Le dispositif est représenté par la figure 9.

L'image numérisée a ensuite été transférée sur l'ordinateur et rétablie en positif par le logiciel Photofiltre.



Figure 9 : Dispositif de numérisation

Toutes les plaques ont été traitées, mais il s'est avéré, après numérisation, que quatre d'entre elles étaient inexploitables car floues ou sombres. Ces plaques concernent le Liban⁶. Toutes les vues numérisées sont annexées dans un CD-ROM (cf. annexe 4, p. 61).

5. Exploitation du fonds numérisé

Le volume et la diversité du fonds photographique sont importants. Les clichés sont très variés, allant du paysage au portrait, en passant par des temples égyptiens. Nous avons débuté notre analyse par un examen de cohérence afin de nous assurer du lien entre le titre de chaque boîte et son contenu. S'il est aisé de reconnaître contrées touristiques et monuments célèbres, il reste utopique de localiser l'ensemble des panoramas et d'identifier tous les personnages. Nous nous sommes donc documentés selon les éléments apportés par les photographies : le type de végétation (montagnes arides, environnement maritime, désert), constructions (maison en briques crues, minarets), et les scènes de la vie quotidienne. Ensuite, nous avons essayé de dater les photographies. Si l'usage principal des plaques au gélatino-bromure d'argent s'effectue entre 1878 et 1910⁷, nous verrons que certains détails ont permis de réduire cet intervalle.

5.1. Les plaques stéréoscopiques du fonds "France"

La plupart des intitulés des boîtes évoquent la Bretagne : Roscoff, Belle-Ile, Elliant, Scaër, Keriulet, Beg Meil, Pont-Aven. D'autres se rapportent à la région sud-ouest : Arcachon, Elne, Carcassonne, Gavarnie, Lourdes, Le Pont d'Espagne. La région lyonnaise est peu représentée, avec deux boîtes nommées "Aéroplanes" et "Le Bois d'Oingt", ainsi qu'une pochette titrée "Faculté quais".

⁶ Trois plaques de la boîte 40654-10 et une plaque de la boîte 40722.

⁷ En 1907, le procédé industriel de la plaque autochrome des Frères Lumière permet la photographie couleur. Il faut attendre 1910 pour que son utilisation devienne massive.

5.1.1. Les plaques relatives à la région Bretagne

Parmi les boîtes intitulées "23748-Laboratoire" et "34987-Laboratoire atelier naturalisation", nous avons identifié la station biologique de Roscoff grâce à l'inscription « *La science n'a ni religion, ni politique* » (cf. figure 10). Si plusieurs vues montrent la salle des aquariums, des personnages que nous n'avons pas pu identifier, des salles de travail, un vivier, une bibliothèque et des vues alentours, nous reconnaissons le laboratoire personnel de Henri de Lacaze-Duthiers (1821-1901) (cf. figure 11), qui a permis le développement d'une zoologie expérimentale dès 1872⁸.

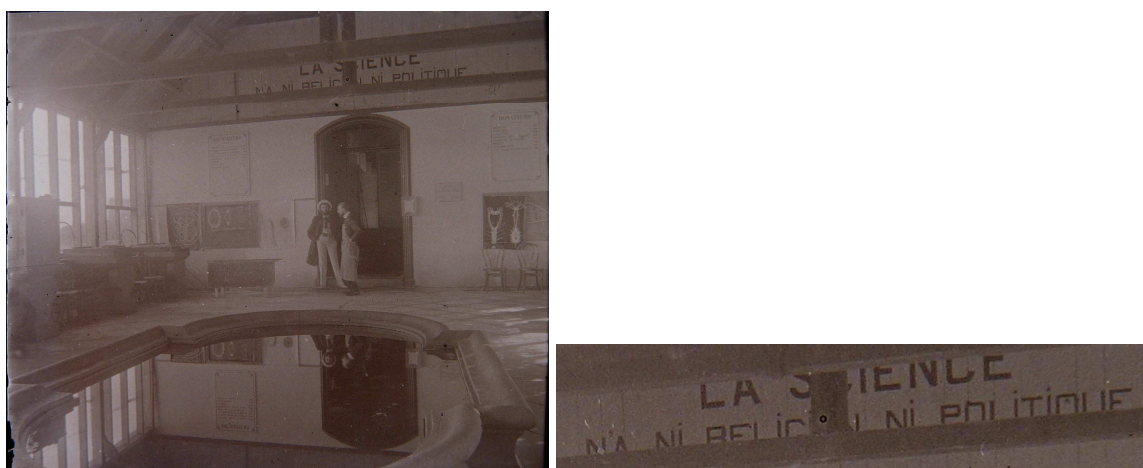


Figure 10 : Photographie France-34987-Atelier de naturalisation(7), montrant la salle des aquariums de la station biologique de Roscoff et détail



Figure 11 : Photographie France-23748-Laboratoire(7), montrant le laboratoire personnel d'Henri de Lacaze-Duthiers

⁸ JAUSSAUD P., BRYGOO E.R. (2004) *Du Jardin au Muséum en 516 biographies*, Nancy, Bialec, p. 318

Les autres boîtes offrent des vues générales de Roscoff, Belle-Ile en mer, Pont-Aven et du château de Keriolet.

La boîte "15 août et filets bleus" illustre une fête annuelle qui a lieu à Concarneau. Costumes bretons, lampions, joueurs de biniou, bombarde et lutte bretonne animent la fête.

La boîte "Elliant-Scaër" se rattache à une célébration religieuse bretonne : la procession en l'honneur de Sant-Alan⁹.

La boîte à l'intitulé illisible, peut-être "Mlle Taher*", contient deux portraits de femmes que nous n'avons pas pu identifier.

Ainsi, le contenu des boîtes est cohérent avec les intitulés, et se rattache plutôt à des photographies "d'agrément".

5.1.2. Les plaques relatives à la région sud-ouest

Les boîtes intitulées "Elne", "Gavarnie", "Carcassonne", "Lourdes", et "Pont d'Espagne" concernent des vues du cloître d'Elne, du cirque de Gavarnie et de ses cascades, des remparts de Carcassonne, des nombreux pèlerins de Lourdes, et des vues du Pont d'Espagne. Le contenu des boîtes est donc cohérent avec les intitulés.

La boîte "Arcachon" concerne un meeting aérien. Certaines photographies montrent des hangars numérotés portant le nom de l'aviateur qui pilote l'engin. Nous associons le nom de Paul Latham au hangar 13 (cf. figure 12), et, grâce à des agrandissements, celui de Paulhan au hangar 15 (cf. figure 13), et de Chavez au hangar 17 (cf. figure 14). Ces informations nous seront utiles pour aider à la datation des plaques.



Figure 12 : Photographie France-45523-Arcachon(12)



Figure 13 : Détail du cliché France-45523-Arcachon(12)

⁹ Cf. annexe 4 : clichés France-45818-Elliant-Scaër(3,4,5,6,8)



Figure 14 : Détail du cliché France-45523-Arcachon(4)

5.1.3. Les plaques relatives à la région lyonnaise

Le contenu de la boîte "France-Aéroplanes" est hétérogène. D'une part, il renferme deux vues du centre ville de Lyon prises depuis la place Le Viste, montrant le tramway qui emprunte la rue de la République. D'autre part, il concerne un rassemblement aérien¹⁰.

La pochette "Faculté quais" montrent quelques vues des bâtiments universitaires sis quai Claude Bernard, une délégation étrangère sortant d'un des bâtiments, et des vues d'un laboratoire identifié par Catherine Leblanc comme étant le laboratoire de parasitologie¹¹. Elle contient également les portraits utilisés pour notre analyse de photocomparaison¹².

La boîte "Le Bois d'Oingt" montre à plusieurs reprises un cours d'eau, probablement l'Azergues, et quelques visages qui ne peuvent être identifiés.

5.1.4. Un portrait féminin

Cinq plaques stéréoscopiques issues des boîtes "Belle-Ile", "Keriolet", " Lourdes" et "Pont d'Espagne", montrent le même visage féminin, la même silhouette¹³. Nous nous sommes basées sur le détail de trois photographies (cf. figures 15, 16 et 17).



Figure 15 : Détail du cliché France-46497-Pont d'Espagne-négatifs Jules(1)

¹⁰ Cf. annexe 4 : Cliché France-44488-Aéroplanes(9)

¹¹ LEBLANC C. (1994) *Op.cit.*, p.4

¹² Cf. annexe 4 : Clichés France-Faculté-quais(1,2,3,6)

¹³ Cf. annexe 4 : Clichés France-45818-Belle-Ile(4), France-45818-Keriolet(11), France-46472-Lourdes(9), France-46497Pont-d'Espagne-négatifs Jules(1,2)



Figure 16 : Détail du cliché France-45818-Belle-Ile(4)



Figure 17 : Détail du cliché France-45818-Keriolet(11)

Selon C. Leblanc, il s'agirait de Léontine Cambon, la deuxième épouse de Louis Lortet¹⁴. L'auteure était partie du postulat que le fonds appartenait à Louis Lortet, interprétant les photographies en fonction de ses voyages et de son entourage. Or, nous ne disposons d'aucun portrait authentique de Léontine Cambon nous permettant de conclure à cette identification.

5.1.5. Datation des plaques

Plusieurs boîtes portent le même numéro de série. Le numéro 23748 est associé à "Laboratoire", "Mlle Taher*" et "Roscoff". Le numéro 45818 est associé à six boîtes : "15 août et filets bleus", "Belle-Ile", "Elliant-Scaër", "Keriolet Beg Meil", "Laboratoire" et "Pontaven". Nous supposons que les photographies portant le même numéro de série ont été prises durant une même période, un même séjour. Ceci semble d'autant plus probable qu'une seule région est concernée : la Bretagne. Ces plaques ont pu être obtenues entre 1878 et 1910, durant leur phase de commercialisation majeure. Les vues de la faculté du quai Claude Bernard par contre, sont postérieures à 1882, année de son inauguration.

Enfin, le meeting aérien de Lyon permet de dater la boîte "Arcachon". Les trois aviateurs cités plus haut se retrouvent lors de la Grande semaine de l'aviation¹⁵ (ou "Lyon aviation") en 1910, occupant les hangars selon la disposition décrite précédemment¹⁶. Chavez pilote un Biplan Farman portant le numéro 9, semblable à celui de notre fonds (cf. figure 18, tandis que les tribunes de la manifestation hissent de nombreux drapeaux (cf. figures 19 et 20).

¹⁴ LEBLANC C. (1994) *Op. cit.*, p. 44

¹⁵ *Lyon aviation : Recueil de documents relatifs à la semaine d'aviation du 7 au 15 mai 1910*, pièce numéro 3, Bibliothèque municipale de la Part-Dieu, réserve du fonds ancien

¹⁶ JANNON H. (2009) *Histoire de l'aviation villeurbannaise*, Lyon, Bellier, p. 91

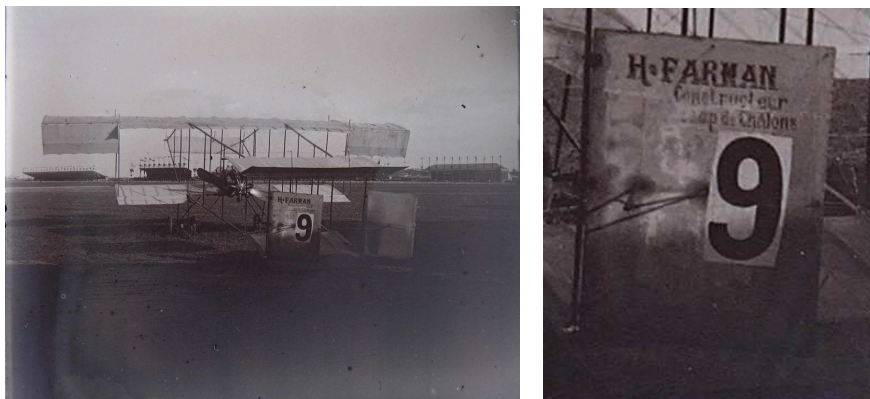


Figure 18 : Photographie France-45523-Arcachon(6) et détail

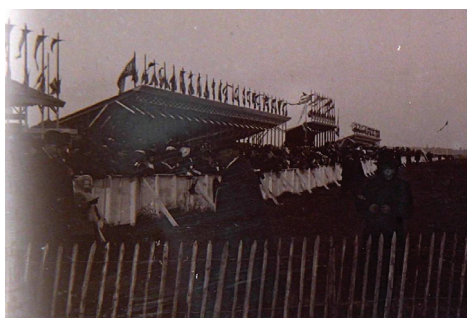


Figure 19 : Détail du cliché France-45523-Arcachon(10)

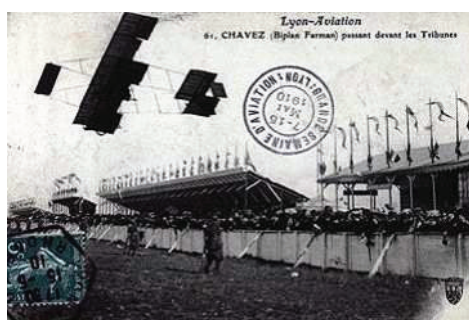


Figure 20 : Carte postale. Lyon-aviation. Chavez (biplan Farman), Chavez passant devant les tribunes.
 [En ligne] <http://www.notrefamille.com/cartes-postales-photos/cartes-postales-photos-LYON-AVIATION-CHAVEZ-Biplan-Farman-passant-devant-les-Tribunes-69003-LYON-69-rhone-554270-64381-detail.html>,
 consulté le 3 janvier 2012

5.2. Les plaques stéréoscopiques du fonds "Allemagne"

5.2.1. Contenu des boîtes

Les boîtes intitulées "Nüremberg" renferment quelques vues de la ville pavée et du château avec ses remparts et ses tours. L'église Notre-Dame, les nombreuses fontaines, la vue sur le fleuve Pegnitz charment le regard. Des scènes de la vie quotidienne sont également présentes, comme celle d'une femme qui danse au son de la flûte devant un attroupement de personnes vêtues du traditionnel chapeau bavarois. Une scène de théâtre ou d'opéra est également perceptible à plusieurs reprises, mais l'aspect sombre des photographies rend le déchiffrement difficile¹⁷.

La boîte intitulée "Vieux Francfort" montre des vues de la ville comme la place Römerberg, avec peu de luminosité¹⁸.

La boîte intitulée "Bonn" nous transporte le long d'un fleuve, avec ses péniches et ses vues sur les rives. Plusieurs éléments nous confirment que le photographe progresse le long du Rhin. Tout d'abord, nous reconnaissons le Burg Maus, la plus haute construction du village de Wellmich, en bordure du fleuve. L'église semble relativement petite par rapport à son clocher¹⁹. Une autre photographie montre une vue du Deutsches Eck, à Coblenze. Il s'agit d'un promontoire situé à l'embouchure de la Moselle et du Rhin, où une statue équestre a été érigée à la mémoire de l'empereur Guillaume I^{er}²⁰. Deux clichés montrent le vieux pont du Rhin, reliant Bonn à Beuel²¹. Enfin, le pont d'un bateau montre deux éléments intéressants. D'une part, les bouées portent l'inscription «E.F. Godesberg, N. Douendorf». Godesberg est un village périphérique de Bonn²², situé en bordure du Rhin. D'autre part, une voiture typique des années 1900, fournit une indication sur la date de la prise du cliché²³.

Nous retrouvons le visage attribué à Léontine Cambon sur les photographies Allemagne-Bonn-44530(8,11).

5.2.2. Datation des plaques

Si la voiture du fonds nous indique une année approximative de 1900, d'autres éléments nous permettent d'affiner la datation des prises de vue. En effet, l'inauguration du Deutsches Eck remonte à 1897, et celle du vieux pont du Rhin à 1898. De plus, la vue du Burg Maus de notre fonds a été réalisée avant sa réfection qui a eu lieu entre 1900 et 1906. Ainsi, les plaques concernant Bonn auraient été utilisées entre 1898 et 1900. Les plaques relatives à Nüremberg et Francfort ne peuvent être datées avec précision, à moins qu'elles n'aient été exploitées lors d'un même séjour.

¹⁷ Cf. annexe 4 : Clichés Allemagne-44488-Nüremberg(8,9,10)

¹⁸ Cf. annexe 4 : Cliché Allemagne-44762-Vieux-Francfort(9)

¹⁹ Cf. annexe 4 : Cliché Allemagne-44530-Bonn(4)

²⁰ Cf. annexe 4 : Cliché Allemagne-44530-Bonn(9)

²¹ Cf. annexe 4 : Clichés Allemagne-44530-Bonn(10,12). Suite à sa destruction durant la seconde guerre mondiale, le pont du Rhin, ou Rheinbrücke, est remplacé en 1949 par le pont Kennedy.

²² Les recherches sur le mot Douendorf sont restées vaines. Par contre, il est possible que notre transcription soit erronée du fait de la résolution du cliché. S'il faut lire Dauendorf, alors nous pouvons préciser que Dauendorf est un village proche de Strasbourg,

²³ Cf. annexe 4 : Cliché Allemagne-Bonn-44530(8)

5.3. Les plaques stéréoscopiques du fonds "Autriche"

5.3.1. Contenu de la boîte

La boîte "Salzbourg" contient des vues de Salzbourg et de la Salzach depuis la colline du Mönchsberg²⁴, ainsi que d'autres vues montagneuses. Nous trouvons également une vue du Petersfriedhof²⁵, le plus ancien cimetière de Salzbourg où des chapelles sont creusées directement dans la paroi rocheuse. Un saint apparaît, coiffé d'une mitre et tenant un sceptre dans la main gauche²⁶. Il s'agit peut-être de Saint Rupert, ancien évêque de Salzbourg.

5.3.2. Datation des plaques

L'unique boîte du fonds "Autriche" porte le même numéro de série que celle intitulée "Aéroplanes" et qu'une concernant Nüremberg. Il est difficile de relier toutes les plaques à un même voyage. Nous ne pouvons pas dater précisément les plaques, si ce n'est par leur diffusion majeure entre 1878 et 1910.

5.4. Les plaques stéréoscopiques du fonds "Espagne"

5.4.1. Contenu des boîtes

La boîte intitulée "Gérone" révèle des clichés sombres de bâtiments et peut-être de l'Onyar²⁷.

La boîte intitulée "Cadaques" nous plonge dans la baie de Cadaques à bord d'une embarcation. Un détour est fait par le village, à la rencontre de femmes porteuses d'eau, ainsi qu'une randonnée dans les collines alentours. Nous reconnaissons la supposée Léontine Cambon sur la photographie Espagne-Cadaques-46472(4).

5.4.2. Datation des plaques

Là encore, nous ne disposons d'aucun élément nous orientant sur les dates de prises de vue, si ce n'est leur utilisation massive entre 1878 et 1910.

²⁴ Cf. annexe 4 : Clichés Autriche-44488-Salzbourg(1-3)

²⁵ Cf. annexe 4 : Cliché Autriche-44488-Salzbourg(6)

²⁶ Cf. annexe 4 : Cliché Autriche-44488-Salzbourg(10)

²⁷ Cf. annexe 4 : Cliché Espagne-45523-Gérone(5)

5.5. Les plaques stéréoscopiques du fonds "Égypte"

5.5.1. Contenu des boîtes

Plusieurs photographies représentent la vallée des rois et ses alentours, comme le Ramesseum²⁸ ou l'entrée du temple d'Hatchepsout à Deir El Bahari²⁹. Cette région, située sur la rive occidentale du Nil, fait l'objet de fouilles régulières depuis la création du service des antiquités égyptiennes et dénombre plusieurs chantiers de fouilles³⁰. Parmi les vestiges se trouvent des hypogées (cf. figure 21) ainsi que des momies humaines et animales (cf. figure 22).



Figure 21 : Cliché Égypte-Pochette Égypte-1(12) montrant l'entrée d'un hypogée



Figure 22 : Cliché Égypte-Pochette Égypte-1(5) et détail, montrant un ouvrier en possession d'une tête humaine et d'un oiseau momifiés

²⁸ Cf. annexe 4 : Cliché Égypte-Pochette Égypte-2(10)

²⁹ Cf. annexe 4 : Cliché Égypte-Pochette Égypte-1(11)

³⁰ Cf. annexe 4 : Cliché Égypte-Pochette Égypte-1(1,4)

D'autres photographies intéressent le temple de Karnak³¹ - notamment l'allée des sphinx à tête de bélier³² -, les colosses de Memnon³³ ou encore la statue de Ferdinand de Lesseps à Port-Saïd³⁴. Les pyramides, symboles majeurs de l'antiquité égyptienne, se dressent sur l'arrière-plan de quelques photographies³⁵, détonnant parfois avec la modernisation du pays³⁶.

Le climat semi-désertique contraste avec la palmeraie de Memphis³⁷ et le Nil³⁸. Quelques personnages se détachent des autochtones. Parmi eux, la supposée Léontine Cambon³⁹, des européens qui portent chapeaux et costumes, et l'ombre du photographe (cf. figure 23).



Figure 23 : Cliché Égypte-40694-Ismaïlia(3)

5.5.2. Datation des plaques

Parmi les pochettes, seule la photographie de la statue de Lesseps fournit une indication sur la date de prise de vue (cf. figure 24). En effet, la statue fut érigée en 1899, à l'occasion du trentième anniversaire de l'ouverture du canal de Suez.



Figure 24 : Cliché Égypte-Pochette 1-Égypte(15)

³¹ Cf. annexe 4 : Clichés Égypte-40694-12-Karnak(1,5,6,8)

³² Cf. annexe 4 : Cliché Égypte-Pochette Égypte-1(14)

³³ Cf. annexe 4 : Cliché Égypte-Pochette Égypte-1(9)

³⁴ Cf. annexe 4 : Clichés Égypte-Pochette Égypte-1(15)

³⁵ Cf. annexe 4 : Clichés Égypte-Pochette Memphis(2), Égypte-Pochette Égypte 1-(8,10)

³⁶ Cf. annexe 4 : Clichés Égypte-40694-Pyramides(3,4)

³⁷ Cf. annexe 4 : Cliché Égypte-Pochette Memphis(1)

³⁸ Cf. annexe 4 : Clichés Égypte-40694-12-Karnak(6), Égypte-Pochette 1-Égypte(6)

³⁹ Les photographies les plus pertinentes sont : Égypte-40694-12-Karnak(1), Égypte-40694-Pyramides(2), Égypte-Pochette Memphis(3,5,6), Égypte-Pochette Égypte-1(3,8,10,14), Égypte-Pochette Égypte-2(5).

Cependant, ce seul élément nous empêche de conclure sur l'appartenance des pochettes à un même voyage. Les quatre boîtes, quant à elles, portent un numéro de série identique, suggérant leur utilisation durant un même séjour, peut-être distinct du(des) précédent(s).

5.6. Les plaques stéréoscopiques du fonds Israël-Syrie

5.6.1. Contenu des boîtes

La boîte "Damas-Jérusalem" possède un contenu hétérogène. L'imposante mosquée d'Omar⁴⁰ côtoie principalement des photographies de paysages, et de voie ferrée.

La boîte "Jaffa" concerne quelques embarcations rudimentaires en bois, une maison construite en terre, ainsi que des paysages secs et désertiques, qui mêlent caravane de chameaux, et porteurs d'eau.

Parmi ces deux boîtes, le visage supposé de Léontine Cambon apparaît en présence d'un groupe de personnes⁴¹.

Enfin, la pochette "Mont des Oliviers" montre une vue de l'immense cimetière juif situé sur une colline à l'est de Jérusalem⁴².

5.6.2. Datation des plaques

Notre enquête a d'abord été orientée par une photographie de la boîte "Damas-Jérusalem", représentant un groupe de personnes (cf. figure 25). Ce groupe, retrouvé dans la boîte Jaffa (cf. figure 26), nous fait conclure que les deux boîtes ont été utilisées lors d'un même séjour.



Figure 25 : Cliché Israël-40694-Damas-Jérusalem(5)



Figure 26 : Cliché Israël-40722-7-Jaffa(2)

⁴⁰ Cf. annexe 4 : Cliché Israël- 40694-Damas-Jérusalem(1)

⁴¹ Cf. annexe 4: Clichés Israël-40694-Damas-Jérusalem(5), Israël-Jaffa(2)

⁴² Selon la tradition juive, c'est d'abord par là que passera le Messie avant de rejoindre Jérusalem. Ainsi, les défunts du cimetière seront les premiers ressuscités.

Ensuite, une autre plaque, représentant une voie ferrée, a retenu notre attention (cf. figure 27). En effet, la première ligne de chemin de fer israélienne est inaugurée entre Jaffa et Jérusalem⁴³ en 1892, tandis que la liaison Beyrouth-Damas se fait en 1895⁴⁴. Ainsi, l'utilisation de nos deux boîtes est postérieure à 1892, voire 1895⁴⁵.



Figure 27 : Cliché Israël-40694-Damas-Jérusalem(2)

Enfin, le numéro de série de la boîte "Damas-Jérusalem", retrouvé pour une partie du fonds "Égypte" (40694), suggère que l'auteur des photographies a profité d'un même séjour pour parcourir l'Égypte, la Syrie et Israël. La sous-numérotation manuelle, écrite après le numéro de série, vient renforcer cette hypothèse. Le fonds "Israël-Syrie" serait donc ultérieur à 1899 si nous estimons que le fonds "Égypte" s'est constitué sur une même période.

5.7. Les plaques stéréoscopiques du fonds "Liban"

5.7.1. Contenu des boîtes

Le fonds est constitué de boîtes intitulées "Baalbek", "Baalbek-Damas" ou "Beyrouth-Baalbek". Si de nombreuses photographies représentent des paysages pittoresques et des scènes de la vie quotidienne, d'autres mettent en valeur des ruines d'anciens monuments. Ainsi le temple de Baalbek se retrouve sur plusieurs plaques, imposant ses vestiges, comme ses six colonnes (cf. figure 28) ou son temple circulaire (cf. figure 29).

⁴³ DAMBMANN G., VERNEY N. (1900) *Les Puissances étrangères dans le Levant en Syrie et en Palestine*, Paris, Guillaumin, p. 253

⁴⁴ EL-HAGE B. (2000) *Des photographes à Damas : 1840-1918*, Paris, Marval, p. 15

⁴⁵ Nous ne disposons d'aucune information précise concernant la vue du mont des Oliviers, mais il est vraisemblable qu'elle soit concomitante au reste du fonds.



Figure 28 : Cliché Liban-Baalbek(Liban3)(1) montrant les six colonnes du temple de Jupiter de Baalbek



Figure 29 : Cliché Liban-pochette Liban(2) montrant une partie du temple circulaire de Baalbek

Parmi les personnages, nous observons Léontine Cambon, selon Leblanc (cf. figure 30)⁴⁶, et Louis Lortet, selon Emmanuelle Perrin (cf. figure 31)⁴⁷.



Figure 30 : Détail du cliché Liban-Pochette-Liban(8)

⁴⁶ LEBLANC C. (1994) *Op.cit.*, p. 44

⁴⁷ PERRIN E. (2010) *L'Orient des Lyonnais*, Collection Orient-Méditerranée, Présence Graphique, Monts, p. 74



Figure 31 : Cliché Liban-Balbek(Liban3)(6)

Or, comme nous l'avons déjà souligné pour le portrait de Léontine Cambon, l'absence de portrait de référence pour Lortet "jeune" ne peut conduire à une identification formelle.

5.7.2. Datation des plaques

Les numéros de série des fonds Égypte, Israël-Syrie et Liban montrent des similitudes. Le numéro 40694 se retrouve sur les boîtes "Damas-Jérusalem" et "Beyrouth-Baalbek(9)", tandis que le numéro 40722 désigne les boîtes "Jaffa", "Beyrouth (Liban)" et "Baalbek(Liban3)". L'analogie de ces numéros traduit la possibilité d'un même séjour, ce qui est d'autant plus cohérent si nous considérons la proximité géographique de ces pays. Enfin, deux photographies de la série 40694⁴⁸ révèlent la présence du chemin de fer, ce qui suggère des prises de vue postérieures à 1895.

5.8. Les plaques stéréoscopiques du fonds "Turquie"

5.8.1. Contenu des boîtes

Les boîtes "Scutari", "Four des murs"⁴⁹, "Rhodes-Smyrne", "Bosphore-Turquie", révèlent une grande variété de paysage. Des moulins de Rhodes⁵⁰ au cimetière de Scutari⁵¹, le lecteur effectue une sorte de traversée avec des escales à Brousse et Istanbul.

Les boîtes relatives à "Brousse" attestent une certaine modernisation avec la présence du chemin de fer et de fils électriques, tandis que la boîte "Istanbul" montre des éléments architecturaux comme le musée de la céramique⁵². La pochette "Turquie" se rapporte également à la ville d'Istanbul⁵³ : vues portuaire et panoramique de la ville, pont de Galata, mosquée bleue, palais de Topkapi.

Les personnages sont peu nombreux, mais nous distinguons à plusieurs reprises la présumée Léontine Cambon⁵⁴.

⁴⁸ Cf. annexe 4 : Clichés Israël-40694-Damas(2) et Liban-Beyrouth-Baalbek(1)

⁴⁹ Nous n'avons trouvé aucune indication géographique ou de sens pour le terme "Four des murs".

⁵⁰ Cf. annexe 4 : Cliché Turquie-40525-Four des murs(3)

⁵¹ Cf. annexe 4 : Cliché Turquie-40525-2Scutari-1(9)

⁵² Cf. annexe 4 : Cliché Turquie-40525-7-Istanbul(2)

⁵³ Cf. annexe 4 : Clichés Turquie-Pochette-Turquie(1-8)

⁵⁴ Cf. annexe 4 : Clichés Turquie-42525-3-Four des murs(6,8), Turquie-40525-14-Brousse(12), Turquie-40525-7-Istanbul(6)

5.8.2. Datation des plaques

Le numéro de série, commun à l'ensemble des boîtes (40525), indique que les plaques ont pu être exploitées lors d'un même voyage. Cette hypothèse est renforcée par la sous-numérotation manuscrite de l'auteur, qui suggère un itinéraire en Turquie selon un ordre chronologique. Or, selon ce raisonnement, le nombre de boîtes semble incomplet pour retracer l'ensemble du parcours : il manquerait les numéros 4, 8 à 12, voire plus.

Enfin, les trois photographies de Brousse qui concernent le chemin de fer⁵⁵ suggèrent que les plaques stéréoscopiques sont postérieures à 1892, année où la gare de Brousse fut inaugurée par une liaison avec Mudanya.

6. Discussion

6.1. Un fonds photographique d'amateur

Le nombre important de plaques et la variété des pays traversés font penser que l'auteur a cherché à immortaliser la beauté des sites qui s'offraient à lui. La majorité du fonds concerne ainsi des paysages et des monuments, donnant l'impression que les clichés ont été pris lors de voyages d'agrément. Les personnages sont peu présents et il n'y a pas de photographie "scientifique".

Si le fonds révèle une pratique essentiellement amateur, quelques clichés se rapprochent d'une pratique professionnelle. Nous retenons ainsi les photographies Égypte-40694-Pyramides(4) (cf. figure 32), Égypte-Pochette Égypte-1(9) (cf. figure 33), Égypte-Pochette2-Égypte(10) (cf. figure 34), lesquelles concernent respectivement l'allée des pyramides, les colosses de Memnon et le Ramesseum. Elles sont à rapprocher de celles réalisées par Félix Bonfils (cf. figure 35) et Felice Beato (cf. figures 36 et 37), deux photographes professionnels de l'Orient. La similarité des angles de prise de vue suggère que l'auteur des plaques stéréoscopiques a pu s'inspirer du travail de ces derniers.

⁵⁵ Cf. annexe 7 : Clichés Turquie-40525-14-Brousse(10,11,12)



Figure 32 : Cliché Egypte-40694-Pyramides(4)



Figure 35 : Cliché de F. Bonfils en 1870

[En ligne]

<http://www.metmuseum.org/en/collections/search-the-collections?&what=Albumen+silver+prints&who=F%C3%A9lix+Bonfils&pg=1> , consultée le 23 novembre 2012



Figure 33 : Cliché Egypte-Pochette Egypte-2 (10)



Figure 36 : Cliché de F. Beato en 1889

[En ligne]

<http://www.flickrriver.com/photos/bjacques/sets/72157622607599709/> consultée le 23 novembre 2012

Remarquons que dans les clichés représentés par les figures 33 et 36, les photographes donnent l'échelle du monument et de la statue à terre par la présence d'un autochtone.



Figure 34 : Cliché Égypte-Pochette Égypte-1(9)



Figure 37 : Photographie de F. Beato, vers 1860

[En ligne]

<http://www.argentic.fr/product-2869.html> consultée le 23 novembre 2012

Il est difficile d'interpréter ce qu'a voulu traduire l'auteur. Étaient-ce des souvenirs de voyage ou l'envie de laisser une empreinte à la postérité ?

6.2. Lortet, auteur du fonds ?

Si Lortet fait allusion à une activité photographique à la première personne du pluriel dans son ouvrage *La Syrie d'aujourd'hui*⁵⁶, une lettre de Maspero confirme que notre savant réalisait lui-même des clichés : « *Je vous remercie très sincèrement de vos photographies, elles sont admirables de netteté, et je choisirai parmi elles, deux ou trois qui me fourniront d'excellentes illustrations pour le troisième volume de mon ouvrage*⁵⁷ ». L'ouvrage auquel l'égyptologue fait référence s'intitule *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* : cinq gravures s'inspirent de photographies prises par Lortet⁵⁸.

Un des premiers résultats de notre analyse est que les plaques ont été exploitées jusqu'en 1910, année de l'événement Lyon aviation. Lortet, disparu en 1909, ne peut donc pas être l'auteur de la totalité des photographies. Nous avons donc orienté nos recherches sur une constitution partielle du fonds, en cherchant les liens entre Lortet et le contenu du fonds.

Concernant le fonds "France", le portrait utilisé pour notre étude de photo-comparaison (cf. annexe 13) - ressemblant fortement à Lortet - suggère que le savant est, au moins partiellement, en lien avec le fonds France. Il est probable que notre Lortet se soit rendu à la station biologique de Roscoff et qu'il en ait profité pour faire des excursions dans les environs. Sa fonction de directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon et ses connaissances en zoologie l'ont probablement menées à la station biologique. Nous pouvons envisager que le goût prononcé du savant pour les excursions l'a conduit dans le sud-ouest de la France, afin de visiter quelques sites d'exception, et que, de là, il a pu faire une incursion en Espagne.

Concernant les fonds "Allemagne" et "Autriche", le même numéro de série des boîtes suggère un même séjour, ce qui est envisageable étant donné la proximité des deux pays. Nous savons que Lortet s'est rendu à Berlin⁵⁹. Il a pu profiter de son déplacement pour visiter d'autres villes et constituer le fonds photographique, mais nous ne pouvons pas le vérifier.

Les fonds "Turquie", "Israël-Syrie", "Liban" et "Égypte" renvoient aux pays parcourus par Lortet lors de ses missions scientifiques. De plus, les villes qu'ils décrivent - notamment Smyrne, Rhodes, Beyrouth, Jérusalem, Damas - ont été visitées par le savant, (cf. volume 1, p. 67-74). Ces éléments, en faveur d'une attribution du fonds "Orient" à Lortet, sont néanmoins à nuancer. En effet, deux tirages papiers légendés, issus du fonds privé (cf. figures 38 et 39), prouvent que les gravures de *La Syrie d'aujourd'hui* sont - au moins pour certaines - réalisées à partir de photographies (cf. figures 40 et 41).

⁵⁶ « *Nous rapportions de ce long, mais charmant voyage, d'importantes collections scientifiques, plus de deux cent cinquante photographies et une riche moissons de souvenirs* ». LORTET L. (1884) *La Syrie d'aujourd'hui: voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée (1875-1880)*, Paris, Hachette, p. 659

⁵⁷ Lettre de Gaston Maspero adressée à Louis Lortet, datée du 06/02/1897, F.P. 1B1-11

⁵⁸ MASPERO G. (1899) *Histoire ancienne des peuples de l'Orient, Les empires*, t.III, Paris, Hachette, pp. 187, 289, 373, 809, 811

⁵⁹ Lettre de Lortet adressée au Maire de Lyon, datée du 20 juillet 1890, Archives municipales de Lyon

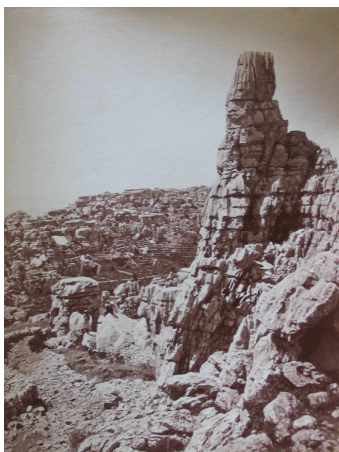


Figure 38 : Cliché intitulé "Roches entre Meirouba et Faikroun" (F.P. 1C5-1)



Figure 39 : Cliché intitulé "Eglise et couvent de Ghazir" (F.P. 1C5-2)



Figure 40 : Cliché intitulé "Rochers à Meirouba"
d'après LORTET L. (1884) *Op. cit.*, p.653



Figure 41 : Cliché intitulé "Eglise et couvent de Ghazir"
d'après LORTET L. (1884) *Op. cit.*, p.639

Or, sur ce point, deux remarques sont à faire. La première est que ces tirages ne trouvent par leurs originaux parmi les plaques stéréoscopiques du fonds. Ainsi, soit le fonds est incomplet, soit les gravures ont été faites à partir d'un autre fonds. La deuxième remarque est que, parmi les plaques du fonds, une seule ressemble à une gravure de l'œuvre (cf. figure 42). Elle représente un bloc de pierre aux alentours de Baalbek, long de 21,35 mètres, haut de 4,33 mètres et large de 4 mètres. Selon Lortet « *on fait une véritable promenade pour aller d'une extrémité à l'autre*⁶⁰ ».

⁶⁰ LORTET L. (1884) *Op.cit.*, p.623



Figure 42 : Cliché Liban-Pochette Liban(6)

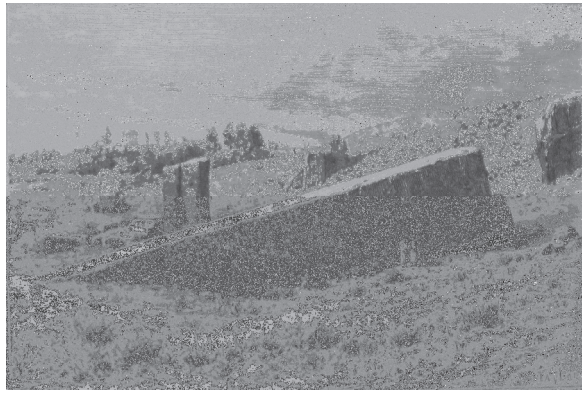


Figure 43 : Cliché intitulé "Gros bloc de pierre dans la carrière de Baalbek", d'après LORTET L. (1884) *Op. cit.*, p.623

L'analyse comparative montre cependant quelques différences entre les deux vues. Sur la gravure (cf. figure 43), l'arrière-plan ne présente ni maison ni les colonnes du temple de Baalbek, tandis que le premier plan montre deux personnages. Soit la gravure s'inspire d'une autre photographie, soit l'auteur a volontairement modifié le cliché en fonction de ce qu'il voulait montrer. L'ajout de personnages devant le gros bloc, par exemple, servirait d'échelle. Lortet s'est rendu sur le site du gros bloc, là où a été prise la photographie. Ainsi, il pourrait être l'auteur du cliché, et peut-être du fonds "Liban".

Concernant le fonds "Égypte", nous remarquons que parmi les illustrations de *La faune momifiée de l'ancienne Égypte*, de nombreuses photographies scientifiques ont été prises par Brugsch au musée du Caire, et que l'unique photographie attribuée à Lortet dans l'ouvrage n'a pas sa plaque originale dans le fonds⁶¹. Cependant, comme pour les fonds "Israël-Syrie" et "Turquie", les sites immortalisés par les plaques ont été parcourus par Lortet, rendant possible sa contribution au fonds.

Jarricot présente, lors d'une conférence faite à la mémoire de Lortet, des clichés pris en Égypte par Lortet lui-même ainsi que par Jules Courmont (1865-1917)⁶². Ne disposant pas de ces photographies, nous ignorons si certaines d'entre elles sont conservées dans le fonds actuel.

Enfin, l'omniprésence d'une même femme à travers le fonds, donne une cohérence quant à son contenu et sa constitution : les boîtes font partie d'un ensemble. Malgré notre analyse, nous n'avons pas pu identifier les protagonistes, mais nous savons que Lortet a pu être l'un des instigateurs du fonds.

⁶¹LORTET L., GAILLARD C. (1909) *La faune momifiée de l'ancienne Égypte*, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, t.10, Lyon, Georg, p.2

⁶²JARRICOT J. (1910) *Louis Lortet et les études égyptologiques*, *Conférence faite à la Société des Sciences Naturelles et d'Enseignement populaire de Tarare*, Charlieu, Charpin, pp.13, 28

7. Visionner les plaques stéréoscopiques en relief

Notre étude a porté sur l'exploitation d'une seule vue pour chaque plaque stéréoscopique. Cependant, afin de faire l'expérience de la vision en relief sans avoir recours à un stéréoscope, nous avons numérisé deux plaques dans leur intégralité et eu recours au procédé d'anaglyphe⁶³. L'anaglyphe est composé de deux images de couleur complémentaire superposées, représentant la même scène avec des points légèrement décalés. Il est obtenu grâce aux deux photographies de la plaque stéréoscopique et un logiciel informatique spécifique de type StereoPhotoMaker version 4.32. Le logiciel colore l'image de gauche dans une prédominance rouge, tandis que celle de droite a des prédominances verte et bleue. L'utilisation d'un filtre rouge magenta placé devant l'œil gauche, et d'un filtre bleu cyan placé devant l'œil droit, génère une vision en relief. Généralement, ce dispositif se trouve très facilement sous la forme de lunettes en carton (cf. figure 44).

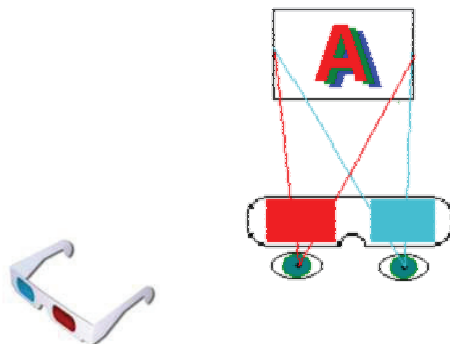


Figure 44 : Dispositif de visualisation d'un anaglyphe

Le port de ces lunettes devant l'anaglyphe constitué, permet de visionner la photographie en relief (cf. figures 45 et 46).

⁶³ Le principe de la vision croisée, qui consiste à mettre les deux photographies dans une position inversée (vue de gauche placée à droite, vue de droite placée à gauche) et à loucher, n'a pas été retenu, cette technique étant opérateur-dépendant.

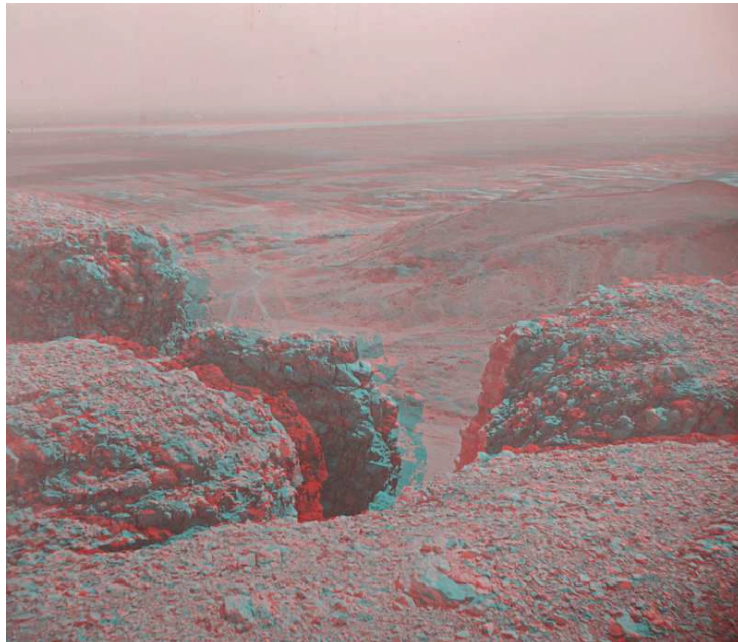


Figure 45 : Anaglyphe composé à partir de la plaque Egypte-Pochette Egypte-2 (2)



Figure 46 : Anaglyphe constitué à partir de la plaque Egypte-Pochette Egypte-2 (8)

Annexe 4 : Le fonds photographique "Louis Lortet" numérisé (CD-ROM)

Le classement des photographies reprend celui proposé dans l'annexe 3 (pp. 36-39).

Annexe 5 : Notice biographique sur Clémence Richard épouse Lortet

Clémence Richard est née à Lyon le 17 septembre 1772. Son père, Pierre Richard, responsable de son éducation, lui enseigne des sciences difficiles, comme les mathématiques pures, et en fait une parfaite érudite⁶⁴. En 1791, Clémence épouse Pierre Lortet, trésorier-payeur du Rhône. Durant cette période de trouble révolutionnaire, elle révèle un courage certain en hébergeant des fugitifs et en secourant des blessés. Cependant, son état de santé s'altère suite à ces événements difficiles. D'après le docteur J. Emmanuel Gilibert (1741-1814), professeur de botanique et directeur du Jardin botanique de Lyon, elle n'a pas besoin de médicaments. « *Il [lui] faut deux choses : exercer [ses] jambes et occuper [sa] tête*⁶⁵ ».

Clémence part faire des promenades au cours desquelles elle collecte des spécimens végétaux qui lui paraissent intéressants, et assiste aux cours dispensés par Gilibert. L'étude des fleurs devient le point de départ d'une passion véritable et de nombreuses herborisations. La botaniste amateur parcourt d'abord les alentours de la propriété familiale à Oullins puis les environs de Lyon. Elle consigne ses notes dans un recueil intitulé *Promenades botaniques autour de Lyon*⁶⁶. Puis elle se rend de plus en plus loin, profitant de ses voyages à l'étranger pour découvrir des flores diverses (Allemagne, Suisse) et compléter ses connaissances. Entre 1805 et 1808, Clémence fournit à Gilibert, trois fois par semaine, toutes les plantes lyonnaises nécessaires aux cours qu'il dispense au Jardin des Plantes. Son fils, Pierre, l'accompagne fréquemment, ainsi que l'ami de la famille, Georges Roffavier (1755-1823). Ses observations sur la flore locale vont contribuer à la rédaction du *Calendrier de Flore* en 1809⁶⁷. L'herbier général et quelques herbiers plus modestes sont conservés au Musée des Confluences.

Outre les herborisations et la détermination des plantes, Clémence étudie aussi les époques de floraison, la nature du sol et des stations botaniques, ainsi que l'organisation de certains appareils. Elle acquiert progressivement une certaine notoriété dans le domaine de la botanique. En 1811, elle profite que son fils commence ses études de médecine à Paris pour y rencontrer des spécialistes tels que A.L. de Jussieu, Bonpland et Thouin. En 1822, sa nomination en tant que correspondante de la Société linnéenne de Paris va lui donner l'envie de fonder une Société linnéenne à Lyon. Son souhait est exaucé en décembre de cette même année avec l'appui de G. Roffavier, G.B. Balbis, Aunier, A.B. Champagneux et son fils. La Société linnéenne de Lyon se veut « *d'accélérer les progrès de [l'histoire naturelle], et principalement d'explorer les richesses naturelles que renferment le Lyonnais et les provinces limitrophes* »⁶⁸. Clémence permet la création d'une bibliothèque et un enrichissement de ses collections avant de s'éteindre en 1835, victime d'une tympanite aigue.

Pour Roffavier, « *elle unissait l'amabilité de la femme aux connaissances, à la raison et au courage de l'homme*⁶⁹ ». Selon Vingtrinier, elle était « *une femme virile comme une romaine, une érudite comme un membre de l'institut*⁷⁰ ».

⁶⁴ ROFFAVIER G. (1855) Notice sur Madame Lortet, membre de la Société Linnéenne de Lyon, *Annales de la Société Linnéenne de Lyon*, p.2

⁶⁵ MICHELET J. (1860). *La femme*, livre III, p.420

⁶⁶ ROFFAVIER G. (1855) *Ibid.*, p.3

⁶⁷ GILIBERT J.E. (1809) *Le calendrier de flore pour l'année 1778 autour de Grodno et pour l'année 1808 autour de Lyon*, A. Leroy, 81 p.

⁶⁸ Article I^{er} du Règlement de la Société Linnéenne de Lyon, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin, 1832

⁶⁹ MAGNIN A. (1906) Prologue d'une histoire des botanistes lyonnais, *Mémoires de la Société Botanique de Lyon*, t.XXXI, n°136, p.76, In : GAILLARD C. (1912) *La vie et les travaux de Louis Charles Lortet*, Lyon, Georg, 31 p.

⁷⁰ VINGTRINIER A. (1896) *Femmes de lettres lyonnaises ; Me Lortet botaniste*, Lyon, Georg, 20 p., In : MAGNIN A. (1906) *Ibid.*, p.32

Annexe 6 : Notice biographique sur Pierre Lortet

Pierre Lortet, fils de Clémence Richard et Pierre Lortet, naît à Lyon le 4 juin 1792 en pleine Terreur révolutionnaire. Enfant, il est initié aux sciences naturelles par sa mère qui l'entraîne dans ses herborisations. A partir de 1811, il séjourne à Paris pour y suivre des études médicales, et devient docteur en médecine en 1819. Il effectue ensuite de nombreux séjours à l'étranger, dont un de trois ans avec Edgard Quinet à l'Université d'Heidelberg. A son retour, il aide André-Marie Ampère dans ses premières recherches sur l'électromagnétisme.

Issu d'une lignée franc-maçonne, Pierre Lortet dévoile rapidement des opinions libérales et républicaines. Sa connaissance de la langue allemande le conduit à la traduction de textes philosophiques de Kant⁷¹ et de Fichte⁷². D'après Antoine Magnin⁷³, il est « *déiste, rationaliste et disciple de Rousseau* ». Par la suite, il s'affiche dans l'opposition lyonnaise. Il intègre le mouvement philhellène de Lyon dont il devient secrétaire. Son épouse, Jeannette Müller (dite Nettchen), rencontrée à Darmstadt et épousée en 1827, est d'ailleurs la fille du président du Comité Philhellénique de Rhénanie-Palatinat. Pierre Lortet collabore également à des journaux lyonnais, comme le *Précurseur* ou l'*Indépendant*, ainsi qu'à l'*Echo de la Fabrique*. D'après Jean-Noël Tardy⁷⁴, il s'est lié tôt à Philippe Buonarroti, conspirateur révolutionnaire, et a appartenu à la Charbonnerie française sous la Restauration. En 1834 il prend part à la deuxième insurrection des Canuts, puis plus tard à la campagne des banquets. Son engagement dans la politique le fait nommer commandant supérieur des légions lyonnaises de la Garde Nationale et député du Rhône à l'Assemblée nationale en 1848. Il démissionne peu de temps après, déçu par la deuxième république.

Pierre Lortet est membre de nombreuses sociétés savantes comme l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, la Société d'Agriculture de Lyon, la Société de Statistique universelle. Soucieux de la qualité de l'éducation, il soutient auprès du Maire Victor Prunelle la création d'une Faculté des Sciences. Le projet verra le jour en 1835. Il collabore également à la Bibliothèque allemande et au Journal de minéralogie d'Heidelberg. En 1836, Lortet devient administrateur des Hôpitaux de Lyon et en 1854, il fonde la Société Protectrice des Animaux de Lyon.

Outre ses aptitudes dans les domaines de la philosophie et des sciences, Pierre Lortet montre des compétences linguistiques en traduisant un calendrier copte⁷⁵. Le savant possède aussi un certain talent artistique. Il exécute un certain nombre de lavis rehaussés à la plume. Ceux-ci, assez riches en détails, représentent surtout des paysages avec des arbres ou des éléments architecturaux.

Trois enfants naissent du mariage de Pierre et Nettchen : Leberecht (1828-1901), Clémentine (1830-1898), et Louis (1836-1909).

Pierre Lortet s'éteint le 22 mars 1868 à Oullins.

⁷¹ KANT E. (1842) *La religion dans les limites de la raison*, traduit par P. Lortet, Lyon, Savy, 106 p.

⁷² FICHTE J.G. (1831) *De l'idée d'une guerre légitime*, Lyon, Rossary, 50 p.

⁷³ MAGNIN A. (1913) *Les Lortet : botanistes lyonnais, particulièrement Clémence, Pierre et Louis Lortet et le botaniste Roffavier*, Lyon, Rey, p.49

⁷⁴ TARDY J.-N. (2011) *Les catacombes de la politique : Conspiration et conspirateurs en France, 1818-1870*, Thèse de Doctorat d'Histoire : Université Paris 1 : Panthéon Sorbonne, 792 p.

⁷⁵ LORTET P. (1852) *Calendrier copte traduit de l'arabe et annoté*, Lyon, Dumoulin et Ronet, 27 p.

Annexe 7 : Généalogie de la famille de Louis Lortet

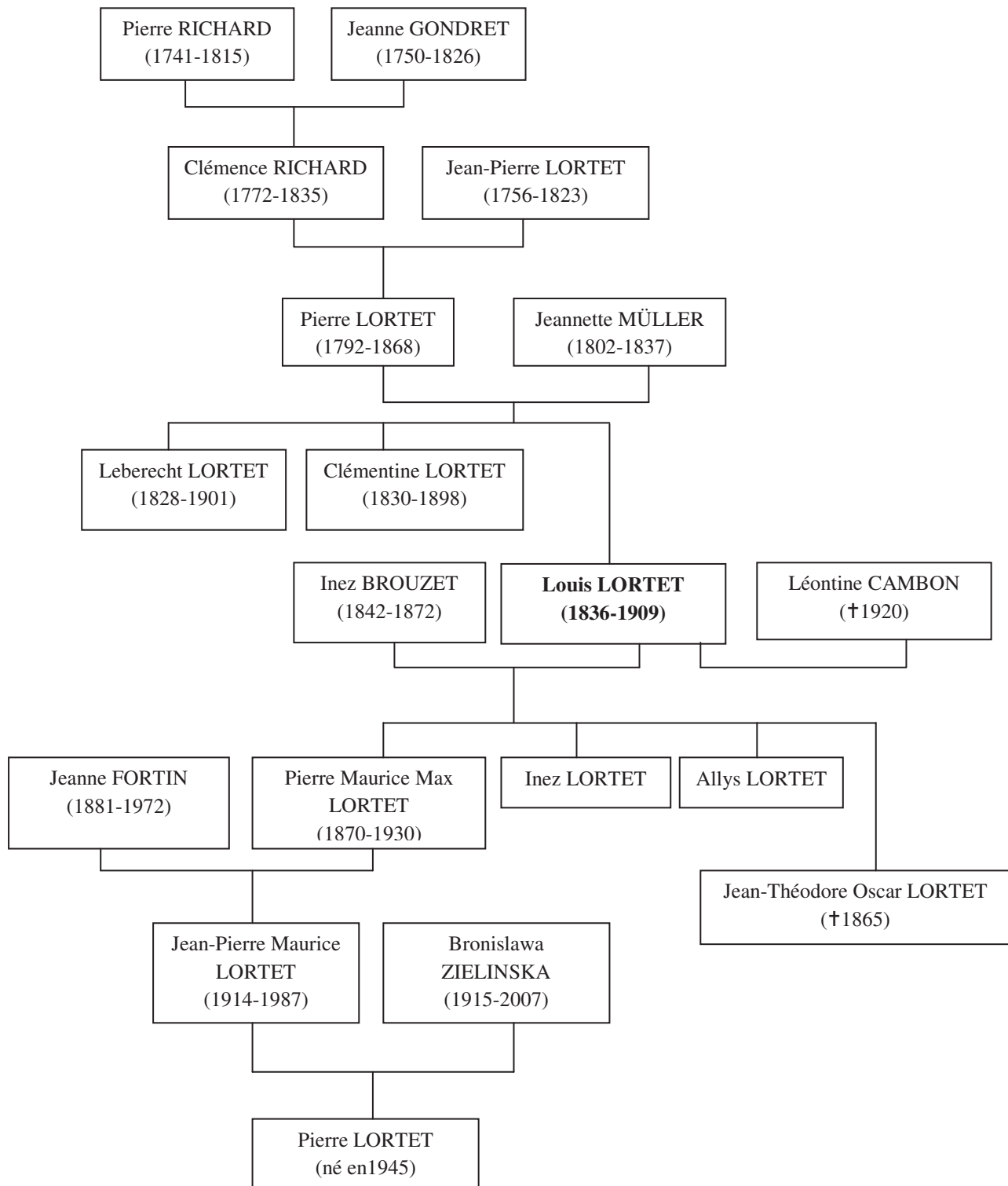


Figure 47 : Arbre généalogique "partiel" de la famille de Louis Lortet

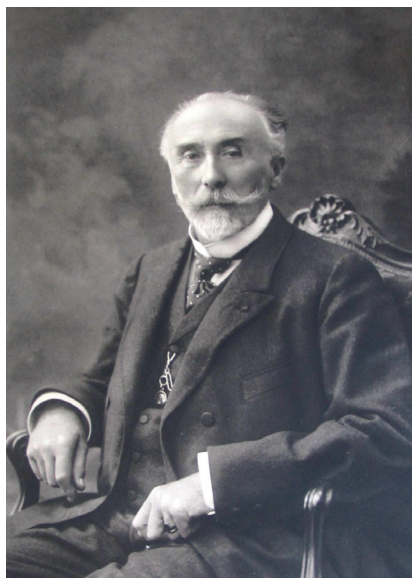
Annexe 8 : Portrait de Louis Lortet

Figure 48 : Cliché représentant Louis Lortet (F.P. 6A1-5)

Annexe 9 : Portrait de Louis Lortet en tenue d'académicien

Figure 49 : Cliché représentant Louis Lortet (F.P. 6A1-4)

Annexe 10 : Portrait d'homme issu du fonds photographique Louis Lortet, musée Testut-Latarjet



Figure 50 : Cliché France-Pochette-Faculté-Quais(1)

Annexe 11 : Portrait de Louis Lortet, selon Catherine Leblanc⁷⁶ et détail



Détail

Figure 51 : Louis Lortet dans son laboratoire de parasitologie

⁷⁶ LEBLANC C. (1996) *Op. cit.*, p.4

Annexe 12 : Portrait de Jules Guiart, d'après la photothèque de l'université Lyon 1⁷⁷**Figure 52 : Portrait de Jules Guiart**

⁷⁷ [En ligne] http://phototheque.univ-lyon1.fr/user/edit_fichiers.asp?id_pagealbum=261&id_dossier=261&id=16337&num=158, consulté le 2 février 2011

Annexe 13 : Application de la méthode de photo-comparaison à trois portraits

1. Méthodologie générale de la photo-comparaison

La méthode utilisée fait appel à la *biométrie de similarité* qui consiste à comparer biométriquement les deux visages, afin de déterminer le pourcentage de ressemblance existant entre les deux ou score de similarité⁷⁸.

Sur les deux types de clichés - A [inconnu] & B [connu] - sont positionnés des **points anatomiques** qui, reliés entre eux selon des critères précis, fournissent des **paramètres**, des **indices** (formule générale d'un indice : paramètre 1 x 100 / paramètre 2) et des **valeurs angulaires**.

Il est important de noter que l'étude comparative ne prend jamais en compte la comparaison des valeurs brutes d'un même paramètre sur les deux clichés, mais celle des rapports indiciaires confrontant les paramètres deux à deux, dans chaque cliché. Ceci offre l'avantage considérable de pouvoir travailler sur des instantanés n'étant pas à la même échelle.

La ressemblance (ou *similarité*) entre A et B va être établie en prenant en compte la différence algébrique des valeurs indiciaires (ou angulaires), selon la modalité suivante :

- la valeur sera positive (+) si la valeur indiciaire (ou angulaire) de A est supérieure à celle de B
- la valeur sera négative (-) si la valeur indiciaire (ou angulaire) de A est inférieure à celle de B.

Ensuite, la somme algébrique de l'ensemble des intervalles indiciaires est calculée, puis divisée par le nombre (N) d'indices et de valeurs angulaires pris en compte. Le résultat ainsi obtenu - qui est donc une moyenne algébrique - représente le *score de similarité* qui varie de 0 à 10. A chaque score est attribué un *pourcentage (%) d'assimilation A / B* (cf. tableau 11) :

- Pour un score de 0, l'*assimilation A / B* est de 100%. Les deux visages présentent donc 100% de similitude, ce qui permet de conclure que l'inconnu A est manifestement B : l'identification est positive.
- À l'opposé, pour un score de 10, l'*assimilation A / B* est de 0%. Les deux visages ne présentent aucune similitude, ce qui permet de conclure que A n'est manifestement pas B : l'identification est négative.

⁷⁸ La méthode s'applique également à l'identification d'un crâne inconnu [A] qui pourrait correspondre à une personne disparue dont on a la photographie du visage [B]. Il faut noter que dans le cas d'un crâne inconnu, un premier travail consiste à positionner les globes oculaires dans les cavités orbitaires (ce qui est une des étapes obligatoires d'une reconstitution faciale, selon la méthode Guerassimov, utilisée par l'équipe du Laboratoire d'Anthropologie Anatomique et de Paléopathologie de Lyon).

Score	%	Score	%	Score	%	Score	%	Score	%
0	100	2	80	4	60	6	40	8	20
0,1	99	2,1	79	4,1	59	6,1	39	8.1	19
0,2	98	2,2	78	4,2	58	6,2	38	8.2	18
0,3	97	2,3	77	4,3	57	6,3	37	8.3	17
0,4	96	2,4	76	4,4	56	6,4	36	8.4	16
0,5	95	2,5	75	4,5	55	6,5	35	8.5	15
0,6	94	2,6	74	4,6	54	6,6	34	8.6	14
0,7	93	2,7	73	4,7	53	6,7	33	8.7	13
0,8	92	2,8	72	4,8	52	6,8	32	8.8	12
0,9	91	2,9	71	4,9	51	6,9	31	8.9	10
1	90	3	70	5	50	7	30	9	9
1,1	89	3,1	69	5,1	49	7,1	29	9.1	8
1,2	88	3,2	68	5,2	48	7,2	28	9.2	7
1,3	87	3,3	67	5,3	47	7,3	27	9.3	6
1,4	86	3,4	66	5,4	46	7,4	26	9.4	5
1,5	85	3,5	65	5,5	45	7,5	25	9.5	4
1,6	84	3,6	64	5,6	44	7,6	24	9.6	3
1,7	83	3,7	63	5,7	43	7,7	23	9.7	2
1,8	82	3,8	62	5,8	42	7,8	22	9.8	1
1,9	81	3,9	61	5,9	41	7,9	21	9.9	0

*En grisé scores retenus pour 90 à 100% d'assimilation positive

Tableau 11 : Score de similarité et % d'assimilation pris en compte dan la comparaison

2. Portraits étudiés et points faciométriques retenus

Nous disposons de trois portraits :

- celui de Louis Lortet ou portrait A (cf. figure 53)
- celui du personnage à identifier ou portrait B (cf. figure 54)
- celui de Jules Guiart ou portrait C (cf. figure 55).



Figure 53 : Portrait A



Figure 54 : Portrait B



Figure 55 : Portrait C⁷⁹

Sur ces portraits sont reportés les points faciométriques décrits dans le tableau 12.

A	Pupille droite
B	Nasion
C	Pupille gauche
D	Intersection plan sagittal BH/plan du regard AC
E	Point latéral de la narine droite
F	Point latéral de la narine gauche
G	Point supérieur du philtrum
H	Point médian du plan labial
I	Point auriculaire supérieur
J	Point auriculaire inférieur

Tableau 12 : Points faciométriques retenus

⁷⁹ Portrait issu du *Clujul medical* (1930) n° 7, [En ligne] <http://framespa.revues.org/477> consulté le 3 avril 2011

Nous obtenons ainsi les portraits "d'étude", représentés par les figures 56, 57 et 58.

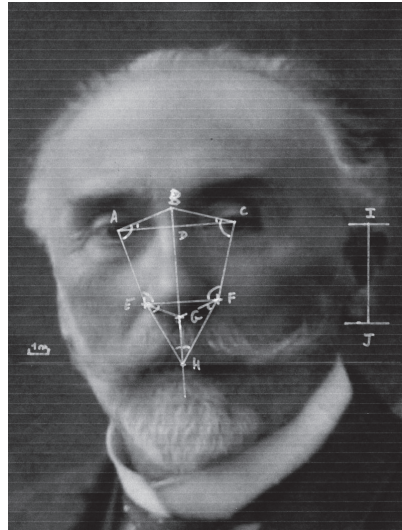


Figure 56 : Portrait A avec ses points faciométriques

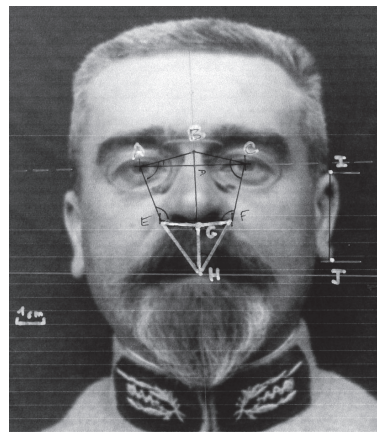


Figure 57 : Portrait B avec ses points faciométriques

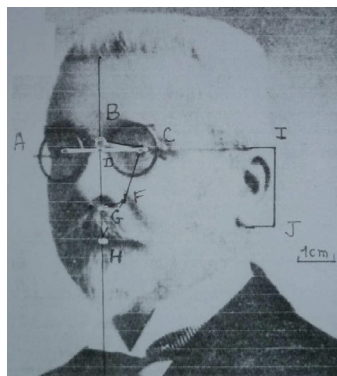


Figure 58: Portrait C avec ses points faciométriques

3. Tableaux de mesures

À partir des portraits ainsi "préparés", divers paramètres sont mesurés (cf. tableau 13). Des valeurs angulaires (cf. tableau 14) et indiciaires (cf. tableau 15) sont ensuite calculées.

Paramètres	A = Lortet	B = Lortet ?	C = Guiart
AB	28,78	20,18	9,73
BC	32,07	18,87	11,27
AC	56,20	37,61	20,08
AD	27,64	19,55	9,36
BD	9,7	5,32	1,87
BH	79,4	44,9	26,7
AE	37	20,96	
CF	39	21,67	14,26
EF	36,28	25,41	
GF	21,26	12,59	6,28
GH	24	17,77	9,15
FH	35	22,42	12,03
IJ	47	32,74	21,03
EH	34	23,99	
EG	18,52	13,18	

Tableau 13 : Paramètres et valeurs retenues (en mm)

Angles	A = Lortet	B = Lortet?	C = Guiart ?
ABC	145	152	156
BAC	19	15	12
BCA	17	16	12
BAE	92	87	
BCF	91	91	84
AEF	107	110	
CFE	105	102	
GFH	38	51	44
FHG	31	33	30
GEH	62	47	
EHG	28	35	

Tableau 14 : Valeurs angulaires (en degrés °)

Indices	A = Lortet	B = Lortet?	C = Guiart
AB/AC	51,21	53,66	48,46
BC/AC	57,06	50,17	56,13
AD/AC	49	51,98	46,61
EF/AC	64,56	67,56	
AE/CF	94,87	96,72	
GF/HF	60,74	56,16	25,2
GH/BH	30,23	39,58	34,27
AE/IJ	78,72	64,02	
CF/IJ	82,98	66,19	66,95
IJ/GH	195,83	184,24	232,79
IJ/BH	59,19	72,92	79,78
GE/EH	54,47	54,94	
BD/BH	12,22	11,85	7

Tableau 15 : Valeurs indiciaires

4. Résultats : comparaisons entre les valeurs indiciaires et angulaires

Les valeurs indiciaires et angulaires des portraits de Lortet et de Guiart sont comparées à celles du portrait à identifier. Ces valeurs permettent de calculer le score de similarité et le pourcentage de similitude. Les résultats sont obtenus dans les tableaux 16 et 17.

Angles	A = Lortet	B = Lortet ?	Différence
ABC	145	152	+7
BAC	19	15	-4
BCA	17	16	-1
BAE	92	87	-5
BCF	91	91	0
AEF	107	110	+3
CFE	105	102	-3
GFH	38	51	+13
FHG	31	33	+ 2
GEH	62	47	-15
EHG	28	35	+ 7
Indices			
AB/AC	51,21	53,66	+2,45
BC/AC	57,06	50,17	-6,89
AD/AC	49	51,98	+2,98
EF/AC	64,56	67,56	+3
AE/CF	94,87	96,72	+1,85
GF/HF	60,74	56,16	-4,58
GH/BH	30,23	39,58	+9,35
AE/IJ	78,72	64,02	-14,7
CF/IJ	82,98	66,19	-16,79
IJ/GH	195,83	184,24	-11,59
IJ/BH	59,19	72,92	+13,73
GE/EH	54,47	54,94	+0,47
BD/BH	12,22	11,85	-0,37

N=24

S = 17,09

N = nombre d'indices = 24

S = Somme algébrique = 17,09

Score de similarité = $N/S = 17,09/24 = 0,71$

% de similitude entre les portraits A et B = 93 %

Tableau 16 : Comparaison Lortet ? / Lortet

Angles	C = Guiart	B = Lortet ?	Différence
ABC	152	156	+4
BAC	15	12	-3
BCA	16	12	-4
BCF	91	84	-7
GFH	51	44	-7
FHG	33	30	-3
Indices			
AB/AC	53,66	48,46	-5,2
BC/AC	50,17	56,13	+5,96
AD/AC	51,98	46,61	-5,37
GF/HF	56,16	52,2	-3,96
GH/BH	39,58	34,27	-5,31
CF/IJ	66,19	66,95	+0,76
IJ/GH	184,24	232,79	+48,55
IJ/BH	72,92	79,78	+6,86
BD/BH	11,85	7	-4,85

N = 15

S = 17,44

N = 15

Somme algébrique = 17,44

Score de similarité = $17,44/15 = 1,16$

% de similitude entre les deux portraits = 88%

Tableau 17 : Comparaison Lortet ? / Guiart

Ainsi, l'étude de photo-comparaison appliquée aux trois portraits, conclut à une ressemblance plus importante entre Lortet et le personnage de la plaque stéréoscopique (score de similitude = 93%).

Annexe 14 : Transcription d'une lettre de Lortet à un ami, datée du 30 décembre 1908, depuis Louxor, Musée des Confluences

" Mon cher ami,

Je reçois aujourd'hui une lettre qui me remplit de stupéfaction. Il paraît que M. Mouttet dit partout que je suis un nationaliste! Pourquoi pas un bonapartiste.

Moi l'ami de Michelet, de Quinet, de Berthelot. Moi, nommé doyen par Jules Ferry pour lutter contre le cléricisme à la faculté de médecine. C'est honteux ! Et jamais je n'aurais cru cela d'un homme qui se dit républicain et qui cherche à discréditer un homme comme moi qui sous l'ordre moral, comme sous l'Empire ais été menacé deux fois d'expulsion de l'université pour avoir parlé de Darwin. C'est écœurant !

Je tenais à vous en avertir.

Veillez, mon cher Ami, agréer mes meilleurs vœux pour vous et vos enfants de tout cœur.

L.Lortet"

Annexe 15 : Dessin d'un spécimen du genre *Rubus* par Louis Lortet, daté de juin 1867, F.P. 2C1-2



Figure 58 bis : Dessin d'un spécimen de *Rubus*

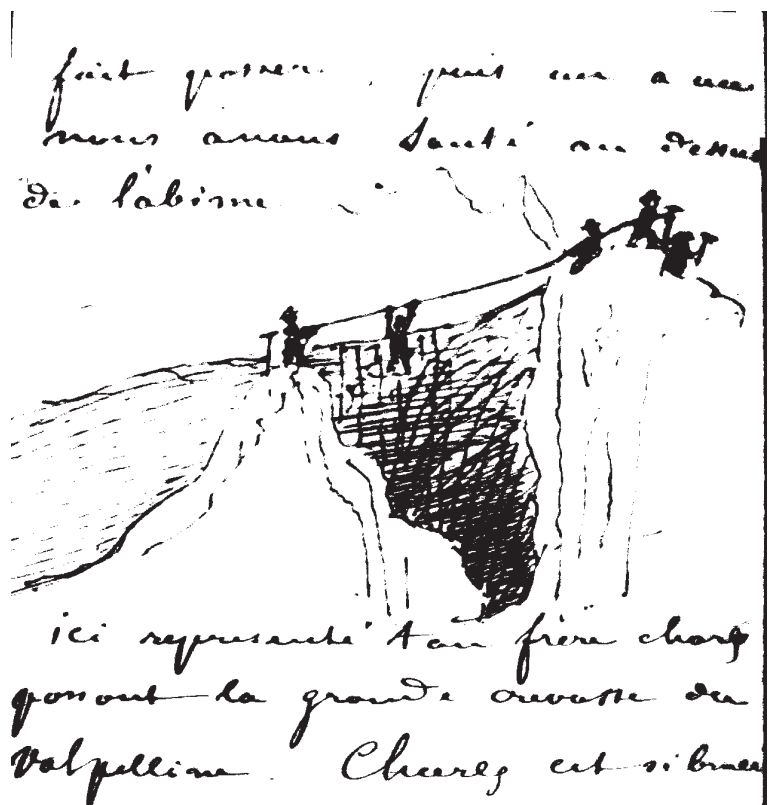
Annexe 16 : Notice biographique sur Jean-Baptiste Chauveau

Jean-Baptiste Chauveau (1827-1917) effectue sa formation initiale à l'école vétérinaire d'Alfort puis obtient, en 1848, le poste de chef des travaux d'anatomie et de physiologie à l'école de Lyon. La qualité et la diversité de ses recherches lui valent d'occuper la chaire d'anatomie et de physiologie comparée (1863) puis le poste de directeur de l'établissement (1875). Chauveau tisse des liens étroits avec le milieu médical, devenant familier de l'Hôtel-Dieu, l'Antiquaille et la Charité. Il suit les visites des internes dont fait partie Lortet. Lorsque ce dernier poursuit ses études à la faculté des sciences, il demande à Chauveau de mettre à sa disposition les ressources de son laboratoire de médecine expérimentale, et plus particulièrement le matériel qui a permis à notre vétérinaire de comprendre le mécanisme du cœur par une expérience chez le cheval (expérience de cathétérisme intracardiaque). C'est ainsi que Lortet modifie l'hémadromographe de Chauveau et Marey, et présente une thèse sur la vitesse du cours du sang dans les artères du cheval. Quelques années plus tard, nos deux savants sont réunis dans l'ambulance d'Ollier, et dans le projet de créer une faculté de

médecine à Lyon. En 1877, Chauveau soutient sa thèse sur la "vaccine originelle", obtenant ainsi le titre de *doctor honoris causa*, ainsi qu'un poste de professeur de médecine expérimentale et comparée à la nouvelle faculté. Il est ensuite appelé à Paris, en 1886, pour remplacer un de ses pairs, Henry Bouley (1814-1885). Chauveau occupe ainsi la chaire de pathologie comparée au sein du Muséum d'Histoire Naturelle, ainsi que les fonctions d'ingénieur général des écoles vétérinaires. Il préside la Société de biologie entre 1892 et 1896, l'Académie des Sciences de Paris en 1907, et enfin l'Académie de médecine en 1911.

Si Chauveau est principalement connu pour ses travaux décisifs en physiologie cardiaque, il s'illustre également dans les lois du travail musculaire et l'utilisation périphérique du glucose. Il est parmi les premiers à affirmer que la contamination peut franchir la barrière des espèces.

Annexe 17 : Extrait d'une lettre de Louis Lortet à sa femme, rédigée à Zermatt en Suisse, F.P. 2A3-3



Lortet raconte et dessine la traversée d'une crevasse à Valbelline.

Annexe 18 : Notice biographique de Claude Gaillard

Claude Gaillard (1861-1945) débute sa carrière au sein du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon en 1887, en tant que préparateur. Rapidement, ses connaissances en zoologie et en paléontologie lui valent le soutien de Louis Lortet, qui l'incite à progresser dans la voie universitaire. Promu préparateur auxiliaire, premier préparateur, puis préparateur en chef en 1894, Gaillard accompagne Lortet en Égypte, afin d'y étudier la faune momifiée. Parallèlement, il approfondit ses connaissances en égyptologie par l'enseignement de Victor Loret. Gaillard est licencié ès-sciences en 1902, et soutient une thèse ès-sciences sur les oiseaux fossiles en 1908. Il succède à Louis Lortet au poste de directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon, se retrouvant ainsi chargé du déménagement des collections dans les locaux du boulevard des Belges. En 1930, il est nommé membre titulaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Lyon, occupant le fauteuil n°6 de la section "sciences naturelles".

Annexe 19 : Notice biographique d'Ernest Chantre

Jean-Baptiste Antoine Ernest Chantre (1843-1924), archéologue, intègre le Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon comme bénévole, puis comme attaché en 1876. Cette même année, comme Lortet, il devient titulaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-lettres de Lyon, occupant le fauteuil n° 3 de la section "sciences naturelles". Trois ans plus tard, il est nommé sous-directeur du Muséum. Au fil de sa carrière, il s'intéresse à plusieurs champs disciplinaires, acquérant des compétences en anthropologie, paléontologie, zoologie, botanique. C'est un homme de terrain qui mène des missions en France mais aussi en Asie et en Afrique. Il assure la promotion de l'anthropologie et de l'ethnologie à Lyon, concourant à l'enseignement de la première discipline.

En 1908, sa carrière scientifique est brisée par une violente querelle avec Lortet au sujet d'un crâne trouvé à Rôda. Réintégré dans ses fonctions, Chantre diminue ses activités professionnelles jusqu'à sa mort en 1924.

Annexe 20 : Liste des fonctions, distinctions honorifiques, et appartenance à des commissions officielles et sociétés savantes

Cette liste est établie à partir de sources publiées, et de manuscrits issus du fonds privé Lortet.

1. Diplômes :

- Bachelier ès-sciences : 5 décembre 1854
- Docteur en médecine : juin 1861
- Docteur-ès sciences : avril 1867

2. Fonctions d'enseignement

- Histoire naturelle médicale à l'école de médecine de Lyon : 1867- 1877
- Zoologie à la faculté des sciences de Lyon : 1869- 1877
- Histoire naturelle médicale à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon : 1877-1906

3. Missions du Ministère de l'Instruction Publique

- Missions en Grèce et en Syrie en 1873 et 1875
- Missions en Syrie en 1874 et 1880, puis entre 1891 et 1902
- Missions en Égypte en 1893, 1897, puis entre 1900 et 1909

4. Distinctions honorifiques :

- Décoré de la Croix de bronze de la Société Française de secours aux blessés et malades des armées de terre et de mer (26 décembre 1871)
- Chevalier de l'ordre national de la légion d'honneur (16 mars 1872)
- Médaille d'or, par le ministre de l'Instruction Publique - sur la proposition du comité des travaux historiques et des sociétés savantes - pour récompenser ses travaux sur la zoologie et la paléontologie (22 avril 1876)
- Officier d'académie (16 mars 1878)
- Officier de l'instruction publique (18 juillet 1883)
- Officier de l'ordre national de la légion d'honneur (20 juin 1894)
- Grand officier de l'ordre impérial du Medjidieh (11 décembre 1906)
- Grand officier de l'ordre royal d'Isabelle la catholique (7 décembre 1882)
- Grand officier de l'ordre du Lion et du Soleil de Perse
- Dignitaire de l'ordre impérial de la Rose du Brésil

5. Commissions :

- Conseil d'administration des écoles municipales de Lyon (arrêté du 17 avril 1871)
- Commissions scientifiques instituées pour donner un avis sur l'emplacement des cimetières de Lyon, sur leur agrandissement ou sur leur déplacement (arrêtés des 29 août 1872, 01 août 1873, 18 juillet 1879)
- Commission chargée de préparer la création à Lyon d'un Institut pour l'avancement des Sciences Biologiques (arrêté du 15 octobre 1872)
- Commission d'hygiène de l'Académie de Lyon (arrêté du 02 mai 1882)
- Commission consultative chargée de l'étude des questions d'hygiène publique et de salubrité intéressant la ville de Lyon (arrêté du 20 juin 1889)
- Conseil d'hygiène publique et de salubrité de l'arrondissement de Lyon (29 septembre 1894)

- Commission de contrôle du service de la vaccination obligatoire (arrêté du 18 décembre 1908)
- Délégué du Ministre de l'Instruction publique à l'inauguration du buste de Clot-Bey dans l'école médicale du Caire (6 janvier 1894)
- Délégué de l'Instruction publique et des Beaux-arts au 1^{er} congrès médical réuni au Caire du 19 au 23 décembre (arrêté du 04 octobre 1902)
- Membre titulaire du Conseil départemental d'hygiène (loi du 15 février 1902)

6. Sociétés savantes :

- Membre correspondant de la Société de l'Instruction mutuelle de Montpellier (22 mars 1855)
- Membre de la Société Botanique de France (08 janvier 1858)
- Membre titulaire de la Société Linnéenne de Lyon (09 mai 1859)
- Membre titulaire de la Société des Sciences Médicales de Lyon (21 janvier 1863)
- Membre correspondant de la Société des Sciences Naturelles de Strasbourg (06 février 1869)
- Membre du Conseil d'Administration de la Société Protectrice des Animaux (SPA) à Lyon (23 décembre 1869)
- Membre correspondant de la Société Linnéenne de Bordeaux (20 avril 1870)
- Membre correspondant de la "Naturforschende Gesellschaft" de Bâle (27 novembre 1872)
- Membre correspondant de la Société de Biologie (27 février 1873)
- Fondateur et président de la section lyonnaise du Club Alpin Français (CAF) (01 janvier 1875)
- Membre titulaire de la Société de Géographie de Lyon (12 février 1876)
- Membre d'honneur de la "Schweizerische Naturforschende Gesellschaft" de Bâle (23 août 1876)
- Membre du congrès des Orientalistes de Marseille (04 octobre 1876)
- Membre de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts à Lyon (05 décembre 1876)
- Membre correspondant de la Société de Géographie de Marseille (20 avril 1877)
- Membre d'honneur de la Société lyonnaise de Gymnastique (06 juin 1878)
- Président honoraire de la SPA de Lyon (05 novembre 1879)
- Membre correspondant de la Zoological Society of London (22 janvier 1880)
- Membre correspondant de l'Académie de Mâcon (30 juin 1881)
- Président d'honneur de la section lyonnaise du CAF (07 février 1882)
- Membre titulaire de la Société d'Anthropologie de Lyon (25 juillet 1882)
- Membre correspondant de la "Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und - Urgeschichte" (16 juin 1883)
- Membre ordinaire de la Société des Naturalistes de Moscou (20 octobre 1883)
- Membre associé de la Société de Biologie (01 décembre 1883)
- Membre de la société de Médecine de Lyon (31 décembre 1883)
- Membre correspondant de la "Senkenbergische Naturforschende Gesellschaft" de Francfort-sur-le-Main (25 février 1884)
- Président de la Société d'Anthropologie de Lyon (04 décembre 1884)
- Membre du Comité d'Organisation du Congrès réuni à l'occasion de l'exposition universelle de Paris (29 septembre 1889)
- Membre correspondant de l'Institut égyptien (13 avril 1894)
- Membre honoraire de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France à Nantes (décembre 1894)
- Membre d'honneur de la Société des Sciences Naturelles de Tarare (02 février 1896)

- Membre correspondant de l'Académie des sciences, section d'anatomie et de zoologie (27 février 1899)
- Correspondant national de l'Académie de Médecine, 1^{ère} section (10 juillet 1900)
- Président d'honneur du 1^{er} congrès égyptien de médecine tenu au Caire (16 novembre 1902)
- Membre correspondant de la Société impériale de Médecine de Constantinople (27 juin 1902)
- Membre honoraire de l'Institut égyptien (07 février 1902)
- Membre honoraire de la Société de médecine d'Alexandrie (2 mars 1903)
- Président actif de l'association des anciens internes des hôpitaux de Lyon (1903)

Annexe 21 : Transcription d'une lettre de Lortet au Sénateur, datée du 30 juillet 1869, Archives municipales de Lyon (Dossier 524W599 Lortet Louis, 1869-1908, Service des Carrières)

« *Monsieur le Sénateur,*

Ayant appris que Monsieur le Professeur Jourdan a donné sa démission de directeur du Musée d'histoire naturelle de Lyon, je viens vous prier de bien vouloir me mettre au nombre de ceux qui peuvent aspirer à le remplacer. J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la liste de mes titres universitaires et scientifiques que je puis faire valoir pour appuyer cette candidature. Je me permets aussi, Monsieur le Sénateur, de vous faire remarquer quels immenses services les collections du Musée ont rendu à notre École de Médecine et quels avantages il y aurait à en faciliter encore l'accès aux Étudiants de notre École qui forment ici la grande majorité des jeunes gens qui profitent des ressources scientifiques de notre ville.

En espérant, Monsieur le Sénateur, que ma demande sera favorablement accueillie, veuillez agréer les témoignages de ma très haute et très respectueuse considération.

Docteur L. Lortet

Professeur à l'Ecole de Médecine.

Titres universitaires *Docteur en Médecine*
 Docteur ès Sciences Naturelles
 Licencié ès sciences
 Lauréat de l'Institut académie des sciences
 Chargé de cours à l'Ecole de Médecine

Principaux travaux scientifiques

- 1° *Monographie du cancroïde labial. Paris, 1861*
- 2° *Traduction allemande du travail de D(...). Berlin, 1862*
- 3° *Principe vital et âme pensante. Lyon, 1862*
- 4° *Nécrobiose graisseuse. Lyon, 1863*
- 5° *Etude sur la physiologie du sang. 1863*
- 6° *Syphilis et trompe d'Eustache. 1863*
- 7° *Du glaucome. Lyon, 1863*
- 8° *Nouveau moyen d'expulser le Taenia. 1865*

9° *Nouveau parasite de l'homme. Lyon, 1866*

10° *Recherches physiologiques sur les glaciers. Lyon, 1866*

11° *Recherches sur la vitesse du cours du sang. 1867*

12° *Fécondation du Preïssia. Lyon, 1867. Mention très honorable à l'Institut en 1868.*

13° *Vitesse du cours du sang. Annales des sciences naturelles. 1868*

14° *Passage des leucocytes à travers les membranes organiques. 1868*

15° *Contagion du Choléra. 1868.*

Rédacteur et fondateur du Journal de Médecine de Lyon et du Lyon Médical »

Annexe 22 : Transcription d'une lettre du recteur en date du 27 septembre 1869 pour la place de Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon, Archives municipales de Lyon

"M. Lortet, lauréat de l'institut (...) Ses nombreux travaux sont très appréciés par l'Académie des Sciences de l'Institut (...) Ils lui ont valu l'estime de savants de la France et de l'Etranger, notamment l'illustre Milne-Edwards qui s'intéresse vivement à la candidature. [Cette place lui ferait] aussi un titre de plus en sa faveur près du Conseil académique de la Faculté des Sciences qui doit présenter au Ministre de l'Instruction Publique une lettre de convocation à la chaire vacante".

Annexe 23 : Transcription d'une lettre de Lortet au Maire, datée du 15 octobre 1908, Musée des Confluences

« Bien cher Maire,

Je viendrai vous voir ce soir à six heures mais hier j'ai appris que mon cher sous-directeur répandait toutes espèces d'infamies sur mon compte : ce serait moi qui aurait tué Gailleton ! Je ne faisais rien à la Faculté ni au Muséum passant mon temps à voyager ou à Oullins et autres inepties pareilles.

Je puis vous assurer M. le maire que tout le temps de mon décanat je consacrais mes matinées au Muséum où j'arrivais à 7 heures du matin, toutes les après-midis à la faculté. Oui j'ai voyagé souvent et j'ai rapporté beaucoup au Muséum car ce que vous avez pu voir n'est rien. J'ai 900 caisses et boîtes dans les caves et les greniers et si vous pouviez nous donner de la place on ferait à Lyon un musée sans pareil. Mais personne n'a jamais vu cela. Ne pourriez-vous faire faire une enquête par 2 ou 3 conseillers afin de vérifier mon dire. Oui j'ai voyagé souvent mais par ordre de Gambetta et de Jules Ferry. C'était pour organiser la faculté de Beyrouth. Malheureusement aux mains des Jésuites mais qui cependant rend de grands services à la France puisque j'ai pu placer 39 de ces élèves en Égypte. Cela valait peut-être mieux que de passer mon temps à ne rien faire, puisque les locaux actuels ne peuvent plus rien recevoir.

J'ai fait mon devoir, toujours mon devoir, et à présent que tout mon temps est consacré à notre bel établissement, je repousse avec dédain les calomnies d'un farceur, d'un plagiaire affublé d'un malhonnête homme. Mes registres en feront foi lorsqu'on viendra les consulter.

Veillez mon cher Maire, agréer l'expression de mes sentiments les plus affectueux et très respectueux.

Lortet ».

Annexe 24 : Transcription d'une lettre du Conseil d'administration des Musées de Lyon au Préfet, qui fait acte du don de L. Lortet aux musées de Lyon, datée du 9 février 1881, Musée des Confluences

« J'ai l'honneur de vous informer que le Dr Lortet, directeur du Muséum, a fait don aux musées archéologiques de la ville de Lyon de l'ensemble des objets provenant des fouilles exécutées sous sa direction, pendant sa mission en Syrie. Vous en trouverez ci-joint la liste.

Le don de M. Lortet est d'une réelle importance pour nos musées. Je suis heureux de le signaler et vous prie de vouloir bien le faire connaître au conseil municipal.

Veillez agréer, ...

Le Président Edilmourg ».

Liste des objets antiques provenant de fouilles exécutées sous la direction de M. le Docteur Lortet pendant sa mission en Syrie en 1880. Liste établie le 5 février 1881 par Dissart, directeur du Palais des Arts. Le conseil municipal a accepté le don le 3 mars 1881.

Marbre et pierre

- couvercle de sarcophage phénicien en marbre blanc
- trois stèles avec inscription
- boulet en pierre de très grande dimension (siège de Rhodes par les turcs, 1522)

Terre cuite

- statuette d'Hercule étouffant le serpent (nécropole de Saïda)
- figurine incomplète représentant un cheval
- urne funéraire (nécropole de Hannaouéh près de Tyr)
- sept lampes funéraires, forme ordinaire (nécropole de Sidon)
- cinq lampes funéraires ornées de tête (nécropole de Sidon)

Bronze

- miroir avec son couvercle
- lampes (époque romaine)

Plomb

- sarcophage phénicien avec figurines et ornement en relief
- onze fragments plus ou moins importants de différents sarcophages

Verre

- six ampoules de formes et de grandeurs différentes
- deux verres à boire
- quatre plats
- un [?]
- un vase à parfum orné de deux anses
- trois bols ou grandes coupes

- un grand vase à une anse
- un vase en forme de cornet
- treize vases à [?] arrondie (formes et grandeurs différentes)
- deux vases à col très allongé

Le Conseil Municipal a accepté ce don le 3 mars 1881 ».

Annexe 25 : Transcription d'une lettre de Maspero à Lortet, datée du 6 juin 1899, F.P. 1B1-22

« Paris le 6 juin 1899

Cher Monsieur,

Je vous remercie d'avoir exprimé si nettement votre opinion : toutes les fois que quelqu'un s'est trouvé là pour le faire, l'impression a été vive, mais bientôt les autres influences l'ont emporté. Cela n'a rien d'étonnant dans les Ministères et j'en ai eu un exemple curieux. À ma sortie de l'École Normale en 1867, j'avais été noté comme inquiétant à cause de mes opinions et de mes amitiés parmi les républicains d'alors : le reste m'a suivi, l'empire tombé, et en 1873 un ministre républicain refusait de me nommer professeur au Collège de France à cause des notes du gouvernement impérial qui m'estimait trop républicain pour lui. Depuis lors j'ai eu souvent l'occasion de voir combien une opinion une fois implantée dans les bureaux était difficile à en extirper : elle repousse toujours plus drue. C'est ce qui me rend toujours un peu incrédule pour les résolutions qui n'y sont pas prises immédiatement : on a beau vouloir agir dans un sens, plus tard, lorsque plus tard arrive le vieil obstacle est là qui arrête tout. J'en ai la preuve deux fois dans cette affaire même à laquelle vous vous intéressez.

Mais il ne faut pas que ce désenchantement auquel j'ai été contraint m'empêche de vous dire combien j'ai été touché de votre démarche spontanée. J'ai eu, dans mes mésaventures, la fortune de voir les gens qui connaissent la question, me revenir peu à peu quand ils avaient été détournés de moi un instant, ou avoir assez confiance pour ne pas me juger sur des apparences ou des récits peu bienveillants. J'aurais été désolé qu'habitué à l'Égypte comme vous l'êtes vous eussiez porté un jugement défavorable sur ma situation. Je ferai ce que vous me conseillez, quand les temps seront moins troublés, mais quoi qu'il advienne, croyez bien que si les choses ne prennent pas meilleure tournure ce ne sera pas à mon manque de bonne volonté qu'on devra l'attribuer.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments affectueusement dévoués.

Maspero"

Annexe 26 : Transcriptions de lettres de Charles Bayet adressées à Lortet, F.P. 1C1-11, 1C1-12, 1C1-15

❖ Lettre du 14 octobre 1908 (F.P. 1C1-11)

« Paris le 14 octobre 1908

Mon cher Doyen,

Je vous remercie très vivement de l'envoi de votre beau livre; je l'ai parcouru avec beaucoup d'intérêt, archéologues et naturalistes applaudiront cette fois encore à vos travaux.

Je me suis empressé, pour répondre à votre désir, de soumettre à la signature de Monsieur le Ministre le renouvellement de votre mission; vous en recevrez prochainement la notification habituelle. Mais, en ce qui concerne une subvention, il ne nous sera pas possible, à mon très vif regret, de vous en allouer une; le crédit des missions est totalement épuisé pour 1908.

Agrérez, mon cher Doyen, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'Enseignement Supérieur, Conseiller d'Etat, Bayet »

❖ Lettre du 23 octobre 1908 (F.P. 1C1-12)

« Paris le 23 octobre 1908

(...) Pour faire suite à ma communication du 14 octobre courant, j'ai l'honneur de vous annoncer que la Compagnie des Messageries Maritimes a donné des instructions afin que les passages que vous prendrez pour M. Gaillard et pour vous, de Marseille à Alexandrie et retour, fussent décomptés avec la réduction de 30%.

Pour le Ministre et par autorisation, Bayet »

❖ Lettre du 31 octobre 1908 (F.P. 1C1-15)

« *Paris 31 octobre 1908,*

(...) Pour faire suite à mes précédentes communications, j'ai l'honneur de vous annoncer que M. le Ministre des Affaires Etrangères a fait part de votre nouvelle mission à notre agent diplomatique au Caire en le priant de vouloir bien vous en faciliter l'exécution (...)».

Annexe 27 : Rapport manuscrit de Lortet au ministre de l'Instruction publique, daté de 1873, F.P. 1C3-1

Monsieur le Ministre.

Par vos lettres datées du 18 sept. Vous avez bien voulu nous charger Mes. Chantre et moi d'une mission scientifique en Grèce et en Orient. La saison était très défavorable pour le recensement de l'histoire naturelle, mais justement parce qu'à cette époque de l'année peu de personnes parcourent ces contrées lointaines, nous avons pu glaner des faits intéressants qui avaient échappé ^{à nos prédécesseurs} à nos prédécesseurs.

Nous sommes partis de Marseille le 19 septembre. Les populations affolées par la crainte de l'invasion du choléra ne nous ont pas permis de toucher ni à Nafp, ni à Messine ni au Bireé. Nous sommes donc allés directement à Constantinople où nous avons pu faire quelques ^{études} recherches intéressantes dans la ville ~~elle même~~ et dans ^{les eaux du} Bosphore. Grâce à la complaisance et aux connaissances spéciales du Capitaine Gaudin Commandant du Steamondre des Messageries maritimes nous avons pu dans le ^{canal} Bosphore faire de dragages profonds et rapporter en une foule d'articles ^{trouvés} intéressants ^{ou} qui nous ont permis de vous adresser un rapport spécial.

À Constantinople même j'ai pu étudier la singulière race de chiens qui pullule dans la ville ~~elle-même~~, et j'ai pu me convaincre par une étude très attentive et par de nombreux dissections que ces chiens ne sont pas des chiens véritables mais bien des

des characals qui se trouvent dans le ~~milieu~~
 milieu depuis un laps de temps très
 considérable et dont les caractères sont-ils
 que très légèrement modifiés par ^{un grand nombre de} ~~la~~ ^{sejour}
~~de la ville~~. Ces recherches d'autonomie comparée
 nous offrent des points très importants au point
 de vue de la modification d'une race donnée
 par ~~ce~~ ^{un} ~~sejour~~ l'influence latamienne bien
~~connue~~ dans milieu bien connu.

Dans les environs de Constantinople nous
 avons avec nos compagnons de voyage fait
 des chasses très fructueuses. Aux oiseaux, aux
 reptiles aux insectes ^{aux mollusques} le long du Bosphore
 jusqu'aux rives de la Mer Noire. Nous
 avons trouvé de nombreux ^{modifications} ~~très~~ ^{par} ~~plusieurs~~
 espèces intéressantes et nouvelles.

Ce jour nous sommes allés à Constantinople
 nous avons rencontré en Grèce en nous
 permettant facilement. Le Haris
 venant de l'Orient n'est pas en
 quarantaine. Dans ce pays très intéressant
 à tous les points de vue nous avons fait
 des courses nombreuses qui nous ont permis
 d'étudier et de rapporter bien des spécimens
 de nos recherches approfondies.

Aux environs d'Athènes, la chaux ~~de~~
 Grèce a immédiatement attiré notre
 attention. Nous avons ^{trouvé} ~~trouvé~~ la ~~que~~
 une antique déjà parfaitement caractérisée
 par les auteurs homériques. La constatation
 des aminces de cette couche est un
 fait important qui est du très probable
 une grande modification que le climat de
 l'Attique a subi depuis les temps très reculés.

Cette œuvre digne de toute l'attention des Zoologistes, et des physiologistes fera l'objet d'un travail particulier.

Dans nos nombreux voyages à Marathon à Oïhermi, dans l'Éubée, à Rhéusis, au Laurium etc. nous avons pu collectivement pour le Muséum de Lyon des Oiseaux, en grand nombre, des Insectes, des Reptiles. Parmi ceux-ci beaucoup en très grande abondance dans tous nos courses je citerai surtout la Tortue ^{Gaerdyne} ~~Gaerdyne~~ (Test. Marginata) et l'Emys Europea qui se rencontre dans tous les Mers. Des dissections nombreuses et des recherches d'embryologie sur ces deux espèces nous ont fait trouver plusieurs faits intéressants à noter au point de vue de la circulation ^{dans les} Cheloniens. Je pourrais actuellement ce travail sur de nombreux individus que j'ai rapportés venant au Muséum de Lyon.

Dans nos courses dans le Peloponèse à Corinthe, à Argos, Nauplie, Chyrintta et Mycènes de nombreux Ophidiens, de lézards ^{et de} ~~et de~~ ^(Sauriens) et mollusques sont venus enrichir nos collections.

Dans le golfe de Salamis (Salamine) nous avons pu draguer et pêcher avec beaucoup d'avidité des embryons mis à votre disposition par Mr le Capitaine du Port de Pirée. Des Poissons, Crustacés et Mollusques ont été le prix de ces efforts. Nous avons étudié aussi les éponges pêchées dans le golfe d'Égine. Nous les avons étudiées avec soin et nous comptons à printemps ~~en~~ retourner à Égine et à Smyrne.

contrôler et vérifier certains faits importants que nous avons découverts au point de vue de leur reproduction. De ~~nombreux~~ ^{deux} pêcheries de poissons sont établies chaque printemps dans le golfe de Smyrne. C'est là que nous allons nous rendre dans quelques semaines pour continuer nos recherches.

Dans nos courses aux Mines du Laurium nous avons trouvé beaucoup de ~~minéraux~~ ^{minéraux} ~~intéressants~~ ^{intéressants} à rapporter en Europe : de nouvelles formes de plomb argentifère, d'antimoine, de fer chromé, de magnésium, de magnésium schottlandien, d'arragonite stalactiforme montrent bien ~~à quel point~~ ^{à quel point} cette chaux singulière doit sa conformation spéciale, du fer carbonaté, du fer bitané que l'on rencontre abondamment sur tout les glaciers de l'Attique. Enfin de belles serpentines et des roches métamorphiques importantes. Nous avons rapporté pour le Muséum des séries complètes de Marby Saccharoid, du Laurium et de l'anthracite; de talcs et de Calcéshitz du Laurium et enfin des séries complètes de scories des anciennes fonderies des Mines du Laurium ~~et de l'Attique~~ ^{et de l'Attique} ~~qui~~ dont les galeries ont été fermées comme au le soit positivement au commencement des guerres du Deloponise pour être rouvertes que de nos jours par une compagnie française italienne qui ~~ya~~ ^a ~~etabli~~ ^{establi} une installation de premier ordre et qui y fait de grands bénéfices considérables.



Deux certains de ces galeries recouvertes sous
 nos yeux, nous avons pu trouver nous
 même des plombs antiques ouvrés, des instruments
 avec lesquels les anciens travaillaient le minerai
 de Vass, des pesons en terre cuite, des Monnaies
 d'argent etc. Ces collections seront extrêmement
 intéressantes à visiter au Muséum de Lyon.

~~Mr. Loret~~ Nous sommes allés ensuite
 parcourir dans tous les sens l'île de
 Salamine dont lui de nous a pu faire
 la carte géologique détaillée. Ce petit
 espace de terrain nous a présenté nombre
 de ces à côté et autres une grande
 quantité de ferrug. minéraux dont les plus
 importants sont le serpentin,
 Eucrite, Micascrite, Blombazone Sulfate
 de baryte. Tout un côté de l'île est
 occupé par des roches crétacées profondément
 modifiées par le métamorphisme.

Les fossiles recueillis par nous mêmes
 au par nos compagnons sont nombreux.
 Le terrain Miocène ou faluns de Megare
 et du Sirei nous ont offert de nombreux
 fossiles non encore signalés. Dans le
 célèbre rovin de Pi'Herun nous avons
 pu faire des fouilles qui pendant quelques
 heures qui nous ont nous-mêmes fournis
 plusieurs belles pièces. Malheureusement le
 propriétaire ne voulut à aucun prix
 ni conditions nous autoriser à poursuivre
 les recherches sur son terrain. Nous
 lui avons offert vainement de grosses
 sommes - Le premier Ministre, Mr.
 de Georges, Mr. Burnouf, Mr de Borrelle

(6)

notre chargé d'affaires, Mr de Varem, le
 commandant de la Stationnaire, français, le
 forçait ~~à tout~~ à ce fait d'infatigables
 efforts pour calmer la révolte en
 ce pays. Tous leurs tentatives ont
 été vaines et nous nous ne pouvons
 sérieusement ce riche gisement qui réserve
 encore tant de trésors aux futurs
 explorateurs qui pourront être plus
 heureux que nous. Ce propriétaire
 respectable est M. Petraki Amargyros
 et il nous a bien nettement donné à
 entendre qu'il ne permettrait les fouilles que
 celui qui pourrait leur apporter en échange
 le croix de la Légion d'honneur.

Les roches les plus intéressantes que
 nous rapportons sont de, Archytz
 de, l'aur d'azur d'asse sur le Bosphore; du
 marbre blanc de Gallipoli, du calcaire
 siliceux noir de Constantinople même.

D'Athènes, nous avons pu nous
 procurer trois croix d'anciens Grecs de
 l'époque de Pericles.

Nous avons trouvé nous même sur les
 tumuli, dans le plain de Marathou
 de nombreux points de flechs en Obsidienne
 de Milo ainsi que de Milet volumineux.
 De Halky en pierre polie ~~provenant de~~
 en diorite et en serpentine. Il est bien
 remarquable que ces instruments soient
 identiquement de même forme que ceux
 que nous trouvons journellement dans le
 Centre et le Sud de la France.

(7)

À une époque reculée même dans ces contrées limitrophes les populations se servaient d'instruments identiques. Des Haches en Bronze rapportées par vous présentent aussi le même caractère. Mr Ernest Chantre dont le nom fait autorité en pareille matière aura l'honneur de vous présenter un rapport spécial à ce sujet.

Dans tout^s vos cours vous avez aussi recolté de nombreuses plantes qui sont aujourd'hui actuellement par de bons spécimens. Nous sommes certains d'avoir à cet égard rapporté de nouveautés intéressantes car très rarement la Grèce est parcourue par les voyageurs à l'époque pendant laquelle nous levons de l'huile dans tous les sens.

Il y a à peu de mois, vous recevez par le Ministre le mémoire et le dessin se rapportant aux points sur lesquels j'ai particulièrement appelé votre attention. Au ~~contenant~~ ^{compte par nos subventions} d'avis nous comptons repartir pour l'Orient et nous serions bien heureux que le Ministre si vous vouliez bien nous indemniser d'une partie de frais considérables que nous avons été obligés de faire notre temps et notre peine nous pourrions perdus et les résultats si importants seront le résultat de cette Mission.

Annexe 28 : Transcription d'une lettre de Lortet adressée à sa sœur Clémentine, datée du 20 mars 1875, F.P. 2A1-13

« *Bouches de Bonifacio en mer, samedi 20 mars*

Bien chère Clémentine, nous marchons rapidement depuis hier et aujourd'hui nous sommes entre la Corse et la Sardaigne dans le magnifique détroit qui sépare ces deux îles. Le temps est très beau mais froid, et ce n'est point encore ici le ciel du midi. La mer est assez grosse et nous roulons assez joliment ce qui n'est pas commode pour écrire. Malgré cela nous nous portons tous bien et même Georges Fitter qui devait être si malade n'a eu qu'un léger malaise. Nous sommes ici comme des coqs en pâte. Il n'y a sur le navire avec nous que deux anglais qui, se rendant à Pikermi nous quitteront demain. Nous resterons alors absolument seuls et tout le navire est à notre disposition ainsi que tous les salons. Nous avons chacun une chambre particulière très grande et tous les officiers auxquels nous avons été recommandés par le C^{dt} Gaudion sont charmants pour nous. Ce sera un vrai plaisir si la mer ne devient pas plus mauvaise. Nous arriverons demain à Palerme pour en repartir le soir. C'est là que je mettrai cette lettre à la poste et j'espère qu'elle vous arrivera. Nous irons ensuite à Messine d'où je vous écrirai aussi si le temps me le permet. J'espère que vous allez tous bien et les enfants aussi. J'ai seulement toujours des remords de te les avoir laissés à toi toute seule et de risquer ainsi de te fatiguer et de te rendre malade. Cela serait déplorable. Aussi je te prie, de ne rien économiser pour te ménager et pour éviter de te fatiguer outre mesure. Il est bien fâcheux que Leberecht n'ait pas pu venir mais avec le temps froid que nous avons il vaut mieux qu'il soit resté. Il n'aurait su où se mettre et avec ses névralgies et ses rhumatismes il aurait très certainement souffert. Ce n'est ici pas encore l'été et il fait beaucoup plus froid que lorsque nous sommes venus ici en automne. La mer est cependant bien belle et les montagnes de la Corse et de la Sardaigne sont admirables. Le passage dans lequel nous sommes à présent n'a guère que deux fois la largeur du Rhône au pont Morand. Embrasse bien et Zizette et Lili et Gros Pierre pour moi. Je leur écrirai dès que cela sera possible. J'espère qu'ils sont bien sages, que Leberecht va enfin mieux.

Enfin tous et toutes je vous embrasse de tout cœur.

Louis Lortet

Dimanche 8h. du soir

Nous allons entrer à Palerme après une nuit et une journée bien désagréable. Il fait froid et le ciel est entièrement gris. On nous promet pour plus loin le soleil du midi. Jusqu'à présent nous avons eu plus froid qu'à Lyon.

Adieu et amitiés à tous ».

Annexe 29 : Itinéraire des voyages de Lortet en Syrie, en 1875 et 1880

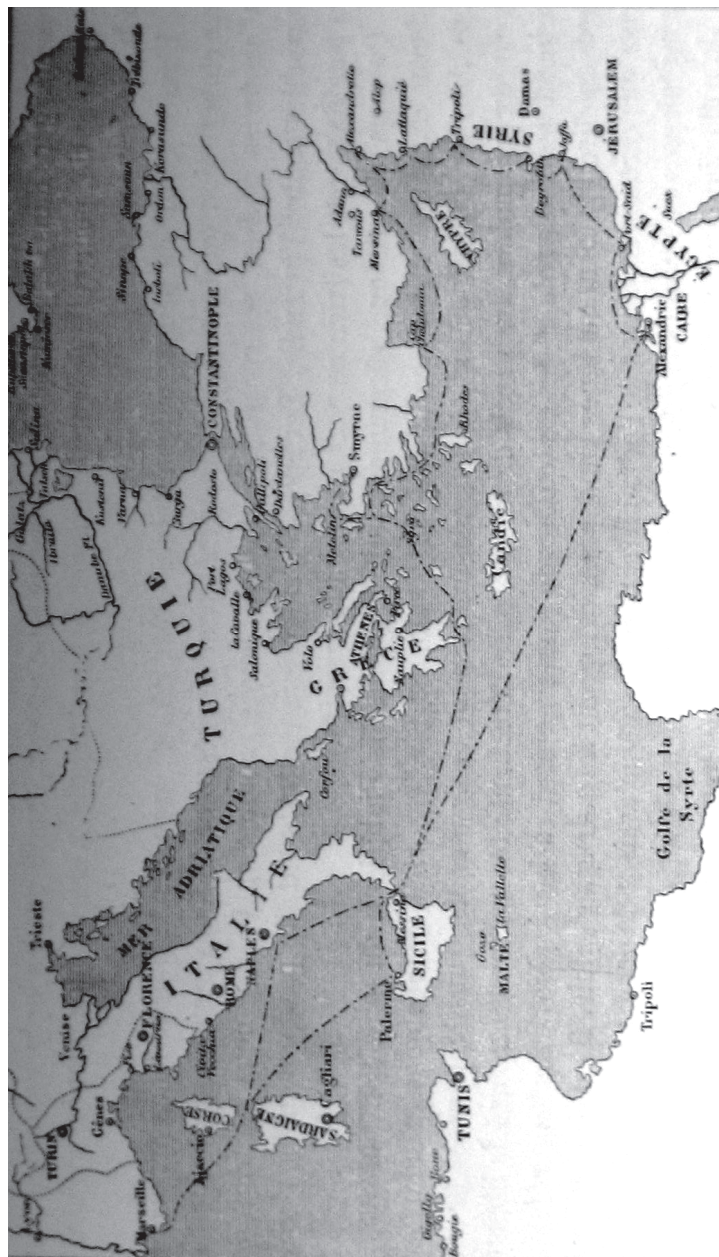


Figure 59 : Carte représentant l'itinéraire de voyage de Lortet en Syrie, In : *LORTET L. (1884) Op.cit., p. 3*

Annexe 30 : Carte d'Égypte

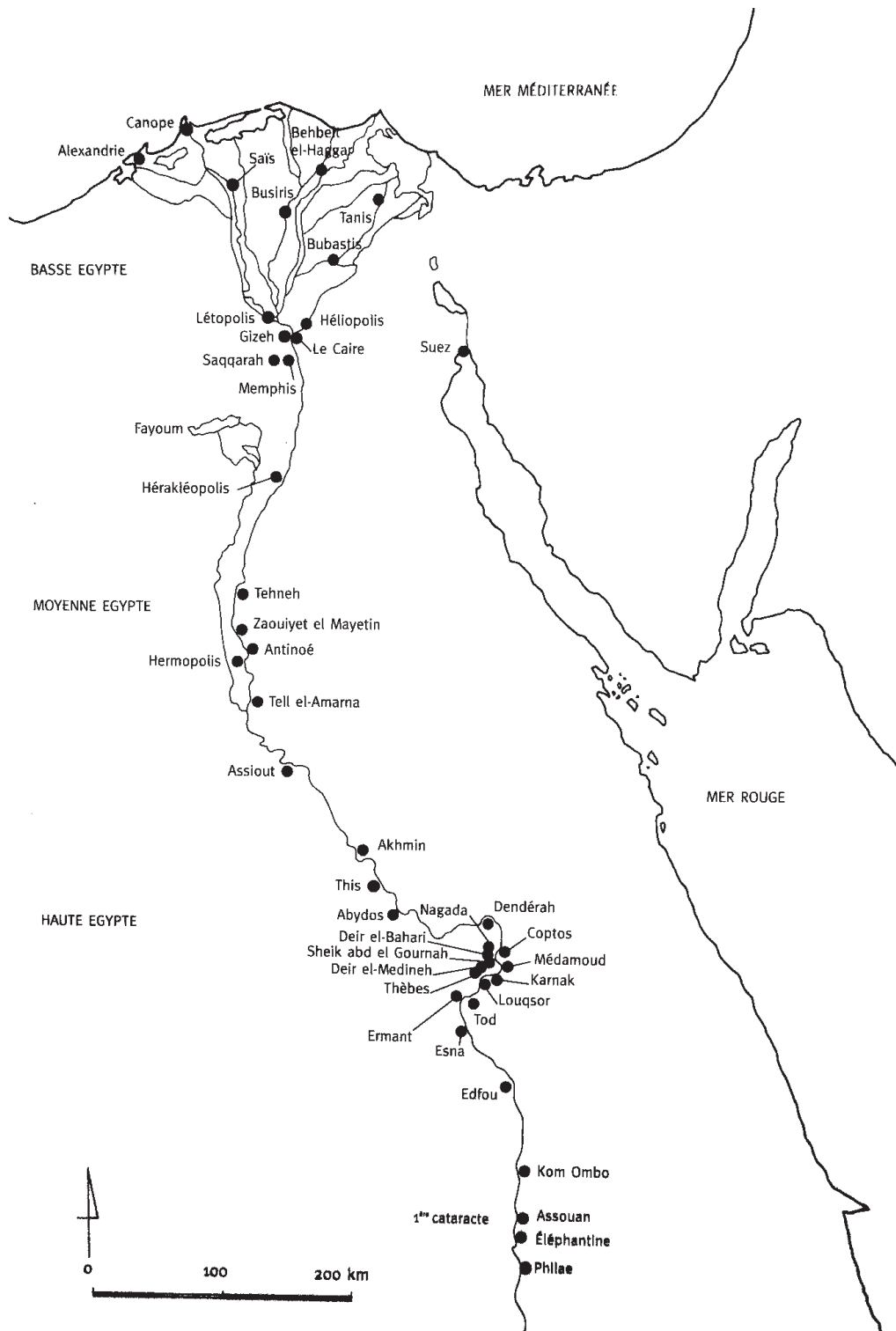


Figure 60 : Carte d'Égypte

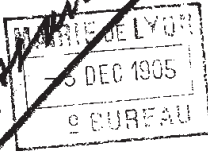
D'après GALLIANO G. (1997) *Les antiquités : l'Égypte, le Proche et le Moyen-Orient, la Grèce, l'Italie : guide des collections, Musée des Beaux-Arts de Lyon, Villeurbanne, Rey, p.100*

Annexe 31 : Lettre de Lortet adressée au Maire de Lyon, datée du 30 décembre 1906,
Archives municipales de Lyon

VILLE DE LYON
MUSÉUM
DES
SCIENCES NATURELLES



4 Décembre 1906



Le receveur en fait
le Maire

Vous avez pu voir, en parcourant la
publication que j'ai eu l'honneur de vous adresser
— La faune monifiée de l'ancienne Egypte —
quelle était l'importance des recherches que j'ai
pu entreprendre dans ce pays si intéressant. Et
m'a été possible de faire revivre ainsi tout un
monde animal disparu, ayant vécu à des époques
lointaines, admirablement conservé, et qui nous a
permis de faire des études les plus précises sur les
modifications qu'une longue suite de siècles à pu
apporter dans la structure anatomique de telle ou
telle espèce. Grâce aux fouilles exécutées par moi
et que, jusqu'à ce jour, personne n'avait eu l'idée de
conduire dans ce sens, nous avons pu donner aux
Egyptologues, les indications la plus exactes

éclairant d'un jour tout nouveau, les pratiques
 religieuses de l'ancienne égypte restés encore
 si obscures et si confuses, malgré les nombreux
 travaux d'hommes éminents. Les collections
 que j'ai rapportées au Museum, sont, en peut-
 le dire, uniques au monde. C'est dans le but
 de les enrichir encore davantage, et de
 compléter mes recherches que je vous prie,
 Monsieur le Maire, de bien vouloir m'autoriser
 à prendre 2000 fr. sur le budget du Museum
 pour 1908, et dont je justifierai l'emploi à mon
 retour. Je pourrai ainsi continuer l'exploration
 méthodique de la nécropole animale de Thebes
 et rapporter pour notre ville, de nombreux
 spécimens extrêmement intéressants à bien
 des points de vue.

Je vous prie aussi, Monsieur le Maire, de me
 permettre de m'en aller avec moi, à mes frais,
 M^r Gaillard chef du laboratoire auquel je vous
 prie de bien vouloir accorder un congé de deux
 mois, avec traitement. M^r Gaillard, préparateur

7/12
 30/12
 30/12

Gaillard

très habiles pourra aussi m'aider à la surveillance
des fouilles, car l'Administration des Antiquités
exige qu'un ecceperem passe la nuit sur le droit
même où s'exécutent les travaux.

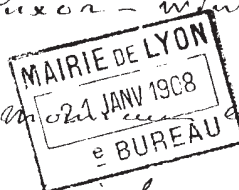
Neuille, Monsieur le Maire, a que
l'expression de mes sentiments très dévoués

Lortet

**Annexe 32 : Lettre de Louis Lortet adressée au Maire de Lyon, datée du 13 janvier 1908,
Archives municipales de Lyon**

VILLE DE LYON
—
MUSÉUM
DES
SCIENCES NATURELLES

Le 13 Janvier 1908
Luxor - Hôtel



à Monsieur le Maire



Je suis très heureux de
pouvoir vous donner aujourd'hui
de bonnes nouvelles sur la marche
de mes travaux. Cette année
encore il m'a été impossible de me
rendre à Decourth afin d'explorer
entièrement la grande nécropole
qui s'y trouve. Le village et toute
la contrée environnante sont
entièrement pestiférés, et il y
aurait le plus grand danger à y
séjourner longtemps. Mais
heureusement, dans l'enceinte même
du grand temple de Karnak, j'ai

trouvé un monticule, non
 fouillé qui me fournit
 effectivement les restes d'une
 civilisation des plus intéressantes
 et absolument inconnue.
 Des milliers de vases percés,
 votifs très probablement, des
 statuettes féminines, des statuettes
 d'hippocampes, d'oiseaux etc.
 ressemblent entièrement à ce
 qu'on a trouvé récemment
 à Cypré et surtout en Crète
 dans les anciens palais des rois
 et aussi à ce qui a été découvert
 à Mycènes dans le palais des Atreïdes.
 Dans les hommes les plus compétents
 qui sont venus voir les fouilles,

nous avons mis la main sur
 quelque chose de très bizarre et
 de très important, absolument
 inconnu jusqu'à ce jour.

Je suis extrêmement heureux
 et pour la France et pour les
 musées de Lyon.

Ma tante est parfaite actuellement
 moi je pense qu'il me faudra fuir
 bientôt car le choléra est en marche
 et des yeux menaçant
 sur le côté de la mer rouge en
 Arabie, et malheureusement cette
 mer peut être franchie, en barque,
 par les pèlerins de retour au moins
 de 24 heures. Ce mélange des pèlerins
 de l'Inde — toujours infectés — avec
 les pèlerins du Nord, aurait été

interdit pour les navigateurs
européens car est toujours
ainsi que le cholera se
transporte en Europe par l'Egypte.
Il serait bien facile de permettre
le pèlerinage seulement aux pèlerins
du Sud, une année, et l'autre
année à ceux du Nord. L'infection
ne pourrait plus avoir lieu.
Mais hélas, quand ne vaudra-t-on
un saiger qui l'hygiène de cette
pauvre humanité.

Veuillez bien chers Mairie, me
rappeler au bon souvenir de
Madame Herviot, et agréer
l'expression de mes sentiments
de reconnaissance et de souvenir

Lortet

Annexe 33 : Lettre du département d'étude égyptien adressée à Louis Lortet, datée du 10 décembre 1907, F.P. 1C2-2

SURVEY DEPARTMENT,

GHIA, (Branch Office),

EGYPT.

N^o 28519

10th December 1907.

To

Dr. Lortet,

Grand Continental Hotel,

CAIRO.

Sir,

With reference to your verbal request, I beg to forward you a tracing, part of Markaz Mellawi, Mudiris Minia, on scale 1/25,000.-

Yours truly,

Myers
DIRECTOR GENERAL

one tracing

Annexe 34 : Lettre du gouvernement du Soudan adressée à Louis Lortet, datée du 9 février 1909, F.P. 1C2-3

SUDAN GOVERNMENT.

GOVERNOR GENERAL'S OFFICE.

Khartoum, 9th. February, 1909.

Professer Lortet doyen de la Faculté de Medecine,
Membre de l'Institute de France.

Dear Sir,

Let me senvey to you my sincere appreciation of the kind sentiments expressed in your letter of the 8th. ultimo and at the same time thank you for so generously promising me a copy of your work. It will afford me great pleasure to receive a copy of la Faune momifiée de l'ancienne Egypte.

I regret exceedingly that I cannot comply with your request to allow your drageman to excavate in the Province of Dengola. Permission to undertake such work is, at present, only granted to well-known experts; the Antiquities Service not as yet being sufficiently staffed to allow of the interests of all parties being efficiently guarded.

In order however to afford you what aid I can, the local Authorities will be asked to supply any information they may possess on the subject.

Believe me,

Yours sincerely,



A handwritten signature in dark ink, appearing to read "P. Dingelde", with a horizontal line drawn above it.

Annexe 35 : Transcription d'une lettre de Lortet adressée au maire Herriot, datée du 20 février 1909, Archives municipales de Lyon

« *Kôm-Ombo*

Bien cher Maire,

Je viens de terminer une première exploration de la grande nécropole de Kom-Ombo. J'en rapporte vingt-deux grandes caisses renfermant des objets extrêmement intéressants qui feront l'ornement de nos collections publiques. Quatre belles momies dorées, à masques d'or qui n'existent point dans nos musées, des squelettes humains, des crânes, des momies ordinaires de l'époque ptolémaïque, de gigantesques crocodiles de grandeur moyenne à yeux d'émail ou de verre, de petits crocodiles entourés de belles bandelettes, des centaines de petits sauriens venant de naître crucifiés sur des tiges de roseaux, des œufs montrant encore l'embryon, des têtes de gazelles décapitées, des centaines d'oiseaux admirablement momifiés, de grands sarcophages en terre cuite etc etc. Cette première série enrichira les collections lyonnaises d'objets qui manquent dans la plupart des musées. Elles intéresseront beaucoup le public si on pouvait les exposer dans une salle, au Palais, ou ailleurs !

Mais hélas où la trouver.

Je vais retourner à Kom-Ombo d'où le Khamsin, affreux vent du sud, m'a chassé, et puis j'irai à Bassalieh près d'Edfou où se trouve encore une nécropole préhistorique.

J'espère M. le Maire que vous serez content de mes trouvailles.

Veillez me rappeler au bon souvenir de l'aimable Mme Herriot, et agréer l'expression de mes sentiments très affectueux et bien dévoués (...).».

Annexe 36 : Similigravure représentant une séance de photothérapie dans le laboratoire de Lortet et Genoud



Une séance de photothérapie au laboratoire de MM. Lortet et Genoud, à Lyon.

Figure 61 : Une séance de photothérapie au laboratoire de MM. Lortet et Genoud à Lyon

D'après *L'illustration*, n°3030, 23 mars 1901, p.187

[En ligne] <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?CISC0236c> , consultée le 20 novembre 2011

Annexe 37 : Lettre de Paul Cambon adressée à Lortet, datée du 19 septembre 1907, F.P. 1C1-5

« *Albert Gate House, S.W., le 19 Sept. 1907*

Monsieur,

Si vous voulez envoyer vos deux volumes au duc de Connaught vous pouvez les adresser à l'ambassadeur je les lui ferai tenir. Il n'est pas, comme vous le croyez gouverneur général des colonies anglaises en Afrique, il est seulement inspecteur des troupes anglaises dans le bassin de la Méditerranée. Il n'a aucune autorité ni sur le gouvernement Egyptien (...) ni sur les conseillers britanniques de ce gouvernement. Il ne peut donc intervenir sur une demande d'allocation nécessitant un crédit sur le budget égyptien.

Sir Eldon Gorst est plus en situation de recommander votre demande au conseiller financier. Il a été longtemps conseiller financier sous Lord Cromer et ce dernier a extrêmement sur lui une grande influence. C'est donc à Lord Cromer que je vous conseillerais de vous adresser. Il n'est pas à Londres en ce moment et j'ignore son adresse, mais vous pourriez envoyer votre lettre aux soins de son fils : Lord Errington au Foreign Office à Londres. Il la lui transmettrait aussitôt.

Lord Cromer porte trop d'intérêt aux choses d'Égypte pour ne pas intervenir auprès de Sir Eldon Gorst en faveur d'une œuvre aussi sérieuse que la vôtre.

Agrérez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Paul Cambon ».

Annexe 38 : Lettre d'Auguste d'Arenberg adressée à Lortet, datée du 20 septembre 1907, F.P. 1C1-6

« *20 Sept. 1907*

Monsieur,

Dés la réception de votre lettre j'ai écrit à Sir Gorst et je lui ai exposé de mon sérieux l'objet de votre requête. Je n'ai pas besoin de vous répéter combien je serais heureux de vous aider à obtenir ce dont vous avez besoin pour la poursuite de vos magnifiques travaux. Veuillez, je vous prie, agréer la nouvelle assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

Auguste d'Arenberg ».

Annexe 39 : Lettre de Paul Cambon adressée à Louis Lortet, datée du 23 octobre 1907, F.P. 1C1-9

« Le 23 octobre 1907

Monsieur le Doyen,

Je vous envoie ci-joint la lettre que je reçois du Duc de Connaught en réponse à l'envoi de vos deux volumes sur la faune momifiée égyptienne.

Agréez, Monsieur le Doyen, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Paul Cambon ».

Annexe 40 : Extrait du journal intime de Louis Lortet, F.P. 3A2-1

1909 4 avril.

Année 1909 ! C'est certainement la dernière. Je le sens. Je suis revenu le 25 Mars d'Egypte. A présent je me sens très malade, bien faible, avec de douloureuses insensations aux reins. Maladie de la moelle ou cancer ? Je ne sais. Mais hélas, ce sera probablement long et affreusement douloureux.

9 mai

C'est certainement le mal de Gott, ni névralgie ni rhumatisme. Je souffre atrocement par le sommeil, par ce lit penible, par rester assis, surtout couché. éreinté ! Seul affreusement seul. Mes molles ne vont me voir, allez Paris, Pierre Louis personne autour de moi : quelle garde dévouée. Je ne puis plus. Christ ait pitié de moi ! pardonne, oh pardonne, épargne moi et souffrons ! ton supplicé !

Annexe 41 : Article de presse paru le 27 décembre 1909 dans le quotidien argentin "La Prensa", F.P. 5A2-1

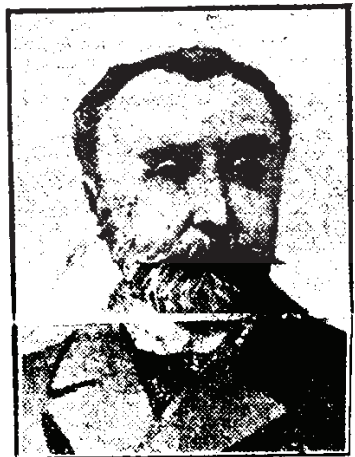
Au télégraph
COUPURES PARIS
 TÉLÉPHONE
 101.60
 ASCENSEUR
 Fondé en 1889

Le COURRIER de la PRESSE
 A. GALLOIS & CH. DEMOGEOT
 21, BOULEVARD MONTMARTRE, PARIS
 FOURNIT COUPURES DE JOURNAUX & DE REVUES
 SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉS

A LOUER
POUR PUBLICITÉ
 dans les
 bureaux
 de la PRESSE
 TARIF
 Tarif rec.
 d'avance
 de temp.

Journal :
 Date : **LA PRENSA 27 Dec 09**
 Adresse :
 Signé **BUENOS AIRES (Rep. Argentino)**

EL PROFESOR LOUIS LORTET
 † AYER EN LYON



El profesor Lortet, que acaba de fallecer en Lyon, en donde se había radicado desde el principio de su carrera, gozaba de extensa reputación por su autoridad como profesor y por sus obras personales en algunas de las ramas de la investigación científica.

Nacido en Oullins, departamento del Ródano, en 1824, completó sus estudios médicos en la universidad de Lyon y se especializó en las ramas de biología y zoología.

Fue profesor de esta última ciencia en la Facultad en que terminara sus estudios, y en 1877 fue nombrado decano de la misma.

Poco después se le confió la dirección del museo de historia nacional, el que gracias a su iniciativa y buena administración, se desarrolló notablemente y completó sus colecciones, que en algunas especialidades descomulaban entre las mejores.

Los estudiosos franceses deben a M. Lortet la vulgarización de varias obras de sabios ingleses que tradujo y comentó, poniendo sus doctrinas al alcance de sus compatriotas.

Entre sus obras personales merecen ser recordadas sus "Recherches sur la vitesse du cours du sang dans les artères du cheval", publicada en 1867. Contribuyó al progreso de la bacteriología preventiva con su "Penetration des leucocytes à travers les membranes organiques" (1869).

En 1866 realizó dos ascensiones científicas en el Mont Blanc, y fue encargado de misiones de estudio en Siria y en Grecia.

De regreso de sus viajes publicó "La Syrie d'aujourd'hui". También dió cuenta de sus exploraciones científicas en la Fenicia, el Líbano y la Judea.

Contribuyó con numerosos estudios y monografías a los archivos del museo de Lyon & la Revue de Cours Scientifique.

Fue caballero de la Legión de Honor desde el año 1872.

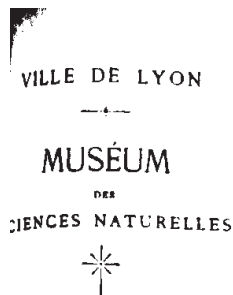
Annexe 42 : Autorisation de fouilles à Kôm-Ombo, datée du 22 janvier 1909, F.P. 1C1-3

N. 166 N. B.

Monsieur le D' Lortet est autorisé à chercher des momies d'anciens maux à Kôm-Ombo et dans le voisinage.

Louxor, le 22 Janvier 1909

G. Maspero

Annexe 43 : Lettre de Lortet au Maire de Lyon, datée du 1^{er} novembre 1903, Archives municipales de Lyon

Le 1^{er} Novembre 1903



Monsieur le Maire,

Vous savez que par un traité intervenu entre le Muséum de Lyon et M^r Maspero Directeur du service des antiquités en Egypte, les objets appartenant par nous, tous les momies animales trouvées dans les fouilles ont été envoyés au Muséum de Lyon où elles ont été étudiées à différents points de vue. Une série complète de ces pièces très intéressantes doit être renvoyée au Musée du Caire. Le reste restera au Muséum de Lyon où elle forme une collection extrêmement précieuse n'existant nulle part ailleurs.

La salle qui m'a été livrée par M^r Maspero est actuellement bornée. Il me faut donc songer à remporter les séries destinées au Caire, et qui remplissent actuellement quatre grandes caisses. Mais pour faire cet emballage, il a fallu donner un certain nombre de pièces, et de plus pendant le voyage, malgré toutes les précautions prises, quelques unes seront détachées. Il me faut donc envoyer au Caire un préparateur

qui puisse exécuter ce travail délicat que
 personne ne pourrait faire en Égypte.
 Et vous prie donc de maintenir l'envoi au
 cœur notre habile chef de laboratoire, l'ami
 de science, M^r Gaillard, qui pourra organiser
 convenablement une salle affectée le plus grand
 intérêt aux personnes s'intéressant à l'Archéologie ou
 de Zoologie. Je puis vous affirmer que
 grâce à la bienveillance de M^r Maspero cette
 galerie fera honneur à l'Égypte et à la France.

Les frais de voyage de M^r Gaillard
 seront soldés personnellement par moi. Je
 vous prie seulement de bien vouloir concourir
 à notre préparateur, pendant son absence,
 l'intégralité de son traitement si vous avez
 la bonté de lui accorder le congé que je
 sollicite.

Verdilly, Monsieur le Maire, après
 l'expression de mes sentiments très distingués

Verdilly

Monsieur Gaillard devrait partir par
 le paquebot du 12 Novembre.

Annexe 44 : Transcription d'une lettre de Ph. Lépine à Lortet, datée du 12 octobre 1906, F.P. 1C1-2

« Ph. Lépine
14 place des terreaux
Lyon
Fabrique de Coutellerie et d'Instruments de Chirurgie

Lyon, le 12 octobre 1906

Monsieur le prof. Lortet Lyon,

Je vous envoie la série de sondes que vous avez bien voulu me commander et que j'ai fait choisir tout spécialement pour que vous en ayez toute satisfaction.

Indépendamment de mon adresse télégraphique et de mon n° téléphonique que vous trouverez imprimés ci-contre, je vous donne ci-dessous un duplicata du petit code que je viens d'établir pour les correspondances télégraphiques que vous pourrez m'adresser du Caire.

"Larrey" envoyez moi par le prochain courrier 12 sondes Nelaton bouts coniques sans pavillon N°16

"Dupuytren" N°17

"Trousseau"N°18

"Lüer"une seringue Lüer 5 gr.

Recevez, Monsieur le professeur, avec mes meilleurs souhaits de bon voyage et de bonne santé, mes saluts les plus respectueusement empressés et dévoués.

PH. Lépine ».

Annexe 45 : Momie de chat de Stabl-Antar



Figure 62 : Momie de chat,

D'après LORTET L., GAILLARD C. (1903) La Faune momifiée de l' Ancienne Égypte, *Arch. du Muséum d' Histoire Naturelle de Lyon*, t.8, Lyon, Georg, p.22

Annexe 46 : Momie de singe**Figure 63 : Momie de singe**

D'après LORTET L., GAILLARD C. (1909) La faune momifiée de l'ancienne Égypte, *Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, t.10, Lyon, Georg, p.3

Annexe 47 : Momie de rapace**Figure 64 : Oiseau de proie momifié**

D'après LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op. cit.*, p.114

Annexe 48 : Momie de poisson, du genre *Lates*



**Figure 65 : Poisson momifié provenant d'Esna,
N°90001179, Musée des Confluences**

Annexe 49 : Momie de chien



**Figure 66 : Momie de chien provenant de Thèbes,
N°90001205, Musée des Confluences**

Annexe 50 : Momie de chat



**Figure 67 : Momie de chat de Stabl-Antar,
N°90002345, Musée des Confluences**

Annexe 51 : Momie de veau



Figure 68 : Tête de veau momifié,
N° 90001235, Musée des Confluences

Annexe 52 : Momie de bélier

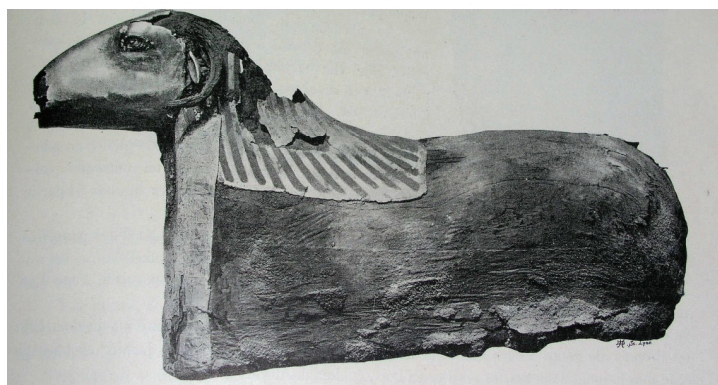


Figure 69 : Bélier sacré d'Éléphantine,
D'après LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, p.89

Annexe 53 : Cornées factices de crocodiles

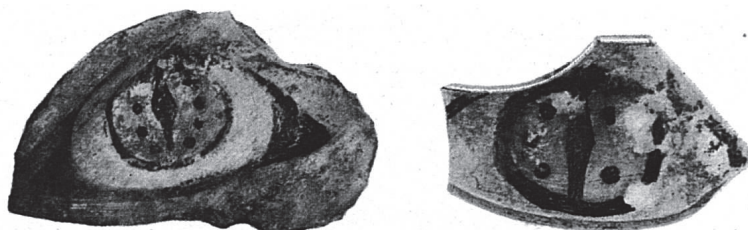


Figure 70 : Cornées factices de crocodiles trouvés à Kôm-Ombo,
D'après LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Ibid.*, p.297

Annexe 54 : Sarcophage en bois contenant une momie de musaraigne



Figure 71 : Sarcophage en bois contenant une momie de musaraigne trouvé dans le Gabbanat el-Gourroud, N°90000832, Musée des Confluences

Annexe 55 : Sarcophage de cynocéphale



Figure 72 : Sarcophage de cynocéphale,
D'après LORTET L., GAILLARD C. (1907) *La faune momifiée de l'ancienne Égypte, Arch. du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, t.9, Lyon, Georg, p.33

Annexe 56 : Vase contenant une momie d'ibis



Figure 73 : Vase à momie d'ibis provenant de Saqqarah, N°90000822, Musée des Confluences

Annexe 57 : Jarre contenant des momies d'ibis

**Figure 74 : Jarre contenant des momies d'ibis provenant de Touneh,
N° 9000821, Musée des Confluences**

Annexe 58 : Jarre contenant une momie de singe

**Figure 75 : Jarre contenant une momie de singe,
N° 90002100, Musée des Confluences**

Annexe 59 : Simulacre osirien



Figure 75 : Simulacre osirien,
N° 90002963, Musée des Confluences

Annexe 60 : Lésions pathologiques fémorales chez un cynocéphale



Figure 76 : Fémurs droit et gauche d'un cynocéphale
D'après LORTET L., GAILLARD C. (1907) *Op. cit.*, p.29

Annexe 61 : Panneau des oies de Meidoum

Anser albifrons

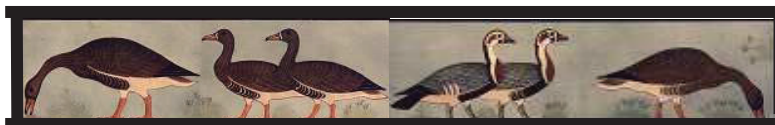


Figure 77 : Panneau des oies de Meidoum,
D'après LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, p.97

Annexe 62 : Bœuf à "cornes en lyre"



Figure 78 : Bœuf à cornes en lyre, de profil et de face
D'après LORTET L., GAILLARD C. (1903) *Op. cit.*, p.45

Annexe 64 : Bœuf à cornes courtes

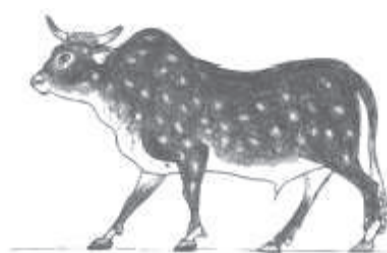


Figure 79 : Bœuf à cornes courtes présentant une bosse importante au niveau du garrot
D'après ROMAN A. (2004) L'élevage bovin en Égypte antique, *Bull. Soc. fr. hist. méd. sci. vét.*, 3, p.37

Annexe 64 : Lettre d'Edouard Naville adressée à Lortet, F.P. 2B2-13

« Près Genève 16 Octobre

Cher Monsieur,

J'ai été heureux d'apprendre par une lettre de M. Loret que votre santé était beaucoup meilleure. J'espère vivement que votre rétablissement est complet et que nous aurons le plaisir de vous voir en Egypte cet hiver. Permettez-moi de vous adresser une question à laquelle vous pouvez répondre mieux que personne. Il s'agit du bovidé qui est représenté sur plusieurs palettes de schiste que l'on veut appeler prédynastiques mais dont je considère la plus importante celle du musée du Caire comme appartenant au premier roi de la IIème dynastie, le roi Boethov. J'en espère une représentation, dans une note que j'ai envoyée à l'Académie l'hiver passé, et dont je joins un exemplaire à cette lettre. L'autre palette qui est incomplète mais où il y a deux représentations du bovidé est au Louvre et a été souvent reproduite; pour la première fois par M. Heuzey dans le Bulletin de correspondance hellénique 1892, p.907, pl. I. Dans ma note je dis que ce bovidé est un buffle, c'est une indiscretion qui m'a été donnée par mon compatriote Mr le prof. Conrad Keller à Zürich. Ce qui est caractéristique dans l'animal c'est la forme des cornes.

Or vendredi passé en me promenant au musée de St Germain, je suis tombé sur un vieux Bos primigenius de la collection Boucher de Perthes qui m'a paru avoir des cornes tout à fait semblables à celles du bovidé des palettes. Croyez-vous cher Monsieur, que ce bovidé pourrait être le Bos primigenius et que via la domesticité il aurait pu subir une modification qui l'aurait amenée à être le Bos africanus que vous admettez seul à l'Egypte. Dans les deux palettes le bœuf est l'emblème d'un roi-dieu d'une population africaine. Je ne sais, cher Monsieur, si je vous ai envoyé ma première leçon au Collège de France où j'ai développé l'idée que je me fais de l'origine des anciens égyptiens. Pour moi je suis de plus en plus convaincu que les égyptiens sont autochtones, de race africaine, venue d'Arabie qui s'est d'abord établie sur le Haut Nil et a descendu le fleuve (...).

Vous avez entendu parler de la belle vache Hathor de grandeur naturelle que j'ai trouvée l'hiver passé. Permettez-moi de vous en envoyer trois photographies. Elle vous intéresse je crois au point de vue zoologique.

(...)

Edouard Naville ».

Annexe 65 : Rappels sur les connaissances actuelles du *Bilharzia haematobia*

Parmi les bilharzioses, la forme urinaire est l'une des premières étudiées. Le parasite responsable est le *Schistosoma haematobium* ou *Bilharzia haematobia*, un grand ver plat qui a pour hôte définitif l'homme et pour hôte intermédiaire un mollusque d'eau douce du genre *Bulin*.

Le système veineux porte de l'homme abrite la forme adulte mâle et femelle du *Bilharzia*. Après fécondation, la femelle migre dans le plexus veineux péri-vésical pour y pondre ses œufs. Ces derniers migrent à travers la paroi vésicale pour se loger dans la vessie et être éliminés dans l'urine.

Les œufs éclosent dans l'eau et libèrent un embryon cilié appelé miracidium. Celui-ci pénètre dans son hôte intermédiaire, du genre *Bulin*. Il subit une maturation pour se

transformer en sporocyste puis en rédie. Cette nouvelle larve se multiplie pour donner des cercaires, lesquelles sont éliminées par le mollusque.

Les cercaires nagent librement jusqu'à leur hôte définitif, l'homme, qu'elles vont contaminer par voie transcutanée. Au cours de la pénétration, la cercaire subit des modifications morphologiques et biochimiques pour se métamorphoser en schistosomule. Celui-ci quitte le derme au bout de deux jours pour gagner le système lymphatique ou sanguin. Après migration et maturation, la forme devient adulte dans les veines hépatiques.

Annexe 66 : Œufs de *Bilharzia haematobia*



Figure 80 : Caillot sanguin rendu avec les urines, renfermant un grand nombre d'œufs de *B. haematobia*
D'après Lortet L., Vialleton L. (1894) *Étude sur le Bilharzia haematobia et la bilharziose*, Paris, Masson, p. 10

Annexe 67 : Composition de la solution égyptienne mise au point par Hugounenq et utilisée par Lortet

La solution égyptienne doit être la suivante :

Chlorure de sodium.....	40 grammes.
Sulfate de soude.....	50 —
Carbonate de soude.....	60 —

Faire dissoudre dans environ trois quarts de litres d'eau ;
porter à l'ébullition et ajouter :

Myrrhe.....	50 grammes.
Oliban	50 —
Bdellium	50 —

D'après LORTET L. (1905) *Traitement du lupus par le natron résiné*, Communication faite à la Société Nationale de Médecine de Lyon, séance du 20 novembre, p.2

Annexe 68 : Brouillon déchiré écrit de la main de Lortet, au sujet du "vaccin lumière", F.P. 1C3-2

18 Dec 1908.

Mon ami meurt dans notre dernier rapport
~~qu'il était possible~~^{que}, par une exposition plus ou
 moins prolongée, à la lumière diffuse d'une
 ciel très lumineuse et d'ailleurs comme celui de
 la haute Egypte, il était possible de créer dans
 des tubes et cristobal colorés, des générations successives
 de bacilles tuberculeux atténués. Nous avons pu
 démontrer que cette atténuation pouvait être
 plus ou moins complète suivant la durée
 de cette exposition à la lumière, et aussi
 suivant les couleurs qui teintent le cristal
 des tubes de cellulose.

Il est donc assez facile de créer par traitement
 de rayons de bacilles atténués, pouvant être inoculés
 aux bovins et même aux cobayes de race
 égyptienne. Il est ainsi possible de les
 vacciner très fréquemment contre une infection
 nouvelle et très virulente.

Des expériences faites en Egypte j'ai pu constater
 que chez un certain nombre de vaches inoculées
 de la sorte, généralement par ce vaccin
 lumière, cette action vaccinale avait pu
 agir au point énergiquement pour les préserver de
 l'infection générale, ~~ce qui est évident~~^{seulement plus de six mois}
 après.

Sur une série de quatre vaches vaccinées comme
 dernière par ce vaccin lumière, j'ai
 retrouvé trois en parfaite santé. Leur
 centre cor. se pendant inoculé par une solution
 renfermée dans un tube jauni exposé pendant
 six heures aux radiations actives, a rendu un
 animal malade, le bacille ayant certainement
 résisté à l'action de la lumière.

J'ai trouvé cet animal malade, les ⁽⁸⁾ anses, et a fortement réagi à la tuberculine, et à son autopsie j'ai pu constater que de petits granulobulbes miliaires, assez abondants mais à peine visibles à la loupe, se trouvaient en abondance dans le poumon et la foie.

Les trois autres animaux, vaccinés avec le contenu de bulbes bleus et jaunes et violets sont évidemment en parfaite santé. Il ne réagit point à l'acétine et les tuberculines, ainsi à cause de la déperce considérable que nécessiterait leur autopsie, je renonce à les sacrifier.

Il doit aussi extrêmement intéresser la question relative de voir la variabilité de structure des bulbes cultivés dans des bulbes d'ensemencement colorés. Dans les bulbes verts, les ~~bulbes~~ bulbes exposés aux radiations célestes, les bulbes loquax et humides semblent conserver leurs formes prismatiques bien à fait intactes. Dans les bulbes jaunes bleus et violets, la forme bacillaire prismatique est très sensiblement modifiée.

Les bulbes tuberculeux se mettent quelquefois à végéter en produisant de longues ramifications qui souvent sont terminées par des tubercules incrustés avec de véritables membranes. Quelquefois au contraire, lorsque l'acétine et radiations célestes, — toujours à l'ombre et au sec — a été prolongée pendant dix jours au moins, la bacille se fragmente en petits petits segments qui deviennent presque globulaires. Ce fait est d'ailleurs qui nous ont offert la manière prismatique imparfaite

(3)

et alors que les certifiants f. k. p. par
 us grand; ~~qui est~~ ~~très facile~~ de déterminer
 exactement, et sur ~~ce~~ là disj, qui peuvent
 donner naissance à une vaccine Bovine
 exigent à cause de leur emploi en
 cas.

C'est surtout dans ce sens que nous pourrions
 cette année le malade convenable qui nous
 permettrait de trouver le grand nombre
 que nous arrivons à des résultats vraiment probants.

Pendant mes longs séjours en Egypte j'ai pu
 constater que dans la haute Egypte, le
 tubercule bovin et humain est relativement
 assez fréquent, bien moins qu'en France
 cependant. Les vaches de la haute Egypte
 laissent provenir certainement du genre de vie
 auquel sont destinés les animaux, vaches et vaches
 qui vivent certainement à l'air libre, même
 en hiver. On ne les enferme jamais dans
 de véritables écuries, mais on les abrite tout
 simplement dans des auvents ou pailles ou de
 terre sèche.

Le tubercule bovin est bien plus commun
 fréquent en haute Egypte que dans le Delta
 où il est cependant un très grand nombre de
 fellahs, dont les familles sont presque toujours
 tuberculeuses dans les années où les vaches
 et dans une malpropreté relative.

Dans le désert Oriental de l'Egypte où les
 nomades qui sont habités de vaches arabes ou de
 Bicharis, le tubercule bovin est très rare
 Ces vaches vivent sous la tente ou la cabane et
 les vaches, et aussi chose importante à noter

n'est le mouvement que de vicium de nutritione
 et de chemicum, qui rarement tuberculosa.

Dans ces regions si saines cependant, la
 tuberculose devient deja chez les developpees
 dans l'antropote chez certains rois ou sines.
 Dans les parties nombreuses pas trouvee chez
 les hommes et bœufs de nombreux lesions
 osseuses tuberculeuses, surtout aux articulations.

On a trouvee dans une vollee ou j'ai decouvert
 les necroses de sinus, cyphoses, consacs' au
 dieu et par conséquent plusieurs autres a thorax
 qui presentent de nombreuses formes de sinus.
 Dans ceux atteints fortement par la
 tuberculose: aux articulations et
 lacunes, et surtout de la colonne
 vertebrale presentant de nombreuses lesions,
 nous fait constater enibique.

Ne peut-on pas dire que les articulations
 que la tuberculose humaine devrait etre
 frequente avec de ces organes sensibles, car
 de nos jours encore, la tuberculose qui
 fait venir au Perse et aussi en Egypte
 rapidement les grands rois sines ou
 cyphosites, est-elle certainement la
 tuberculose humaine?

Annexe 69 : Lettre de Lortet au Ministre, datée du 07 janvier 1908, depuis le Luxor Winter Palace

« Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur d'être envoyé par Jules Ferry, comme inspecteur de la faculté de médecine de Beyrouth et à mon retour il m'a longuement entretenu sur ce qu'il fallait faire pour rendre cette faculté prospère mais en même temps pour ne point la livrer entièrement aux mains des Jésuites. Depuis cette époque pendant mon décanat de 30 ans à la faculté de médecine de Lyon j'ai été envoyé cinq ou six fois je crois à Beyrouth, soit comme inspecteur soit comme président du Jury d'état français. Il me serait donc facile de vous renseigner avec la plus grande précision sur les services rendus par cette faculté et en même temps sur les mesures à prendre pour y faire dominer l'élément laïc et empêcher le corps jésuitique de se refuser aux améliorations demandées ; il serait bon aussi de mettre un terme aux vilenies dont ils se rendent sûrement coupables à cause de leur intolérance.

Au point de vue médical les élèves de Beyrouth sont absolument comparables à ceux de la bonne moyenne de ma faculté française sauf pour l'anatomie qui ne peut s'apprendre à fond, les cadavres manquant absolument par suite des prescriptions musulmanes. Cependant beaucoup font de bons médecins que j'ai pu placer en grand nombre, grâce à mes influences personnelles en Egypte où ils rendent de sérieux services (...) tout en contribuant autant qu'ils peuvent à maintenir ce qui nous reste de notre influence. Je désirerais beaucoup vous entretenir de tout cela au temps opportun...

Veillez M. le M. (...)

Dr L. ancien professeur et doyen honoraire de la faculté de Lyon ».

Annexe 70 : Instruments lithiques de la vallée Gabanet-el-Giroud



Figure 81 : Coup de poing et lame de type acheuléen,
D'après LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, pp. 15 ,17

Annexe 71 : Instrument lithique retrouvé à Gebel-Souhan

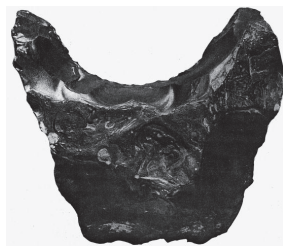


Figure 82 : Grattoir semi-circulaire
D'après LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, p. 191

Annexe 72 : Momie "enroulée" retrouvée à l'état de squelette à Rôda



Figure 83 : Momie à l'état de squelette trouvée à Rôda
D'après LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Ibid.*, p. 39

Annexe 73 : Momie "accroupie" retrouvée à Rôda



Figure 84 : Momie accroupie retrouvée à Rôda
D'après LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Op. cit.*, p. 44

Annexe 75 : Crâne nu retrouvé à Rôda

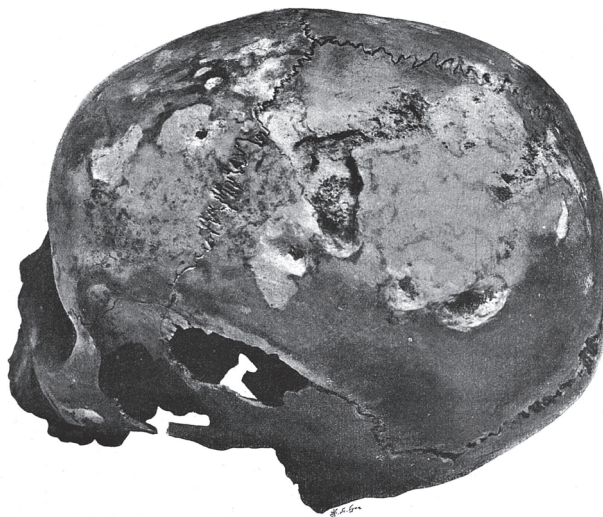


Figure 85 : Crâne nu retrouvé à Rôda
D'après LORTET L., GAILLARD C. (1909) *Ibid.*, p. 42

Annexe 75 : L'affaire Chantre/Lortet

Chantre argumente ses propos à l'aide de planches, objets et figurines trouvés lors de ses recherches à Khozam. Selon lui, le site de fouilles exploré par Lortet constitue la section sud de la nécropole de Khozam, et appartient à la période historique.

En juin 1908, Lortet exerce son droit de réponse lors d'une séance de la Société d'anthropologie de Lyon. Selon lui, les objets présentés par l'anthropologue ne proviennent pas de Khozam, mais ressemblent à ceux publiés dans les ouvrages de J. de Morgan et Flinders Petrie. Il accuse ainsi Chantre de plagiat et de démarquage de localité⁸⁰. Celui-ci est exclu de la société dont il fut l'un des fondateurs.

Chantre finit par être réintégré à son poste de secrétaire général, mais l'affaire s'envenime, d'autant plus que Victor Loret apporte des éléments en faveur d'une datation préhistorique de la nécropole de Rôda⁸¹. Depéret, chargé par le maire d'arbitrer le conflit, retient la culpabilité de Chantre pour plagiat⁸². La Société d'anthropologie de Lyon se dissout⁸³. Le lendemain, le quotidien *Le Progrès* titre sa une "Tempête sur un crâne" (cf. annexe 76). Lortet profite de cette atmosphère enflammée pour déplacer le différend à l'administration du Muséum. Probablement très blessé par les accusations de Chantre, il dénonce au maire la liste des irrégularités commises par son collègue : détournement d'une collection de silex et d'une subvention, vol de statuettes et de clés, problème d'étiquetages⁸⁴. La commission municipale chargée de l'enquête accuse Chantre de supercherie et propose sa mise en retraite. Des lettres de Lortet conservées à la bibliothèque Lyon Part-Dieu montrent que l'affaire tourne au règlement de compte et que Lortet bénéficie d'un soutien scientifique important⁸⁵.

En 1909, la commission des missions refuse à Chantre toute subvention⁸⁶. En juin de la même année, le conseil municipal de Lyon met en retraite Chantre et Lortet de leur poste de sous-directeur et directeur du Muséum. Lortet demandera à être réintégré, sans succès. C'est ainsi que l'affaire Chantre-Lortet prend fin.

⁸⁰ LORTET L. (1908) *Réponse de M. le Docteur Lortet à M. Chantre sur l'antiquité du crâne syphilitique trouvé dans la nécropole préhistorique de Rôda (Haute-Egypte)*, Société d'anthropologie de Lyon, 8 p.

⁸¹ LORET V. (1908) *À propos de la nécropole préhistorique de Khozam, en Haute-Egypte. Lettre adressée à M. le Président de la Société d'anthropologie de Lyon*, Lyon, Rey&Cie, pp. 10-12

⁸² DEPERET C. (1908) Rapport, In : LORTET L. (1908) *La vérité*, Lyon, Assoc. Typographique, pp. 5-9

⁸³ Le vote se fait à main levée. Sur 42 votants, 25 sont pour, 14 sont contre (cf. Archives départementales du Rhône, fonds privé Ernest Chantre, dossier 16J14). La manœuvre avait pour but de se séparer absolument de Chantre. Notons que la Société d'anthropologie de Lyon sera rétablie par la suite, puis qu'elle fusionnera avec la Société linnéenne de Lyon en 1922.

⁸⁴ Lettre de Louis Lortet adressée au maire de Lyon, datée du 21 novembre 1908, Archives départementales du Rhône

⁸⁵ LORTET L. (1908) Dossier de pièces manuscrites, fonds Lacassagne, Ms5228, pièces 15-17, 21, 25-27, 29, Bibliothèque Lyon Part-Dieu

⁸⁶ Lettre de Chervin adressée à Lortet, F.P. 1B1-34

Annexe 76 : Article paru le 8 juillet 1908 dans *Le Progrès*, intitulé "Une tempête sur un crâne"

« Se prononcer sur les accusations portées par M. Lortet contre M. Chantre, plutôt mourir ! » a pensé la Société d'Anthropologie. Et elle est morte.

Le curieux débat scientifique auquel le Progrès, depuis plusieurs mois a ouvert ses colonnes, devait avoir hier son épilogue devant la société d'anthropologie de Lyon. En séance plénière la société hier soir devait juger définitivement qui de M. Lortet ou de M. Chantre a raison. Nos lecteurs se souviennent de ce litige. M. Lortet doyen honoraire de la Faculté de médecine, directeur du Muséum accuse M. Ernest Chantre, sous-directeur du Muséum, de plagiat et de démarquage de pièces.

L'accusation était grave et singulièrement précise. Le maire de Lyon demanda à M. Depéret l'éminent doyen de la Faculté des Sciences d'arbitrer le différend. Arbitrage et arbitre furent acceptés par M. Lortet et par M. Chantre.

Le rapport de M. Depéret fut communiqué officiellement par le maire de Lyon au président de la Société d'Anthropologie. Ce rapport, très minutieusement documenté, conclut nettement contre M. Chantre.

À la séance de la Société d'anthropologie hier soir, M. Chantre eut le premier la parole pour su justifier. Après lui M. Lortet répliqua, aggravant encore de nouvelles constatations ses affirmations premières.

Jamais assemblée de la S.A. n'avait été aussi complète, jamais, non plus, aussi passionnée.

Il s'agissait pourtant d'une pure question de fait sur quoi aucune équivoque n'était possible. Le débat était parfaitement connu, nettement délimité : M. Chantre avait-il oui ou non plagié et démarqué ?

Les sociétés savantes ne savent pas toujours ce qu'elles veulent ni ce qu'elles font. La S.A. en a donné hier un exemple piquant. Plutôt que d'appliquer ses multiples compétences à la solution d'un problème aussi simple elle a préféré se dissoudre.

Ce suicide bizarre a été prononcé à l'unanimité, à mains levées, moins, paraît-il, la main de M. Chantre. Et l'on comprend fort bien cette abstention car les intéressés avaient droit au moins à un jugement formel.

Cette dissolution est loin d'être une solution. Mais feue la S.A. s'est bien moins préoccupée en cette affaire de fixer des responsabilités que de tirer la sienne de ce jeu.

Ca n'est peut-être pas d'un héroïsme effrayant, mais on conviendra que c'est assez gai.

Annexe 78 : Catalogue ethnographique, F.P. 1C3-4

Espece	Races	Patrie	
1 ^o <u>Océane</u>	1. Negrites	Malacca philippines	} <u>Ultramarines (laine)</u> Prog. et Dolich. plus norm. plus distincte 150 millions
	2. No Guiniens	Nou Guinée	
	3. Melanésiens	Melanesie (Sud Ouest Océanie)	
	4. Tasmaniens	Tasman Van Diemen Lophocomes	
2 ^o <u>Hottentots</u>	5. Hottentots	Cap (houffis)	
	6. Boschimans	Cap	
3 ^o <u>Cafre</u>	7. Cafres bousous	Afrique Sud Orient.	
	8. Bousouas	Sud. Af. Centrale	
	9. Cafres du Congo	Af. Sud. Occ. D.	
4 ^o <u>Negre</u>	10. Nègres Gibou	GIBOU (Nègre)	
	11. Nègres soudanais	Soudan	
	12. Sènegambiens	Sènegambie	
	13. Nigritiens	Nigritie	
5 ^o <u>Australiens</u>	14. Australiens Nord	Nord. Austr.	
	15. Austr. Sud	Sud Austr.	
6 ^o <u>Malaise</u>	16. Malais d. la Soude	Is. de la Soude	
	17. Polynésiens	Polynésie	
	18. Madécass	Madagascar	
7 ^o <u>Mongole</u>	19. Indos Chinois	Ghibet Chine	
	20. Coreo Japonais	Corée Japon.	
	21. Altaïes	Asie moyenne et Nord	
	22. Ouraliens	Nord Ouest Asie - Nord Europ - Hongrie	
8 ^o <u>Arctique</u>	23. Hyperboréens	Nord Est de l'Asie - Nord Est de l'Amérique	
	24. Esquimaux	Nord Amérique	
9 ^o <u>Américaine</u>	25. Nord Américain	Nord Améric.	
	26. Améric. Centre	Centre Améric.	
	27. Sud Améric.	Sud Améric.	
	28. Patagons	Pat. Améric.	
10 ^o <u>Dravidienne</u>	29. Dravidiens du Dekkan	Dekkan	
	30. Singalais	Ceylan	
11 ^o <u>Subtropic</u>	31. Dongoliens	Dongola Nubie	
	32. Foulahs	Af. Centrale	
12 ^o <u>Méditerranéenne</u>	33. Caucasiens	Caucasus	
	34. Basques	Cyprus	
	35. Semites	Arabie - Nord Afrique	
	36. Indo Européens	Sud Ouest de l'Asie - Europe	

1200 millions

12. Race méditerranéenne

On la toujours place en tête des races humaines
 On la connaissait sous le nom de races caucasiennes
 Etant le type le plus parfait - le mieux organisé
 Le rameau caucasique le moins important préfère Méditerranée
 Race triomphe de toutes les autres dans lutte pour existence
 Son corps et intelligence supérieure à toute autre
 Elle seule a part Mongole a véritable histoire
 Elle seule a développé vraie civilisation.
 Visage droit-ovale - orthognathe
 Prédominance des parties supérieures - front - Crâne - Cerveau -

1^o Taille Très variable

Très petite dans le nord : Esthoniens

Courtants suédois et Hanovriens très grands

Basques plutôt petits de taille

2^o Proportions généralement belles et régulières (Basques).

Quelquefois membres trop grêles (Semites).

3^o Coloration de la peau généralement blanc rosé.

Brun sombre - brun noirâtre

Quelquefois jaune et jaune brun.

Chez Semites tendances à noircir

Chez Indiens - Africains entièrement noirs

4^o Coloration des yeux Variable aussi

Yeux généralement noirs dans le midi et nord

Chez quelques Semites yeux bleus (Israélites).

Chez Germains et Celtes yeux bleus.

5^o Cheveux barbe noir ou rougeâtre chez Semites et chez

Caucasiens et Basques.

Blonds et rouges chez Aryens du nord

Coupe des cheveux toujours ovalaires

Implantés angulairement sur la tête en avant.

6^o Face Ovale - Nez proéminent + ou - aquilin

Axes des yeux horizontaux

Axes un peu relevés chez Esthoniens et Allophytes

7^o Crâne Prédominance des parties supérieures

Angle facial grand 80° à 85° à 90°

Brachycephales = 8-7 - Slaves bruns - Polonois - Allemands Nord

Dolichocephales = 9-7 - Suédois Bretons - Français - Allemands Sud - Abyssin - Indiens

Coptes.

Mésocéphalie très fréquente due à mélanges

Trou occipital très antérieur

Capacité crânienne très considérable : Allemands 124 Australiens 100

Face moins allongée chez allophytes

Orthognathisme regulier mais exceptions
 Esthoniens prognathes à part maxillaire inferieur
 Thorax large et aplati chez blancs
 Iléons inclinés chez blancs
 Clavicule longue
 Pied généralement cambie
 Cerveau enorme nerfs peripheriques plus petits
 Lobes frontaux plus developpés
 Circonvolutions plus accentuées
 Symetrie et proportions du corps
 Hommes blancs les plus civilisés
 Civilisation due peut être à conditions exterieures
 Region mediterraneenne excellente pour cela
 Pas trop chaude pas trop froide
 Langues ne peuvent se ramener à type primitif
 Il y a donc 4 races distinctes se confondant à l'origine (2 agglutinatives)
 Basques et caucasiens ne sont plus que faible debris.
 Basques ont peuple' Espagne et Ouest de France (Biscaye golfe)
 Basque langue agglutinative parlée par 450 000 individus
 Dont 120 000 seulement français
 Langue basque ou Euscara est veritable probleme Agglutinative
 Ne se rattache à rien malgré philologues.
 Peuple est très ancien. - Sont ce anciens Iberiens.
 Les Caucasiens : Les Daghestans - Tcherkesses - Mingréliens - Géorgiens
 Refoulés dans la chaîne du Caucase.
 Ont depuis tous émigré en Asie Mineure. - Schamyl -
 Le groupe Ouderkitt ou Circassien au Nord du Caucase 400 000.
 Groupe Meridional entre Caucase et Arménie : Géorgien - Mingrélien.
 Les 2 autres groupes Semites et Indo Germanis rieurs communs
 3^e Semites Peuple plus ou moins brune ou blanche
 Se divisèrent en 2 rameaux A. Egyptien - B. Arabique.
 L'Egyptien ou Africain = Dyssemites ou Chammites =
 Egypte Ancienne et coptes modernes.

Annexe 79 : Arbre de "filiation-évolution", F.P. 1C3-4

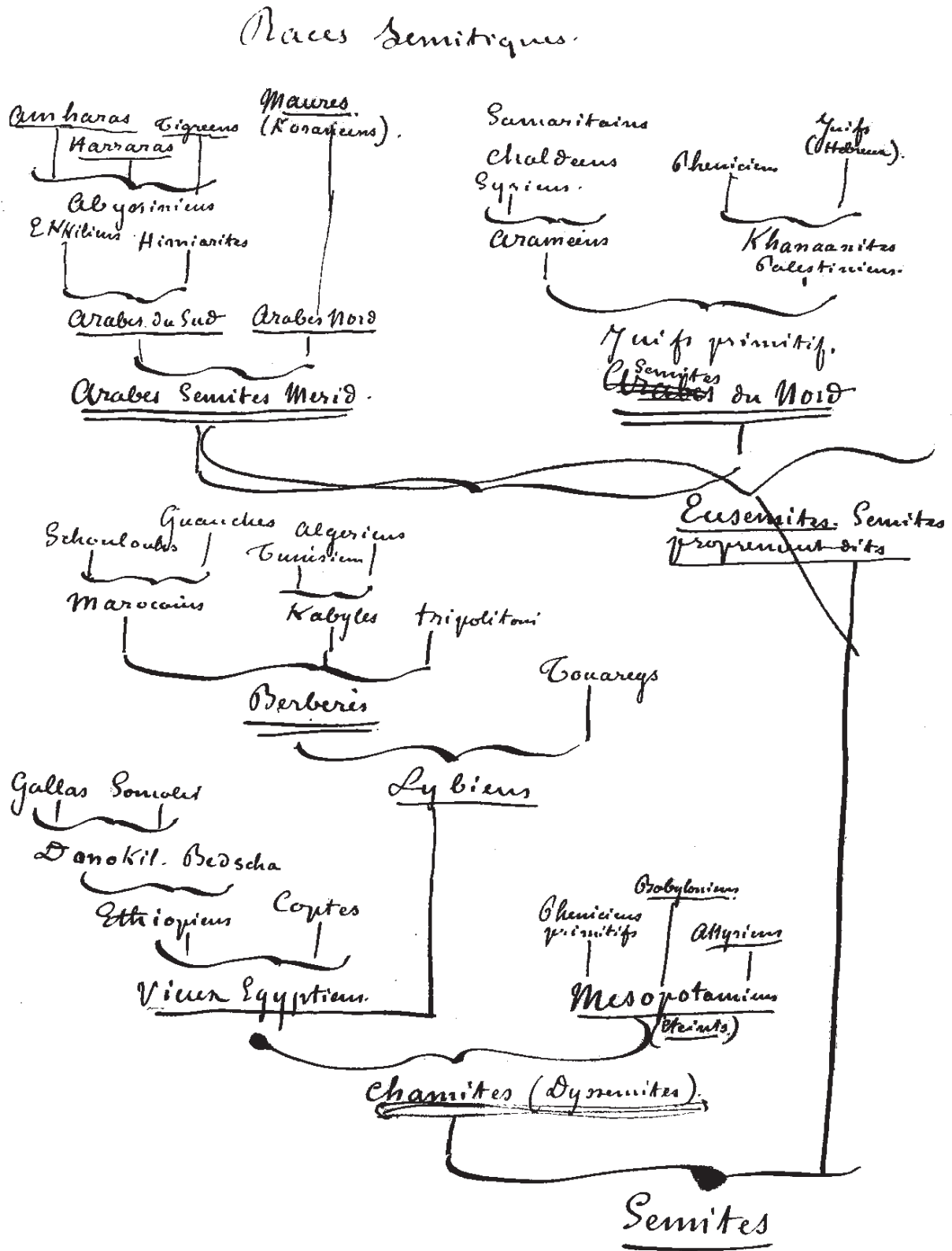


Figure 86 : Arbre de filiation-évolution concernant les Sémittes

Annexe 80 : Berceau syrien

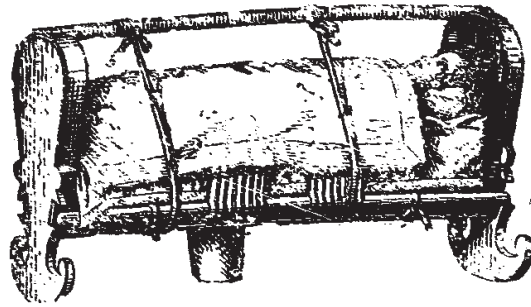


Figure 87 : Berceau syrien

d'après LORTET L. (1884) *Causes des déformations que présentent les crânes des syro-phéniciens*, Lyon, Pitrat Aîné, p.10

Annexe 81 : Femme libanaise allaitant son enfant

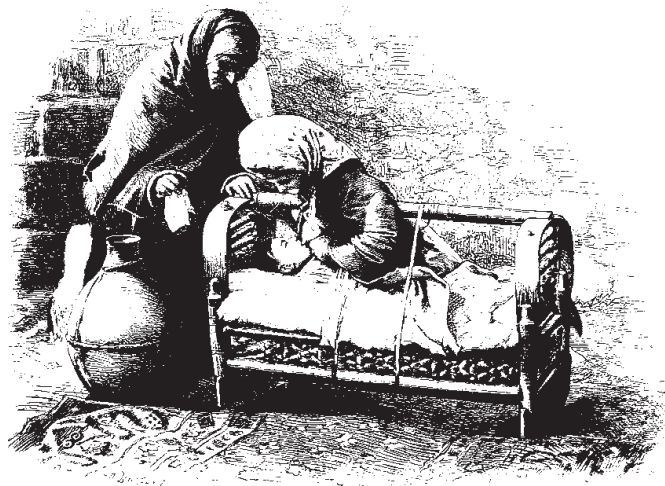


Figure 88 : Femme libanaise allaitant son enfant,
d'après LORTET L. (1884) *Ibid.*, p.13

Annexe 82 : Squelette d'eunuque du Caire



Figure 89 : Squelette d'eunuque du Caire,
Musée d'anatomie Testut-Latarjet

Table des matières

Annexe 1 : Schéma des niveaux de classement d'un fonds selon l'ISAD(G)	15
Annexe 2 : Le classement du fonds d'archives privées Lortet	16
Annexe 3 : Analyse du fonds photographique "Louis Lortet" du musée d'anatomie Testut-Latarjet de Lyon	32
1. Rappels	32
2. Illustration du principe de stéréoscopie	33
3. Description du fonds étudié	35
4. Protocole de numérisation	39
5. Exploitation du fonds numérisé	40
5.1. Les plaques stéréoscopiques du fonds "France"	40
5.1.1. Les plaques relatives à la région Bretagne	41
5.1.2. Les plaques relatives à la région sud-ouest	42
5.1.3. Les plaques relatives à la région lyonnaise	43
5.1.4. Un portrait féminin	43
5.1.5. Datation des plaques	44
5.2. Les plaques stéréoscopiques du fonds "Allemagne"	46
5.2.1. Contenu des boîtes	46
5.2.2. Datation des plaques	46
5.3. Les plaques stéréoscopiques du fonds "Autriche"	47
5.3.1. Contenu de la boîte	47
5.3.2. Datation des plaques	47
5.4. Les plaques stéréoscopiques du fonds "Espagne"	47
5.4.1. Contenu des boîtes	47
5.4.2. Datation des plaques	47
5.5. Les plaques stéréoscopiques du fonds "Égypte"	48
5.5.1. Contenu des boîtes	48
5.5.2. Datation des plaques	49
5.6. Les plaques stéréoscopiques du fonds "Israël-Syrie"	50
5.6.1. Contenu des boîtes	50
5.6.2. Datation des plaques	50
5.7. Les plaques stéréoscopiques du fonds "Liban"	51
5.7.1. Contenu des boîtes	51
5.7.2. Datation des plaques	53
5.8. Les plaques stéréoscopiques du fonds "Turquie"	53
5.8.1. Contenu des boîtes	53
5.8.2. Datation des plaques	54

6. Discussion	54
6.1. Un fonds photographique d'amateur	54
6.2. Lortet, auteur du fonds ?	56
7. Visionner les plaques stéréoscopiques en relief	59
Annexe 4 : Le fonds photographique "Louis Lortet" numérisé (CD-ROM)	61
Annexe 5 : Notice biographique sur Clémence Richard épouse Lortet	62
Annexe 6 : Notice biographique sur Pierre Lortet	63
Annexe 7 : Généalogie de la famille de Louis Lortet	64
Annexe 8 : Portrait de Louis Lortet	65
Annexe 9 : Portrait de Louis Lortet en tenue d'académicien	65
Annexe 10 : Portrait d'homme issu du fonds photographique Louis Lortet, Musée d'anatomie Testut-Latarjet	66
Annexe 11 : Portrait de Louis Lortet selon C. Leblanc et détail	66
Annexe 12 : Portrait de Jules Guiart d'après la photothèque de l'université Lyon 1	67
Annexe 13 : Application de la méthode de photo-comparaison à trois portraits	68
1. Méthodologie générale de la photo-comparaison	68
2. Portraits étudiés et points faciométriques retenus	70
3. Tableaux de mesures	72
4. Résultats : comparaisons entre les valeurs indiciaires et angulaires	73
Annexe 14 : Transcription d'une lettre de Lortet à un ami, datée du 30 décembre 1908, depuis Louxor, Musée des Confluences	75
Annexe 15 : Dessin d'un spécimen du genre <i>Rubus</i> par Louis Lortet, F.P. 2C1-2	76
Annexe 16 : Notice biographique sur Jean-Baptiste Chauveau	76
Annexe 17 : Extrait d'une lettre de Louis Lortet à sa femme, rédigé à Zermatt en Suisse, F.P. 2A3-3	77
Annexe 18 : Notice biographique de Claude Gaillard	78
Annexe 19 : Notice biographique d'Ernest Chantre	78

Annexe 20 : Liste des fonctions, distinctions honorifiques, et appartenance à des commissions officielles et sociétés savantes	79
1. Diplômes	79
2. Fonctions d'enseignement	79
3. Missions du Ministère de l'Instruction Publique	79
4. Distinctions honorifiques	79
5. Commissions	79
6. Sociétés savantes	80
 Annexe 21 : Transcription d'une lettre de Lortet au Sénateur, datée du 30 juillet 1869, Archives municipales de Lyon (Dossier 524W599 Lortet Louis, 1869-1908, Service des Carrières)	 81
 Annexe 22 : Transcription d'une lettre du recteur en date du 27 septembre 1869 pour la place de Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon, Archives municipales de Lyon	 82
 Annexe 23 : Transcription d'une lettre de Lortet au Maire, en date du 15 octobre 1908, Musée des Confluences	 82
 Annexe 24 : Transcription d'une lettre du Conseil d'administration des Musées de Lyon au Préfet, qui fait acte du don de Louis Lortet aux musées de Lyon, datée du 9 février 1881, Musée des Confluences	 83
 Annexe 25 : Transcription d'une lettre de Maspero à Lortet, datée du 6 juin 1899, F.P. 1B1-22	 84
 Annexe 26 : Transcriptions de lettres de Charles Bayet adressées à Lortet, F.P. 1C1-11, 1C1-12, 1C1-15	 85
 Annexe 27 : Rapport manuscrit de Lortet au ministre de l'Instruction publique, daté de 1873, F.P. 1C3-1	 87
 Annexe 28 : Transcription d'une lettre de Lortet adressée à sa sœur Clémentine, datée du 20 mars 1875, F.P. 2A1-13	 94
 Annexe 29 : Itinéraire des voyages de Lortet en Syrie, en 1875 et 1880	 95
 Annexe 30 : Carte d'Égypte	 96

Annexe 31 : Lettre de Lortet adressée au Maire de Lyon, datée du 30 décembre 1906, Archives municipales de Lyon	97
Annexe 32 : Lettre de Lortet adressée au Maire de Lyon, datée du 13 janvier 1908, Archives municipales de Lyon	99
Annexe 33 : Lettre du département d'étude égyptien adressée à Louis Lortet, datée du 10 décembre 1907, F.P. 1C2-2	103
Annexe 34 : Lettre du gouvernement du Soudan adressée à Louis Lortet, datée du 9 février 1909, F.P. 1C2-3	104
Annexe 35 : Transcription d'une lettre de Lortet adressée au maire Herriot, datée du 20 février 1909	105
Annexe 36 : Similigravure représentant une séance de photothérapie dans le laboratoire de Lortet et Genoud	105
Annexe 37 : Lettre de Paul Cambon adressée à Lortet, datée du 19 septembre 1907 F.P. 1C1-5	106
Annexe 38 : Lettre d'Auguste d'Arenberg adressée à Lortet, datée du 20 septembre 1907, F.P. 1C1-6	106
Annexe 39 : Lettre de Paul Cambon adressée à Lortet, datée du 23 octobre 1907, F.P. 1C1-9	107
Annexe 40 : Extrait du journal intime de Louis Lortet, F.P. 3A2-1	107
Annexe 41 : Article de presse paru le 27 décembre 1909 dans le quotidien argentin "La Prensa"	108
Annexe 42 : Autorisation de fouilles à Kôm-Ombo, datée du 22 janvier 1909, F.P. 1C1-3	109
Annexe 43 : Lettre de Lortet au Maire de Lyon, datée du 1 ^{er} novembre 1903, Archives municipales de Lyon	110
Annexe 44 : Transcription d'une lettre de Ph. Lépine à Lortet en date du 12 octobre 1906, F.P. 1C1-2	112
Annexe 45 : Momie de chat de Stabl-Antar	112

	143
Annexe 46 : Momie de singe	113
Annexe 47 : Momie de rapace	113
Annexe 48 : Momie de poisson, du genre <i>Lates</i>	114
Annexe 49 : Momie de chien	114
Annexe 50 : Momie de chat	114
Annexe 51 : Momie de veau	115
Annexe 52 : Momie de bélier	115
Annexe 53 : Cornées factices de crocodiles	115
Annexe 54 : Sarcophage en bois contenant une momie de musaraigne	116
Annexe 55 : Sarcophage de cynocéphale	116
Annexe 56 : Vase contenant une momie d'ibis	116
Annexe 57 : Jarre contenant des momies d'ibis	117
Annexe 58 : Jarre contenant une momie de singe	117
Annexe 59 : Simulacre osirien	118
Annexe 60 : Lésions pathologiques fémorales chez un cynocéphale	118
Annexe 61 : Panneau des oies de Meidoum	119
Annexe 62 : Bœuf à "cornes en lyre"	119
Annexe 63 : Bœuf à cornes courtes	119
Annexe 64 : Lettre d'Edouard Naville adressée à Lortet, F.P. 2B2-13	120
Annexe 65 : Rappels sur les connaissances actuelles du <i>Bilharzia haematobia</i>	120
Annexe 66 : Œufs de <i>Bilharzia haematobia</i>	121

Annexe 67 : Composition de la solution égyptienne mise au point par Hugounenq et utilisée par Lortet	121
Annexe 68 : Brouillon déchiré écrit de la main de Lortet, au sujet du "vaccin lumière", F.P. 1C3-2	122
Annexe 69 : Lettre de Lortet au Ministre, datée du 07 janvier 1908, depuis le Luxor Winter Palace	126
Annexe 70 : Instruments lithiques de la vallée Gabanet-el-Giroud	126
Annexe 71 : Instrument lithique retrouvé à Gebel-Souhan	127
Annexe 72 : Momie "enroulée" retrouvée à l'état de squelette à Rôda	127
Annexe 73 : Momie "accroupie" retrouvée à Rôda	128
Annexe 74 : Crâne nu retrouvé à Rôda	128
Annexe 75 : L'affaire Chantre/Lortet	129
Annexe 76 : Article paru le 8 juillet 1908 dans <i>Le Progrès</i> , intitulé " Une tempête sur un crâne "	130
Annexe 77 : Catalogue ethnographique, F.P. 1C3-4	131
Annexe 78 : Arbre de "filiation-évolution", F.P. 1C3-4	135
Annexe 79 : Berceau syrien	136
Annexe 80 : Femme libanaise allaitant son enfant	136
Annexe 81 : Squelette d'eunuque du Caire	137

